Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14560 – 6 F

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après MM. Terry Waite et Thomas Sutherland

Les derniers otages détenus au Liban seraient libérés prochainement

Lueur d'espoir pour les six derniers otages détenus au Liban par le Djihad islamique : à la suite de la libération, lundi 18 novembre, de MM. Terry Waite et Thomas Sutherland, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a affirmé que « tous les otages » pourraient être libérés avant la fin de cette année. Le Djihad islamique a fait savoir qu'il attendait de la part d'Israël un « geste de réciprocité » qui permettrait de clore définitivement la question des otages.

« C'était une erreur »

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Il ne reste plus que trois otages américains au Liban. Près de sept ans après le début de cette sinistre saga, le dossier semble bien, cette fois, être sur le point de se refermer. En annonçant, lundi 18 novembre, à Damas, sur la foi de la confidence d'un de ses ravisseurs, la libération de deux autres otages, MM. Joseph Ciccipio et Alan Steen, *« avant la fin du mois »* et peut-être même *« dans les cinq prochains jours »* et le possible élargissement, aussi *« avant la fin du mois »*, du doyen de ces détenus, le journaliste Terry Anderson, M. Terry Waite a révélé que le processus engagé sous l'égide très discrète de l'ONU, depuis le mois d'août, s'accélérait. En libérant, lundi, au Liban, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, le dernier otage britannique, M. Terry Waite, détenu depuis le 20 janvier 1987, et Thomas Sutherland, doyen de la faculté d'agriculture de l'université américaine de Beyrouth, enlevé par le Djihad islamique le 9 juin 1985, les ravisseurs ont incontestablement abattu deux atouts maîtres.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3 et les articles d'ALAIN FRACHON et LAURENT ZECCHINI page 4

La fin d'une époque

CETTE fois, l'espoir est légitime : tous les otages du Liban devraient retrouver famille et foyer bien avant Noël. La libération, lundi 18 novembre, par le Djihad islamique de Thomas Sutherland et de Terry Waite ouvre, à n'en pas douter, l'ultime chapitre d'un drame sombre et douloureux, qui n'a cessé, au fil des ans, de susciter émotion et colère en Occident.

Le vaste et complexe marchandage noué par l'entremise du secrétaire général des Nations unies est entré dans sa phase finale. Reste à solder, avec l'aide d'Israël, les derniers comptes de ce grand troc humain. Lorsque l'Etat juif sera définitivement fixé sur le sort d'un de ses aviateurs perdus au Liban, il élargira les quelque trois cents chiites encore détenus dans ses geôles – dont le fameux cheik Obeid. Le rideau pourra alors retomber sur l'une des plus déprimantes tragédies du Proche-Orient.

SI l'épilogue est – enfin – proche, sept ans et demi après le premier enlèvement – celui de l'Américain Jeremy Levin, – on le doit d'abord aux formidables changements intervenus dans la région, surtout depuis la guerre du Golfe. Non seulement les otages avaient, cyniquement parlant, perdu depuis quelque temps toute valeur politique pour leurs ravisseurs, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ayant toujours refusé de « négocier » le sort de leurs infortunés ressortissants, mais ils étaient surtout devenus un fardeau aux yeux des deux pays – l'Iran et la Syrie – parrains, voire commanditaires, pendant longtemps, du chantage terroriste.

Désireux, avant toute chose, de rompre l'isolement diplomatique dont souffre son pays – en quête de technologie et de crédits occidentaux, – le président iranien Hachemi Rafsandjani a imposé ses vues aux radicaux du régime, nostalgiques de l'activisme khomeiniste, qui manipulaient à distance les clans islamiques libanais. Avant de libérer Terry Waite – son atout maître, – cette mafia des preneurs d'otages, qui a raison de craindre pour sa sécurité, a sans doute obtenu quelques assurances de l'Occident.

LA Syrie, elle aussi, a « lâché » ses peu fréquentables protégés. Innocentée à point nommé, en même temps que l'Iran, de l'attentat de Lockerbie, elle multiplie les occasions de soigner sa respectabilité. En faisant assaut de bonne volonté dans cette affaire, elle tente d'abandonner le mauvais rôle à Israël et de faire oublier l'intransigeance affichée lors de la conférence de paix de Madrid. Sans doute aussi espère-t-elle être bientôt « gommée » de la liste des pays tenus outre-Atlantique pour des suppôts du terrorisme.

Au-delà de la double libération de lundi, l'épilogue de l'affaire des otages marquera la fin d'une époque, celle qui, pendant douze ans d'une guerre inavouée, de l'« irangate » à l'« affaire Rushdie », des attentats anti-français et anti-américains de Beyrouth aux explosions dans les rues des capitales d'Europe, vit s'affronter l'Iran intégriste et l'Occident, emmené par le « Grand Satan ». Ce combat politiquement archaïque n'avait plus sa place dans le « nouvel ordre » mondial.

Plaidant pour une aide accrue au développement

M. Mitterrand a ouvert le sommet de la francophonie

Ouvrant, mardi 19 novembre, au Palais de Chaillot, à Paris, le quatrième sommet francophone, M. François Mitterrand a appelé les pays riches à une plus grande solidarité avec les pays en développement, pour soutenir notamment les efforts de démocratisation en Afrique. Une cinquantaine de délégations doivent dresser, au cours de ce sommet, l'état de la francophonie dans le monde et se prononcer sur divers projets multilatéraux (enseignement, audiovisuel, etc.).

Lire page 2 les points de vue de la page « Débats », et le dossier « Point » réalisé par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ page 6

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Neuf pays face au drame du sang contaminé

Ce n'est pas seulement en France que des hémophiles et des polytransfusés ont été contaminés par le virus du sida. La plupart des pays industrialisés découvrent, eux aussi, les conséquences de la sous-estimation du risque infectieux lié à l'usage thérapeutique du sang. Les articles de nos correspondants dans neuf capitales étrangères montrent que le drame s'est produit à peu près à la même époque dans la quasi-totalité des pays industrialisés et qu'il trouve pour l'essentiel son origine dans la méconnaissance de cette nouvelle maladie qu'était alors le sida.

Lire pages 18 et 19

« Opération escargot » sur les routes

L'« opération escargot » organisée le 19 novembre par la Fédération nationale des transports routiers est le signe du malaise de cette profession, mal remise de la libéralisation de 1985.

Lire page 22 l'article d'ALAIN FAUJAS

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

Un entretien avec le premier ministre cambodgien

M. Hun Sen, chef du gouvernement de Phnom-Penh, dans un entretien au *Monde*, estime que son alliance avec M. Sihanouk favorise la réconciliation nationale. Il insiste par ailleurs sur l'*« accueil spécial »* qui sera réservé à M. Dumas, ministre des affaires étrangères, le 22 novembre, à Phnom-Penh.

Lire page 8

Le prix de la défense du franc

Le relèvement des taux traduit le manque d'autonomie monétaire de la France

par François Renard

La décision de relever les taux directeurs de la Banque de France, rendue publique lundi 18 novembre en début d'après-midi – à la grande surprise des marchés financiers qui ont durement accusé le coup –, n'a pas été prise de gaieté de cœur par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, en accord avec le gouverneur de la Banque, M. Jacques de Larosière. En portant de 8,75 % à 9,25 % le taux de ses appels d'offres, et de 9,75 % à 10 % celui de ses pensions de cinq à dix jours, l'institut d'émission a purement et simplement annulé ses deux baisses de l'année en cours, l'une d'un quart de point en mars, et l'autre d'un quart de point également, le 17 octobre, il y a à peine un mois.

La raison de ce relèvement? Les tensions sur le franc, qui depuis plusieurs semaines était entré dans une zone de turbulences, le cours du mark à Paris s'élevant graduellement pour frôler 3,42 francs, à un centime de son cours plafond de 3,4305 francs, fixé réglementairement depuis le 12 janvier 1987 dans le cadre du système monétaire européen.

A la fin de la semaine dernière, le dollar était pris d'un nouvel accès de faiblesse, provoqué d'abord par l'annonce d'une hausse surprise de 0,7 % des prix de gros américains en octobre, puis par une baisse de 0,1 % des ventes au détail, le même mois. Enfin, coup de grâce, par une chute des cours de près de 4 % à la Bourse de New-York, la plus forte depuis octobre 1989.

Lire la suite et l'article d'ALAIN VERNHOLES page 21

La justice gendarme de la presse

Les tribunaux sont de plus en plus sévères à l'encontre des journalistes poursuivis pour diffamation

par Bertrand Le Gendre

Jean-François Kahn, directeur de *l'Événement du jeudi*, n'est pas le seul à crier au scandale. *« Absurde »* et *« liberticide »*, la législation sur la presse, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, relèverait du *« terrorisme dissuasif »*. Les condamnations tombent, de plus en plus lourdes et nombreuses, mettant en péril, assurent les plus alarmistes, la liberté de la presse.

Ainsi montrés du doigt, les magistrats qui jugent les affaires à résonance politique dont se fait l'écho la presse écrite nationale, se bornent à renvoyer les journalistes à leurs devoirs de prudence et d'objectivité. Lorsqu'ils s'affranchissent de ces garde-fous, pourquoi écoperaient-ils de condamnations symboliques dont les journaux considèrent qu'elles font *« partie des frais généraux »*? Ce commentaire est de Me Georges Kiejman qui, avant de devenir ministre, avait livré à la revue *le Débat* quelques réflexions senties sur ce qu'il appelait la *« quasi-irresponsabilité »* juridique de la presse.

Cet article est aujourd'hui dépassé. Non seulement parce que son auteur, actuellement ministre délégué à la communication, l'a nuancé ès qualités sans le renier, mais surtout parce que depuis sa parution quelques procès retentissants ont montré que la magistrature n'hésitait plus à s'ériger en contre-pouvoir du quatrième pouvoir.

Le montant des condamnations infligées par les temps qui courent aux journalistes n'est qu'un indice mais il est parlant. Jean-François Kahn chiffrait récemment à 700.000 francs, *« sauf correction en appel »*, le coût de cinq procès intentés il y a peu à *l'Événement du jeudi*, *« ce qui équivaut à peu près à nos bénéfices annuels »*. Poursuivi par un commissaire de police de Valenciennes, *le Monde* a été condamné à la même époque par la cour de Douai à 100.000 francs de dommages et intérêts plus l'obligation de faire publier à ses frais cette décision dans trois journaux, dont *le Monde* lui-même. Coût de ces insertions: 250.000 francs.

Le record paraît néanmoins revenir pour longtemps à *l'Idiot international*, condamné à verser 800.000 francs à M. Bernard Tapie pour avoir, remis sur le marché un numéro entièrement consacré au député des Bouches-du-Rhône. La première publication de ce numéro avait valu au journal de M. Jean-Edern Hallier une condamnation de 400.000 francs, suivie d'une autre de 500.000 francs, à la demande du même M. Tapie. Le patron de l'Olympique de Marseille devient ainsi le plus gros créancier de *l'Idiot*, loin devant M. Kiejman (360.000 francs), M. Jack Lang et son épouse (300.000 francs). M. Hallier, qui, selon l'un de ses avocats, Me Claude Paoli, est prêt à payer pour les condamnations devenues définitives, mais ne l'a pas encore fait, estime qu'on veut *« étrangler »* son journal, ce qui, à la longue, pourrait effectivement survenir.

Même si tous les diffamés n'obtiennent pas de telles sommes, ils hésitent de moins en moins à faire appel aux tribunaux, qui leur prêtent une oreille de plus en plus attentive.

Lire la suite page 13

M 0147 - 1120 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DÉBATS

En marge du sommet francophone de Paris

Parler français en France

par Maurice Cassan

QUI l'eût cru ? Au moment où la plupart des peys francophones prennent conscience de la nécessité de mesures de sauvegarde linguietiques, comme le Québec, qui impose la traduction en français de tous les logiciele utilisés sur son territoire, et elors que certaine Etats anglophones d'Afrique rendent obligatoire l'enseignament du français dès l'âge de dix ens, qui eût cru que c'est la France qui porterait elle-même, contre sa propre lsngue, d'insidieux mauvais coups?

En voici un exemple précis, parmi d'eutres du même acehit : l'une de nos plus prestigieuses grandes écoles d'ingénieurs, et le plue encienne, puisqu'elle a été créée en 1747 par Louis XV, l'Ecole nationale des ponts et cheussées, e organisé à Peris en octobre 1991 un sémineire teehnique européen euquel la Frsnce e epporté une large contribution. Cette rencontre comportait trois sessions, dont deux présidéss par des ingénieurs en chel français du corps des ponts et chaussées. Il était prévu, et il y eut, vingt et une interventions, dont dix-sept à le chargs de spécialistss français.

Proscrit au nom de l'Europe

Or voici une partie du texte de la convocation à ces journéss : «*Ce séminaire est orgenisé dans le cedre du progremme COMMET de le Commission des Communautés européennes. C'est ls rsison pour lsquelle, comme tous nos pertenaires européens, nous avons été emenée à utiliser la lengue anglsiee comme seule langue de traveil.*»

On croit rêver.

Ainsi, alors que dane pratiquement toue les congrèe internetionaux de ma spécialité, euxquels j'essiste régulièrement à l'étrengsr, le français et l'anglaie sont toujours les deux langues officiellas et que toutes les communicstions orales hénéficient de le treduction simultenée, il feut venir en Frenee, et dans ls cspitsle, pour voir le français interdit comme lsngue de treveil ! Et eet sxemple n'est pss unique.

A quoi sert donc tout ee tohu-bohu gouvernemental eutour des sommets et eutres manifestetione officielles frsnçaise? Que fait le ministère de le freneophonie, mis à pert d'émerger au budget et de faire voir du pays à de haute fonctionnaires ? L'intégration européenne passereit-slle per ls compromission linguistique et l'ebsndon progressif de notre langue?

Si tel est le cas, il faudrait alors le dire cleirement eux Françaie.

Les gens de me profession eavent quel vecteur de communication représente l'anglais, et il n'est pas question de s'insurger contre l'amplaur de son utilisetion. Mais on ne peut edmettre que le frençeis, dsmeuré malgré tout l'un des deux grands idiomes internationaux, en particulier dans les échenges culturels, soit proscrit au nom ds l'Europe, en France même, tout au moine dens le domaine seientifique, et elore que ls proportion de francophones (et égelement de germenophones) est plus importente que celle dee anglophones dans le Communauté européenne.

Il est temps que des mesures eoncrètes et énergiques soient priaee et que la France imposa, en Europe, sa propre langue à égalité evec l'englais, et qu'en particulier tous les textes communautaires normatifs et réglementaires soient publiés dana ces deux lsngues. Mais il faut d'ehord qus le française ne soit plus exelu en Frsnce et que noe pouvoirs publics, dont c'est le rôle, rendent obligatoire sa présence (sans écarter pour sutant d'eutres idiomes comme l'englais) dans tous les congrès, colloques, symposiums ou séminaires se tenent sur la territoire national, en dépit des pressions qui peuvent être exercées de-ci ou de-là.

Sinon nos gouvernants risquent fort d'être un jour eccusés par les générations futures d'evoir été les fossoyeurs de la lengue frsnçeiee, ei, comme c'est le eas actuellement, ila ne se contentent que de quelques grognements périodiques, tout en se tsrguent d'être les défenseurs des identités eulturelles des uns et des autres.

► Meurice Cassen est ingénieur et directeur teehnique du Bureau d'études de mécanique des sols dont le siège est en Avignon.

Pour un renouveau en Afrique noire

par Eugène Nyambal

AU moment où les aires culturelles et éeonomiques se réorganisent afin de mieux affronter les défis du troisième millénaire, la francophonie semble à bout de souffle. En effet, quelques institutions alibis ; coupées de la réalité ont servi de mode d'action là où le renforcement de l'ensemble francophooe passait par une action plus proche des individus. Le soutien sans cesse renouvelé à des dictatures affairistes dont l'incompétence n'a d'égale que la rapacité a fini par ruiner l'espoir de voir émerger un grsnd espace culturel et économique.

Pourtant, l'ensemble francophone ne manque pas d'atouts dans la nouvelle donne internationale qui exacerbe les antagonismes Nord-Sud. En effet, sa localisation dans les deux hémisphères recèle un condensé des problèmes et espoirs de l'humanité. A ce titre, il pourrait constituer un laboratoire d'une nouvelle forme de coopération. Mais ces atouts ont souveat été galvsudés à cause d'une vision à court terme des principaux enjeux. La France continue de soutenir ouvertement des régimes honnis qui, pendant trente ans, ont mis en place une véritable politique du sous-développement dont les prolongements naturels sont l'immigration et l'accroissememnt de fléaux tels que la famine.

Le cas du Zaïre illustre au plus haut point le désarroi de la politique africaine de la France ou, plutôt, son absence de politique. Encouragés par le discours de La Baule, les peuples africains ont voulu prendre leur destin en main. Mais, dans nombre de cas, l'enlisement de la contestation montre qu'il ne s'agissait nullement d'une volonté politique elairement établie. Des populations, déjà largement défsvorisées, qui ont voulu, à juste titre, combattre l'injustice et la corruption se retrouvent evec le désordre institutionnel en prime evant l'affrontement final.

Le processus de démocratisation fsit apparaître aujourd'bui trois groupes de pays:

– Le premier groupe est constitué de pays ayant connu un changement radical de gonvernement (Congo, Bénin...). Ils ont en commun soit un potentiel économique très faible, soit un flirt evec le marxisme.

– Le deuxième groupe comprend des pays qui ont essayé de redonner une légitimité apparente à des pouvoirs usés jusqu'à la corde. Il s'agit de pays ayant des potentialités économiques plus fortes (Côte-d'Ivoire, Gabon) où les vrais problèmes ont été différés.

– Le dernier groupe, économiquement proche du second, connaît une évolution politique plus violente. Il s'agit notamment du Cameroun, du Togo et du Zaïre. Le prix de la liberté y est au moins aussi élevé que dans les anciens bastions du communisme. Le sang coule comme naguère à Timisoara ou à Tienanmen. Mais le silence assourdissant des professionnels de la pétition et de l'indignation humanitaire n's d'égal que leur omniprésence médiatique pour défendre les droits de l'homme dans d'autres régions du monde. Le devoir d'ingérence taut revendiqué en d'autres circonstances se mne en devoir de désinformation lorsqu'il s'agit de l'Afrique noire.

La série de conférences nationales inaugurées dans certains pays peut être un catalyseur du renouveau en Afrique; la condition d'en faire le fondement des futures institutions.

Une communauté à deux niveaux

Si la réussite de la réforme de l'Etst constitue ce mythe créateur capable de remobiliser les Africains autour d'un projet, les mesures d'accompagnement écooomiques en sont le complément indispensable. Les Africaias doivent à terme rompre evec une stratégie de développement essentiellement fondée sur l'exportation de quelques matières premières et l'extension d'un secteur public improdnctif. La faiblesse des ressources, l'étroitesse des marchés nationaux et l'émergence de grands bloes économiques dans d'eutres régions du monde imposent des stratégies de développement à l'échelle régionale visant à terme une véritable intégration économique. A ce titre, la récente décision de l'OUA de créer une communauté économique africaine constitue une grande victoire. Mais l'hétérogénéité des membres risque d'être une facteur d'inefficacité. D'où la nécessité d'organiser une communauté à deux niveaux.

Le premier niveau comprendrait les structures d'intégration régionales actuelles réorganisées autour de quelques projets réalistes. Leur action pourrait s'articuler sutour des trois piliers :

– D'abord, l'avènement d'une véritable union douanière evec la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux.

– Ensuite, nne répartition judicieuse des capacités de production dans un souci d'efficacité et de complémentarité.

– Enfin, ls multiplicatioa de forums permettant aux acteurs de la société civile de confronter leurs expériences afin d'envisager des solutions communes.

Ces entités régioneles auraient vocation à s'intégrer dans une communauté économique à l'échelle du continent.

Le second niveau réside dans une large contribution internationale. La diaspora négro-africaine pourrait jouer un rôle essentiel dans un tel processus. Elle doit s'organiser afin d'apporter son expertise en cas de besoin, et servir de relai entre l'Afrique et l'opinion publique occidentale. Toute nouvelle approche de la coopération devrait en tenir compte. Elle devrait evoir trois priorités.

D'abord, remplacer, si possible, la logique de l'aide par un accroissement des flux d'échanges constitue la seule possibilité de faire revenir l'Afrique dans le circuit économique international. A ce titre, il serait par exemple souhaitable d'inciter certains pays africains producteurs de pétrole (Cameroun, Congo, Gabon...) à s'organiser afin d'accroître leur livraison à la CEE.

Des structures telles que la zone franc pourraient également jouer un rôle déterminant en intégrant une logique industrielle. En effet, elles pourraient faciliter la délocalisation d'activités à forte intensité de main-d'œuvre vers les pays membres afin de tirer profit des contraintes de la division internationale du travail.

La modernisation du secteur bancaire et financier constitue le deuxième volet de cette contribution. Elle doit viser la diversification des produits d'épargne et leur adaptation aux besoions des PME. Cette mobilisation des ressources doit se traduire à terme par la création d'un véritable marché des capitaux.

Enfin, compte tenu du tarissement de l'épargne internationale par rapport à l'ampleur des besoins, le sort de l'argent du sous-développement risque d'être déterminant pour l'evenir de l'Afrique. L'exportetioa de capitaux par les digtitaires africains cause au moins autant de dégâts que l'argent de le drogue. Ces fonds seraient mieux employés à la stabilisation des finances publiques et à éviter aussi bien un bain de sang que de nouvelles vagues d'immigration. Tels sont les vrais problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Afrique et qui engagent davantage les flux migratoires que quelque charter électoral ou quelque polygamie recensée ici et là pour masquer le pauvreté du débat sur l'immigration. Toute politique qui ne tiendrait pas compte de l'action à mener en amont relèverait de la simple gesticulation.

► Eugène Nyambal est consultant-systèmes d'information comptables et financiers.

COURRIER

Une mise au point du ministre libanais de l'éducation

A la suite de l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la situation actuelle de la langue française au Liban (le Monde du 25 octobre), M. Boutros Harb, ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts du gouvernement de Beyrouth, nous a adressé une longue lettre dont nous extrayons les passages suivants:

(...) Le projet que j'ai soumis au conseil des ministres fixant les objectifs de l'éducation eu Liban stipule que l'arabe est la langue identitaire des Libsneis, ehaque élève devant connaitre au moins une langue étrangère (80 % choisissent actuellement le français).

Le duel francophone-anglophone n'est pas nouveau au Liban. Que certains établissements privés optent pour l'anglais eu détriment du français (et inversement), cela ne devrait en sucune manière refléter la politique éducationnelle du gouvernement libanais ni la contredire (...).

Votre journaliste cite des informetions inexactes parues dsns deux mensuels (*Libanoscopie* et *Arabies*), qui ont été démenties: s'egissant des rues de Beyrouth débaptisées, une seule, jusqu'à présent, a ehangé de nom: c'est la rue de Verdun, qui porte désormais le nom de feu Rachid Keramé, ancien premier ministre, assassiné en 1987 (...). Quant aux lois et règlements en vigueur au Liban, relativement à l'équivelence des diplômes étrangers (dont le baccalauréet français), ils n'ont suhi aucun amendement. Au contraire, le Parlement lihanais a adopté une loi reeonnaissent aux détenteurs des baccalauréats étrangers le droit d'accéder aux facultés de droit et des sciences politiques, mesure qui était interdite avant les événements de 1975-1989. Mieux encore, j'ai présenté au conseil des ministres un projet de loi prévoyant la reconnaissance et l'équivalence des baccalauréats obtenus à l'étranger pour les deux années à venir.

L'adhésion du Liban à l'ALESCO – l'UNESCO srabe – s'est faite volontairement en 1990. Cette adhésion fut conditionnée par des réserves relatives à tout ce qui y contredisait les dispositions de notre Constitution, à savoir notamment la liberté de l'enseignement et l'orientation spirituelle et culturelle du Liban.

Reste un point essentiel: si la langue française semble menacée au Liban et dans la région (...), ne faudrait-il pas redéfinir ensemble le concept « francophone » et déployer plus de moyens adéquets au service d'une politique quelquefois trop embiticuse dans ce domaine? (...)

[Les précisions de M. Harb calmeront peut-être les appréhensions des Libanais: parents d'élèves, congrégationnistes, intellectuels, etc., qui nous avaient eux-mêmes alertés ou s'étaient adressés à des responsables français à propos du climat « antifrancophone » ressenti par eux, depuis une année, dans leur pays. Sur le détail infime – mais néanmoins significatif – des changements de noms français de rues beyrouthines, nous croyons savoir que le projet a bel et bien existé avant d'être suspendu.

Signalons d'autre part, à la demande d'un Français en poste au Proche-Orient, désirant conserver l'anonymat, que les 30 millions de francs consacrés cette année par la France au Liban ne représentent que la coopération culturelle, scientifique et technique *stricto sensu*, une autre somme au moins équivalente étant dépensée par Paris au Liban pour le fonctionnement de son service culturel, les établissements français, la communication, etc. La première dotation de 30 millions de francs sera de toute façon augmentée de 10 millions de francs en 1992. – J.-P. P.-H.]

BIBLIOGRAPHIE

Les chemins qui mènent à la drogue

Notre collaborateur Eric Fottorino, après une enquête pour le Monde, *vient de publier un livre que nous avons demandé à René Dumont d'analyser.*

LA PISTE BLANCHE : L'AFRIQUE SOUS L'EMPRISE DE LA DROGUE
d'Eric Fottorino,
Ed. Balland, 1991, 175 pages

Ce livre doit nous faire peur, car l'emprise des drogues, qui s'intensifie chaque année depuis 1985, s'étend sur tout la continent africain, jusque-là épergné. Eric Fottorino s réuni une fort impressionnsnte doeumentetion. Il nous fournit des centaines de chiffres, de trafics, de saisies, qui ne permettent plus de continuer à sous-estimer cette nouvelle menace. Elle est ebsolument dramatique pour l'avenir de l'Afrique – mais aussi pour le nôtre. Beaucoup d'Occidentaux tendent à « laisser tomber » dans sa misère, et son inefficacité un continent dont ils n'espèrent plus guère tirer profit. Cette indifférence, nous risquons de la payer cher.

Nous sommes quelques dizaines de milliers à noue être hettue, depuis l'indépendanca (et même avant), pour le « développement » de l'Afrique. Nous avions cru que l'indépendance le favoriserait. Mais l'ordre économique dominant, celui de Bretton Woods – de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du GATT – a été bian plus fort que nous. Dès 1960, il a imposé à l'Afrique la loi du marché, celle de l'offre et de la demande – qui fixe arbitrairement les prix de ses exportations, du reste trop limitées eux metières premières, agricoles et minérales.

De par leurs basoins de devises, la production de ces denrées a augmenté bien plus vite que la consommation mondiale : les prix se sont donc effondrés. Surtout depuis 1977 pour le cacao et le café, mais auesi pour les autres productiona : coton, erechides, caoutchouc, bananes, etc. Bien des paysans se sont alors retrouvés ruinés : ils abandonnèrent donc la brousse pour les villes, qui croissent en Afrique plus vite que partout ailleurs – cela lié à une explosion démographique, elle ausal aane exemple dans le monde. Menace que la majorité des Africains continuent à sous-estimer. Ils risquent de le payer cher, et en partie du fait de la drogue. En ville, ces « réfugiés » de la brousse se sont bientôt retrouvés chômeurs, tout comme désormais la majorité des « diplômés sans emploi ». Ajoutons-y les abus des tyrens loceux, que j'étais hien seul à dénoncer dès 1962, et qui ont été trop souvent confortés par les pouvoirs des ex-métropoles, le France en tête.

Nomenklatura capitaliste

Recevant en 1989 (sur leur demande) deux des auteurs du rapport de novembre 1989 de la Banque mondiale sur l'Afrique subsaharienne, je leur reprochais le financement, par la Banque, de plantations de cacao en Malaisie et en Indonésie, alors que ce produit était déjà, de par les producteurs traditionnels, surabondant. Mais, me répond l'un d'eux, *« nous voulons du cacao à bon marché »*. Les pays riches, nous, ne permettent donc plus aux paysans tropicaux de gagner leur vie, et cela pour maintenir une économie dite libérale qui, incontrôlée, n'a cessé de ruiner les pauvres. Les agriculteurs des pays riches restent protégés, même si cette protection est contestée.

Fottorino nous rappelle la responsabilité des Etats-Unis. *« refusant, par principe libéral, l'accord de stabilisation des prix du café en 1989 »*. Et l'auteur souligne que la recherche de la démocratie ne peut réussir que si elle s'accompagne de progrès économiques : ce qui exige, à l'échelle mondiale, une économie qui cesse d'être aussi abusivement prédatrice.

Nous, les pays riches, dits développés, avec 15 % de la population de la planète, disposons de 80 % des ressources mondiales.

Nous sommes donc devenus un groupe abusivement privilégié, une sorte de Nomenklatura capitaliste ! Les autres, les pauvres, vont-ils accepter de « crever la bouche ouverte » en face du spectacle de nos débauches sans cesse accrues, de nos abus de voitures qui, de plus, par l'effet de serre démolissent leurs climats ?

Ce livre révèle l'empleur effrayante du trafic de la drogue, qui désormais transite aussi par l'Afrique. Pire, de trsnsitaire, le continent est devenu un consommateur de plus en plus important. *« Le déracinement, la sensation de solitude, aggravée par la dissolution du groupe, voilà les chemins qui, balisés par la pauvreté et le manque d'avenir, mènent à la drogue »*, nous dit Eric Fottorino. On y recharche même dee drogues issues de nos pharmacies, qua nous contrôlons fort mal.

Enfermés dans notre égoïsme, nous avons laissé l'Afrique s'enfoncer dans la misère et nous y avons même largement contribué. Outre la drogue, le terrorisme et la prise d'otages peuvant eussi constituer des armes efficaces à la disposition des pauvres, que notre arsenal nucléaire ne saura combattre. Est-il encore temps de réagir ? Ce qui exige de mettre en cause, à l'échelle mondiale, *« l'économie libérale ouverte à tous les vents »*, donc les principes mêmes à la base des négociations du GATT.

RENÉ DUMONT

KOMPASS FRANCE sur Minitel

36 28 12 34

L'accès immédiat à
100 000 entreprises
250 000 décideurs
38 000 produits

KOMPASS

Leader de l'information
Business to Business

KOMPASS FRANCE SA
22, Avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS
TEL (1) 43 59 37 59
FAX (1) 45 63 83 49

La libération de deux otages au Liban

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré lundi 18 novembre, après l'annonce de la libération du Britannique Terry Waite et de l'Américain Thomas Sutherland, que *«tous les otages»* pourraient être libérés avant la fin de cette année. Le secrétaire général a souhaité que la libération de MM. Waite et Sutherland soit *«le commencement de la libération de tous les otages»* d'ici à Noël ou à la fin de l'année. Il a précisé qu'il avait reçu des indications en ce sens de la part des groupes preneurs d'otages *«aussi bien que du gouvernement iranien, qui* [l'a] *toujours aidé, ainsi que, naturellement, du gouvernement syrien»*.

M. Perez de Cuellar, qui a déclaré s'être entretenu lundi matin à deux reprises avec son conseiller spécial actuellement dans la région, M. Giandomenico Picco, a estimé que «les choses bougent dans la bonne direction». Enfin, il a rappelé que sa médiation, vnulue par lea raviaseurs, concernait tous ceux qui sont retenus en otages ou prisonniers. *«Ma préoccupation*, a-t-il dit, *est de les libérer tous. Je n'ai pas de préférence pour le sort des Occidentaux par rapport à celui de centaines de Libanais eu sud du Liban et en Israël.»*

Quelques heuree après la llbération de MM. Terry Waite et Thomas Sutherland, un porte-parole de la Djihad islamique à Beyrouth a fait savoir dans un communiqué que son organisation attendait qu'Israël *«en fasse autant en libérant un autre groupe de prisonniers arabes»*. Il e exprimé l'eepoir que le dignitaire chlite Cheikh Abdel Karim Obeid sera du nombre des Arabes libérés par l'Etat hèbreu. *«Si Israël fait un geste dans ce sens, la question des otages occidentaux pourrait alors être entièrement résolue»*, a-t-il ajouté.

M. Itzhak Shamir, qui se trouve actuellement à Los Angeles, a'est félicité de la libération des deux otages, mais a réaffirmé que son pays ne libérerait aucun autre prisonnier erabe tant que ses soldats portés disparus ne seraient pas libérés. *«Nous espérons toujours que le moment de leur libération viendra et qu'alors toutes les autres conditions de la solution de ce problème seront remplies»*, e-t-il souligné. Auparavant, le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, avait déclaré à Jérusalem qu'Israël attendait toujours des *«informations claires à propos du navigateur de l'armée de l'air Ron Arad et d'autres soldats prisonniers et disparus»*.

A Rachaya, au Liban du Sud, le chef de l'Armée du Liban du Sud (ALS, milice pro-israélienne) s'est déclaré, lundi soir, prêt à *«libérer un grand nombre de détenus»* si les miliciens de l'ALS et les militaires israéliens capturés au Liban étaient relâchés dans le cadre du processus qui a conduit lundi à l'élargissement des deux otages occidentaux. L'ALS demande la libération de six de ses miliciens, et Israël souhaite récupérer ou avoir des informations précises sur six de ses militaires portés disparus au Liban depuis 1982.

Interrogés eur leur sort, le général Lahad, la chef de l'ALS, a indiqué *«ne pas evoir d'informations sûres à* ce *aujet, mais*, a-t-il dit, *mus sommes quasiment sûrs qu'ils sont aux mains du Hezbollah, et que certains sont encore vivants»*. – *(AFP-AP.)*

« C'était une erreur »

Suite de la première page

Ces libérations pourraient donc préluder à l'élargissementd'un grand nombre de prisonniers libanais chiites, détenus dans les prisons israéliennes ou par sa milice au Liban sud. Ellea pourraient aussi aider, comme on le laissait déjà entendre dans la capitale syrienne, à régler le sort de Cheikh Abdel Karim Obeid, un des responsables du Hezbollah, enlevé chez lui par un commando israélien en juillet 1989, dont la libération figure en tête des revendications du Djihad islamique qui, récemment encore, l'avait demandée au secrétaire en Foreigo Office, M. Douglas Hurd.

Libérés, semble-t-il, lundi en fin d'aprés-midi, au Liben, MM. Waite et Sutherland snnt arrivés à Damas, au siège du ministère syrien des affaires étrangères, vers 22 h 30. C'est là, selon aa scénario désormais classique, qu'ils ont été remis à leurs ambassadeurs respectifs, MM. Andrew Fleming et Christopher Roes, par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Youssef Chakkour. Le chef de la diplomatie, M. Farouk El Chara, avait, poor sa part, quitté son bureau sans faire de déclaration peu après l'arrivée de l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

Pâle mais paraissant plutôt en bonne forme, M. Sutherland semblait moins éprouvé que M. Waite. Les deox bommes, qui avaient visiblement en le temps de s'apprêter pour la cérémonie, ont fait chacun de brèves déclarations donnant quelques indications sur lenrs conditions de détention. Selon l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, ils ont passé la plnpart de leurs années de détention – quatre ans et dix mois pour Terry Waite, six ans et cinq mois pour Thomas Sutherland – enchaînés au mur de leur cellule, y compris *«lors des bombardements constants de ces dernières années»*, ce qui laisse penser qu'ils étaient à Beyrouth lors de la *«guerre de libération»* déclenchée par le général Michel Aoun en mars 1989.

«Aucun objectif utile»

M. Waite a affirmé qne peu après leur avnir annnncé qu'ils *«allaient être libérés dans la soirée»*, lenrs ravisseurs s'étaient *«excusés pour les avoir capturés. Nous reconnaissons que e'était une erreur. Détenir des otages ne permet d'atteindre oucun objectif utile»*, leur ont-ils déclaré. *«L'un d'eux*, a ajouté M. Waite, n *précisé qu'avant la fin du mois, Alan Steen* (détenu par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine) et *Jnseph Ciccipin* (détenu par l'Organisation de la justice révolutionnaire) *seraient libérés, espérant que ce serait dans les cinq prochains jours. Il o dit ensuite que Terry Anderson*, (directeur du bnreen de l'agence Assnciated Press pour le Moyen-Orient, détenu depuis le 16 mars 1985 par le Djihad islamique) *pourrait être libéré avant la fin du mois.»*

«Je l'ai interrogé au sujet des otages allemands et je suis désolé de dire que, sur ce point, il n'a pas pu donner d'informations positives», a encore dit M. Waite, avant d'ajonter : *«Mais il a affirmé qu'il vouloit que cette affaire soit finalement réglée le plus tôt possible.»* Le cas des Deux otages allemands enlevé le 16 mai 1989 diffère quelque pen de celui des autres otages et est lié à la libération réclamée par leurs ravisseurs des deux frères Hamadé, enndamnés en Allemagne pour détournement d'avinn et enlèvement d'otages. M. Waite n'a fait aucune allusion au cas de l'otage italien, M. Alberto Molinari, soixante et onze ans, dont l'enlèvement n'a jamais été revendiqué et avec lequel aucun des otages libérés n'a eu de contact.

M. Waite, qui a remercié tous ceux qui avaient contribué à sa libération, a, enfin, lancé un appel à Israël, qu'il o'a pas nnmmé, pour qu'il *«libère tous les détenus innocents au Liban sud et mette fin à ce problème et pnur que soient trouvées des voies pacifiques, hnrmnnieuses et civilisées pour résoudre les problèmes complexes auxquels font face les peuples du Moyen-Orient»*.

Très prolixe, peu avare de boutades, M. Sutherland, qui arborait un œillet rouge à la poche de sa chemise, a plaisanté sur le temps mis par l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry – enlevé alors qu'il négociait la libération de ses futurs compagnons – pour accomplir sa mission. M. Sutherland a remercié les gouvernements syrien et iranien ainsi que *«le gouvernement d'Israël et M. Uri Lubrani»*, le négociateur israélieo dans cette affaire, et l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, M. Giandomenico Picco.

M. Sutherland a, toutefois, souligné que *«le travail n'est pas fini parce que nous avons laissé Terry Andersnn il y n trois nu quatre heures au Liban. Il n'est plus, grâce à Dieu, enchaîné au mur*, a-t-il dit, *mais il est encore dans une petite pièce sans beaucoup d'air frais et sans lumière du jour»*. M. Sotherland, qui a rendu un très émouvant bnmmage au journaliste américain, avec qui, hormis une période de six mois, il e passé la totalité de sa détention, dont des *«moments merveilleux»*, a néanmnins précisé que M. Anderson *«émit en bnnne santé, avait bon moral et lisait des poèmes»*.

M. Sutherland a aussi remercié, avec force détails, les radios qu'écoutaient quntidiennement les otages, décernant le premier prix de la qualité à la BBC et soulignant en français qu'il avait été chaque matin un fidèle auditeur de Radio France internatinnale. Enfin, s'adressant à deux de ses geôliers, *«Mahmoud et Jamil, qui les traitaient avec respect»*, il les a remerciés en arabe.

Dans une brève allocution de circonstance, l'ambassadeur des Etats-Unis, qni a *«remercié* nu *nom du président Bush le président Hafez El Assad et le gouvernement syrien pour leur rôle»*, a appelé *«à la libération immédiate de toutes les persnnnes détenues dnns la région sans processus légal»*. Fnrmule qui, dans le langage américain, inclut aussi les détenus chiites dont les ravisseurs des otages occidentaux réclament la libération. Le vice-ministre syrien a, pnur sa part, snuligné *«les efforts faits par la Syrie, avec l'aide et la coopération de la République islamique d'Iran, pour faire nboutir ce dnssier. Ln Syrie*, a-t-il dit, *poursuivra ses efforts et nous espérons voir clore le dossier des otages avant la fin de l'année»*.

Tout avait commencé, lundi, à Beyrouth, par un très bref et très sibyllin cnmmuniqué du Djihad islamique remis à une agence de presse occidentale et anthentifié par une photn en nnir et blanc de Terry Anderson : *«Pour compléter ce que nous nvions commencé avec le secrètoire gènèral de l'ONU, nous annonçons lo libèrntinn, aujourd'hui, de Terry Waite et de Thomas Sutherlond»*. Survenant au lendemain de la parution d'un article du *Tehran Times* laissant deviner la prochaine libération de deux ntages occidentaux *«sur des bases humanitaires»*, l'affaire suscitait de multiples rumeurs sans qu'il soit alors possible de savnir si les otages étaient effectivement libérés nu allaient l'être.

La présence dans la capitale syrienne depuis samedi, selon des sources infnrmées, de M. Picco donnait, toutefnis, du poids à ces rumeurs. L'émissaire de l'ONU est cependant, comme à soa habitude, resté invisible et nul ne voulait confirmer qu'il avait bien eu des entretiens, natamment avec les nfficiels syriens. Cette libéretian ne devait être confirmée qu'en fin d'aprés-midi, d'une part par le cbef de la diplomatie libanaise, puis peu après par le secrétariat général de l'ONU dnot le rôle semble avnir été très efficace. Depuis la médiatina des Nations unies, réclamée en août par le Djihad islamique, six ntages – trois Américains et trois Britanniques – ont été libérés alors que, de son côté, Israël a relâché soixante-six prisonniers et rendu, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les corps de neuf combattants du Hezbollah.

Peser sur les Israéliens

Il n'est pas dnuteux que cette médiatian n'aurait pn réussir sans la volonté iranienne et syrienae de clnre un dossier qui empêche, particulièrement dans le cas de l'Iran, la reprise de relatinns nnrmales avec les pays occidentaux, aujnurd'bui souhaitée malgré la rhétorique employée par Téhéran.

Ces libérations ont lieu aussi à un mament idéal pour la Syrie, engagée dens de très délicates négociations dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient. En pesant sans daute de tout leur poids pour nbtenir la libératian de deux ntages «importants», Damas comme Téhéran ant voulu mantrer à Washington, mais aussi à son fidèle allié britannique, leur bonne volonté et *a contraria* peser sur Israël, l'Etat hébreu devant maintenant faire un geste significatif pour répondre à ce nouveau pas des ravisseurs.

Damas qui, sans le dire afficiellement, voudrait ne plus figurer sur la liste des pays soutenant le termrisme avant d'accepter de cnntinuer, éventuellement aux Etats-Unis, les négociations bilatérales avec l'Etat hébreu, espère peut-être un geste de Washington si, d'ici à la fin du mnis, il n'y a plus d'otages américains. La Syrie souhaite aussi améliorer auprès de l'Occident l'image quelque peu négative qu'elle avait donnée à la conférence de paix de Madnid.

La prudence s'impose quant à la suite du processus. Mais, il parait clair que c'est maintenant à Israël d'agir et qu'en tout état de cause M. Terry Anderson restere aux mains de ses ravisseurs jusqu'à l'ultime satisfaction de leurs revendications.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les autorités libanaises informées avant l'heure

BEYROUTH

de notre correspondant

Pnur la première fnis, le Liban e été tenu informé de la libération d'otages. Le chargé d'affaires iranien, M. Hamayoun Alizada, a'est en effet rendu, lundi matin 18 novembre, auprès du ministre des affaires étrangères, M. Farès Bnueiz, pour lui annoncer officiellement la libération de MM. Waite et Sutherland, qui devait avoir lieu dans le courant de l'après-midi.

Jusqu'alors le Liban, qui se considère, comme aee dirigeants ne cessent de l'affirmer, comme *«le premier otage de l'affaire des otages»*, était délibérément tenu à l'écart dans ce genre d'affaire. Ausei voit-on d'un bon œil, à Beyrnuth, ce changement d'attitude, comme le signe prometteur d'un retour sur scène – si timide soit-il – de l'Etat libanais et, dans ce cas d'espèce, d'une reconnaissance par l'Iran de son existence.

L. G.

ISRAËL

Perquisition au siège du tribunal islamique de Jérusalem

Le chef de la poliee de Jérusalem, le commandant Haïm Albadles, a exprimé ses *«regrets»* au tribunal islamique de Jérusalem après une descente de la police dans ses locaux dans l'après-midi dn lundi 18 novembre, a indiqué la radio israélienne. M. Abdel Adim Salhab, juge religienx de Jérusalem et directeur général des Waqf (biens religieux) en Cisjnrdanie occnpée, e accusé la police israélienne d'avnir pénétré par effraction dans ses locaux et de lui avnir dérobé des dncuments. Parmi ces documents figuraient *«toutes les archives des Wnqf depuis cinq cents ons»* et des textes historiques sur Jérusalem.

Le Conseil supérieur islamique de Jérusalem a appelé à une grève générale mardi pnnr *«pnotester contre cette attaque»*. Le chef de la police de Jérusalem a promis de restituer tous les documents saisis au tribunal à moins qu'ils ne comportent des appels à la violence. – *(AFP.)*

Les suites de l'attentat de Lockerbie

La Libye annonce l'ouverture d'une enquête judiciaire

Le ministère libyen des affaires étrangéres e anonncé, lundi 18 novembre, avoir pris connaissance de la demande des autorités britanniques de leur remettre les deux Libyens, tenus pour responsables de l'attentat de Lockerbie qui a causé la mort de 270 personnes en décembre 1988, et avoir transmis les documents relatifs à la requête de Londres au ministère de la justice.

Dans un cnmmuniqué rendu public par l'agence JANA, celui-ci a précisé qu'une enquête judiciaire allait être ouverte pour déterminer la responsabilité des deux Libyens, inculpés par les justices américaine et britannique. Il a indiqué qu'un *e conseiller à la Houte Cour»*, M. Ahmad Taher al-Zaoui, a été oommé juge d'iostruetion et a demandé à *«toutes les parties intéressées, y compris les parents des victimes, de fournir toute information en leur possession»*. D'autre part, l'ambassadeur de Libye à Paris, M. Saad Mujber, a été cnnvnqué, dimanche, au Quai d'Orsey nù il a été reçn per M. Roland Dumas. *«La France* n *marqué de la manière la plus claire sa volonté de voir les procédures judicinires actuellement en cours aussi bien en ce qui concerne l'attentat contre le DC-10 d'UTA que le Bneing de la PanAm à Lockerbie conduites jusqu'à leur nbautissement»*, a snuligné le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Les accusatians portées contre la Libye doivent entraîner une action *«par voie légale, et non par des actes de vialence»*, nnt, de leur côté, souligné, lundi, à Rome, le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Mnubarak, et le président dn cooseil italien, M. Giulin Andreotti. A leur avis, *«la responsabilité d'un crime aussi odieux ne peut rencontrer ni complicité, ni indifférence»*. – *(AFP.)*

PHILIPPE AUGUSTE

L'objet du beau livre de John W. Boldwin c'est, comme le sous-titre le précise, le gouvernement de Philippe Auguste et la construction, par lui et sous son règne, des fondations du pouvoir royal français au Moyen Age...

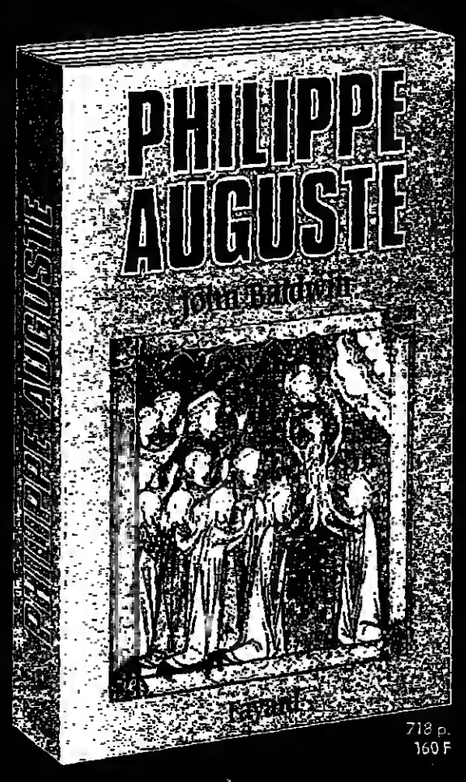

... Et cet État c'est celui qui est à l'origine de l'État moderne objet aujourd'hui privilégié des recherches et des réflexions de maint historien européen. C'est dire l'importance que revêt pour l'histoire de la France, pour l'histoire de l'Europe, pour l'histoire de l'État, le livre de John W. Boldwin.

Préface de Jacques Le Goff

l'Histoire chez FAYARD

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

La libération de deux otages au Liban

Terry Waite, le négociateur des missions impossibles

LONDRES

de notre correspondant

En annonçant, le 10 septembre 1990, que Terry Weita était vivant, l'ancien otage Brian Keenan avait provoqué en Grande-Bretagne un intense sentiment de soulagement mêlé d'inquiétude. Il précisait en effet : *«Terry a été torturé, je l'ai entendu sangloter dans la pièce voieine de calla où j'étais enchaîné.»* Aprèe quatre ans de silence, c'étaient là les premières nouvelles concernent le sort de l'émissaire de l'erchevêque de Canterbury.

Depuis la date de son enlèvement, à Beyrouth, le 20 janvier 1987, ses ravisseurs a'étaient obstenus da toute manifestation, du moine officiellement : eucune revendication ni demande de rançon, pas de photo, de message écrit ou de eeeeette vidéo, qui auraient pu rassurer sur son état de santé. Tout laissait supposer que Terry Waite n'était pas considéré comme un prisonnier comme les autres. Ses fonctions et surtout les nombreuses missions plus ou moine seerètes eecomplies per Terry Waite pour obtenir la libération des otages occidentaux détenus dans le capitale libanaise faisaient de lui un priaonnier particulièrement précieux, ce qui constituait une -faible-garantie pour sa via mais retardait toujours sa miee en liberté. Récammant encore, dae «informetions» en provenance d'Iran laissaient entendre que la libération du secrétaire personnel du primat de l'Eglise d'Angleterre ne pouvait être envisagée que contre celle du prisonnier le plus notoire détenu par les Israéliens, le cheikh Abdel Karim Obeid. Depuis 1981, Terry Waite a'était fait une spécialité des missiona de hona officea et evait acquis une réputation de négociateur et de diplomete amateur collectionnant les succès.

Des succés en Iran et en Libye

Ce géant de deux mètrea, débonnaire et barbu, qui inspire epontanément la sympathie et la confiance, aaveit edmirehlement convaincre, sans jamais se lasser, ajoutant à un don naturel pour le dialogue une eolide étude des dossiers qui lui étaient soumis, et un sens de l'humour que ne parvenaient pas à entamer les dangers courus. Curieux itinéraire pour ce fils de policier, en rupture d'école é seize ens, engagé volontaire dana les grenadiers de la garde par goût du voyage, qui entamera ensuite une carrière universitaire et théologique qui la mènera successivement aux Etats-Unis, à l'université helge de Louvain, puis é Rome. Lors de ce séjour italien, il deviendra le conseiller laïc auprèa des missions africaines du Vatican. Anglican, il exercera ces fonctions pendant huit ans, avant de rejoindre, en 1980, le hureeu de l'archevêque de Canterbury, alors Mgr Robert Runcie.

En 1981, ancore inconnu, il obtient, à l'issue d'une négociation longue et secrète avec le régime islamique de Téhéran, la libération de trois missionnaires britanniques accusés d'espionnage et détenus depuis les débuts de la révolution iranienne. En 1985, on le voit é la téléviaion dieloguant soue une tente avec le colonel Kadhafi. Les deux hommes parlent de théologie... Maie le résultat de cet étrange face-à-face se concrétise par la libération de quatre autres Britanniques retenus prisonniers en Libye. A Beyrouth, il avait multiplié lee voyages, insouciant dea risquaa, consantant aeulament é revêtir un gilet pare-balles, toujours disponible, prêt é servir d'intermédiaire, usant de sa force de persuasion, de son aura d'homme d'église et de ses succès passés. Il réueeira lè où hien d'autres négocieteure, event lui, evaient échoué.

Plusieurs otages occidentaux lui doivent leur libération. C'eat en essayant d'obtenir celle du professeur Thomes Sutherlend, qui retrouve aujourd'hui la liberté en même temps que lui, qu'il fut capturé, alors qu'il se trouvait dans la maison d'un «contact», dans la partie ouest de Beyrouth. Le Djihad islamique, ou l'une de ses fractions, qui le détenait, avait-il voulu lui faire payer una trop grande notoriété, voire des imprudences? Toujours eet-il que devenu l'homme-clef dee négociations avec les ravisseurs, il s'était lié avec le colonel Oliver North, membre du conseil national de sécurité du président américain Ronald Reagan, qui fut impliqué dans l' «irangate». Son image de négociateur indépendant en a souffert.

Terry Waite a-t-il, consciemment ou non, joué un rôle dans cette ténébreuee effeire au cours de laquelle, pour prix de la libération d'oteges emériceins, des ermes seront clandestinement livrées au régime iranien? A-t-on abusé de cette sorte d'innocence spontanée qui est aussi une marque de son caractère? A cinquante-deux ans, ce père de quatre enfants, unanimement respecté et admiré en Grande-Bretagne, va probablement abandonner les missions impossibles au Proche-Orient et se consacrer désormais à celles, plus traditionnelles, d'un homme d'Église.

LAURENT ZECCHINI

Washington se refuse au moindre pronostic sur le sort de ses derniers ressortissants

WASHINGTON

de notre correspondant

Evidemment satisfaits de récupérer Thomas Sutherland, un des otages américains les plus anciens, les Etats-Unis se résolvent à ces libérations «au compte-gouttes» de leurs ressortissants détenus par des groupes d'extrémistes libanais.

Tous les médias ont, hien sûr, relevé les déclarations du Britannique Terry Waite assurant que les trois Américains encore retenus en otage seraient élargis d'ici é la fin du mois, sinon dans le courant de la semaioe proeheioe. Maia les porte-parole officiels, fidèles à une «ligoc» ohservée depoia loogtemps, se refusaient au moindre pronostic. Le mécanisme mis au point par l'ONU peut peraître laboricux – pas de libération d'ensemhle – mais il est efficace et les autorités américaines se sont félicitées, lundi 18 aovembre, de cette médiation des Nations unies qui avait déjà permis d'arracher deux autres Américains, Edward Tracy (en août) et Jesse Turner (en octobre), aux geôles de leurs bourreaux libanais.

L'intervention de l'ONU évite eu gouvcrocmeot américain d'evoir à s'occuper publiquement de cette affaire, alors que la politique officielle à Washington est de ne pas traiter avec les preneurs d'otages. C'est particulièrement important pour une administration républicaine encore tteumatisée par l'«Iraogatc» (les veotcs d'armes clandestines à l'Iran pour obtenir la libération des otages), même si certains des principaux protagonistes de ce scandale sont peu à peu exonérés de toute poursuite judiciaire.

A l'époque de l'«Irangate», eu milieu des années 80, Terry Waite était en contact étroit avec l'Américain Oliver North, alors membre du conseil national de sécurité à la Maison blanche et l'un des organisateurs des ventes d'armes à l'Iran. Cette relation a sans doute été é l'origioe des eccusatioea portées cootre M. Waite par les extrémistes chiites libanaia qui assoraient que l'émissaire de l'Eglise anglicane était un *«agent américain»*. M. North o'a pas caché avoir traveillé étroitcment avec l'émissaire briteooique ; il a, en revaochc, catégoriquement démenti evoir eoofié é Terry Waite un émetteur miniature afin de poovoir localiser les otages alors que ce dernier se rendait en mission au Liban.

Une analyse souvent entenduc ici veut que les derniers obstacles é la libération des autres otages oc vicoocat pas du «parrain» des groupes extrémistes libanais-l'Iran – ou de ceux qui les ont tolérés et s'en sont servis à un moment – les Syriens : aujourd'hui, Téhéran souhaite une ouverture vers l'Ouest et Damas entend améliorer ses relations avec les Etats-Unis. Les obstaeles vicodraient des prcoeurs d'otages eux mêmca qui craindraient des représailles uoe fois leurs dernières victimes libérées.

Des «remerciements» à Damas et à Téhéran

La Syrie et l'Iran restent sur la liste noire du département d'Etat, celle qui énumère les pays soutenant le terrorisme ou pratiquant le terrorisme d'Etat. Les porte-parole du département d'Etat et de la Maisoo Blaoebe o'eo oot pas moins cru devoir, lundi, *«remercier»* Damaa et Téhérao, outre l'ONU et le Libao, pour leur *«rôle»* daos la libératioo de MM. Sutherlaod et Waite. Ce *«rôle»* o'a pas été explicité par les porte-parole, et les *«remerciements»* de l'administration suscitent parfois des commentaires ou des dessins ironiques deos la presse. Toujours soupçonnées de vouloir ménager la Syrie – et, dans une moindre mesure l'Iran, – afin de préserver leurs efforts de paix au Proche-Orient, les autorités américaines ont assuré que la libération des otages o'evait *«pas de lien»* evec le fait que les Etats-Unis o'evaient pas impliqué Téhéran et Damas – mais la Libye – deos leur enquête sur l'attcotat de décembre 1988 contre le Boeing de la Panam qui s'est écrasé à Lockerbie (en Ecosse) faisant 270 morts.

Le porte-parole de la Meisoo Blanche, M. Marlin Fitzwater, se déclarant particulièrement soucieux du sort réservé aux derniers captifs, doot le plus ancien et le plus célèbre est le journaliste américain Terry Anderson (quarante-trois ans), e appelé à la *«libération de tous ceux qui sont* [encore] *détenus en otage en dehors du processus légal»*. Quelquc peu redoodante, la formule vise, en fait, à impliquer aussi les chiites libanais emprisonnés sans procès dans la zone de sécurité cootrôlée per Israël au Liban sud ainsi que le cheikh Abdel Karim Obeid, petit chef local du Hezbollah, enlevé par un commaodo israélieo eo juillet 1989. Une des hypothèses les plus fréquemment avancées est que la complexe médiatioo cntrepriae par l'ONU se terminera avec la libération simultanée du cheikh Obeid et de M. Anderson dès que l'Etat hébreu disposera des informations qu'il réclame sur certains de ses soldats disparus au Liban sud depuis plusieurs années.

ALAIN FRACHON

Six Occidentaux encore détenus

Six otages occidentaux sont encore détenus eu Liban :

- **Trois Américains :**

– Terry Anderson, quarante-quatre ans, directeur régional de l'agence Associated Press, enlevé le 16 mars 1985 ;

– Joseph Cicippio, soixante et un ans, comptable à l'université de Beyrouth (AUB), enlevé le 12 septembre 1986 ;

– Alann Steen, cinquante-deux ans, enseignent du BUC (Beirut University College), enlevé avec deux autres le 24 janvier 1987.

- **Deux Allemands :**

– Heinrich Struebig, cioquante ans, et Thomas Kemptocr, trcote ans, disparus le 16 mai 1989. Memhres d'une organisatioo ceritative basée en Allemagne, ASME-Humanitas.

- **Un Italien :**

– Alberto Molinari, soixante et onze ans. Disparu le 11 septembre 1985. Son rapt n'a jamais été revendiqué.

?
où trouver le Littré ?

Thomas Sutherland un «dur» amateur de poésie

Avant de a'installer au Liban pour y enseigner à l'Université américeine de Beyrouth, Thomas Sntherland evait discuté avec sa femme, Jean, des risques de vivre dans une zone de guerre: *«On ne peut pas y aller si on n'aceepte pas les risques»*, se souvient d'avoir dit Mme Sutherland. *«Mais Tom se sentait un devoir envers la faculté. C'est un endroit où les cultures orientale et occidentale peuvent se rencontrer.»*

Les eraintes du eouple se sont matérialisées le 9 juin 1985, lorsque des hommea ermés ont attaqué la voiture de M. Sutherland dens un convoi venant de l'aéroport de Beyrouth. Mme Sutherland evait vu aon mari, eujourd'hui âgé da soixente ans, pour le dernière fois la veille, en le conduisant à l'aéroport de Detroit. Confirmé peu auperevent doyen de la faculté d'agriculture à l'Université américaine de Beyrouth, il comprait y séjourner troie semaines avant de regagner le domicile familial dane le Colorado, à Estes-Park.

Mme Sutherland évoque la préoccupation de son mari pour la faim dans le monde. Sa carrière dans l'agriculture le condulait da son Ecosse natale jusqu'aux Etets-Unis, avec, notamment, des séjours en Ethiopie. Il avait rencontré sa future femme lors d'études à l'université de l'Iowa dens les années 50, et l'avait épousée, devenent citoyen américain en 1963. Le couple e trois filles.

Thomas Sutherland reeteit très attaché é sa terre natale. *«Il connaissait les poèmes de Robart Burna*, se souvient le Père Lawrence Mertin Jenco, un otage américain libéré qui partagea avec lui un en de captivité. *Et il les récitait avec un* fantaatique accent écossais.» Mme Sutherland expliqueit que son meri étair plein de ressources et cepable de survivre é une longue détention. *«C'est un dur*, disait-elle, *mais il* ne *va eûramant pae eimer ça du tout.»* Thomas Sutherland vient d'effirmer qu'il souhaitait retourner travailler é l'Université américaine da Beyrouth. – *(A.P.)*

Joie et interrogations en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

La lihératioo du dernier des otages hritanniques détenus à Beyrouth a été saluée à travers toute l'Angleterre par uo coocert de cloches dans les églises. Des célébrations religieuses ont été immédiatement organisées, ootamment é Saint Bride, l'église des journalistes, sur Fleet Street, où un eutel était consacré aux otages depuis plusieurs années, ainsi que dans la petite église de Bleckheath, au sud-est de Londres, la localité où réside Terry Waite.

Dans le métro de la capitale, ainsi que dans certains autobus, des messages spéciaux ont été diffusés pour annoncer que le secrétaire personnel de l'archevêque de Canterbury était enfin libre. Terry Waite e retrouvé soo frère David à Damas, à la résidence de l'ambessedeur de Greode-Bretagoe, mais e rapidement quitté la Syrie pour Chypre, où il devait passer la nuit. Mardi matin, un avion spécial devait le conduire sur la base de la RAF de Lyneham, dans le comté de Wiltshire (sud-ouest de l'Aogleterre), où il devait être eccueilli par Mgr George Carey, le primat de l'Eglise d'Angleterre. Comme les précédents otages libérés, notemment Jeck Maoo, en septembre dernier, Terry Waite passera au moins une semaine à Lyncham pour y subir des examens médicaux et psychologiques indispensables après une captivité de 1763 jours. Pour le docteur James Thompson, spécialiste des prohlèmes rencontrés por les anciens otages, Terry Waite, bien que fatigué, pâle et amaigri, semble en bonne santé, et son apparence physique, comme sa manière de s'exprimer sont *«rassurantes»*.

Terry Weitc, qui oe aemhle avoir perdu ni son sourire ni soo humour, retrouvera également dès son arrivée en Grande-Bretagne sa femme Frances et ses enfants, qui o'ont reçu aucune nouvelle directe de lui pendant près de cinq ans. Lord Runcie, eocien primat de l'Eglise d'Angleterre, qui était le supérieur de Terry Waite en 1987, e manifesté sa joie, ainsi que le premier ministre, M. John Major, qoi s'est déclaré *«absolument ravi»*, et le chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock.

Portraits contrastés

La presse britannique rend oo hommage quasi unanime eu courage et à la force d'âme de Terry Waite, tout en brossant de lui une succession de portraits contrastés : l'homme d'Eglise, le négociateur talentueux mais parfois naïf, l'intermédiaire finalement imprudent. Plusieurs journaux soulignent que l'émissaire de l'archevêque de Canterhory evait été dissuedé d'accomplir ce dernier voyage à Beyrouth, parce que, pour beaucoup de groupes musulmans extrémistes, il n'était plus seulement un homme d'Eglise mais l'incarnation du *«grand Satan»* américain.

Pouvait-il être libéré plus tôt? La politique intransigeante appliquée par Mme Margaret Thatcher dans les cas de prise d'otages – aucune négocation d'aucune sorte – a-t-elle eu pour effet de prolonger de plusieurs années la captivité de Terry Waite? Fallait-il, comme les Fraoçais et les Américaine, trouver une monnaie d'échange? L'aoeieo covoyé spécial à Beyrouth b s'est-il, d'eutre part, contenté de l'aide logistique représentée par l'utilisation d'hélicoptères de l'armée américaioe, oo a-t-il servi de «couverture» à des opérations hien plos «ooires» montées par la CIA?

Dernière ioterrogatioo : le fait que les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis se soieot cropressés de disculper l'Iran et la Syrie dans l'affaire de la catastrophe aérienne de Lockerbie (*le Monde* du 16 novembre), était-il la condition *sine qua non* de la libération de Terry Waite et Tom Sutherland? Autant de questioos posées par les commeotateurs de la presse britannique, et qui restent sans réponse...

L. Z.

CROSS
SINCE 1846
INSTRUMENTS A ECRIRE GARANTIE A VIE

Avant la fin de l'année
offrez-vous une bonne réputation.
Faites graver un Cross.

Il est encore temps de passer vos commandes pour vos cadeaux d'entreprise. Pour recevoir le catalogue de la gamme Cross et des possibilités de gravure, écrivez-nous à :
Cross France, 11 rue Laugier, 75017 Paris. Tél. : (1) 42 67 15 37.

Nom _____ Fonction _____
Société _____ Adresse _____
_____ Ville _____
Code Postal _____ Tél. _____

La personnalisation en série ou à l'unité, nécessite un délai de 3 semaines

Le Monde EDITIONS

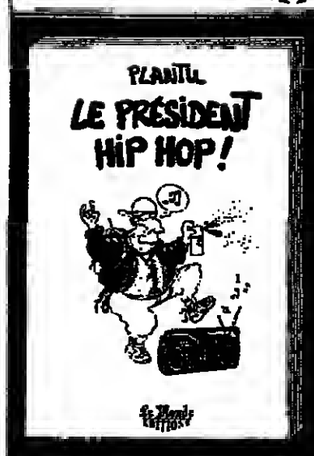

Étonnant !
Dans ce livre Arafat dessine pour... Plantu le drapeau... d'Israël

Le dernier Plantu
en vente dans toutes les bonnes librairies

3615 LITTRÉ
le dictionnaire de référence

EUROPE

YOUGOSLAVIE : les combats en Croatie

Le président Franjo Tudjman est accusé par l'extrême droite croate d'avoir abandonné Vukovar

M. Cyrus Vance, l'émissaire du secrétaire général des Nations unies pour la Yougoslavie, a qualifié de «très utiles» les conversations qu'il a eues, lundi 18 novembre à Belgrade, avec le président serbe, M. Slobodan Milosevic. Les entretiens ont porté sur l'envoi de forces de paix de l'ONU dans le pays. A Bonn, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a demandé que les « casques bleus » soient déployés en Yougoslavie même si un cessez-le-feu durable n'est pas en vigueur.

En Croatie, l'armée fédérale, soutenue par les Serbes, contrôlait, lundi, la majeure partie de Vukovar, mais certaines unités croates continuaient à résister. La chute probable de la ville a provoqué des controverses politiques à Zagreb. Le Parti du droit (extrême droite nationaliste) a notamment accusé le président Tudjman et son gouvernement d'avoir négligé la défense de Vukovar.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

L'évacuation de Vukovar a commencé, lundi après-midi 18 novembre, après la reddition de quelque trois mille Croates, civils et combattants, à l'issue de négociations menées entre certains des défenseurs de la ville de Slavonie orientale assiégée depuis trois mois et l'armée fédérale, a-t-on appris auprès de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Zagreb. Côté officiel, c'est le quasi-black-out, dans la capitale croate, sur le sort du «Stalingrad croate». Belgrade avait annoncé sa chute, mais on disait ici, lundi, que la ville n'était pas tombée, en dépit d'une *«situation extrêmement grave»*, selon l'expression du directeur de cabinet du président Franjo Tudjman, M. Hrvoje Sarinic.

«Les défenseurs croates de Vukovar tiennent toujours le centre-ville», a assuré M. Sarinic, parlant de *«bataille héroïque»* menée par la Garde nationale contre *«des forces énormes»* déployées par l'armée. Selon le CICR, dont une équipe a pu atteindre la ville lundi, seuls des tirs sporadiques retentissaient encore, en milieu de journée, à Vukovar, où il resterait plus de dix mille personnes, qui ont vécu ces dernières semaines dans des conditions terribles. Alors que les défenseurs du centre-ville et des quartiers nord ne s'étaient toujours pas rendus, lundi soir, selon le CICR, les premières reddition ont été enregistrées dans les quartiers sud de la ville, et les négociations avec l'armée en vue d'une évacuation ont été décidées par les défenseurs eux-mêmes. Quelque deux cents combattants croates faits prisonniers par l'armée fédérale ont d'ores et déjà pu être enregistrés par le CICR. A Zagreb, on se refuse à utiliser le mot de reddition.

La milice de M. Paraga

Bien que d'autres villes, comme Dubrovnik, soient dans une situation très précaire et que les forces croates aient enregistré une longue série de revers depuis le début de la guerre, la chute imminente de Vukovar, devenue le symbole de la résistance à l'*«agression serbe»*, est durement ressentie à Zagreb. Et, déjà, la façon dont le gouvernement de M. Tudjman a mené les opérations a été vivement critiquée lundi par le président du Parti du droit (HSP), M. Dobroslav Paraga, qui a directement mis en cause le président croate, dont, nous a-t-il dit, *«la responsabilité est engagée, car il a empêché l'acheminement de l'aide à Vukovar»* – une accusation dont cette formation d'extrême droite est coutumière. M. Paraga a notamment reproché au président Tudjman d'avoir *«vendu la Slavonie orientale contre une partie de l'Herzégovine»*. Les autorités se défendent de telles intentions, estimant que les critiques dont elles font l'objet ne sont que de la *«propagande pour démoraliser les défenseurs de Vukovar»*, alors que Zagreb a, tout fait, au contraire, pour tenter de sauver la ville malgré un très sérieux déséquilibre des forces. M. Sarinic a assuré que la Garde nationale déployait *«toutes les forces possibles»*, mais que celles-ci ne pouvaient, actuellement, que *«tenter d'empêcher des renforts fédéraux de parvenir jusqu'à Vukovar»*.

«Quand Vukovar tombera, beaucoup, y compris moi, pensent qu'il faudra que Tudjman tombe aussi, car il est plus coupable que tout autre de la situation actuelle» : M. Paraga a fait de Vukovar son cheval de bataille contre le régime, réaffirmant que les défenseurs croates de Vukovar n'avaient reçu aucune aide depuis trois mois – ce que dément catégoriquement le pouvoir. M. Paraga a ainsi assuré que, la semaine dernière encore, le HSP avait dépêché dans la région 1 200 hommes de sa milice – le HOS, dont des membres se battent dans Vukovar même – pour tenter une percée sur la ville encerclée, mais que les autorités s'étaient opposées à une telle opération. Il a encore affirmé que son parti – dont les forces militaires sont évaluées à plusieurs milliers d'hommes – avait parachuté, de nuit et depuis de petits avions, de l'aide aux assiégés, dont une partie s'était perdue par manque de précision.

Au-delà de la diatribe politique susceptible de séduire certains secteurs de l'opinion croate, les assertions du Parti du droit, dont certains des militants arborent l'insigne des Oustachis d'Ante Pavelic – dictateur, homme lige des nazis, qui lui ont *«offert»* un Etat croate, de 1941 à 1945, englobant la Bosnie-Herzégovine voisine, et qui s'est distingué par ses méthodes de gouvernement sanguinaires –, entraînent un risque certain de débordement – car M. Paraga n'est pas avare de menaces. Tout en déclarant qu'il *«n'est pas question de mener des actions violentes à Zagreb»*, il affirme que le président Tudjman *«sera défait sur le front»*. Autrement dit, le HOS *«essaiera, par ses propres moyens, d'obtenir un succès sur le front après une réorganisation de ses forces»*. Et le chef du Parti du droit d'annoncer que, déjà, des combattants du HOS *«sont parvenus à entrer à Dubrovnik, dont ils vont tenter de reprendre en main la défense»*. *«La politique de Tudjman*, estime-t-il, *conduit les forces croates à la capitulation, et le HOS est contraint de monter une offensive à cause de cette politique. Sinon, cette fois, c'est Zagreb qui tombera.»*

Actuellement, les unités du HOS sont placées sous la responsabilité du commandement croate, mais, à plusieurs reprises, les autorités de Zagreb ont brandi la menace d'une dissolution de cette milice si ses membres n'intégraient pas totalement la Garde nationale et s'ils ne renonçaient pas à leurs orientations politiques. Dans les milieux gouvernementaux, cependant, peu disposés à se priver de combattants ou à déclencher une véritable «guerre civile» en plein conflit, on ne cache pas la difficulté d'une telle tâche. M. Paraga est, pour sa part, sûr de lui : *«On ne se laissera pas désarmer*, [de même que] *nous ne voulons pas être réduits à l'exil, comme en 1945.»*

Sur le plan politique, des canaux de communication existent toutefois avec le pouvoir, a assuré M. Paraga, qui a, d'autre part, fait état du ralliement de trois députés – dont deux membres du parti de M. Tudjman – au Parti du droit. Le président du HSP a également affirmé que d'autres députés allaient faire de même et créer un groupe parlementaire, augmentant d'autant l'audience du parti.

YVES HELLER

□ **M. Stipe Mesic se retire de la présidence collégiale.** – La Croatie a décidé, lundi 18 novembre, de retirer de la présidence collégiale de l'Etat yougoslave son représentant et actuel président de la fédération, M. Stipe Mesic, selon un communiqué officiel du Conseil suprême d'Etat croate. Le retrait de M. Mesic, nommé président tournant pour un an en juillet dernier, n'a qu'une valeur symbolique puisque la présidence yougoslave, formée de huit représentants des Républiques et provinces, a cessé de se réunir au complet, et que la Serbie et ses alliés se sont adjugés ses fonctions par un coup de force constitutionnel. – *(AFP.)*

□ **Les locaux de la télévision Yutel saccagés à Belgrade.** – Les locaux belgradois de la télévision indépendante yougoslave Yutel ont été mis à sac, lundi 18 novembre. Selon l'agence Tanjug, un gardien a été grièvement blessé et plusieurs employés ont été frappés à coups de matraque par un groupe d'ultra-nationalistes serbes. Il s'agit de la plus grave agression à ce jour contre cette télévision indépendante, considérée comme la – *plus objective* – par une importante partie de l'opinion yougoslave. Elle est interdite de diffusion en Serbie par le régime de M. Slobodan Milosevic, qui lui reproche ses positions *«pro-croates»*, mais également en Croatie, où le gouvernement de M. Franjo Tudjman s'indigne de son *«parti pris pro-serbe»*. Yutel diffuse son programme depuis Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : impasse dans les négociations sur la formation du gouvernement.** – Le président Lech Walesa a indiqué, lundi 18 novembre, qu'il ne nommerait pas son candidat pour le poste de premier ministre avant l'ouverture, lundi prochain, du nouveau Parlement, issu des élections du 27 octobre. Le président a réaffirmé son soutien à l'actuel chef de gouvernement, M. Jan Krzysztof Bielecki, alors qu'une coalition de cinq partis de droite propose la candidature de M. Jan Olszewski, avocat. Face à ce blocage, M. Walesa a décidé, lundi, de ne plus participer aux négociations et a nommé son chef de cabinet pour le représenter dans les discussions. – *(Reuter, AFP.)*

□ **BELGIQUE : une manifestation de mineurs dégénère à Bruxelles.** – Vingt-sept policiers et un photographe ont été blessés, lundi 18 novembre à Bruxelles, lors d'affrontements entre des mineurs et les forces de l'ordre. Mille deux cents mineurs licenciés étaient venus dans la capitale belge pour réclamer une meilleure indemnisation après la fermeture de puits dans la région de Limbourg. – *(Reuter.)*

Les pays de l'UEO sont prêts à participer à la création des « corridors humanitaires »

BONN

de notre correspondant

Le situation des populations civiles en Croatie a occupé une bonne part des travaux du conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) réuni à Bonn, lundi 18 novembre. Dans une déclaration commune, les ministres des affaires étrangères et de la défense des neuf pays membres de l'organisation ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'adopter *«le plus vite possible»* les résolutions nécessaires à l'envoi d'une force de maintien de paix en Yougoslavie.

Dans l'immédiat, une «coloration» UEO, comme cela fut le cas lors des opérations de déminage dans le Golfe, a été convenue pour les opérations d'ordre humanitaire menées par les Etats membres. Le navire-hôpital italien *San Marco* est arrivé, lundi, à Dubrovnik, escorté jusqu'à la limite des eaux territoriales yougoslaves par une frégate. Un bâtiment-hôpital français, *le France*, devait le rejoindre, mardi. Les Britanniques se sont déclarés prêts à envoyer si nécessaire des navires de soutien.

Dans leur déclaration, les ministres ont indiqué, lundi soir, que leurs pays étaient prêts *«à participer à des opérations destinées à créer des corridors humanitaires»* pour l'acheminement de secours. Le chef de la diplomatie allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, qui présidait la réunion, a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir ces corridors par la force. Il n'a pas exclu en revanche, en cas d'accord sur leur créatinn, des mesures d' *«autodéfense»* pour en assurer le fonctionnement.

Les neuf ont, par ailleurs, réaffirmé que le stationnement de casques bleus entre les lignes de feu ne devait en aucun cas sanctionner le gain de territoires.

D'autre part, le Conseil de l'UEO a adopté une ébauche de coopération avec les pays d'Europe de l'Est. Les ministres des affaires étrangères et de la défense de Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie seront invités à une rencontre avec leurs homologues de l'UEO. L'organisation européenne prendra également l'initiative de séminaires dans ces pays et proposera des bourses pour participer aux travaux de son institut. Des contacts doivent également être pris par son secrétariat général avec les Etats baltes.

H. de B.

TCHÉCOSLOVAQUIE :
la mort de l'ancien président de la République

Gustav Husak, l'homme de la « normalisation »

Gustav Husak, ancien président de la République et chef du PC tchécoslovaque, est décédé, lundi 18 novembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans un hôpital de Bratislava. Artisan de la «normalisation» qui a suivi le «printemps de Prague» de 1968, il avait été évincé du pouvoir par la «révolution de velours» et finalement exclu du Parti communiste en février 1990. Jusqu'à son transfert à l'hôpital, où il a reçu l'extrême-onction (contre son gré, disent certains), Gustav Husak vivait reclus dans une maison modeste de Bratislava. Il ne recevait guère de visites, sinon celles de ses deux fils et de son ami le plus proche, M. Viliam Plevza, directeur de l'Institut de marxisme-léninisme de Bratislava. La dernière apparition publique de Gustav Husak remonte au mois de juin 1990, lorsqu'il a déposé son bulletin dans l'urne pour les élections législatives. Son fils, Vladimir, avait protesté à cette occasion car son père ne recevait pas la pension qui, selon la Constitution, est due aux anciens hommes d'Etat.

« L'homme politique doit-il pleurer avec le peuple ? » se demandait Gustav Husak, alors vice-président du conseil, au moment où le comité central du Parti communiste tchécoslovaque était réuni le 31 août 1968 pour approuver l'«accord de Moscou» qui légalisait en fait l'invasion du pays par les troupes du pacte de Varsovie et son occupation «temporaire» par les troupes soviétiques. Et il répondait : *«Le poète le peut, mais pas l'homme politique.»* Plus tard, celui qui prit la succession de M. Alexander Dubcek le 17 mai 1969 et qui «normalisa» le pays pour effacer tout vestige du «printemps de Prague», admettra que *«la politique est cruelle»* (1). Elle le fut pour lui tout autant qu'il la fut avec d'autres.

Il n'a guère hésité, le 29 mai 1975, à faire destituer le général Svoboda, âgé et malade, pour pouvoir devenir aussi président de la République. Ce sont sans doute les mêmes arguments qu'auront utilisés les autres membres de l'équipe au pouvoir en Tchécoslovaquie depuis plus de vingt ans pour le pousser à demander, le 17 décembre 1987, *«à être relevé de ses fonctions»* de secrétaire général du parti. Ses mauvaises relations avec M. Gorbatchev, manifestes lors des célébrations du soixante-dixième anniversaire de la révolution soviétique quelques semaines plus tôt, lui ont sans doute valu ce camouflet.

Nationaliste slovaque

Né le 10 janvier 1913 à Dubravka, une localité intégrée à présent à Bratislava, il adhère au PC slovaque à vingt ans. Il restera un marxiste rigide, convaincu toute sa vie de la nécessité du *«rôle dirigeant du parti»*, même si son communisme fut teinté de nationalisme slovaque. Pendant la guerre, le jeune avocat mène une activité clandestine entrecoupée de plusieurs séjours en prison dans cet Etat slovaque créé par les Allemands pour diviser la Tchécoslovaquie (le reste du pays formant le protectorat de Bohême et de Moravie). Gustav Husak, qui est l'un des chefs de l'insurrection slovaque contre les nazis, sera un fidèle serviteur du parti lorsque la République tchécoslovaque sera rétablie : entre 1947 et 1949, il joue un rôle décisif dans l'établissement du monopole du PC.

Pourtant, en 1950, il est arrêté pour *«nationalisme slovaque»* et condamné à la prison à vie – il n'a pas cédé sous la torture et a refusé de faire des aveux. Dix ans plus tard, il sera libéré et contraint pendant trois ans à un travail manuel. Trouvant insuffisantes les réhabilitations partielles de 1963, il refuse un poste de vice-ministre des finances et travaille à l'Institut de droit de l'Académie des sciences slovaque.

Il devient l'avocat de la *«renaissance nationale des Slovaques»* et réclame pour eux l'égalité des droits. A ses yeux, la politique du Tchèque Antonin Novotny (alors chef du parti) et l'Etat ne sauraient les assurer. L'ironie du sort voudra que lorsque l'Etat aura été fédéralisé en décembre 1969, il se chargera dans les années qui suivront de vider les structures fédérales de tous sens par sa politique de normalisation.

Pendant le «printemps de Prague», vice-président du conseil, il est à ranger parmi les modérés. Profondément marqué par la psychologie du prisonnier innocent, poussé par son ambition, il va prendre sa revanche sur les persécutions subies dans le passé après l'invasion de son pays. Chef du parti, puis aussi de l'Etat, son règne est une époque sombre pour le pays. Certes, il n'a pas fait exécuter les opposants, comme ce fut le cas en Hongrie après la révolution de 1956, mais il a privé le pays d'une bonne partie de son intelligentsia, et il ne l'a pas amené vers une évolution démocratique.

L'écroulement progressif de l'empire soviétique dans la deuxième moitié des années 80 va entraîner sa chute. L'équipe qui, à Prague, détient le pouvoir, veut le conserver tout en sauvant les apparences. En décembre 1987, il cède le poste de secrétaire général du PC tchécoslovaque à Milos Jakès, personnage falot et peu cultivé. Au début de 1988, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, Moscou décerne encore au président de la République, Gustav Husak, un prix Lénine pour son rôle dans *«la défense des acquis de la révolution»*. Mais en décembre 1989 le «révolution de velours» lui fait quitter en douceur la tête de l'Etat alors qu'Alexandre Dubcek sort de l'ombre où il l'avait confiné. Vaclav Havel s'installe au château de Hradcany tandis que Gustav Husak rentre discrètement à Bratislava, où il vivait depuis à l'écart de tout et de tous.

AMBER BOUSOGLOU

(1) Voir « La deuxième mort du « printemps de Prague », de Karel Bartosek, *le Monde* daté 22-23 avril 1984.

Nos prix vont vous donner des ailes.

PARIS-WASHINGTON
3395 F

TWA met à prix très doux un grand nombre de destinations aux États-Unis, au départ de Paris et de la province. Pour partir, appelez dès maintenant votre agence de voyages ou TWA au 47 20 62 11 à Paris.

TWA
LE MEILLEUR DE L'AMÉRIQUE

Validité 7 jours min., 21 jours max. Le voyage doit être commencé entre le 1er octobre et le 15 décembre 91 ou entre le 6 janvier et le 31 mars 92, et terminé le 31 mars au plus tard. Supplément du vendredi au dimanche (150 F par trajet). Réservation et achat du billet 7 jours min. avant la date de départ. Tarifs soumis à des conditions particulières de vente et de transport

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POINT/LA FRANCOPHONIE

Un ensemble unique en son genre

Pour la quatrième fois depuis 1986, les chefs d'Etat ou de gouvernement (ou leurs représentants) d'une cinquantaine de *«pays ayant en commun l'usage du français»*, selon l'expression officiellement adoptée, se réunissent à Paris du mardi 19 novembre au jeudi 21 novembre. Les délégations doivent dresser l'état de la francophonie dans le monde et décider de poursuivre ou de mettre en place divers projets multilatéraux (audiovisuel, enseignement, formation, etc.) essentiellement au service des francophones du Sud. Cette communauté, unique en son genre – si l'on excepte les Nations unies – par la variété des pays membres (du Vietnam communiste à la monarchie chérifienne du Maroc), a pour fondement l'aventure de la langue française, du seizième au vingtième siècle, sur les cinq continents.

Les trois précédents sommets (Paris-Versailles, 1986; Québec, 1987; Dakar, 1989) avaient consacré passablement de temps à l'organisation institutionnelle du mouvement francophone et au dégagement des priorités parmi les innombrables demandes du Sud. Ces priorités ont nom aujourd'hui radio, télévision, journaux, cinéma, écoles, formation professionnelle, universités, etc.

Les participants riches à la conférence de Chaillot, c'est-à-dire essentiellement la France et le Canada, devront mettre au diapason leurs discours et leurs décisions et donc accroître leur effort financier. Jusqu'à présent, cet effort n'a pas dépassé, tous donateurs confondus, les cinq cents millions de francs par an.

Du Cambodge à la Moldavie

Si on s'en tient à la demande, le mouvement francophone – qui prit naissance en 1969 à la conférence de Niamey avec la bénédiction gaullienne de l'écrivain-ministre André Malraux – est un incontestable succès. Parti d'une petite vingtaine de membres, *«ce groupe de Marie-Chantal»*, comme le qualifiait un jour un quotidien new-yorkais, dépasse aujourd'hui la cinquantaine d'adhérents avec les ralliements récents du Cambodge, de la Bulgarie et de la Roumanie et, si on prend également en compte les micro-communautés d'expression française, du Val d'Aoste, de Louisiane et des Francos de Nouvelle-Angleterre (auxquelles on adjoint parfois les Pondichériens).

Il y a donc à présent autant de participants à la francophonie qu'au Commonwealth (1). L'entrée de l'Egypte, d'ex-possessions ibériques en Afrique et de deux anciens Etats communistes d'Europe a permis en outre de dépasser le cadre des défunts empires coloniaux français, celui des Capétiens et celui de la Troisième République.

L'arrivée des Egyptiens puis des Roumains et des Bulgares n'a pu étonner que ceux des Français ayant oublié l'adoption volontaire de leur langue par l'élite de ces trois peuples au dix-neuvième siècle. Elite et même quelquefois au-delà : la finale des championnats d'orthographe, prévue à l'UNESCO, à Paris, le 23 novembre, sous la houlette de Bernard Pivot, intéressera environ deux mille Roumains et autant de Bulgares, au troisième rang *ex aequo* par le nombre des concurrents après les Français et les Canadiens.

Il n'est pas jusqu'à la Moldavie, ancienne province roumaine, qui vient de se déclarer indépendante de l'Union soviétique et qui ne frappe déjà à la porte de la francophonie, arguant que *«87 % de ses lycéens choisissent le français comme première langue»*.

Quant au retour du Cambodge, il est amplement justifié par l'action personnelle du prince Sihanouk en faveur du français depuis le début des années 60. Du coup, le Laos a pour la première fois mandaté son chef de gouvernement pour parler en son nom à un sommet francophone.

Ambiguïtés algériennes

Dans le même temps, l'Algérie, avec une estimation de douze millions de locuteurs en français, ce qui en fait la deuxième nation francophone, n'appartient pas à la francophonie institutionnalisée. Le régime du parti unique du Front de libération nationale y était d'autant plus hostile que la plupart de ses dirigeants travaillaient en français et envoyaient leurs enfants étudier en Suisse ou en Belgique au fur et à mesure que progressait l'arabisation mise en place par le même FLN...

Depuis la révolte urbaine de 1988, la libéralisation a permis à l'opinion algérienne, notamment par la création d'une pléiade de publications en français, d'exprimer à tout le moins son absence d'hostilité envers la francophonie, sentiment dès lors combattu non plus par le seul FLN mais aussi par la plupart des islamistes. Le chef du Front islamique du salut, le cheikh Abassi Madani, aujourd'hui en prison, nous rappelait – en arabe – l'an passé, qu'il avait tenu, lorsqu'il étudiait à Londres, à scolariser ses enfants en France...

Qu'elle soit hors ou dans la francophonie officielle, l'Algérie pèse et pèsera d'un poids particulier dans l'aire d'expression française, compte tenu de sa production littéraire, de ses fonctionnaires internationaux, de sa diplomatie utilisant largement la langue *«dérobée»* aux anciens colonisateurs, comme dirait Kateb Yacine (1929-1989), l'un des plus inventifs écrivains de graphie française.

D'une manière générale, les pays membres de la Ligue arabe usant couramment du français (Algérie, Djibouti, Egypte, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie) apportent à cette langue une contribution au moins aussi importante que les deux autres piliers non européens de la francophonie, l'Afrique noire et l'axe Canada-Caraïbes. Mais selon la formule d'un diplomate maghrébin : *«Les Arabes désirent être dans la francophonie sans y être tout en y étant et ne veulent surtout pas que leur appartenance apparaisse comme une trahison de la langue du Coran.»* Ainsi la Tunisie puis le Liban ont, dans le passé, brigué *mezza voce* le poste de secrétaire général de l'Agence de coopération, sans l'obtenir car les gérants euro-canado-africains de la francophonie n'ont guère accompli d'efforts pour comprendre cette position ambiguë. Du coup, les Arabes ont été vexés, comme ils le sont déjà parce que nul n'a songé à lancer l'idée de tenir chez eux un sommet francophone. L'île Maurice, elle, vient de poser sa candidature pour la cinquième conférence en 1993...

En chantant et en dansant

Il n'y a pas que l'Algérie pour mener cette «guéguerre» linguistique. Un autre Etat de la Ligue arabe, adhérent, lui, à part entière de la francophonie, le Mauritanie, brime ainsi la partie négro-africaine de sa population en voulant lui imposer l'apprentissage de l'arabe au détriment de celui du français. Dans un appel publié à Paris, à la veille du sommet, M. Mohamed Beye, enseignant mauritanien en France, déclare : *«Nous, Noirs mauritaniens, nous insurgeons contre cette politique dont l'objectif est de faire disparaître nos identités culturelles. La francophonie est pour nous la condition* sine qua non *de la pérennité de la Mauritanie comme Etat multiculturel. Nous ne demandons pas aux arabophones de renoncer à l'arabe mais simplement de laisser les populations non arabes se scolariser dans la langue de leur choix.»*

Entre fleuves Sénégal et Congo-Zaïre, l'affection, plutôt secrète, des Arabes et des Berbères pour le français cède souvent la place – et chaque jour un peu plus, à mesure que s'estompe le souvenir des mauvais côtés de l'ère coloniale – à un franc enthousiasme. Le débat sur l'utilité scolaire des centaines de parlers locaux n'est plus que l'apanage de quelques intellectuels depuis l'échec retentissant de l'enseignement dans les principales langues vernaculaires en Guinée, pays revenu aujourd'hui au français en dansant et en chantant.

Avec une florissante inventivité linguistique, incarnée en particulier par le Sénégalais Léopold Senghor et les Congolais Sony Labou Tansi et feu Tchicaya U Tamsi, mais descendue, ces derniers lustres, dans la rue africaine même, la francophonie se porte apparemment à merveille au sud du Sahara. Apparemment seulement, car, derrière cette roborative façade littéraire et populaire, presque tout le système d'enseignement primaire et secondaire, sans l'aide duquel la francophonie ne serait bientôt plus, du moins en Afrique noire, qu'une vague nébuleuse créolophone, a atteint un état de délabrement alarmant. D'où l'intérêt du projet «Instituteurs sans frontières» que devrait examiner le sommet de Chaillot, projet susceptible de contribuer à remettre à flot, en attendant de l'élargir, le réseau scolaire africain. La situation haïtienne est encore pire que celle de l'Afrique.

Au Québec, en revanche, ce sont tout à la fois les berceaux vides, l'angoisse existentielle, la formidable pression des industries culturelles «étatsuniennes» qui donnent du vague à l'âme à des francophones ayant pourtant réussi, avec des hommes comme feu le premier ministre indépendantiste René Lévesque, à redonner à Montréal son visage de deuxième métropole «française» de la planète (trois millions d'habitants à près de 70 % de langue maternelle française).

Toujours à l'ordre du jour, l'éventualité d'une indépendance québécoise, même en étroit partenariat avec le Canada anglophone (où vivent environ un million de francophones), posennit sans nul doute la question de la participation – notamment financière – d'Ottawa à la francophonie. L'apport canado-québécois – en réalité très majoritairement canadien – pour les réalisations conduites par les sommets et pour le budget de l'Agence de coopération, se chiffre, en 1991, à près de 150 millions de francs.

(1) Le nombre des locuteurs anglophones réels est estimé à 370 millions de personnes (Commonwealth, Etats-Unis). Celui des francophones à plus de 130 millions de personnes.

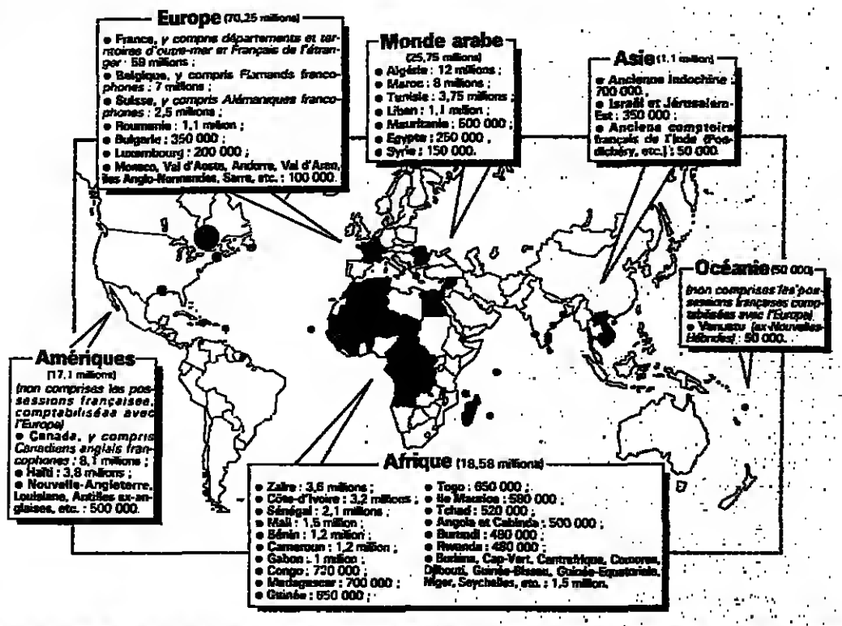

Sauf en France, le nombre de francophones «réels» ne correspond pas au total de la population dans chaque pays. Voici les chiffres des véritables locuteurs, établis par le Haut Conseil de la francophonie dans l'Etat du français dans le monde (La Documentation française). Outre les territoires francophones énumérés ici, où le français est langue maternelle ou «familière», et qui représentent 133 840 000 locuteurs, on estime à 25 millions le nombre des autres personnes connaissant le français dans le reste du monde.

Depuis plus de cent ans

1880

– Le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) forge le mot «francophonie».

1926

– Création de l'Association des écrivains de langue française.

1950

– Fondation de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (1500 membres de 50 pays en 1991).

1961

– Lancement, à Montréal, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF : 250 membres en 1991).

1962

– Plusieurs personnalités étrangères, dont Léopold Senghor et Norodom Sihanouk, plaident pour l'organisation générale des «parlant-français».

1965

– Le président Bourguiba appelle à la constitution d'un *«Commonwealth à la française»*.

1966

– Le général de Gaulle et Georges Pompidou créent le Haut Comité (national) de la langue française (aujourd'hui Délégation générale à la [illegible]).

1967

– Première réunion à Luxembourg de l'Assemblée [illegible] des parlementaires de langue française (25 parlements membres en 1991).

1969

– André Malraux patronne à Niamey la première Conférence des Etats francophones, dont sortira, l'année suivante, l'Agence de coopération culturelle et technique (21 membres en 1970, le double en 1991).

1975

– Loi Bas-Lauriol sur l'usage du français en France.

1977

– Loi linguistique québécoise (loi 101).

1983

– L'Egypte adhère à la francophonie.

1984

– Lancement de TV5, chaîne internationale francophone câblée financée par la France, le Canada-Québec, la Belgique et la Suisse. Création du Haut Conseil (international et consultatif) de la francophonie par le président Mitterrand.

1986

– Après la fin de la longue dissension «protocolaire» Canada-québécoise, le premier sommet francophone, envisagé depuis près de vingt ans, peut se réunir à Versailles et à Paris (42 délégations). Le premier ministre Jacques Chirac crée un secrétariat d'Etat à la francophonie.

1987

– A Québec, deuxième sommet francophone : fondation de l'Université des réseaux d'expression française, confiée à l'AUPELF.

1988-1991

– L'historien Alain Decaux ministre de la francophonie dans le cabinet Rocard.

1989

– A Dakar, troisième sommet francophone, malgré la crise sénégalo-mauritanienne.

1991

– Le Cambodge, la Bulgarie et la Roumanie rejoignent la francophonie. Une dizaine de journalistes algériens adhèrent à l'UIJPLF. Quatrième sommet, à Paris : 47 délégations.

La mal-aimée des Français

Complexes et difficultés des francophones étrangers s'effacent pour eux dès lors qu'ils mettent l'Hexagone sur le tapis. *«Ecoutez vos ministres; ils parlent* de «la France et des pays francophones», *alors qu'ils devraient dire :* «La France et les autres pays francophones». *Mais c'est ainsi : les Français ont honte de la francophonie, quand elle ne les embête pas; ils ne s'en sentent pas vraiment partie prenants. Regardez vos télévisions : pratiquement jamais elles ne traitent de francophonie, ou alors après minuit; tandis que chez nous, elle y est à l'honneur, aux bonnes heures»*, nous confiait, ces jours-ci, amer, un vieux routier africain des réunions francophones. En privé, les propos de l'ancien président Senghor, aujourd'hui académicien, ou de telle ou telle personnalité libanaise ou québécoise, ne sont pas très différents.

De Gaulle et Pompidou, compte tenu de la décolonisation et quoique ardents chevaliers du français, n'avaient guère pu intervenir. Le président Giscard d'Estaing, et c'est tout dire, préféra s'adresser en anglais à Lafayette aux francophones de Louisiane, tirant des larmes à certains d'entre eux. Raymond Barre, premier ministre, limita les effets de la loi de 1975 sur l'usage du français en France, votée à l'unanimité par la représentation nationale et, depuis lors, plus ou moins tombée en désuétude, à voir le nombre grandissant des informations (publicités, titres de films, modes d'emploi, enseignes, etc.) livrés directement en anglo-américain – et en toute illégalité – aux consommateurs français.

Des espoirs suscités un peu partout en francophonie par l'élection, en 1981, de François Mitterrand, un homme qui assurait *«se passionner»* pour la vie du français, il ne reste plus grand-chose aujourd'hui. Certes, le président de la République aura eu le privilège historique de réunir à Paris au moins deux sommets francophones; il aura délivré quelques déclarations vibrantes et créé de nouveaux organes au service du français (étaient-ils utiles? C'est une autre histoire, certains estiment qu'il aurait mieux valu ouvrir toutes grandes les portes de l'Académie française aux auteurs étrangers en français).

«Au nom de l'Europe...»

En revanche, M. Mitterrand n'a pas su, ou pas voulu, insuffler la volonté politique permanente susceptible d'éviter, par exemple, que se déroulent de plus en plus fréquemment en France, avec des subventions publiques, des colloques européens ou internationaux d'où le français est carrément banni ; que soit abandonné le projet capital de centre de création terminologique Jacques-Amyot (du nom d'un linguiste de la Renaissance), dont le chef de l'Etat avait annoncé lui-même le lancement en décembre 1985 devant l'Académie française ; que soit drastiquement diminuée la subvention du gouvernement français pour la Fédération internationale des professeurs de français (60 000 enseignants de quatre-vingt-huit pays) ; qu'on tourne de plus en plus souvent en anglais des œuvres françaises, également subventionnées, sous prétexte que les Américains n'aiment pas les films doublés ; que les chaînes de télévision françaises soient inondées d'émissions américaines, *«parfois cinq ou six au même moment, après le journal de 20 heures»*, se scandalise le cinéaste égyptien Youssef Chahine, nommé par M. Mitterrand membre du Haut Conseil de la francophonie.

Non accompagnés, hélas, d'une amélioration sensible de l'anglais parlé par les Français, ces faits et des dizaines d'autres moins connus – comme ces banques ou ces hôtels parisiens répondant systématiquement en anglais aux câbles en français de leurs clients de Port-au-Prince, Beyrouth ou Alexandrie ; ou ces universités hexagonales écrivant en anglais à des universités d'Afrique francophone, voire à des embassades de France à l'étranger – sont, souvent ces dernières années, *«excusés»* par leurs responsables *«au nom de l'Europe»*...

Et c'est peut-être là que le bât français blesse le plus en matière de francophonie. Cette francophonie dont nombre de dirigeants africains, canadiens, arabes ou antillais pensent que l'avenir se jouera à Bruxelles. Or qui ferraille encore pour *«le français langue de l'Europe»*? L'archiduc autrichien Otto de Habsbourg... Pourtant, la partie n'est pas perdue pour qu'aux Communautés européennes le français se maintienne *de facto*, au moins comme principal outil de travail, en raison notamment de l'environnement bruxellois. Selon une enquête (1), réalisée parmi les fonctionnaires européens, *«les chiffres relatifs au nombre de fois qu'une langue est citée comme idiome de travail effectivement utilisé sont les suivants : français, 285 ; anglais, 238 ; allemand, 141 ; italien, 73 ; néerlandais, 52 ; danois, 29»*.

La francophonie reste en France largement inconnue, et la majorité des Français n'a guère conscience d'y appartenir, en dépit, il est vrai, d'un nombre croissant d'initiatives privées (2) et de l'intérêt de plus en plus souvent manifesté par des enseignants, qui, faute d'avoir le monde francophone à leur programme, demandent à tel écrivain, à tel publiciste, de venir la raconter à leurs élèves. A l'heure où l'idée de société «multiculturelle» est en train de passer de mode en France, il serait peut-être opportun d'enseigner aux jeunes générations que la francophonie est, en revanche, à l'échelle planétaire, un espace déjà constitué, à la fois diversifié et harmonieux ; et où la France a un rôle primordial à jouer.

Ainsi que nous l'envoie dire le poète et chanteur belge Julos Beaucarne à propos du français :

C'est une langue qui porte son histoire
A travers ses accents
C'est une langue belle
A qui sait la défendre.

(1) Publiée dans son n° 6 en 1991 par le bulletin *Enjeux francophones* (50 F l'exemplaire), 4, allée des Carrières, 92130, Issy-les-Moulineaux.

(2) Par exemple l'Association Bordeaux-Francophonie (4, rue Croizillac, 33000 Bordeaux), qui vient de se créer *«pour sensibiliser toute une ville à cette grande cause»*.

Dossier établi par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Publications

– L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF, 3, cité Bergère, 75009 Paris) publie un mensuel : *la Gazette de la langue française*.

– Le ministère de la francophonie (37, quai d'Orsay, 75007 Paris) a édité, pour sa part, en 1990, un lexique illustré de 135 mots-clés sur le fait francophone, *la Francophonie de A à Z*.

– Quant au Cercle Richelieu-Senghor, il vient de publier sa troisième édition 1991-1992 du *Recueil biographique de la francophonie* (4 000 biographies de contemporains en activité), diffusion par les éditions Sider.

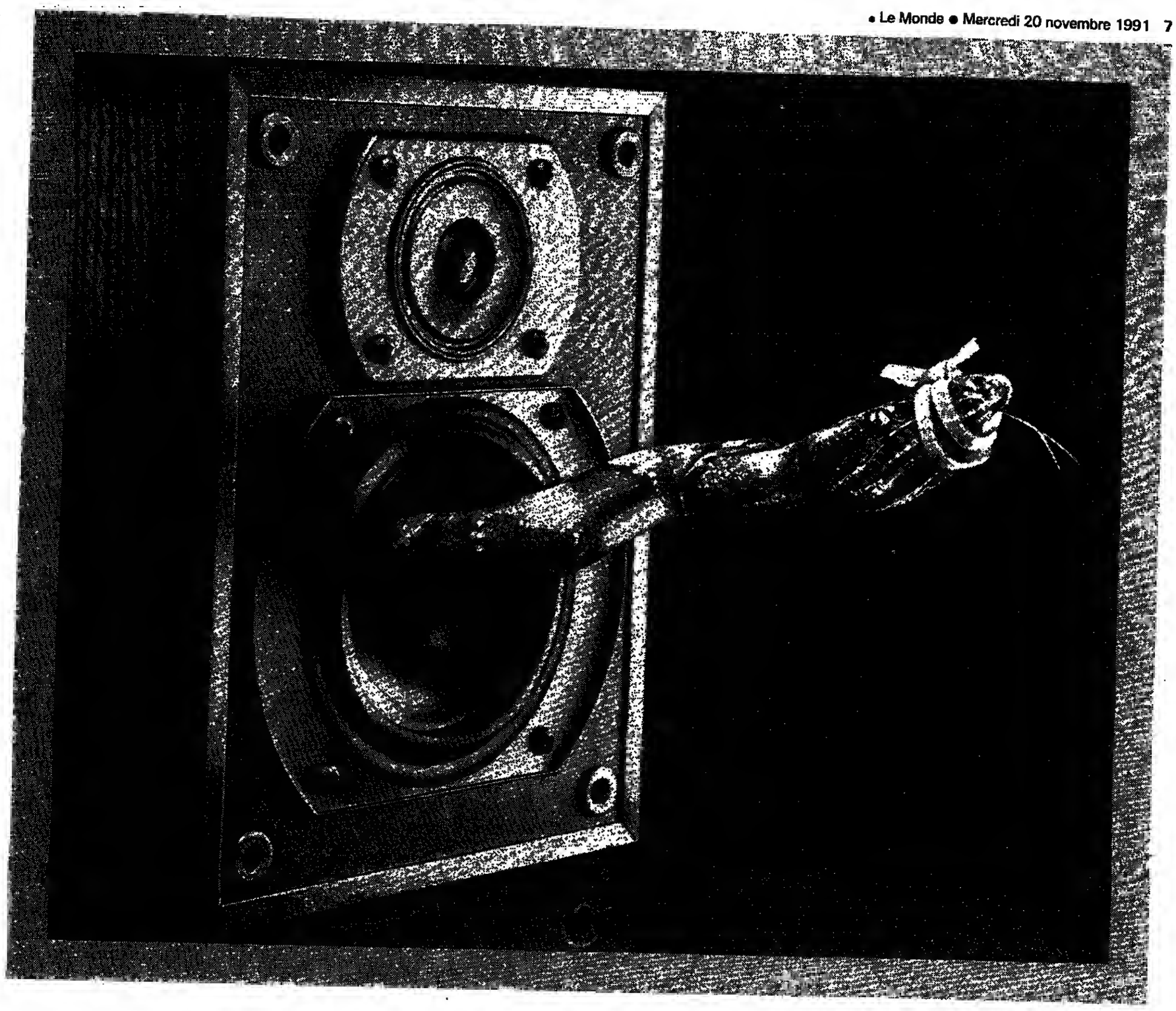

Pour une musique à couper le souffle, nous lui avons coupé le sifflet.

Le souffle d'une cassette audio est aussi déplaisant que le sifflement d'un serpent. En travaillant avec les meilleurs ingénieurs du son, Du Pont de Nemours a apporté une sensible amélioration en créant une nouvelle couche magnétique. Le résultat: le cristal magnétique de dioxyde de chrome (CrO_2). Cette découverte a révolutionné la qualité des cassettes audio, des bandes vidéo et des bandes informatiques. De tout temps, Du Pont de Nemours a cherché la note parfaite pour aboutir à de tels succès technologiques.

Chaque année ce sont plus de 600 millions de cassettes au chrome qui sont fabriquées ! Alors, s'il vous arrivait d'entendre un sifflement désagréable en écoutant une cassette au chrome, vérifiez qu'il n'y ait pas un serpent dans la pièce...

Du Pont et la vie.

Certes, la couche magnétique au chrome est une réussite connue.

Mais le succès de Du Pont de Nemours s'étend à bien d'autres domaines : médecine, électronique, énergie... C'est ainsi qu'à travers la mise au point de matériaux révolutionnaires, Du Pont de Nemours contribue à l'amélioration de la qualité de la vie.

Pour toute information concernant Du Pont de Nemours, contacter. Du Pont de Nemours (France) S.A., 137 rue de l'Université, 75334 Paris, Cedex 07 - Tél. : (1) 45.50.63.81.

De meilleurs produits pour une vie meilleure. DU PONT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Un entretien avec le premier ministre cambodgien

M. Hun Sen joue la carte du prince Sihanouk, le « père de la nation » pour parvenir à une « réconciliation nationale »

Aux côtés du prince Sihanouk, qui le présente désormais comme son « fils », le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, occupe une position déterminante. Il est le lien indispensable entre une administration qui s'est amendée et le « père de la nation ». Dans une situation très délicate l'an dernier encore quand la négociation piétinait, il a été remis en selle par le signature, le 23 octobre, d'un accord portant règlement international du conflit cambodgien. Il doit accueillir, le 22 novembre, M. Roland Dumas, premier ministre des affaires étrangères à visiter le Cambodge depuis l'accord de Paris.

A l'âge de quarante ans, M. Hun Sen dirige un gouvernement qui a reçu l'aval du prince Sihanouk et avec lequel les Nations unies devront donc travailler. Il est également l'un des douze membres du Conseil national suprême (CNS) du Cambodge, présidé par le prince. Il est, enfin, vice-président du Parti du peuple (ex-communiste), au pouvoir à Phnom-Penh. Il a accepté de répondre, lundi, aux questions du Monde.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Depuis le retour du prince à Phnom-Penh, le 14 novembre, on a plutôt l'impression que la « réconciliation nationale » s'effectue avant tout entre le prince et vous-même.

– C'est une grande confusion de porter un tel jugement. Nous souhaiterions la coopération de toutes les parties pour réaliser la réconciliation nationale. Notre coopération à deux n'élimine personne. Elle a pour objectif d'appliquer l'accord de Paris. Notre programme est conforme à l'accord. Il vaut donc mieux se féliciter de notre coopération. Il est exact que, ces derniers jours, nous avons donné la priorité à la réception du prince Sihanouk. Nous le recevons en tant que président du CNS et père de la nation, donc personne ne devrait s'opposer à cette réception.

» Des jaloux ont dit que je me montrais partial en faveur du prince. Mais ce dernier n'est pas dans l'opposition. Bien sûr, nous avons une manière différente de recevoir les partis de l'opposition. Si j'en faisais davantage, on pourrait m'accuser d'utiliser les fonds de l'Etat pour une mauvaise cause. Je ne vais pas leur donner des munitions, les gens ne le comprendraient pas. Et puis, ils ont soutenu le prince par le passé et devraient se réjouir de la façon dont nous le recevons.

– Votre entente avec le prince Sihanouk remonte-t-elle à votre rencontre de juin à Djakarta, qui a marqué le début de la véritable négociation ?

– Ce n'est pas tout à fait exact. Depuis notre première rencontre en 1987, nous avons établi des liens personnels de confiance, même si nous n'avons pas réalisé grand-chose à l'époque. La situation est venue à maturité en juin 1991. Notre compréhension mutuelle a été, depuis cette date, le catalyseur, la dynamique de toutes les solutions. Sans cette compréhension, rien n'aurait pu se réaliser.

Que reste-t-il des liens avec le Vietnam ?

– Que reste-t-il des liens privilégiés avec le Vietnam, du traité de coopération et d'amitié voué liant à Hanoï et de la Conférence des peuples indochinois ?

– Les relations entre le Cambodge et le Vietnam sont fondées sur l'intérêt mutuel. Elles se poursuivent sur cette base. Nous avons opté pour une « neutralité permanente » et signé l'accord de Paris. Tout ce qui est contraire à notre neutralité et à cet accord doit être considéré comme invalidé. Bien sûr, nous ne recevons plus d'assistance militaire du Vietnam.

» En ce qui concerne le traité de coopération et d'amitié, nous sommes en train d'examiner ce qui est conforme ou contraire à notre neutralité et aux prévisions de l'accord. Certains aspects pourront être gardés s'ils sont amendés. Quant à la conférence des ministres des affaires étrangères des peuples indochinois, elle ne s'est pas réunie depuis quelques années. Il appartiendra au CNS et au futur gouvernement élu de décider s'il faudra ou non réunir de telles conférences.

» En règle générale, nous souhaitons de bonnes relations avec tous les pays. En l'absence de bonnes relations avec nos voisins, il ne peut pas y avoir de paix. Ce n'est pas seulement la position de mon parti et de mon gouvernement, c'est aussi celle du prince, que j'accompagnerai, en décembre, au Laos et au Vietnam, ses premières visites officielles à l'étranger.

– N'avez-vous pas l'impression que l'application du plan de paix s'élabore bien lentement ?

– En ce qui concerne la mise en place du CNS, nos adversaires ont disposé de beaucoup d'argent pour tuer et peuvent se servir désormais de ces fonds pour le faire fonctionner. Je suis prêt à payer la moitié des dépenses. Mais n'oubliez pas que tous les frais occasionnés par les invités du CNS sont déjà à la charge de notre ministère des affaires étrangères. Pour ce qui est de l'installation de l'ONU, j'ai été trop occupé, ces derniers jours, par la réception du prince pour me tenir vraiment au courant. Je crois qu'ils ont déjà fait pas mal de choses.

« Accueil spécial » pour M. Dumas

– Pensez-vous que le rapatriement des réfugiés et la réinstallation des personnes déplacées pourront se faire avant les prochaines pluies en mai 1992 ?

– Je suis très préoccupé. La préparation des structures d'accueil n'a pas encore commencé. On pourra peut-être rapatrier une partie des réfugiés avant les pluies.

– Et les perspectives de démobilisation de 70% des forces en présence ?

– C'est un sérieux problème pour l'ONU. Cette opération devrait s'amorcer pendant la saison sèche. Nous avons un cessez-le-feu sur place et ne devons pas laisser traîner les choses.

– Le développement du banditisme vous préoccupe-t-il ?

– Pour notre part, nous avons prévu la réintégration – vie civile, travail, famille – de nos démobilisés. Mais il y aura un problème avec une partie des soldats de Pol Pot, qui ne pourront pas réintégrer la société en raison des crimes qu'ils ont commis. Je veux ajouter que s'il y a une tentative de réduction de nos forces de police, ce sera beaucoup plus grave.

– Quelle est votre évaluation des forces des Khmers rouges ?

– Elles sont plus réduites qu'en septembre 1989, lors du retrait militaire vietnamien. Auparavant, les Khmers rouges capables de se battre étaient entre 18 000 et 22 000. A la date du cessez-le-feu, en mai 1991, ils n'étaient plus que 13 000 à 15 000.

– Autrement dit, ils présentent encore une grave menace ?

– Il n'y aura pas de problème s'ils démobilisent 70 % de leurs effectifs. Mais ils ne le feront pas. Ils cacheront armes et hommes. Il faut que les principaux dirigeants khmers rouges se présentent devant la communauté nationale. S'ils continuent à se cacher, ils le feront avec leurs soldats. Un chef ne peut pas se cacher sans ses soldats. Il faut que l'ONU demande à tous les chefs khmers rouges de se présenter. S'ils ne le font pas, l'ONU ne pourra prétendre avoir réussi à détecter toutes les forces khmères rouges. Où se trouve Pol Pot ? L'ONU doit répondre à cette question. S'il est réfugié à l'étranger, qu'on le sache. S'il est au Cambodge, qu'il se montre.

– Privé de son leadership, le mouvement des Khmers rouges poserait-il un grave problème ?

– Si la douzaine de dirigeants est neutralisée, l'influence du mouvement sera considérablement réduite. Avec leur exclusion, on peut neutraliser le poison. Pol Pot est toujours aux commandes. Sans lui, ses forces se désintégreront. En ce qui concerne Khieu Samphan et Son Sen (1), je ne me ferai pas leur avocat. Mais ils sont membres du CNS et nous devons respecter l'accord que nous avons signé.

– Quelle importance accordez-vous à la visite de M. Dumas ?

– Je ne me déplace pas pour recevoir les ministres des affaires étrangères, mais je serai à l'aéroport pour accueillir M. Dumas. J'y serai en accord avec le prince Sihanouk qui me l'a demandé par écrit. C'est une visite très importante. Nous lui réserverons un accueil spécial en tant que ministre et coprésident de la conférence de Paris.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) M. Hun Sen a rendu visite lundi à M. Son Sen, arrivé la veille à Phnom-Penh, et s'est entretenu avec lui pendant une demi-heure.

D'après vous,
"Le bal des casse-pieds",
c'est :

- La suite de la suite d'Un éléphant, ça trompe énormément (p. 93)
- L'émission avec Joe Privat, sur la 7 (p. 144)
- Le nouveau film d'André Téchiné (p. 88)

Avant de vous tromper énormément, lisez Télérama cette semaine.

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

CLM/BBDO

AFRIQUE

SOMALIE : luttes de clans à Mogadiscio

Le président par intérim aurait été renversé

Le président par intérim, M. Ali Mahdi Mohamed, aurait été renversé par le général Mohamed Farah Aïdid, après des mois d'affrontements entre leurs deux clans, selon des informations non confirmées parvenues, lundi 18 novembre, au Kenya.

Le général Aïdid contrôlerait la plus grande partie de Mogadiscio, après quarante-huit heures de violents combats, selon des sources diplomatiques. *« Ali Mahdi a été écrasé. Les hommes d'Aïdid ont remporté la bataille »*, a déclaré un responsable d'une organisation humanitaire dans la capitale somalienne, qui a tenu à conserver l'anonymat. Selon lui, la radio nationale a annoncé que l'ancien président serait en fuite.

Depuis la chute du général Syaad Barré, en janvier, le pouvoir était aux mains du Congrès de la Somalie unifiée (CSU). Mais ce mouvement, dominé par le clan Hawiye, était l'enjeu d'une lutte entre le président Ali Mahdi et le général Aïdid. Leur affrontement a causé la mort de plus de mille civils en septembre.

Les communications téléphoniques et télex avec la capitale somalienne sont coupées depuis samedi soir. Un employé de la Croix-Rouge à Nairobi a déclaré qu'un avion tenterait d'atterrir à Mogadiscio, mardi, avec des médicaments. *« Les hôpitaux sont encore une fois débordés »*, a-t-il dit. La ville a été dévastée par les pillards. Ses 900 000 habitants sont menacés par la famine. L'économie est en ruine et le marché de l'emploi n'existe plus.

Dix mois après la chute du général Barré, le pays est divisé en zones tribales, contrôlées par des chefs de guerre. *« Ce nouveau rebondissement ne signifie pas que les souffrances de la Somalie soient terminées. Ce n'est peut-être qu'une étape de plus dans cette spirale qui conduit au chaos »*, a déclaré un diplomate. – (*Reuter.*)

La préparation du référendum d'autodétermination

Le Polisario s'oppose à l'élargissement du corps électoral au Sahara occidental

Le représentant du Front Polisario en Algérie a exprimé sa *« certitude »* que les Nations unies ne *« peuvent pas avoir proposé des critères d'identification des Sahraouis contraires à leur plan de paix »*, dans une déclaration faite, dimanche 17 novembre, à la radio algérienne.

M. Brahim Hakim réagissait à des informations obtenues, à New-York, de sources diplomatiques, selon lesquelles, outre les électeurs recensés par l'Espagne en 1974, toute personne de père sahraoui, né lui-même dans l'ancienne colonie espagnole, pourrait participer au référendum d'autodétermination, prévu au début de 1992.

Trente à quarante mille Sahraouis, résidant au Maroc pourraient ainsi être ajoutés à la liste des quelque 70 000 inscrits (*le Monde* daté 17-18 novembre).

A son avis, toute tentative pour modifier les termes de l'accord passé entre le Front Polisario et le Maroc sous l'égide du secrétaire général des Nations unies serait *« de nature à bloquer le processus de paix et à aller dans le sens d'un référendum faux, truqué, confirmant l'occupation marocaine »*.

Dans un communiqué diffusé peu auparavant, le Front Polisario avait indiqué que les seuls critères nouveaux dont il avait connaissance permettent la participation au référendum de votants non inscrits lors du recensement espagnol de 1974, mais que le *« solliciteur doit démontrer qu'il est né au Sahara occidental ou qu'il a résidé dans ce territoire durant six années consécutives antérieures à 1974 ou durant douze années interrompues avant 1974 »*. – (*AFP.*)

ZAÏRE : sous l'égide du Sénégal

Le pouvoir et l'opposition ont conclu un accord politique

M. Abdoulaye Wade, ministre d'Etat sénégalais, en *« mission de médiation au Zaïre »*, a annoncé, lundi 18 novembre, que les Forces démocratiques unies (FDU) – qui rassemblent la majorité présidentielle – et l'Union sacrée – qui groupe les partis d'opposition, avaient conclu un accord politique. Il a précisé que le président sénégalais, M. Abdou Diouf, assisterait à la signature de cet accord qui aura lieu, près de Kinshasa, *« le 22 novembre au Palais de marbre »*.

Le ministre d'Etat a seulement indiqué qu'un accord s'était dégagé entre les FDU et l'Union sacrée *« sauf sur le mode de désignation du premier ministre »*. *« J'ai alors demandé aux deux parties de rédiger chacune un texte »*, a dit M. Wade, *et après négociations, les FDU ont accepté le texte de l'Union sacrée »*. M. Joseph Ileo, président en exercice de l'Union sacrée, a affirmé que la signature de cet accord amènera certainement M. Tshisekedi à être de nouveau désigné comme premier ministre par le cartel de l'opposition. – (*AFP.*)

ZIMBABWE

Signature d'un accord de coopération avec la France

Le Zimbabwe et la France ont signé, lundi 18 novembre, une déclaration d'intention en matière de coopération militaire, à l'occasion de la visite officielle, à Harare, du secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Melliek. Celui-ci a indiqué que Paris pourrait notamment coopérer avec Harare dans le domaine de l'acquisition de fournitures et d'équipements militaires, ainsi que dans celui de l'aéronautique et des communications. – (*AFP.*)

DJIBOUTI : invoquant une « invasion extérieure »

Le gouvernement aurait demandé l'aide de la France

Le directeur des affaires africaines et malgaches en ministère des affaires étrangères, M. Paul Dijoud, va se rendre à Djibouti pour évaluer la situation dans ce pays en proie, depuis plusieurs jours, à des combats entre des maquisards afars et l'armée régulière. Selon des sources concordantes, le président Gouled aurait envoyé une lettre à M. Mitterrand pour lui demander d'appliquer les accords de défense liant Paris et Djibouti, invoquant le fait que la petite République serait victime d'une *« invasion extérieure »*. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que la France entretenait *« avec le peuple djiboutien et ses dirigeants des relations étroites et amicales »*.

Le ministre djiboutien par intérim des affaires étrangères, M. Ali Mahamade, a déclaré lundi que son gouvernement *« n'était pas opposé à toute démocratisation »*, selon la télévision nationale. C'est la première fois qu'un dirigeant évoque publiquement la démocratisation des structures politiques. *« C'est un bon signe »*, a déclaré un opposant afar. Depuis deux jours, la situation militaire dans le nord reste stable. Les maquisards afars ont pris tous les petits postes situés dans la montagne alors que l'armée tient les villes de Tadjoura et d'Obock. – (*AFP.*)

(Publicité)

CENTRE RACHI

Leçon inaugurale

MERCREDI 20 NOVEMBRE 1991
à 20 h 30

« L'ANCIEN, LE NOUVEAU : ENTRE LA FIN DU COMMUNISME ET LE RETOUR DU POPULISME »

par BERNARD-HENRI LEVY

CENTRE RACHI
30, bd de Port-Royal
75005 Paris. Tél. : 43-31-75-47

M. Rocard reçu par Mme Cresson

Les socialistes toujours à la recherche d'un mode de scrutin

Pour la première fois depuis son départ du poste de chef du gouvernement, M. Michel Rocard a franchi les portes de l'hôtel Matignon, lundi 18 novembre. Il a été reçu par Mme Edith Cresson. D'après les services du premier ministre, cette rencontre a eu lieu à la demande de M. Rocard. D'après le secrétariat du maire de Conflans-Sainte-Honorine, c'est à l'invitation de Mme Cresson. Ce qui est certain, c'est que l'entretien a été fort court, quelque vingt minutes, alors que Mme Cresson disposait de près d'une heure dans son emploi du temps, et qu'il a porté presque exclusivement sur la réforme du mode de scrutin législatif.

Les rocardiens avancent, en effet, un contre-projet face à celui proposé par M. Pierre Mauroy (proportionnelle à deux tours dans les départements les plus peuplés), qui pour l'instant a les faveurs de Matignon et qui a déjà été mis en forme par les services du ministère de l'intérieur. Les amis de M. Rocard défendent un système imaginé par M. Alain Richard, député du Val-d'Oise. M. Gérard Gouzes, président rocardien de la commission des lois de l'Assemblée nationale, s'efforce actuellement de le «vendre» aux autres courants du parti socialiste.

Le principe de base en est simple : on ne change rien aux conditions d'élection des 577 députés représentant les circonscriptions, qui continueraient à être élus au scrutin majoritaire à deux tours; en revanche on ajoute soixante sièges, qui seraient attribués à la proportionnelle nationale, mais réservés aux «petits» partis.

Un système guère apprécié

Concrètement, les candidats qui le désireraient indiqueraient à quel parti ils adhèrent. Au soir du premier tour, on additionnerait, sur le plan national, les suffrages recueillis par chacun d'entre eux, et on calculerait la représentation proportionnelle à laquelle leur formation aurait droit. Au soir du second tour, celles des formations qui n'atteindraient pas leur quota grâce aux élus des circonscriptions (probablement le PC, certainement les écologistes et le Front national) participeraient seules à la répartition des soixante sièges supplémentaires.

Pour l'instant, ce système n'est guère apprécié ni au ministère de l'intérieur ni à l'hôtel Matignon, mais la discussion continue. La réunion prévue, mardi 19 novembre, du groupe de travail réunissant des représentants du parti et du groupe à l'Assemblée nationale a été reportée, à la demande de M. Mauroy. A l'issue du débat de censure, lundi, Mme Cresson s'en est entretenue, pendant près de trois quarts d'heure, dans un salon discret du Palais-Bourbon, avec MM. Mauroy, Jean Auroux, président du groupe, et Michel Charasse, ministre délégué au budget et spécialiste des mécanismes institutionnels. Mais le retard pris rend pratiquement impossible un premier débat à l'Assemblée nationale au cours de cette session, alors qu'au cours de son entretien à la télévision, le 10 novembre, M. François Mitterrand avait déclaré : *« Plus tôt on connaîtra les règles du jeu, mieux cela vaudra. »*

THIERRY BRÉHIER

□ **M. Barre est favorable à un septennat non renouvelable.** – M. Raymond Barre, ancien premier ministre, exprime sa crainte, dans un entretien au *Figaro* du 19 novembre, que *« le quinquennat n'amorce, quelque précaution que l'on prenne, un glissement vers le régime présidentiel »*, et se déclare *« favorable au septennat non renouvelable »*. Le député (app. UDF) du Rhône se dit partisan du scrutin majoritaire pour les élections législatives et du scrutin proportionnel pour les élections aux autres assemblées représentatives.

Aux élections consulaires

La liste de M. Farran victime d'un vote-sanction dans les Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

de notre correspondant

Un mois exactement après son inculpation pour *« ingérence et abus de confiance à la suite de graves irrégularités constatées dans la gestion de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan »*, M. Jacques Farran, député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, a subi, lundi 18 novembre, une lourde défaite aux élections consulaires. La liste de l'Union interprofessionnelle du commerce et de l'industrie (UICI), sur laquelle il sollicitait le renouvellement de son mandat, a été mise en déroute par celle du Groupe d'action et de réflexion des Pyrénées-Orientales (GARPO), conduite par M. Guy Fourcade, entrepreneur en bâtiment, président en fin de mandat du tribunal de commerce (*le Monde* daté 13-14 octobre). Celle-ci a enlevé les seize sièges de titulaires à pourvoir après avoir recueilli, en moyenne, près de 50 % des suffrages exprimés (48 % dans la catégorie « commerce », 47,57 % dans la catégorie « industrie », 49,31 % dans la catégorie « services »).

La liste de l'UICI, qui était conduite par M. Jean-Pierre Navarro, responsable d'une entreprise de construction métallique, n'a rassemblé, respectivement, dans ces collèges que 31 %, 40,55 % et 36,05 %, et elle n'a eu aucun siège. La troisième liste, présentée par le Comité de défense des commerçants et artisans (CDCA), a obtenu respectivement 21,90 %, 11,88 % et 14,63 % des suffrages.

M. Farran a pris acte de ce vote-sanction en déclarant : *« Je m'en vais. Personne n'en mourra. Moi non plus. Une liste a gagné, celle du GARPO. J'en prends acte et je passe la main. Je laisse une maison saine enviée nationalement, en parfait état. Je n'ai ni amertume, ni regret, ni haine contre qui que ce soit. »*

JEAN-CLAUDE MARRE

□ **M. Jacques Roseau dépose une plainte.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement Recours-France, victime d'une agression le 7 novembre à Nice (*le Monde* daté 10-11 novembre), a déposé une plainte pour *« tentative d'homicide et d'enlèvement »* en se constituant partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Nice. Il y met nommément en cause quatre personnes, MM. Henri Peroni, Gabriel Mène, Yvan Mène, Philippe de Massey, membres, affirme-t-il, du Front national ou de l'USDIFRA, l'une des associations de pieds-noirs les plus proches du mouvement lepéniste.

La préparation des élections régionales

Mme Sauvaigo, député RPR, conduira la liste de l'opposition dans les Alpes-Maritimes

NICE

de notre correspondant régional

Après plusieurs semaines de tergiversations, la commission des investitures du RPR a désigné, lundi 18 novembre, Mme Suzanne Sauvaigo, député RPR et maire de Cagnes-sur-Mer, pour conduire la liste d'union de l'opposition dans les Alpes-Maritimes qui affrontera notamment la liste du Front national dirigée par M. Jean-Marie Le Pen. Il était acquis, dès l'origine, que le chef de file de la liste de l'Union pour la France (UPF) devait être un parlementaire RPR.

Dans un premier temps, M. Charles Ginesy, sénateur (RPR) et président du conseil général, avait donné son accord, mais avait finalement décliné l'offre qui lui avait été faite. M. Christian Estrosi, député de la cinquième circonscription et président de la fédération RPR, s'était alors mis sur les rangs et avait obtenu la caution du comité départemental de son parti sans, pour autant, faire l'unanimité au sein de l'opposition en raison, notamment, de son alignement sur M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, qui avait prodigué ses *« encouragements »* à M. Le Pen (*le Monde* du 10 septembre) et pris des positions très favorables au FN.

M. Mouillot second de liste ?

Après avoir envisagé le parachutage d'un responsable national du mouvement – on avait beaucoup parlé de M. Jacques Toubon, d'origine niçoise – le RPR a finalement fait porter son choix sur Mme Sauvaigo.

Agée de soixante et un ans, ancien bâtonnier du barreau de Grasse, Mme Sauvaigo avait succédé à son mari, Pierre Sauvaigo, également avocat, décédé le 28 février 1983, comme maire de Cagnes-sur-Mer en décembre 1984 et comme député de la sixième circonscription en juin 1988. Son second de liste devrait être M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Canoes, suivi, en troisième position, de M. Estrosi.

G. P.

SPECIAL ANTI-TERRORISME SUR EUROPE 1

Mercredi 20 Novembre

●12h30 : "Europe Midi", Stéphane Paoli reçoit en direct du Sénat les experts américains, russes, britanniques et français de l'anti-terrorisme

PARIS 104.7

EUROPE 1

Un entretien avec le maire de Nantes

M. Jean-Marc Ayrault souhaite que, sans attendre, le PS choisisse M. Rocard comme candidat à l'élection présidentielle

Député de la Loire-Atlantique, maire de Nantes, M. Jean-Marc Ayrault est, à quarante-et-un ans, l'un de ces jeunes élus sur lesquels M. Pierre Mauroy compte pour assurer, au sein du PS, la relève de la génération d'Epinay. S'étant éloigné du courant de M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, M. Ayrault, partisan de la dissolution des courants, souhaite, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que les trois principaux courants – fabusien, jospiniste et rocardien – s'entendent, au congrès extraordinaire de la mi-décembre, pour officialiser le statut de M. Michel Rocard comme candidat du PS à la présidence de la République.

« M. Mitterrand a annoncé une réforme des institutions. Dans quel sens souhaiteriez-vous qu'elle aille ?

– Je regrette que le président de la République ait écarté l'hypothèse d'un système plus présidentiel, c'est-à-dire un président au mandat plus court, mais un président qui soit tout l'exécutif élu par les Français, donc plus proche d'eux, moins éloigné de leurs préoccupations quotidiennes. Une telle évolution entraînerait la suppression de la fonction de premier ministre, mais elle permettrait, en même temps, de rééquilibrer les pouvoirs en faveur du Parlement en supprimant le « 49-3 » et le droit de dissolution. Il conviendrait, bien sûr, de donner à l'exécutif le moyen d'éviter tout blocage du vote du budget. Notre pays doit renouer avec une démocratie plus vivante et, en même temps, il doit être en mesure de faire face à des échéances qui vont être difficiles, ce qui suppose un exécutif qui fonctionne.

– L'instauration d'un système présidentiel est-elle, selon vous, indissociable de l'élection de l'Assemblée nationale au scrutin proportionnel ?

– Oui, car, sinon, nous allons vers un système éclaté, qui rendra la France ingouvernable. Dans les années qui viennent, nous aurons besoin d'une politique dynamique, entraînante et non pas soumise à des combinaisons parlementaires compliquées. Si nous restons dans la philosophie de la Constitution actuelle, je suis pour une logique majoritaire, ce qui n'interdit pas de rechercher un système de représentation des minorités.

Un débat politique avec les Verts

– Il vous paraît donc souhaitable, néanmoins, de faire une place aux courants politiques que le scrutin actuel exclut de la représentation ?

– Oui, mais je ne voudrais pas qu'on se polarise sur ce sujet sans aborder les questions de fond. Est-il utile de conforter l'existence d'un parti fasciste, le Front national ? Quant aux Verts, ils deviennent de plus en plus politiciens. Ils ne disent pas avec qui ils vont s'allier; ils ne disent pas vraiment ce qu'ils vont faire. Il faut leur demander : « Quelle société voulez-vous ? » Ils posent de vraies questions – je considère que toute politique économique, aujourd'hui, doit intégrer l'environnement, – mais ils développent, aussi, des thèses parfois excessives. Il faut avoir avec eux un débat politique et pas, seulement, un débat tactique sur le système électoral.

– La réforme du mode de scrutin n'est donc pas, à vos yeux, la clé de nouvelles alliances pour le PS ?

– Parlons d'abord du projet. Nous sommes à une nouvelle étape de l'histoire du mouvement

socialiste, nous admettons que notre action va se développer dans le cadre de l'économie de marché : disons-le clairement ! Cependant, à la différence de la droite, nous pensons que le marché ne peut pas tout régler. Il y a une fonction de redistribution qui doit être assurée par l'Etat, par la démarche contractuelle, par la cogestion. Il y a un espace, dans le cadre de l'économie de marché, pour un courant réformateur de type social-démocrate. Le PS doit occuper cet espace, répondre à l'aspiration à la démocratie politique et à la démocratie économique et sociale.

– Le peut-il sans dire avec qui il propose de s'allier pour mener à bien une politique de ce genre ?

– En France, c'est l'élection présidentielle qui détermine la majorité. Pour permettre l'élection d'un candidat, il faut un parti politique. Je souhaite qu'il y ait un candidat socialiste qui gagne, appuyé sur une plate-forme d'orientation qui s'inspirera, pour l'essentiel, de ce que souhaitent les socialistes, mais qui pourra, en même temps, être la base d'une alliance plus large. Il ne faut pas renverser le cours des choses et dire : voyons avec qui nous pouvons nous allier pour faire une majorité parlementaire.

– Les prochaines élections sont législatives...

– C'est vrai, mais elles prépareront une autre étape, qu'il ne faut pas éluder. Dans la période qui vient, nous devons penser, aussi, à l'élection présidentielle. Il faut régler ce problème, dont on sait très bien qu'il empoisonne la vie du Parti socialiste aujourd'hui. Il ne faut pas attendre 1995 pour en parler.

« La France est une puissance moyenne »

– Le congrès extraordinaire du mois prochain peut-il être l'occasion de régler ce problème ?

– Il doit, en tout cas, créer les conditions pour le régler. Nous sommes les héritiers de l'échec du congrès de Rennes. Pierre Mauroy a sauvé le Parti socialiste dans le contexte de l'après-Rennes. Je lui suis reconnaissant d'avoir maintenu l'unité du parti, au moins au sommet, et évité l'explosion, mais la réalité des courants a subsisté, et ils ont vécu chacun pour lui-même. On ne peut pas partir aux prochaines batailles, qu'elles soient législatives ou présidentielle, dans ces conditions.

» Nous sommes à un tournant. Si le congrès pour le projet est un non-événement ou s'il est l'occasion de nouvelles déchirures, ce sera catastrophique. Il faut donc, d'ici au congrès, aller vers un accord entre les trois grandes forces du PS : Jospin, Fabius, Rocard. Ces trois courants doivent s'entendre sur le « projet » – c'est fait, en principe, puisqu'ils l'ont voté au comité directeur, le mois dernier, – sur la manière de gérer le parti et sur la prochaine élection présidentielle. Il me semble que l'accord devrait être facile à trouver sur le nom de Michel Rocard.

» Cet accord doit se faire avec le premier secrétaire, afin d'arriver ensemble au congrès sur ces bases-là. En d'autres termes, il faut dépasser ces trois grands courants et reconstituer ce qui a toujours fait fonctionner le PS, c'est-à-dire un bloc majoritaire rassemblant autour de 75 % des militants.

– Pour qu'il y ait un tel accord, il faut qu'il se fasse sur le mode de scrutin – qui oppose M. Mauroy aux trois principaux courants – et sur la fonction de premier secrétaire. Or vous parlez de M. Mauroy au passé...

– Pierre Mauroy a encore un rôle à jouer. L'important est qu'il y ait un accord, car je ne veux pas que le PS vive une déliquescence progressive.

– Vous êtes donc hostile, aussi, à son intégration dans une formation politique nouvelle, du genre de ce que fut la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, évoquée par MM. Jean Poperen et Pierre Bergé ?

– La FGDS a été une étape vers le Parti socialiste. On ne va pas revenir en arrière ! Cela ne veut pas dire que le PS ne doit pas se rénover : dépasser les clans, les clivages, les courants, constituer un nouvel axe majoritaire, poser les vrais questions, c'est se rénover. Nous avons besoin du grand parti qu'est le PS. Toute autre voie nous ferait retomber à moins de 20 % des suffrages, c'est-à-dire vingt ans en arrière. Nous devons avoir une dynamique de rassemblement autour de nous; cela suppose non pas que le PS s'efface, mais, au contraire, qu'il s'affirme.

» La génération de Yalta, c'est fini, mais la génération de 1958, c'est fini aussi. Nous ne sommes plus dans le contexte du gaullisme. Nous sommes dans une France qui est une puissance moyenne, qui doit en être consciente, en tirer les conséquences dans sa politique économique et sociale, et considérer que la défense de l'intérêt national doit se faire dans le cadre de l'Europe des Douze. C'est là qu'est son avenir. Cessons donc de monter sur nos ergots et de faire des discours sur le « rang » ! Ce n'est pas la réalité des rapports de force; à preuve, la conférence de Madrid. Il faut donc consacrer tous nos efforts à renforcer notre économie dans la cohésion sociale. Les Français ont intérêt à ce que l'Europe se construise vite et aille vers une Europe politique, une Europe de la défense, une Europe sociale. Le Parti socialiste est le seul qui puisse défendre cette orientation. »

Propos recueillis par PATRICK JARREAU

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

Mme Edith Cresson met en garde les Français contre les « surenchères démagogiques »

La motion de censure déposée par l'opposition, en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances pour 1992, a recueilli, lundi 18 novembre, 264 voix, alors que la majorité requise s'établissait à 289. Mme Edith Cresson, en réponse aux critiques de l'opposition, a mis en garde les Français contre les « surenchères démagogiques ». Le budget de l'Etat, dont le Sénat doit à présent se saisir, est donc adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale.

«Impotent», «dépassé», «étriqué», «frileux et contraint» : ainsi juxtaposés, ces qualificatifs pourraient donner à croire qu'une nouvelle fois l'Assemblée nationale s'est livrée, lundi 18 novembre, à l'une de ces empoignades dont elle a le secret. Mais non, l'auteur de ces petits mots sévères n'est autre que M. Pierre-André Wiltzer, député de l'Essonne et porte-parole de l'UDF dans le débat de censure. Dans la bouche d'un homme aussi policé et mesuré, de tels adjectifs ne sauraient s'appliquer à un homme, fût-il ministre, et encore moins à une femme, fût-elle premier ministre. Ils concernent le projet de loi de finances pour 1992, ce qui, somme toute, est déjà beaucoup moins grave.

Pour la treizième fois que, depuis 1988, l'opposition tente de sanctionner le gouvernement, rien ne peut entamer cette conviction des députés : la censure ne sera pas votée. Sans doute, l'intergroupe RPR-UDF-UDC n'a-t-il pas d'autre choix que d'imposer un vote, une fois au moins, sur cet *«acte politique essentiel»* qu'est l'adoption d'un budget, mais il ne peut empêcher que le débat de censure ne soit perçu comme un exercice obligé. *«C'est un budget de contrainte, qui a été traité comme il ne l'avait jamais été à l'époque moderne, sous un régime républicain,* affirme M. Wiltzer. *Vous êtes enfermés dans une contradiction : pour rassurer, vous vous efforcez d'afficher une gestion orthodoxe, vous pratiquez les rites de la rigueur, mais personne ne vous croit vraiment et beaucoup vous soupçonnent, non sans raison, d'être capables de rechuter à la première occasion.»*

Sur les bancs de l'opposition, ils ne sont alors que vingt pour écouter l'orateur. Mme Cresson est accompagnée de MM. Pierre Bérégovoy, Jean Poperen, de Mme Edwige Avice, puis de MM. Michel Charasse et Lionel Jospin. *«Si le Parlement peut être étouffé, c'est d'abord d'indignation devant le traitement qui lui a été infligé durant le débat budgétaire»,* assure encore M. Wiltzer. Mais, rien à faire, l'Assemblée a décidé, cet après-midi-là, d'être de bonne humeur.

Lorsque M. Jean Le Garrec (PS, Nord), accède à la tribune, dans le rôle peu commode de l'avocat de la

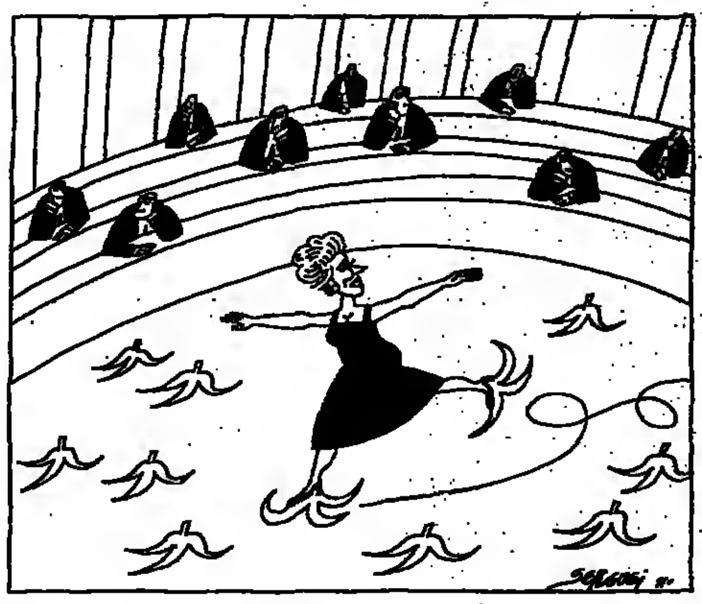

défense, pour apporter *«le soutien résolu et raisonné du groupe socialiste»* au premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a ainsi l'humour de calmer les députés de droite, en prenant l'exacte mesure de leurs récriminations : *«Mes chers collègues, ne mettez pas dans vos interjections une passion que je ne sens pas vraiment...»* Quelques minutes plus tard, ce sont de débonnaires exclamations – *«Ah! Dédé», «Oh! Pierrot»* – qui, à la droite de l'hémicycle, saluent les arrivées successives de MM. André Lajoinie, président du groupe communiste, et Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste.

M. Pons (RPR) : illégitimité

«En Occident, aujourd'hui, il est difficile de gouverner, se rassure le porte-parole du groupe socialiste, en invoquant, curieusement, à l'appui de sa démonstration, la situation de quelques chefs d'Etat ou de gouvernement qui ne passent pas précisément pour être de sa famille de pensée. *Nos pays supportent mal ces crises interminables, cette course à l'efficacité économique, cette tension induite par les restructurations. Malgré ses réussites internationales, M. Bush a des soucis sur le plan intérieur ; M. Major a de fortes inquiétudes; et le chancelier Kohl est préoccupé par les élections.» «Je ne surprendrai personne en rappelant que, selon les députés communistes, le budget pour 1992 est contraire à l'intérêt des salariés»,* enchaîne M. Jean Tardito (PC, Bouches-du-Rhône). Et c'est pourquoi, selon une analyse maintes fois développée depuis plusieurs mois, le PC ne votera pas la censure, *«politicienne et artificielle»,* de *«ceux qui réclament plus d'austérité, davantage d'armements, la privatisation des entreprises publiques et des cadeaux fiscaux supplémentaires pour le capital».*

Pour M. Michel Jacquemin (UDC, Doubs), la démocratie parlementaire a été mise *«entre parenthèses».* Plus grave encore, la gauche a *«installé le pouvoir dans la rue»,* car *«chaque jour apporte une manifestation nouvelle de mécontentement».* Et ce n'est pas le *« brouillage médiatique »* apporté par une réforme des institutions qui changera beaucoup de choses. *«L'habileté présidentielle est peut-être grande, mais le bon sens des Français est immense»,* affirme-t-il. Seul à ne pas lire un texte écrit, le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, juge qu'il est temps de poser cette question : *«Allez-vous continuer longtemps à jouer ce jeu dégradant pour le Parlement, déshonorant pour le gouvernement et dangereux pour la démocratie?»* Pour chacun des budgets qu'il énumère, M. Pons, puis, progressivement, tous ses amis, concluent : *«Echec, pas de majorité.»*

Se référant à une interpellation d'un ancien député de la Nièvre, M. François Mitterrand, au premier ministre de l'époque, Georges Pompidou – *«Vous avez le devoir d'obtenir notre confiance!»,* – M. Pons demande : *« Croyez-vous que, dans une démocratie, un gouvernement puisse longtemps diriger les affaires du pays sans avoir la confiance du peuple et de ses représentants? ... S'il devait en être ainsi, alors, les ouvriers, les fonctionnaires, les agriculteurs, les professions libérales, les employés, les salariés, les sidérurgistes du Nord et de Lorraine, tous ceux qui manifestent seraient en droit de savoir que le premier ministre accepte de gouverner avec une certaine illégitimité!»*

Près d'un mois après avoir débattu d'une première motion de censure portant sur le projet de budget de son gouvernement, le premier ministre choisit de répliquer de manière offensive. Evoquant les crédits ministériels en plus forte augmentation, Mme Edith Cresson pose la question : *«Que vous faut-il donc pour les voter? Que vous les présentiez vous-mêmes? Dans ce cas, il vous faudra attendre!»* Voilà pour les ambitions. En référence aux diverses manifestations des dernières semaines, elle adresse cet avertissement : *«Non, dépasser, bousculer les organisations représentatives ne contribue pas à faire progresser la France.»* Voilà pour la concertation.

«L'activité de l'opposition ne peut avoir pour moteur la surenchère démagogique. Demander moins de cotisations sociales mais plus de dépenses de santé, davantage de crédits budgétaires et moins d'impôts, c'est un peu court comme programme financier.» Voilà pour tous ceux qui s'impatientent d'être encore dans l'opposition, avec, en terme d'un discours très court, cette ultime recommandation : *«Les gens pressés s'usent vite, surtout lorsqu'ils étalent au grand jour leurs divisions sur les programmes, la stratégie, voire les alliances.» «Les Français sont parfois moroses,* reconnaît le premier ministre, *mais il appartient aux élus de dire que seuls le courage et la solidarité peuvent constituer une réponse dans les temps difficiles. L'espoir ne saurait venir des surenchères politiques, il ne peut naître que d'une action résolue.»*

JEAN-LOUIS SAUX

L'analyse du scrutin

La motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Jacques Barrot et cent seize de leurs collègues, en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances de 1992, a recueilli 264 voix, la majorité requise étant de 289 voix. Ont voté «pour» :

– 126 RPR sur 127 ; un seul député de ce groupe, M. Pierre de Bénouville (Paris) n'a pas voté la censure ;

– 90 UDF sur 90 ;

– 38 UDC sur 38 ;

– 10 non-inscrits sur 22 : MM. Léon Bertrand (Guyane), Jean-Michel Dubernard (Rhône), Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne), Auguste Legros (la Réunion), Michel Noir (Rhône), Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir), M. André Thien Ah Koon (la Réunion).

(Seul, ce dernier s'est ajouté à la liste des députés qui avaient déjà voté la censure, le 24 octobre dernier, après l'examen de la première partie du projet de budget.

Selon le ministre de la fonction publique

Le transfert de l'ENA à Strasbourg n'est «pas négociable»

STRASBOURG

de notre correspondant régional

La rentrée des nouveaux élèves de l'Ecole nationale d'administration se fera, vendredi 3 janvier 1992, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique, et Mme Catherine Trautmann, maire de la capitale alsacienne, ont annoncé cette décision, lundi 18 novembre, au cours de l'enregistrement d'une émission de FR3 Alsace.

En réalité, il ne s'agit que d'assurer pour trois semaines l'accueil des élèves, qui partiront ensuite en stage pendant un an dans les différentes administrations françaises, et d'installer cent vingt cadres administratifs de l'école nationale. Pour la rentrée 1993, la ville devra trouver de nouveaux locaux provisoires afin de permettre un déroulement normal de la scolarité de la nouvelle promotion.

Ce n'est qu'en janvier 1994 que l'ENA sera définitivement installée dans ses meubles. Ce sera la Commanderie Saint-Jean, proche de l'hôtel du département, ou l'ancien couvent du Bon Pasteur, à quelques centaines de mètres du Palais de l'Europe. Dans les deux cas, il s'agit de bâtiments désaffectés en cours de rénovation. Selon le maire de Strasbourg, les deux dernières phases seront décidées avant la fin de ce mois.

Au cours du débat avec des représentants des élèves de l'ENA, M. Soisson a affirmé avec force que la décision de transfert n'était *«pas négociable».* Répondant à l'idée de délocaliser uniquement *«l'enseignement communautaire et international»,* le ministre a déclaré, de manière tout aussi catégorique : *«Si on ne fait pas le transfert de toute l'école, on ne fera rien.»* Et M. Soisson de conclure : *«L'ENA à Strasbourg doit redevenir une école au service de l'Etat.»*

MARCEL SCOTTO

Si vous deviez faire un petit programme sur-mesure, ce serait :

- Le Couturier de ces dames, sur M6 (p. 194)
- Givenchy au Musée de la Mode (p. 84)
- Le Manteau de pluie, de Jean-Louis Murat (p. 53)

Avant de tout essayer, lisez Télérama cette semaine.

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

CLM/BBDO

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire rendu le 26 juin 1991, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : infraction aux mesures générales de sécurité-bâtiment et travaux publics – pour avoir à Paris le 19 mai 1989, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler 25 salariés sur un chantier alors que les escaliers n'étaient pas munis de rampes, les plates-formes n'étaient pas pourvues de garde-corps, les planchers des plates-formes n'étaient pas conformes.

– à payer 25 amendes de 800 francs,

– PITTONI Mario, né le 25 juillet 1932 à TOLMEZZO (Italie), directeur de travaux, demeurant 63, avenue du Roule – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à monsieur le procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris du 4 juin 1991.

– GARRETTA Jean-Michel, né le 22-09-1961 à Paris 15e, demeurant 10, av. Reille, Paris-14e.

– a été condamné à 3 000 F d'amende pour infraction au code du travail (hygiène et sécurité).

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde* ; l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 jours sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 1, rue Eugène-Freyssinet – St-Quentin-en-Yvelines (78) de la Sté Bouygues.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire en date du 9 juillet 1991, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

– LORENT Jean-Yves, né le 5 mai 1950 à La Roche-sur-Yon (Vendée), demeurant chez Mme Soulard 7, rue du Docteur-de-Corse à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS Novembre 1991 8 F

L'ALLEMAGNE APRÈS LA RÉUNIFICATION

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie au Palais de Justice de PARIS, JEUDI 5 DÉCEMBRE 1991, à 14 h

APPARTEMENT à PARIS-19e

55, boulevard Sérurier (ensemble immobilier) – Bât. F
1er étage – 4 Pces princ. – + UNE CAVE, Bât. Romainville

EMPLACEMENT DE PARKING **Mise à prix : 450 000 F**

S'adr. à Me R. BOISSEL, avocat à PARIS-5e, 9, bd St-Germain. Tél. : 43-29-48-58.

VENTE sur LICITATION, au Palais de Justice de PARIS
le LUNDI 9 DÉCEMBRE 1991, à 14 h – En 7 LOTS

3 LOCAUX COMMERCIAUX
3 APPARTEMENTS – 1 PIÈCE-DÉBARRAS
à PARIS (8e)
90, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ

1er **BOUTIQUE** de 29 m² env. à us. de mode, access. chaussures, bail 9 ans, du 1-1-1983. Loyer trim. : 14 944 F – CAVE au s/sol.

2e **LOCAL** COMMERCIAL de 34 m² env. au 1er étg – LOUÉ à usage de galerie d'art – Bail 9 ans, du 1-1-1982. Loyer trim. : 6 644 F.

3e **BOUTIQUE** de MODE compt. : au rez-de-ch. Boutique de 80 m² env., façade s/rue : 5,30 m prof. s/cour – A l'entresol : atelier 45 m² env. – CAVE 50 m² env. Bail 9 ans du 1-1-1989 – Loyer annuel : 288 000 F.

4e **APPARTEMENT** 5 P.P., Bât. A, escal. A, au 3e étg. 127 m² env. – CHAMBRE 8 m² env. au 5e étg. Escal. A – CAVE no 2, au s/sol. Escal. C.

5e **APPARTEMENT** 4 P.P. 78 m² env. au 4e étg. Bât. A, esc. B – CAVE no 7, au s/sol, escal. C.

6e **APPARTEMENT** 2 P.P., 30 m² env., 5e étg. Bât. A, escal. A.

7e **PIÈCE MANSARDÉE**, 5 m² env., 5e étg. Bât. A, escal. A.

LES 4e, 5e, 6e, 7e lots SONT LIBRES.

M. à P. : 1er lot : 770 000 F. – 2e lot : 425 000 F. – 3e lot : 2 750 000 F. 4e lot : 2 150 000 F. – 5e lot : 1 400 000 F. – 6e lot : 270 000 F. 7e lot : 40 000 F.

S'adr. à Me LAMOTTE, avocats – 100, rue Saint-Dominique, PARIS-7e. Tél. : 45-55-71-44, de 10 h à 12 h. – VISITES S/PL. les 23 et 30 NOV. et 4 DÉC., de 9 h à 10 h (lots 1, 2, 3) – de 10 h à 12 h (lots 4, 5, 6, 7).

POLITIQUE

Le débat budgétaire au Sénat

Le dur métier d'opposant...

Le discussion budgétaire devait s'ouvrir au Sénat mardi 19 novembre et, comme chaque année, la majorité sénatoriale se demande ce qu'elle va bien pouvoir faire d'un projet de loi de finances qui sera *nolens volens* adopté par l'Assemblée nationale.

Certains sénateurs assurent avec des mines de conspirateur que l'on va enfin refaire « *le coup de 1985* », qui figure en bonne place parmi les faits d'armes de la majorité sénatoriale pendant les années de réalisation au gouvernement socialiste, de 1981 à 1988. En 1985, la majorité sénatoriale avait en effet décidé de ne pas procéder selon les règles habituelles. Au lieu d'examiner d'abord la partie consacrée aux recettes et de voter l'article d'équilibre, ce qui permet ensuite d'examiner la partie consacrée aux dépenses, les sénateurs avaient choisi, pour montrer leur hostilité au projet du gouvernement à quelques mois des élections législatives, d'utiliser les vingt jours dont dispose constitutionnellement le Sénat pour examiner le budget en organisant une discussion générale suivie de débats sectoriels.

Depuis, cette procédure n'a jamais été reconduite car la majorité sénatoriale a inventé, il y a deux ans, après la réélection difficile de M. Alain Poher et l'arrivée de M. Roger Chinaud au poste de rapporteur général du budget, une autre façon de s'opposer: l'alternative budgétaire », un « *exercice intellectuel* », selon M. Claude Estier, président du groupe socialiste, qui consiste en la construction d'un « *shadow budget* ». Si cette stratégie d'opposition frontale est contraignante (le budget proposé au doit en effet d'être cohérent), son rapport reste maigre car le gouvernement ne retient jamais rien de l'édifice sénatorial.

Cette année, compte tenu des perspectives souriantes de l'opposition, et de celles, plus sombres, de l'économie française, il s'est trouvé, dans tous les groupes, un certain nombre de sénateurs pousse-au-crime prêts « *à dire non tout de suite* » en refusant le vote de l'article d'équilibre, ce qui mettrait un terme à la discussion. Cette solution n'a pourtant pas été retenue par la concertation de la majorité. Imperturbables, le président de la commission, M. Christian Poncelet, et M. Chinaud, qui a déjà vécu douloureusement un tel épisode à l'Assemblée nationale en 1979 (1), tiennent à faire leur « métier d'opposant ». « *On ne peut pas faire n'importe quoi sous prétexte d'avoir l'air à la mode ou de faire un bon mot* », assure le rapporteur général.

Les tenants de l'« alternative budgétaire » ont disposé cette année d'un allié sérieux: la perspective du renouvellement sénatorial de 1992. La Parlement a été créé pour autoriser la perception de l'impôt, mais il se préoccupe de plus en plus de la partie consacrée aux dépenses et il aurait été inconcevable de priver de tribune les nombreux rapporteurs spéciaux ou les multiples porte-parole des intérêts agricoles...

Pour les sénateurs qui ne retiennent de la discussion budgétaire que le triptyque d'Edgar Faure (« *liturgie, litanie, léthargie* »...), l'issue pourrait venir du gouvernement qui, grâce au vote bloqué, a la capacité de demander au Sénat de se prononcer sur le texte initial à l'exclusion des amendements sénatoriaux, ce que la majorité ne saurait accepter. Imagine-t-on cependant le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, ci-devant sénateur du Puy-de-Dôme (un département « renouvelable » en 1992), faire une aussi mauvaise manière à la Chambre haute ? Cette année encore, les impatients devront ronger leur frein.

GILLES PARIS

(1) Le 22 octobre 1979, l'abstention du groupe RPR sur le vote de l'article d'équilibre avait entraîné son rejet par l'opposition. L'Assemblée nationale n'en avait pas moins poursuivi l'examen budgétaire, mais la procédure avait été jugée non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel.

Par un vote quasi unanime

Les élus corses refusent d'examiner le schéma d'aménagement de l'île

AJACCIO

de notre correspondant

Le vote quasi unanime du l'Assemblée de Corse, le 17 novembre, demandant au gouvernement de renvoyer l'examen du projet de schéma d'aménagement de l'île devant l'Assemblée qui va être élue en mars 1992, a surpris par son ampleur : la motion a en effet été adoptée par quarante-deux voix contre quatre – quatre socialistes – et neuf abstentions – celles du Parti communiste et de l'Union du peuple corse, pourtant favorables au renvoi. Les trois élus nationalistes du MPA ont demandé, eux aussi, le renvoi avant de quitter la séance.

La motion souligne que la procédure suivie par le gouvernement « *prive les citoyens du droit élémentaire d'être consultés* » et se trouve donc « *en parfaite contradiction* » avec le nouveau statut. Elle affirme également que le schéma proposé par le gouvernement rendrait « *la quasi-totalité du territoire de la région inconstructible par principe, entraînant ainsi des conséquences économiques dramatiques pour la région de Corse* ».

L'affaire du schéma d'aménagement de la Corse est une vieille histoire. Trois tentatives avaient déjà avorté en 1971, 1977 et 1979 avant qu'une nouvelle impulsion ne soit donnée par le statut particulier voté en 1982. La balle est alors restée dans le camp de l'Assemblée de Corse jusqu'à ce que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur du gouvernement Rocard, vienne sans précautions oratoires placer les élus devant leurs responsabilités. Ceux-ci se mettront alors à l'œuvre et travailleront pendant plusieurs mois, de l'automne 1988 à l'été 1989. Mais le document préparatoire, jugé satisfaisant par la plupart d'entre eux, y compris les nationalistes, sera dénaturé par des amendements en commission votés par des majorités de circonstance ou de rencontre : les intérêts communeux ou particuliers sont trop gros pour que le seul intérêt général l'emporte.

Au bout du compte, le 13 décembre 1989, lors du « vote indicatif » préalable à le large consultation des insulaires qui était prévue, le projet est adopté (par trente et une voix contre vingt-quatre, deux abstentions et quatre non-participations). Mais le comité interministériel du 16 janvier 1990, jugeant que l'Assemblée n'a pas approuvé le schéma dans les délais prévus, confie au préfet de région le soin d'en assurer l'élaboration. Il faudra attendre le 17 septembre 1991 pour que les élus soient saisis pour avis.

En Corse, on attend avec un vif intérêt de savoir si le gouvernement est décidé à passer outre et à imposer un schéma dont personne ne veut visiblement dans ces conditions, ou s'il va se ranger à ce que M. Jean-Paul de Rocca-Serra appelle « *la solution de sagesse* », en donnant un nouveau sursis de quelques mois à l'aboutissement d'un dossier ouvert depuis vingt ans.

PAUL SILVANI

□ **Cantonales : M. Nicoud sera candidat dans les Bouches-du-Rhône.** – M. Gérard Nicoud, fondateur en 1969 du CID-UNATI, mouvement de défense des commerçants et des artisans, sera candidat aux élections cantonales dans les Bouches-du-Rhône. Il se présentera dans le canton d'Aix-sud, dont le siège est détenu par le maire (PS) d'Aix-en-Provence, M. Jean-François Picheral, et il appellera « *sans état d'âme* » à voter Front national en cas d'affrontement entre le candidat socialiste et celui du parti d'extrême droite au second tour. M. Nicoud a abandonné le CID-UNATI en 1984 pour créer le Conseil national de l'entreprise personnelle.

□ **M. Noir n'entend pas revenir au RPR.** – M. Michel Noir, maire de Lyon, député non inscrit ex-RPR, a déclaré, lundi 18 novembre, sur « Club de la presse » d'Europe 1 qu'il n'entend pas revenir sur le choix fait il y a un an lorsqu'il avait quitté le RPR mais qu'il est, « *bien sûr* », dans l'opposition. M. Noir estime qu'« *il ne faut pas forcément désespérer que le RPR et l'UDF soient capables de se rénover et d'aller vers une formation commune de l'opposition* ». A propos de l'éventuelle constitution de listes sous son patronage pour les élections régionales en Rhône-Alpes, M. Noir a répondu : « *Vous le saurez début décembre, juste après la Coupe Davis.* »

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Et la bêtise, dans tout ça ?

Le calcul a été fait : nous « *entendons parler* » des choses publiques cent fois plus qu'il y a trente ans. Toute une parlerie vague nous enveloppe venue des ondes, comme un rideau de moucherons entre deux haies de buis. C'est ainsi que vrombit à nos oreilles, depuis quelques mois, le discours dit de *crise*. Au-delà des vrais soucis – et des vrais soulagements, ce qui arriva à l'Est, par exemple –, au-delà des hâtes politiciennes d'exploiter le terrain, une psychose d'affondrement se met en place, sur le mode des paniques encastrales induites par le pétochard de service.

Partout revient l'antienne : nos repères s'effacent, notre identité se brouille, les valeurs se perdent, seuls les *french doctors*, à la rigueur... Les Français ne se demandant plus : « *comment vas-tu ?* », mais : « n'est-*ce pas, que cela va mal ?* »...

Une question mérite de se poser, devant tant d'automatismes et de mimétismes : et si cette déprime relevait d'un mal plus vaste : la bêtise ?

A tout prendre, l'hypothèse aurait de quoi nous rasserener. Nous avons survécu à ce bon vieux fond national. Raymond Aron exaggérait qu'on en écrivit l'histoire. Ses annales, alias, existent. « Bouquins » les réédite à point nommé. Il s'agit du *Dictionnaire de la bêtise* établi par G. Bechtel et J.-Cl. Carrière, en 1985, pour Laffont.

Une leçon ressort de cette relecture. La sottise est souvent affaire de témérité. Les signataires de grosses âneries n'ont fait que revendiquer et endosser à jamais des choses qui étaient dans l'air, et que les prudents se sont contentés de colporter à la cantonade. Les critiques font partie de ces intrépides. Ainsi de Nisard ou de Faguet condamnant Hugo, de Sarcey et de Souday gourmandant Jarry.

Les guerres sont bonnes pourvoyeuses d'imbécillités, notamment venues de l' « arrière ». Ceux qui se battent savent se taire. Les autres s'exposent au grotesque des donneurs de leçons. Les meilleures plumes n'échappent pas au danger. Barrès fut du nombre.

En général, les « causes », surtout politiques, poussent à l'erreur fatale. L'intelligence ne prémunit pas contre le mal, et le talent peut l'aggraver. Il faut relire ce que Bossuet pense des femmes, inaptes, selon lui, à l'enseignement. Même les très grands se sont pris les pieds dans leurs préjugés d'époque ou leurs tentations lyriques. On ressent un curieux mélange de déception et de soulagement à trouver en bonne place, dans notre sottisier, Flaubert, Proust (eh ! ces « *vertèbres frontales* » !) et Valéry, qui eut l'imprudence suprême de se dire peu doué pour la bêtise.

Bechtel et Carrière ont complété leur récolte, déjà vieille de vingt-cinq ans. La dernière période n'a pas été avare en nigaudises. Nous devrions jouer en famille à dresser nos propres palmarès, sans pharisaïsme excessif et en en prenant notre part, mais en se persuadant qu'en matière d'idées neuves rien ne vaut la cuisine maison.

La tentation est forte de se demander : à qui la faute, ces abêtissements ? Moins à des individualités, je dirais, qu'à une mentalité nouvelle des élites. A force de sonder et de scruter l'opinion, les dirigeants de tout poil en sont venus à la conviction « scientifique » qu'il fallait, pour réussir, nous prendre en bloc pour des demeurés, manipulables à merci.

Les publicitaires ont donné le branle à ce mépris méthodique, en rabaissant les idées à l'état de produits dont la qualité serait affaire de lancement, donc de budgets. Les politiques ont suivi, ainsi que bon nombre d'intellectuels saisis par la débauche de la communication. Se mettre à la portée d'un néant de pensée présumé condamne au néant : là-dessus, au moins, il y a une justice.

Le langage, heureusement, trahit les intentions de ceux qui en abusent. Nos « communicateurs » n'introduiraient pas chacune de leur phrase par « *c'est vrai que...* » (expression entendue plus de cinquante fois en vingt minutes d'émission radio !) s'ils n'avaient pas secrètement conscience de tromper leur monde.

En tête des contre-faux à ces entreprises d'abrutissement, se trouve, en principe, la culture. Mais à condition qu'elle échappe aux « logiques » du gros commerce qui la dénaturent et lui font signifier n'importe quoi. Témoin, la FNAC-Etoile nouvellement ouverte près des Ternes, à Paris. La colonne phallique qui occupe le centre des anciens Magasins Réunis ne vante pas le savoir, regardez bien, mais les moyens électroniques d'y accéder sans effort, niant ainsi que l'essentiel de l'acquisition des connaissances est dans cet effort même.

Un exemple plus criant des pièges du « modernisme » est donné par un recoin de cette FNAC supposé écologique. Des téléviseurs hors d'usage ont été enchâssés dans d'authentiques bûches. Le message anti-télé paraît net : préférez les sous-bois aux fausses images, etc. Mais ces mêmes écorces servent d'écrins à d'autres écrans tout aussi falsificateurs que ceux des récepteurs en miettes. L'idéologie « verte » a été captée, retraitée, travestie, remplacée par celle d' « un progrès chasse l'autre », en comptant que le chaland n'y verra que du feu. C'est bel et bien à un mépris concerté du public que la sottise doit de galoper !

L'antidote, il faut le chercher chacun pour soi dans la lecture vraiment choisie, à l'abri des incitations communes et des entraînements grégaires. Bientôt, il conviendra d'accorder d'avance du crédit au penseur qui publiera chez Vrin, sur un sujet apparemment hors du temps, et dont on n'aura jamais tarliné le museau de fond de teint pour mieux « passer à l'image ». Cet oiseau rare est-il né ?

Du côté des revues, parfois, les contre-poisons fusent. Dans *Diogène*, Reeves, Coppens, Morin et quelques autres replacent l'histoire de la pensée dans des perspectives à la fois modestes et réjouissantes, si l'on raisonne en millions d'années. Le *Messager européen*, lui aussi, redonne confiance en l'esprit, grâce au seul écart qu'il marque par rapport aux *flatus vocis* du moment.

Un problème inaoupçonné s'y trouve circonscrit, notamment par Danièle Sallenave : à force de se défier des utopies et des changements, les intellectuels ne sont-ils pas en train de s'accommoder du *statu quo*, dans toute son injustice ? Après avoir « trahi » au nom du nationalisme, puis des idéologies totalitaires, les « clercs » ne recommencent-ils pas à trahir par une adhésion sans retenue à la modernité technologique et consumériste ?

Autre relance de nos méditations, qui vaut un mois de « débats » hertziens : une phrase de Michelet, exhumée par *le Messager européen* : « *Ôter une seule nationalité à l'instrument harmonique qu'est l'Europe, c'est altérer tout l'ensemble, le rendre impossible, dissonant,... muet.* »

PIERRE MIQUEL

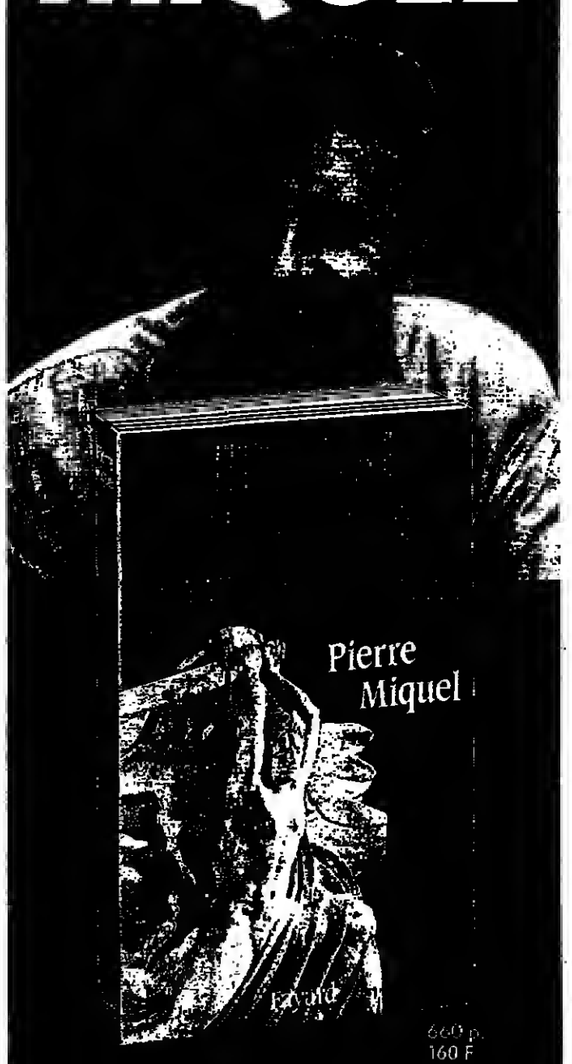

660 p.
160 F

Une vraie somme par un grand historien. Le Journal du Dimanche

Ayant réussi à trouver, avec son Histoire de France, *un nombre considérable de lecteurs, Pierre Miquel tente la même performance avec un nouveau gros ouvrage et résout le même problème: raconter les événements mondiaux comme une affaire de famille (gigantesque !) nous touchant au plus près... Et c'est gagné.* Anne Robin, VSD

Des soubresauts de la décolonisation à l'effondrement du Mur de Berlin en passant par le Printemps de Prague et le réveil de l'Islam on suit, captivé, le récit d'une époque qui, récemment encore, semblait figée pour de longues décennies - sinon des siècles. Pierre Miquel demeure avant tout le metteur en scène sans pareil qu'admirent des millions de téléspectateurs. Éric Roussel

l'Histoire chez FAYARD

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après l'avis du conseil d'Etat sur le pourvoi de M. Michel Pezet

Les juridictions pénales décideront des suites à donner à l'affaire Urba instruite à Lyon

Au lendemain de l'avis de la section de l'intérieur du conseil d'Etat, qui se présente sous la forme d'un projet de décret annulant une décision du tribunal administratif de Marseille qui avait relancé l'affaire Urba, M. Antoine Gaudino, l'inspecteur de police du SRPJ de Marseille révoqué après la publication de son livre *l'Enquête impossible*, a affirmé qu'il conduirait dans les Bouches-du-Rhône, lors des élections régionales de 1992, une liste *«pour la vérité* et contre le corruption». «Tout est mis en œuvre pour que le match de la justice contre les hommes d'argent du pouvoir socialiste ne puisse pas avoir lieu, a-t-il noté. (..) Il faut en finir avec ceux qui ont failli au devoir de leur charge.» L'avis du conseil d'Etat rendu à la suite du pourvoi de M. Michel Pezet (*le Monde* du 19 novembre) continue, lui, à susciter des controverses.

A peine connu, l'avis du conseil d'Etat a soulevé une tempête. L'affaire, il est vrai, possède un petit air de «curiosité juridique» : bien des citoyens, même juristes, ignoraient tout des méandres de procédure révélés par le pourvoi de M. Michel Pezet. Certains conseillers d'Etat s'étonnent toutefois de ce tollé : la section de l'intérieur statue tous les ans, à plusieurs reprises, sur des dossiers semblables, et ses décisions passent en général totalement inaperçues.

Le schéma de ces procédures est simple : un contribuable mécontent de l'attitude de sa commune peut demander au tribunal administratif de l'autoriser à agir *«en lieu et place»* de la commune. Ce fut le cas dans le dossier Urba, au mois de juin : après avoir constaté que le conseil municipal refusait de porter plainte dans l'affaire Urba, M. Gérard Monnier-Besombes, député européen des Verts et contribuable de Marseille, s'était tourné vers le tribunal administratif de sa ville.

La décision obtenue, il portait plainte contre X avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Marseille. M. Pezet, nommément visé dans la plainte de l'avocat des Verts, Me Pierre-François Divier, décidait alors de se pourvoir devant la section de l'intérieur du conseil d'Etat.

Cette procédure est en fait une survivance du dix-neuvième siècle. A l'époque, les communes, qui étaient sous la tutelle administrative de l'Etat, ne pouvaient de leur propre chef exercer une action en justice. Il leur fallait pour cela obtenir une autorisation délivrée par l'ancêtre du tribunal administratif, le «conseil de préfecture». Les contribuables de la commune pouvait eux aussi s'engager dans cette voie.

Ce système était allégé en 1905 : la loi reconnaissait alors aux communes le droit d'exercer une action en justice, mais les dispositions concernant les contribuables étaient, elles, peu modifiées. Malgré l'évolution administrative et la décentralisation, ces dispositions ont survécu.

«En l'état du dossier»

Ce système est souvent jugé *«archaïque»* voire *«aberrant»* par bien des conseillers d'Etat. Les communes se sont peu à peu émancipées de la lourde tutelle qui pesait sur elles et la décentralisation leur a offert de nouvelles compétences. Pourquoi maintenir ces textes rédigés au dix-neuvième siècle? Tous soulignent d'ailleurs que cette procédure est peu utilisée : malgré un certain regain ces dernières années, la section de l'intérieur du conseil d'Etat étudie tous les ans à peine une dizaine de pourvois de ce type.

Quel est le rôle exact de la section de l'intérieur lors de ces examens? *«Contrairement à la section du contentieux, nous nous prononçons dans le cadre d'un examen non juridictionnel*, note M. Michel Bernard, le président de la section de l'intérieur. *Nous nous contentons de nous prononcer sur les chances de succès de l'action engagée par le contribuable, et de déterminer si la commune a eu tort de ne pas agir.»* Elle dispose pour cela de la décision du tribunal administratif, qui se contente le plus souvent de constater brièvement que la commune a renoncé à engager des poursuites, et des mémoires et pièces déposés par les parties.

Les débats ne sont pas publics et les avocats ne plaident pas. La décision, qui est sommairement motivée, prend la forme d'un projet de décret transmis au ministère de l'intérieur. Libre au premier ministre, ensuite, de le signer. L'usage veut que les avis du conseil d'Etat soient suivis, mais les textes ne prévoient ni délai, ni obligation. *«Nous n'avons pas accès au dossier pénal*, précise M. Bernard. *Nous nous prononçons donc «en l'état du dossier». Il ne s'agit pas d'empiéter sur la compétence du juge judiciaire.»*

Le conseil d'Etat, qui se contente d'agir comme une autorité administrative chargée du contrôle de la gestion communale, laisse la justice pénale tirer elle-même les conclusions de sa décision. Le garde des sceaux, M. Henri Nallet, partage ce point de vue : il a rappelé, lundi 18 novembre sur la 5, qu'il fallait attendre que les magistrats de la cour d'appel de Lyon se prononcent sur les *«conséquences qu'ils tirent de l'avis de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat»*.

La suite de l'affaire Urba est donc entre les mains des juges de Lyon : sans préjuger de leur décision, la plupart des juristes estiment que l'information judiciaire pour faux en écritures privées et usage, ingérence, corruption, trafic d'influence, complicité et recel, instruite à Lyon par M. Christian Riss visant MM. Pezet, Rastoin et Sanmarco, devrait donc se poursuivre.

L'une des inconnues du dossier est l'attitude à venir des deux autres élus marseillais visés par le réquisitoire du parquet général. Si MM. Pierre Rastoin et Philippe Sanmarco déposent eux aussi un pourvoi devant la section de l'intérieur du conseil d'Etat, ils obtiendront sans doute la même décision que M. Pezet. L'instruction devra alors sans doute se passer de la présence de l'avocat des Verts, qui ne pourra plus prétendre représenter la commune de Marseille. Me Divier a d'ailleurs annoncé lundi que si le premier ministre signait le décret, il formerait un recours devant la section du contentieux du conseil d'Etat.

La haute juridiction administrative a une certaine habitude de ces dossiers mais l'affaire Urba est malgré tout particulière : en règle générale, la section de l'intérieur ne se prononce pas en cours d'instruction, comme c'est le cas ici, mais au tout début de la procédure, alors que l'instruction n'a pas commencé. Les trois mois qui se sont écoulés entre la décision du tribunal administratif et le pourvoi, qui sont à l'origine de ce retard, sont inhabituels. De plus, ces avis concernent le plus souvent des dossiers moins sensibles ; la section de l'intérieur, lorsqu'elle examine ces pourvois, est plus souvent confrontée à des «querelles de clochers» qu'à des scandales politico-judiciaires d'ampleur nationale.

ANNE CHEMIN

Un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris

Une ancienne conseillère municipale est mise hors de cause dans l'affaire des marchés de HLM grenoblois

Dans un arrêt rendu le lundi 18 novembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'ouvrir une information à l'encontre d'une conseillère municipale RPR de Grenoble, Mme Christiane d'Ornano (1), ancienne présidente de la commission d'appel d'offre de l'Office public d'aménagement logement espace (OPALE). Une série d'«anomalies» avaient été constatées par la police judiciaire à la fin de l'année 1989, dans les marchés conclus entre l'OPALE et les entreprises chargées de la réhabilitation de logements HLM de la ville de Grenoble.

GRENOBLE

de notre correspondant

Bien qu'il ne préside pas aux destinées de cet organisme d'HLM et qu'il ne siège pas au sein de son conseil d'administration, le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, avait été mis en cause dans cette affaire. Des annotations manuscrites, adressées au directeur général de l'OPALE, prouvaient les interventions directes du maire dans la gestion de l'Office. D'autre part, certains contrats litigieux auraient été passés sur ordre de M. Carignon selon un procès-verbal du conseil d'administration de l'OPALE du 15 septembre 1988 : «*Madame la présidente de la commission d'appel d'offres* [Mme Christiane d'Ornano], *en accord avec le maire de Grenoble, demande que l'OPALE travaille avec le GLITEC pour coordonner les travaux de réhabilitation de la résidence Moyrand.*»

Après une longue enquête menée par la police judiciaire à la demande du juge Régis Vanhasbrouck, chargé de l'instruction de l'affaire Vincent Rivier – cet important promoteur immobilier grenoblois, également PDG du bureau d'études GLITEC, avait été inculpé d'abus de biens sociaux et d'escroquerie puis écroué – le dossier de l'OPALE fut transmis le 10 janvier par le parquet de Grenoble à la chambre criminelle de la Cour de cassation, puisque des élus étaient mis en cause. Au mois au mai 1990, cette dernière désavouait partiellement les magistrats grenoblois. En effet, elle ne déposa auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris que le dossier de la conseillère municipale RPR démissionnaire. Le maire de Grenoble était ainsi mis hors de cause.

Curieuses méthodes

La chambre criminelle de la cour d'appel relève, à son tour, l'absence de faits suffisamment graves à l'encontre de Mme d'Ornano pouvant justifier l'ouverture d'une information. Selon les magistrats, «rien n'établit que cette dernière ait été au courant de l'existence d'une éventuelle surfacturation dans les marchés passés notamment avec le bureau d'études GLITEC.

Cet arrêt mettra-t-il pour autant un terme aux polémiques sur l'«affaire de l'OPALE»? L'enquête de la PJ avait révélé de bien curieuses méthodes de fonctionnement au sein de ce puissant organisme, propriétaire de 9 000 logements, géré par la ville de Grenoble. Un rapport du conseil général des ponts et chaussées soulignait, le 15 janvier 1990, *«l'absence de transparence dans la plupart des décisions prises par l'OPALE»*, le recours à des brevets *«prétextes»* proposés par des bureaux d'études pour la réhabilitation de logements sociaux, la présence de *«factures gonflées»* ou *«payées deux fois»*. Les membres de la mission d'inspection concluaient ainsi leur analyse : *«on peut estimer que l'engagement supplémentaire de dépenses qui résulte pour l'OPALE de la passation des marchés en cause est de l'ordre de 16,9 millions de francs (...). L'ensemble des faits évoqués, ou même simplement certains d'entre eux, justifieraient l'ouverture d'une information judiciaire.»*

Les magistrats ne l'ont pas entendu de la sorte.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Mme d'Ornano a démissionné de son poste d'élue le 29 décembre 1989.

SCIENCES

Ouverture de la conférence de Munich

L'Europe spatiale en proie aux incertitudes budgétaires

La conférence spatiale européenne s'est ouverte, lundi 18 novembre à Munich, dans un climat d'incertitude. Si chacun, lors de la séance inaugurale, a réaffirmé qu'il fallait *«un grand destin spatial»* à l'Europe, trop de *«détails»* séparaient, récemment encore, Paris et Bonn, les deux grands bailleurs de fonds, pour que l'ensemble des Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) puissent aborder les débats en toute sérénité.

MUNICH

de notre envoyé spécial

Entre deux réunions courtoises au niveau des ministres, les délégués des différents pays n'ont pas trop de temps pour construire des scénarios qui feraient le bonheur de tous, mais pas assez pour élaborer celui au terme duquel on ferait tout... pour presque rien. Chacun se regarde donc et compte ses sous, sous l'œil sévère des anciens propriétaires du lieu : les ducs et les rois de Bavière dont c'était le palais.

Le président de la conférence, l'Espagnol Claudio Aranzadi, ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme, ne s'est pas caché les difficultés qui l'attendaient, soulignant que les délégations avaient deux jours *«pour réduire des divergences qui existent encore et trouver les moyens* (...) *de parvenir à un consensus»*. «*La conquête de l'espace*, a-t-il souligné, *coûte cher et le plan d'activités à long terme de l'Agence spatiale européenne nécessite des engagements financiers eux aussi à long terme.*»

Chacun est convaincu de cette vérité. Mais, une fois de plus, le ministre allemand de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, a rappelé les difficultés de l'Allemagne à s'engager formellement au-delà de 1992. Bonn dispose des fonds nécessaires pour financer les programmes en cause (station Columbus, navette Hermès, satellites DRS et Etude de l'environnement) pendant l'année à venir, mais, pour les années suivantes (1993-1995), elle ne peut, pour le moment, promettre qu'un budget égal à celui de 1992. Et d'ajouter qu'en dépit des difficultés dues au coût de la réunification, l'Allemagne a quand même augmenté son budget spatial de 18 %.

Cette réunion interministérielle est *«cruciale»*, a répété le ministre espagnol. *«Pas seulement pour l'Europe spatiale, mais pour l'avenir de l'Europe tout entière. Il faut que l'Europe «joue» dans la cour des grands. C'est la raison pour laquelle*, a-t-il ajouté, *il faut parvenir à un consensus pour que l'industrie européenne reste compétitive dans le domaine des hautes technologies face aux Etats-Unis et au Japon.»*

D'autres coopérations

Dans ces conditions, pour autant qu'il n'y ait pas de désaccord sur le contenu des programmes discutés voici quatre ans à La Haye, la solution pourrait être d'abandonner les grands engagements spectaculaires au profit d'un peu plus de réalisme. Plus question, semble-t-il, de lancer la fameuse «phase II» : ce fameux feu vert qui devait donner lieu à l'engagement sur quatre ans (1992-1995) de la réalisation des grands projets avec rendez-vous en 1995 de manière à évaluer cet ambitieux programme de 300 milliards de francs sur quatorze ans.

Rien de tel aujourd'hui. Chacun réaffirme à grands cris sa foi dans le programme d'activités à long terme de l'Agence et estime, comme cela a été suggéré par l'Italie et par les Allemands et les Français lors du sommet de Bonn, qu'on ne s'engage financièrement que pour 1992. Pour la suite, il conviendrait de se réunir chaque année pour préciser ce que l'on fait.

L'intention, affirme M. Claudio Arranzadi, n'est pas de remettre en cause le contenu du plan à long terme proposé par l'Agence spatiale européenne. *«C'est un cadre de référence*, confirme M. Paul Quilès, ministre français de l'espace, *pas un ensemble de programmes à géométrie variable remis en cause chaque année, mais tout simplement des programmes qu'il faut réajuster en fonction de la nouvelle donne mondiale.»* Peut-être, mais nombreux seront ceux, surtout chez les industriels, qui se demanderont si ce scénario ne risque pas d'aboutir parfois quand même à la remise en cause provisoire des programmes, comme cela s'est trop fait aux Etats-Unis.

«Pas du tout», insiste Paul Quilès qui estime qu'*«il serait absurde que l'Europe prenne des décisions définitives sans s'être interrogée sur les coopérations qu'elle pourrait éventuellement nouer avec d'autres pays»*. Au rang des pressentis : l'Union soviétique et le Japon, ce qui aurait pour avantage, selon le ministre espagnol, *«de permettre de mieux gérer les ressources, de tenir les coûts et surtout de rationaliser les capacités technologiques mondiales dans le domaine de l'espace.»* Et de citer pêle-mêle les secteurs où les Soviétiques pourraient apporter leur concours comme les matériaux, les protections thermiques, les codes de calcul et les moyens d'entraînement.

Rien n'est acquis toutefois. Un mandat devrait donc être donné au directeur de l'Agence spatiale européenne, Jean-Marie Luton, pour évaluer les potentialités offertes par d'autres coopérations. «*L'homme européen dans l'espace en 2002 reste une priorité*, affirme Paul Quilès, *mais on ne peut nier qu'on va vers une internationalisation des programmes spatiaux.*» Personne ne le conteste. Mais, rétorquent certains négociateurs, il ne faut pas, cependant, que l'attente de coopérations extérieures ne soit qu'une *«manière d'habiller une non-décision»*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

FAITS DIVERS

□ **Vingt-cinq kilos d'héroïne saisis au Pays basque.** – A la suite d'un contrôle de routine au poste frontière de Biriatou (Pyrénées-Atlantiques), sur l'autoroute A 63, vingt-cinq kilos d'héroïne *«extrêmement pure»*, d'une valeur marchande évaluée à 15 millions de francs, ont été saisis par les douaniers dans la voiture de deux ressortissants néerlandais, qui ont été déférés au parquet de Bayonne. C'est, en importance, la deuxième saisie d'héroïne depuis le début de l'année à la frontière entre la France et l'Espagne, dans ce département. – *(Corresp.)*

□ **Un tableau de Matisse volé au Musée d'art moderne de Troyes.** – Un tableau de Matisse, *la Liseuse*, une huile sur toile peinte en 1922, estimée à 4 millions de francs, a été volé, lundi 18 novembre, au Musée d'art moderne de Troyes. Selon les premiers éléments de l'enquête, le voleur aurait découpé au cutter la toile, de format 28 sur 35 cm, qui était exposée au rez-de-chaussée, avant de sortir tranquillement du musée, qui a accueilli seulement une dizaine de visiteurs cet après-midi-là.

Vous pensez tuer l'ennui avec :

▣ Trompe la mort, des Pixies (p. 49)

▣ Panique à Needle Park, sur Canal + (p. 155)

▣ La Mort aux trousses, sur FR3 (p. 167)

Avant de tout éliminer,
lisez Télérama cette semaine.

CLM/BBDO

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Condamné à six mois de prison avec sursis pour port d'armes prohibé

Victor-Emmanuel de Savoie n'a pas été reconnu coupable de la mort d'un jeune Allemand en 1978

La cour d'assises de Paris a rendu, lundi 18 novembre, un arrêt par lequel elle déclare que Victor-Emmanuel de Savoie, cinquante-quatre ans, n'est pas coupable *«des coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner»* du Dirk Hamer, victime d'une balle perdue le 18 août 1978 dans l'île de Cavallo (Corse-du-Sud). En revanche, les jurés parisiens ont estimé qu'il devait être condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir *« été trouvé porteur »* d'une carabine de guerre qu'il avait utilisée à deux reprises lors d'une altercation avec un Italien (*le Monde* du 15 novembre).

«Ah ! si ce prince n'était pas un prince !» soupirait Me Sabine Hubin-Paugam, conseil de la sœur de la victime, en s'inquiétant, dans sa plaidoirie, de l'attitude de Victor-Emmanuel de Savoie qui niait toute participation dans la mort de Dirk Hamer, un Allemand de dix-neuf ans, atteint à l'aine par un fragment de balle perdue. Certes, le prince reconnaissait avoir tiré à deux reprises. Une fois pour *«effrayer»* un Italien qu'il soupçonnait de lui avoir volé un canot pneumatique; une autre fois accidentellement, lorsque cet Italien avait tenté de le désarmer. C'est dans les mêmes instants que Dirk Hamer, passager d'un bateau amarré à proximité, avait été touché.

Mais les jurés parisiens ont jugé que la menace faite avec une carabine de guerre et le coup de feu d'intimidation ne constituaient pas *« des violences volontaires »*, une infraction portant relativement mineure au regard de la qualification de *« tentative de meurtre »* qui est souvent retenue dans des cas semblables. La réponse aux violences ayant été négative, la seconde question devenait sans objet puisqu'elle concernait le fait que les violences aient ou non entraîné la mort de Dirk Hamer. Une dernière option s'offrait aux jurés puisque le président Maurice Colomb avait décidé de poser une question subsidiaire concernant le délit d' *« homicide involontaire »*, qui est puni d'une peine de trois mois à deux ans de prison. Mais là encore, le jury a répondu *« non »*. La seule réponse positive concerne le fait que M. de Savoie ait, *« sans autorisation, détenu, transporté et été trouvé porteur (...) d'une carabine USM1 (...), matériel de guerre de première catégorie »*.

« Un geste de voyou »

L'avocat général Jean-Claude Thin ne s'était pourtant pas montré sévère en demandant, sans s'opposer à l'application du sursis, une peine de cinq ans de prison, pour sanctionner ce qu'il avait appelé *« un geste de voyou »*. Mais la défense a su utiliser les nombreuses carences du dossier. Absence de constitution au moment des faits, disparition de pièces à conviction, procédure interminable, mais insuffisante, tous ces éléments ont fourni aux avocats une foule d'arguments pour demander l'acquittement. En outre, pour Me Jacques Flecheux, danpbio du bâtonnier de Paris, Dirk Hamer n'est pas mort des conséquences de la blessure mais *« de l'imprudence, de l'incurie, de la négligence »* des premiers soins apportés au blessé, qui a dû attendre vingt-huit heures avant de subir un traitement approprié, également contesté avec sévérité par un expert.

Me Jacques Lesuté avait retrouvé sa toge de professeur pour infliger au jury un cours de droit concluant à l'impossibilité de condamner. Enfin, Me Paul Lombard a développé la thèse d'un second tireur, qui pourrait être le propriétaire du bateau où se trouvait la victime, car il possédait un revolver que la justice n'a d'ailleurs jamais saisi. Sur dix-sept témoins, douze ont entendu plus de deux détonations, et pour Me Lombard, les deux fusées de marine tirées à cet instant n'expliquent rien. Le doute pouvait surgir, et il s'ajoutait à la principale anomalie de cette affaire, qui est constituée par treize ans de procédure. Si la justice est souvent lente, il est cependant rare que de tels délais soient observés, et lorsqu'ils concernent une personnalité, des questions peuvent naître. La famille de la victime s'en est posé. A l'issue de l'audience, son père, le docteur Geerd Hamer, disait : *« Si j'avais fait la même chose, on m'aurait envoyé en prison pour quinze ans et on aurait eu raison »*, avant de parler de *« farce »* et de *« justice absurde »*.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Contrairement aux personnes contaminées par le virus du sida

Les victimes d'hépatites post-transfusionnelles ne bénéficieront pas de la loi d'indemnisation

Les grandes lignes du projet de loi d'*« indemnisation des victimes d'un préjudice résultant de la contamination par le virus du sida consécutive à une transfusion de sang ou de produits sanguins »* (hémophiles et polytransfusés) ont été présentées lundi 18 novembre à deux des trois associations de défense des personnes concernées.

Ce texte prévoit la création d'un fonds d'indemnisation *« doté de la personnalité civile »* et présidé par un magistrat de la Cour de cassation. Notamment alimenté par un prélèvement sur les contrats d'assurance dommages, ce fonds sera tenu de présenter à toute victime une offre d'indemnisation dans un délai de trois mois. Les personnes contaminées de manière post-transfusionnelle par les virus des hépatites ne pourront en profiter.

Interrogé le 10 novembre par M. Jean-Pierre Elkabbach, sur la cinquième chaîne de télévision, au sujet de la contamination des hémophiles et des polytransfusés par le virus du sida, M. François Mitterrand s'était prononcé pour le règlement de cette affaire – *« dramatique sur le plan humain »* avait dit le chef de l'Etat – par une loi.

Le président de la République désavouait-il les termes de l'accord laborieusement obtenu entre le gouvernement (le ministère des finances pour l'essentiel) et la Fédération française des sociétés d'assurances que préside M. Denis Kessler (*le Monde* du 1er novembre) ? Deux des trois associations de défense des personnes concernées (1) avaient fait savoir quelques jours avant l'intervention télévisée du chef de l'Etat qu'elles refusaient les propositions d'indemnisation formulées alors par le gouvernement, réclamant notamment le vote d'une loi (*le Monde* du 7 novembre).

Un communiqué du ministère de la santé, publié le 18 novembre, indique que le projet de loi d'indemnisation a été présenté à l'Association française des hémophiles et à l'Association de défense des transfusés. De bonne source, on indique qu'il sera examiné mercredi 27 novembre, en conseil des ministres.

Des dizaines de milliers de personnes

Pour autant, ce texte, loin de correspondre à la proposition de loi diffusée ces jours derniers par les deux associations, ne devrait constituer qu'un *« habillage législatif »* de l'accord gouvernement-assurances, ces dernières abandonnant toutefois la participation active qu'elles avaient accepté d'avoir dans la gestion complexe et coûteuse des dossiers.

Le texte reconnaîtra notamment la spécificité de la séropositivité vis-à-vis du virus du sida et ne fera pas référence à la notion, habituelle dans ce type d'affaire, de *« consolidation »*. Les associations devraient être représentées dans le conseil d'administration du fonds d'indemnisation. Elles ne devraient pas en revanche participer à la commission chargée en pratique de fixer le montant des indemnités proposées.

En cas de refus de ces dernières (montant jugé insuffisant par la personne contaminée ou par ses ayants-droit par exemple), un recours devant les tribunaux devrait être possible. Contrairement à ce que souhaitent les associations, le gouvernement a décidé de ne pas chiffrer, dans le texte du projet de loi, les indemnisations proposées (1).

Ce dispositif, qui devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1992, concernera l'ensemble des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida survenues avant le 1er janvier 1990 (2), soit plus de cinq mille personnes, estime-t-on généralement. Toutefois, contrairement à ce que réclamaient les associations, il exclut les infections post-transfusionnelles par les virus des hépatites (hépatites B et « non A non B ») dont on sait qu'elles touchent des dizaines de milliers de personnes et qu'elles peuvent avoir à terme de graves conséquences sur l'état de santé.

De nombreuses questions demeurent sans réponse

Cette disposition, prise pour d'évidentes raisons économiques, contredit totalement la notion de solidarité qui sous-tend ces mesures. Elle contribue également à faire du sida une maladie « différente des autres », contrairement à tous les discours et les décisions politiques en la matière.

De nombreuses questions demeurent encore officiellement sans réponse à propos notamment de l'origine des recettes du fonds d'indemnisation. Si l'on précise, auprès de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, que les *« prélèvements sur les contrats d'assurance dommages »* prévus dans l'accord précédent seront maintenus, il est clair, aux yeux des professionnels de l'assurance, que cela ne saurait suffire et que l'hypothèse d'une participation *« active »* du plus grand nombre (augmentation de la CSG, prélèvement sur l'impôt sur le revenu) est étudiée au ministère des finances.

Plusieurs professionnels se disent également *« effarés »* par les sommes en jeu, dès lors que l'on s'aligner sur les montants fixés par les premiers tribunaux de grande instance qui ont eu à juger de ces affaires (plus de 2 millions de francs d'indemnités), dès lors aussi que l'on envisagerait l'indemnisation des contaminations par voie sexuelle faisant suite à une contamination post-transfusionnelle.

C'est dire l'importance du principe qui sera retenu sur le chapitre de l'imputabilité. S'agira-t-il de la seule contingence temporelle de la transfusion et d'un état de séropositivité, comme le prévoyait la proposition de loi des associations ?

La commission aura-t-elle au contraire les moyens (expertises médicales, notamment) de se faire une *« intime conviction »* ? Si tel était le cas, les délais extrêmement rapprochés (les offres d'indemnisation devront être faites avant la fin du mois de mars 1992) et le nombre très élevé des dossiers permettront-ils un examen méthodique de chaque affaire, étant entendu que la Fédération française des sociétés d'assurances ne souhaite plus aujourd'hui participer à la gestion des dossiers et à l'instruction des procédures, comme il était prévu dans l'accord qu'elle avait conclu fin octobre avec le gouvernement ?

JEAN-YVES NAU

(1) Le texte de la proposition de loi des associations prévoyait des indemnisations allant de 1 million de francs pour les personnes âgées de plus de soixante ans, jusqu'à 2 millions de francs pour les personnes âgées de moins de trente ans et malades du sida. La séropositivité était indemnisée à hauteur de 1 million de francs.

(2) Depuis le 1er janvier 1990 les risques inhérents aux transfusions sanguines sont couverts par une police d'assurance collective du Groupement d'assurance de la transfusion sanguine qui réunit la quasi-totalité des sociétés d'assurance françaises.

Le gendarme de la presse

Suite de la première page

Les tribunaux civils, en particulier, devant lesquels la procédure est moins semée d'embûches que devant les chambres correctionnelles, sont particulièrement sollicités par les plaignants. Car ils leur garantissent des décisions à la fois plus rapides et des condamnations plus lourdes.

Saisir le tribunal correctionnel, comme y sont expressément tenus, entre autres, les fonctionnaires, les députés ou les maires, c'est s'exposer aux inconvénients inverses. C'est prendre le risque de voir le journaliste que l'on poursuit faire citer des témoins qui iront au-delà de l'article incriminé, face à d'autres journalistes, libres de répercuter leurs propos puisque *«le compte rendu fidèle fait de bonne foi des débats judiciaires»* est autorisé par la loi. Les échanges carillonnants dont retentit parfois la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris ont sans doute une vertu *«cathartique»*, comme l'assure Me Bernard Jouanneau du barreau de Paris, mais cette publicité est rarement de l'intérêt du diffamé.

Devant la 1ère chambre civile du même tribunal, les débats sont certes publics mais les témoins y sont exceptionnellement admis, de sorte que la discrétion y est mieux assurée. C'est une des raisons pour lesquelles cette chambre connaît une véritable vogue depuis quelques temps, au détriment de sa concurrente correctionnelle. *«Il y a une dizaine d'années*, a calculé M. Marc Domingo qui fut pendant treize ans substitut à la «17e», *trois affaires de presse sur quatre étaient plaidées devant le tribunal correctionnel contre une à la 1ère chambre civile. Aujourd'hui, la proportion est inverse.»*

La dérive des référés

Tout cela serait bel et bon pour qui se prétend diffamé si la loi du 29 juillet 1881, qui est censée garantir la liberté de la presse et n'est vraiment appliquée que devant les tribunaux correctionnels, ne s'en trouvait court-circuitée. A la satisfaction des plaignants, qui redoutent la complexité de cette loi. Mais au détriment des journalistes auxquels cette complexité profite souvent. *«C'est vrai*, commente Me Yves Baudelot, l'avocat du *Monde*, *la loi de 1881 est pleine de chausse-trappes mais c'est voulu. Elle a été faite pour protéger les journalistes.»*

Les personnes qui se disent diffamées sont de plus en plus nombreuses non seulement à choisir la voie civile mais, en plus, à recourir au référé, une procédure ultra-rapide dont la seule évocation hérisse les journalistes qui sont passés par là. *«Un coup de massue judiciaire»*, estime Jean-François Kahn, dont l'hebdomadaire a été condamné en application de cette procédure express à verser 80.000 francs à M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à l'Elysée chargé des affaires africaines.

Sur la base d'un simple décret (l'article 809 du nouveau code de procédure civile), un magistrat seul peut ordonner en référé la mesure la plus radicale qui soit, la saisie d'un journal. Malgré tout, les magistrats qui se sont fait les héraults de cette procédure assument bravement leurs décisions, telle Mme Hugnette Le Foyer de Costil, devenue depuis avocat général à la Cour de cassation: *«Je défends cette procédure de toutes mes forces. C'est le dernier rempart offert au diffamé contre les médias dont les allégations peuvent ruiner une réputation ou même une vie, alors qu'ils n'ont même pas pris la précaution de vérifier ce qu'ils avancent. Seul le référé permet d'accorder une réparation immédiate à quelqu'un qui a été injustement mis en cause par un journal. Six mois après, tout le monde a oublié.»*

Nul doute que Mme Le Foyer de Costil ait été choquée par l'article de *l'Événement du jeudi* dans lequel M. Jean-Christophe Mitterrand était, entre autres amabilités, accusé *«de préférer le charme tapageur des quartiers chauds de Lomé ou de Libreville à l'examen scrupuleux des grands dossiers africains»*. Néanmoins, elle avoue redouter le jugement dernier, celui de la Cour de cassation qui a aujourd'hui l'affaire entre les mains.

Une chose heurte particulièrement ceux qui critiquent cette procédure de référé, le délai très court imparti aux journalistes pour produire les preuves de ce qu'ils avancent. Aux termes de la loi de 1881, ce délai n'est pas bien long, dix jours. En référé, c'est tout de suite. Aurait-il été en mesure de prouver ses accusations que Pascal Krop, l'auteur de l'article de *l'Événement*, aurait été incapable matériellement de le faire. A l'heure de l'audience, il était en vacances, en croisière sur le Nil, injoignable, raconte-t-il.

La procédure de référé est d'autant plus critiquée que, déjà, la loi sur la presse, ou plutôt l'usage qu'une jurisprudence prolixe a imposé, est défavorable aux journalistes, même si le caractère *«labyrinthique»* de cette loi – l'expression est de M. Jean Favard, premier vice-président du tribunal de Paris – leur sauve parfois la mise. *«Leur mauvaise foi est toujours présumée et, à l'inverse de n'importe quel délinquant ou criminel, le doute ne leur profite jamais»*, résume M. Philippe Bilger, substitut général à Paris.

Un «cérémonial chinois»

Poursuivi pour diffamation au civil ou en correctionnelle, un journaliste a théoriquement la possibilité de prouver ce qu'il avance. Mais les embûches de la jurisprudence, que M. Domingo appelle *«le cérémonial chinois de l'administration de la preuve»*, sont telles que cela reste très théorique. Comme le dit Me Baudelot, pour être absous, l'auteur d'un article litigieux doit pouvoir tout prouver, *«les accents circonflexes, les virgules et même les soupirs»*. Cinq ans substitut à la 17e chambre correctionnelle, M. Bilger n'a *«jamais vu celle-ci admettre une seule offre de preuve»*.

Ladite «17e» refuse, par exemple, de considérer comme une preuve régulière les procès-verbaux d'instruction ou autres pièces judiciaires que les journalistes produisent parfois à l'appui de leurs allégations, sous prétexte que ces documents parviennent aux journaux *«par un cheminement inconnu du code de procédure pénale»*, selon la formule consacrée de la Cour de cassation. Mêlé à la libération des otages français du Liban, M. Jean-Charles Marchiani a ainsi obtenu gain de cause contre *le Canard enchaîné*, lequel avait fait état de ses ennuis judiciaires passés et offrait de le prouver, documents à l'appui. Heureusement, ce mauvais pli n'est pas intangible. On a vu la «17e» reconnaître à *l'Événement du jeudi*, à la suite d'une plainte de M. Henri Emmanuelli (PS), le droit de produire des papiers saisis lors d'une perquisition, en faisant remarquer que ceux-ci ne provenaient pas nécessairement *«du dossier d'instruction»*.

Mis généralement dans l'impossibilité d'avancer la preuve de ce qu'ils écrivent, les journalistes peuvent essayer de démontrer leur bonne foi. C'est en principe moins compliqué, à condition de convaincre les juges que leurs intentions étaient pures, en particulier d'animosité personnelle, et qu'ils se sont livrés à une enquête sérieuse, en vérifiant leurs sources et en cherchant à recueillir le point de vue des personnes mises en cause. Ba.-ba du métier, ces précautions sont quelquefois prises à la légère par les journalistes. Ceux qui s'en affranchissent sont quasi-automatiquement sanctionnés par les tribunaux si plainte il y a. A l'inverse, les magistrats savent parfois reconnaître les mérites d'une *«enquête très approfondie»* et relaxer son auteur au bénéfice de la bonne foi, comme le tribunal de Paris l'a fait en 1987 pour *le Canard enchaîné* à la suite d'une salve d'articles dirigée contre M. Jacques Médecin, alors maire de Nice.

La sévérité accrue des tribunaux donne malgré tout des arguments à ceux qui estiment que la liberté d'écrire et de dénoncer va en s'amenuisant. La dérive est manifeste qui a vu, en 1944, les affaires de presse échapper aux cours d'assises, jugées trop indulgentes à l'égard des journalistes. Puis les tribunaux correctionnels ont pris la relève. Ils ont alors été concurrencés, sinon dépossédés, par les tribunaux civils lesquels, quatrième étape, favorisent désormais le référé-*«coup de massue»* dénoncé par Jean-François Kahn.

Ainsi encouragés à toujours plus d'audace, les diffamés ou prétendus tels n'hésitent plus, aujourd'hui, à demander en référé l'interdiction d'articles... non encore parus. Le 2 octobre, l'Association française contre les myopathies a, par exemple, tenté – vainement – d'obtenir la condamnation d'un «papier» que le quotidien *la Truffe* affirmait réserver à un *«numéro-maquette»* non diffusé. L'auteur de l'ordonnance, M. Favard, a judicieusement estimé que ç'eût été rétablir l'antique régime de la *«communication préalable»*.

Ne pas aller trop vite ni trop loin

Emus, après ses déclarations au *Débat*, de la nomination de M. Kiejman comme ministre délégué à la justice puis à la communication, les éditeurs de journaux demandent qu'on ne touche pas à la loi *«protectrice»* de 1881, ce que le chef de l'Etat leur a garanti le 10 octobre lors du congrès national de la presse française à Montpellier et que confirme volontiers M. Kiejman: *«Il n'y a pas de projet de réforme dans les cartons.»* Le *statu quo*, qui permet au référé de proliférer, est-il satisfaisant pour autant?

Les avis divergent sur les raisons qui poussent la justice à se gendarmer ainsi contre le quatrième pouvoir. Certains magistrats estiment que la liberté de la presse étant, en 1991, surabondamment acquise, il convient de mieux protéger les individus. D'autres, comme Me Jean-Yves Dupeux, l'un des avocats de *l'Événement du jeudi*, attribuent ce phénomène au développement de ce qu'on appelle par redondance le journalisme d'investigation.

Quelques uns – journalistes ou magistrats – se demandent si la crise interne de la magistrature n'explique pas pour une part son raidissement. Ainsi Louis-Marie Horean, spécialiste des affaires judiciaires au *Canard enchaîné*, diagnostique-t-il *«un conflit de pouvoir entre un corps social en pleine décrépitude, la magistrature, et un autre corps social, le médiatique, en pleine ascension»*. La sagesse ne commande-t-elle pas dès lors aux uns et aux autres de prendre conscience des limites à ne pas franchir? Comme le dit M. Favard, *«le danger pour vous, journalistes, c'est d'aller trop vite et pour nous, magistrats, d'aller trop loin»*.

BERTRAND LE GENDRE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

La présentation de la politique musicale de M. Jack Lang pour 1992

M. Alain Durel est nommé président de la Cité de la musique

La ministre de la culture devait annoncer, mardi 19 novembre, au cours d'une conférence de presse, deux nominations à la tête de la Cité de la musique de La Villette : M. Alain Durel, actuel directeur du Théâtre des Champs-Elysées, présidera la structure juridique de la partie est de la Cité (le Conservatoire national supérieur constituant une entité administrative distincte) ; Mme Brigitte Marger, administratrice générale de l'Ensemble Intercontemporain, assurera la direction artistique. Ces nominations pourraient prendre effet avant la fin de la semaine.

Aux côtés de M. Jack Lang, pour cette conférence de presse annuelle sur la politique musicale, M. Thierry Le Roy, directeur de la musique depuis moins de six mois, incarnait ce que le ministre de la culture présente, après la démission de M. Michel Schneider, comme une *«nouvelle phase»* d'ouverture, de concertation, de disponibilité ministérielles à l'égard des professionnels de tout bord, représentants de toutes les musiques. La présence de M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, signalait en outre la relance du projet de salle modulable au sein de l'Opéra-Bastille : un *«commando»* de réflexion va être constitué pour la définition d'un programme d'action et pour l'organisation d'un concours architectural concernant l'aménagement intérieur de cette structure, essentiellement destinée à la création d'œuvres lyriques contemporaines.

La nomination de Mme Brigitte Marger

La Cité de la musique reste, pour le ministre de la culture, le point d'ancrage d'un *«idéal fort»*, un grand projet *«en devenir»*, d'ailleurs déjà soumis à de nombreux aléas (transfert du nouvel Opéra parisien de La Villette à la Bastille, report de la construction d'une grande salle de concerts de 2 500 places). Rêvée à l'origine comme le cœur de l'activité musicale de la capitale, cette Cité ne comprend plus que le Conservatoire national supérieur (M. Xavier Darasse en a pris la direction en septembre), dont il a été décidé qu'il serait lié par des rapports conventionnels à l'ensemble des activités de la partie Est : l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique; le Musée de la musique; salle de concert «modulable» de 1 100 places (l'ensemble des activités pédagogiques est placé sous la responsabilité de M. Marc-Olivier Dupin, directeur du conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve). A la croisée des missions de formation et de diffusion de la Cité, l'Ensemble Intercontemporain (EIC) sera amené à participer à la formation des jeunes instrumentistes, des chefs et des compositeurs, au sein du CNSM. Ce même ensemble devrait avoir d'autre part la possibilité de répéter dans la salle modulable les concerts qu'il donnera à l'extérieur. L'EIC sera amené enfin à y donner des concerts réguliers.

Des avis discordants se sont fait entendre sur la vocation de cette salle (dont l'ouverture n'interviendrait dans le meilleur des cas qu'à l'automne 1994), sur son insertion dans la vie du quartier, sur l'ouverture de sa programmation aux musiques ethniques et au jazz. On sait que Pierre Boulez suit de très près le projet, ne serait-ce qu'en tant que futur utilisateur, au titre de président de l'Ensemble InterContemporain. M. Thierry Le Roy a souhaité que le compositeur soit partie prenante, mais sans exclusive, de la mise en route comme de la réalisation finale. La nomination de Mme Brigitte Marger, administratrice de l'EIC, symbolise cette implication.

Le conseil d'administration de l'Etablissement de préfiguration de la Cité, présidé par M. Alain Durel, en est le reflet : Pierre Boulez y siégera aux côtés notamment de Xavier Darasse et de Jack Ralite – venu en voisin : il est maire (PC) d'Aubervilliers. Pomme de discorde entre Pierre Boulez et Michel Schneider au printemps dernier, le projet concernant le Musée de la musique au sein de la Cité vient d'être arrêté, après révision du programme par M. Henri Loyrette, conservateur au Musée d'Orsay. A la présentation sèche des instruments a été préféré un parcours de l'histoire de la musique autour duquel s'organiseront les collections. L'accent sera mis sur la pédagogie, avec notamment des bornes interactives.

Le «poids» des Opéras de Paris

Passé de 438 millions de francs en 1980 à 1 769 millions en 1990, le budget de la direction de la musique sera de 1 776 millions en 1992. Les crédits d'intervention atteindront 903 millions de francs, soit une augmentation de 5,8 %. Tout en rappelant la «montée en puissance» de l'Opéra-Bastille pour 1992, M. Jack Lang a souligné que la part de la subvention des Opéras de Paris dans le budget d'intervention du ministère était en nette diminution (38 % en 1980 contre 28 % en 1991). Il s'est également engagé à ce qu' *«aucun centime ne* [soit] *ôté au budget de la musique»* dans le cadre du collectif budgétaire du mercredi 20 novembre. Au chapitre des pratiques amateurs, priorité sera donnée en 1992 au chant choral, avec la création de deux nouveaux centres régionaux d'art polyphonique et celle de nouvelles maîtrises (soit un budget de 1,7 millions de francs). Côté formation, 3,2 millions iront à l'amélioration de la formation des maîtres et 4 millions à la mise en place de nouveaux cycles de formation.

Autre priorité ministérielle, l'insertion professionnelle. L'Orchestre français des jeunes, dont l'effectif atteindra celui d'une grande formation symphonique, sera confié à Marek Janowski, directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Une mission d'information internationale et de réflexion sur la formation et l'insertion professionnelles des chefs d'orchestre est confiée à M. André Jouve, ancien directeur de la musique à la radio. Des rapports de collaboration devraient d'autre part être institués avec la Maison ronde (organisation d'un festival de chant choral, «A travers chant», en avril 1992, sous la présidence d'Olivier Messiaen ; Festival jeunes compositeurs européens en janvier prochain).

Pour la musique baroque, une mission de réflexion est confiée à Jean-Albert Cartier, ancien administrateur de l'Opéra-Garnier, concernant l'avenir du Festival de Versailles. Pour les «musiques d'aujourd'hui» est prévu un *«événement»* autour du rap. Pour la musique contemporaine, le Centre de documentation de Marianne Lyon, transféré des locaux de la SACEM à la Cité de La Villette, et rebaptisé Maison des compositeurs, verrait ses activités considérablement développées. Le budget d'aide à la production audiovisuelle (6 millions de francs) devrait permettre d'explorer, avec le concours de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), l'écriture d'opéras directement pour la télévision. Les problèmes liés à la diffusion de la musique contemporaine seront étudiés au cours d'«états généraux», réunis probablement en octobre 1992 dans le cadre du festival Musica de Strasbourg.

ANNE REY

[Alain Durel est entré à l'ORTF en 1971 et a démissionné en 1977, par solidarité avec Louis Dandrel. Il a pris des cours de direction d'orchestre auprès d'Igor Markevitch. En 1979, il prend la responsabilité des Rencontres d'art contemporain de La Rochelle, poste qu'il occupe jusqu'en 1981. Il est alors chargé par Maurice Fleuret d'une mission pour la création à la Direction de la musique, passe à la tête du programme musical de France-Culture et devient, en décembre 1982, délégué à la coordination de l'ensemble des programmes et services musicaux de Radio-France. Roland Faure lui signifie son congé en 1987. Il organise deux éditions d'une Biennale Bordeaux-Madrid pour la musique contemporaine et succède à Georges-François Hirsch, le 1er juillet 1989, à la direction artistique du Théâtre des Champs-Elysées.]

[Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, agrégée d'anglais, Brigitte Marger a enseigné dans des lycées avant d'être chargée de mission au ministère des affaires étrangères. Attaché culturel à l'ambassade de France à Londres (1967-1973), elle est nommée en 1973 responsable des relations extérieures à l'IRCAM. Administrateur général de l'Ensemble InterContemporain depuis 1982, elle est de surcroît, depuis 1988, lecteur de projets de programmes musicaux pour la Sept.]

La réforme des enseignements

L'enseignement est l'une des priorités de la direction de la musique depuis la nomination, en 1981, de Maurice Fleuret au poste de directeur de la musique au ministère de la culture dans le premier cabinet de M. Jack Lang. En 1980, 78 000 élèves fréquentaient soixante-neuf établissements contrôlés par l'Etat. Ils sont aujourd'hui 128 000 à recevoir un enseignement artistique (toutes disciplines confondues) dans cent trente-deux conservatoires nationaux supérieurs, de régions ou écoles nationales. Dans le même intervalle, le nombre de professeurs est passé de 2 300 à 3 500.

Cette montée en puissance est intervenue alors même que les lois de décentralisation transféraient une partie des pouvoirs de l'Etat aux collectivités locales. En clair, les professeurs d'éducation artistique devenaient des fonctionnaires territoriaux relevant des ministères de la fonction publique et de l'intérieur (au même titre que tous les employés communaux).

Pour mettre un peu d'ordre, un statut des professeurs a été mis au point (après révision, il a été publié au *Journal officiel* le 4 septembre dernier) et un schéma directeur portant sur l'organisation pédagogique des écoles de musique. Ce schéma se divise en trois parties. La première a trait à *«l'introduction commune aux enseignements de la musique et de la danse»*, la seconde aux enseignements de la musique, la troisième aux enseignements de la danse. Cette directive s'attache au contenu, à la durée et à l'organisation des études. Le vocabulaire y a été modernisé, des notions «post-soixante-huitardes» introduites, les notions d'effort personnel et de perfectionnement technique minimisées. De son application dépendra l'attribution des subventions aux écoles et conservatoires.

Ces deux textes ne font pas l'unanimité dans les milieux concernés : la Coordination musique, danse, art dramatique menée par le hautboïste Maurice Bourgue, et à laquelle quelques musiciens de renom apportent leur soutien, ne cesse de dénoncer ce qu'elle considère comme une *«déstabilisation de l'enseignement artistique»*, réclame *«l'abrogation de ces textes et une réelle concertation sur les problèmes statutaires»* et exige *«une véritable démocratisation de l'accès à un enseignement artistique de qualité exempt de toute démagogie»*.

ALAIN LOMPECH

VENTES

Triste automne (suite)

Encore des ventes à New-York et à Paris. Et encore des déceptions

Cette Nature morte à la cafetière (1943), de Picasso, est restée invendue.

«L'important, c'est qu'ils se soient vendus». Ainsi Lucy Mitchell-Innes, chef du département contemporain de Sotheby's, commentait-elle sobrement, le 14 novembre, la vente qui venait de s'achever. «Ils» se sont vendus, en effet, aux trois quarts à peu près, les contemporains proposés aux enchérisseurs – mais au plus bas. A preuve le total de la soirée, inférieur de 9 millions de dollars à la somme des estimations les plus basses des lots.

Il semble que Sotheby's, à la vue des premiers résultats de la semaine précédente, se soit employé à convaincre les vendeurs de réviser à la modestie leurs prix de réserve. Ces derniers ont accepté, au nom de la sagesse qui professe que mieux vaut vendre mal que ne pas vendre. Aussi un Lichtenstein évalué entre 1,2 et 1,6 million de dollars a-t-il fini sa course à 935 000 dollars. Des mésaventures identiques ont affecté les œuvres de Twombly, de Rauschenberg et de Guston, ce dont on serait tenté de conclure qu'il ne suffit plus d'être un peintre américain pour valoir très cher à New-York.

La veille, la suite de la vente, Tremaine par Christie's n'avait pas été moins douloureuse, ni moins décevante. Vingt-sept toiles sont demeurées invendues sur soixante-sept mises aux enchères, soit un manque à gagner vertigineux d'une quinzaine de millions de dollars. Un Twombly estimé autour de 3 millions de dollars s'est effondré à 1,3 million et un Stella fort connu, *Kingsbury Run*, dont on attendait 2 millions de dollars, n'a pu faire mieux que la moitié. Il a donc été ravalé, avec deux autres Stella. Pis : Jasper Johns, sacré depuis quelques années grand peintre officiel américain, a connu le même déshonneur de la dévaluation publique. Son *Device Circle* était évalué entre 5 et 7 millions de dollars. Le marché a jugé qu'il ne méritait que 4,4 millions. Le même marché a estimé que *Villa Borghese*, paysage semi abstrait de William De Kooning, devait se payer 2 millions et non pas les 3,5 prévus. Le lendemain, De Kooning faisait cependant meilleure figure, un producteur de disques californien ayant offert 3,4 millions de dollars pour une *Woman* évaluée à 3 millions.

Où sont les Japonais?

Les commissaires-priseurs parisiens ne font pas de plus fructueuses affaires. Dimanche 17 novembre, maître Loudmer dispersait une série de tableaux contemporains de qualité. Un Van Dongen chatoyant de 1908, *Femme à l'aigrette*, est parti à 3,1 millions de francs pour une estimation comprise entre 2 et 3 millions. Mais un Max Ernst de qualité n'a pu faire mieux que 2,1 millions, moins que l'évaluation basse de 2,5 millions.

Ce n'était là cependant que broutilles en comparaison des deux pièces majeures de l'après-midi, un Dubuffet de 1943 et une nature morte de Picasso de la même année, l'une des meilleures de cette période. De chacun d'eux, on attendait au moins 10 millions de francs. Vaine attente : les deux toiles sont demeurées invendues, désastre fort symptomatique dans la mesure où il affecte des œuvres de grande qualité et dont l'une au moins, le Picasso, avait été acquise il y a peu par un spéculateur. Autre symptôme : le Foujita de la vacation n'a pas été vendu non plus. Il y a deux ans, il aurait suscité une bataille de Japonais. Mais où sont donc les Japonais?

Les financiers ont inventé récemment un nouveau concept économique pour caractériser les baisses spasmodiques des valeurs boursières. Ils dénomment «krach mou» la dépression qui frappe régulièrement Wall Street, Tokyo et Paris. Pour l'art aussi, voici venu le temps du «krach mou».

PHILIPPE DAGEN

EN BREF

□ **Un chef pour la danse à l'Opéra de Paris.** – Le jeune chef d'orchestre anglais Jonathan Darlington a été nommé directeur musical pour la danse aux Opéras Bastille et Garnier. Cet assistant de Myung-Whun Chung, directeur musical de l'Opéra, avait assuré la reprise des *Noces de Figaro* après le désistement de Gabriele Ferro.

□ **Mort du musicien américain Jack Treese.** – Spécialiste du banjo *old time*, Jack Treese est décédé le 18 novembre à Dunkerque (Nord). Né en 1942 à Lightfield (Minnesota, Etats-Unis), John Leroy – dit Jack – Treese s'était installé en France en 1968. Il avait été, avec Steve Waring, l'un de ceux qui avaient introduit le banjo et notamment le style *old time* en France, alors que la chanson d'inspiration folk était très en vogue. Jack Treese a enregistré cinq albums. Il avait débuté avec la maison de disques «Saravah» de Pierre Barouh, en compagnie de Jacques Higelin, David McNeil, Nana Vasconcelos et Pierre Akendengue.

□ **Démission du directeur de l'ADAMI.** – M. André Cenas, directeur général de l'ADAMI (société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes), a démissionné le 16 novembre au lendemain de l'assemblée générale de la société. Le Syndicat indépendant des artistes interprète cette démission comme la confirmation des *«carences de fonctionnement»* de l'ADAMI et appelle ses 5 500 adhérents à *«la vigilance sur le paiement de leurs droits»* consécutifs à l'utilisation secondaire de leur travail enregistré. – *(AFP.)*

FESTIVAL D'AUTOMNE ■ A PARIS ■
OPERA-COMIQUE
22, 23, 24 NOVEMBRE
BRUNO MADERNA
HYPERION
REALISATION SCENIQUE
KLAUS MICHAËL GRÜBER - GILLES AILLAUD
DIRECTION
PETER EÖTVÖS
AVEC
BRUNO GANZ - JACQUES ZOON
PENELOPE WALMSLEY-CLARK
ENSEMBLE VOCAL LES JEUNES SOLISTES
ENSEMBLE ASKO
PRODUCTION FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS ET WIENER FESTWOCHEN
AVEC L'ASSOCIATION ORCOFI POUR L'OPERA, LA MUSIQUE ET LES ARTS
LOCATION
42 96 96 94

ORCHESTRE COLONNE
Lundi 25 novembre 1991 à 20 h 30
CHATELET
DALBAVIE
Les Miroirs Transparents
LALO
Symphonie Espagnole
SAINT-SAENS
3e Symphonie avec orgue
Bertrand de BILLY
Serge STADLER
Location tous les jours
Caisses du Châtelet 11 h à 18 h
Rens. 42 33 72 89

EXCEPTIONNEL
TELDEC
Nikolaus HARNONCOURT
dédicacera ses disques à la nouvelle
FNAC ETOILE
26, Av. des Ternes 17e
Mercredi 20 Novembre
— à 15 H 30 —

ZERO DE CONDUITE
de Jean Vigo
présenté par Luce VIGO
Mercredi 20 novembre – 14 h 30
Soirée Hommage à Dominique PAINI
LES CARABINIERS
de Jean-Luc Godard
Jeudi 21 novembre – 20 h 30
LES GEMEAUX SCEAUX
Scène Nationale
(1) 46 61 36 67

18 H 75 F
VEN. 22 NOV. 18H
MARIE ATGER
soprano
QUATUOR ANTON
BEATRICE BERSTEL
clavecin
ANDREI VIERU
piano
HAENDEL - SCHUMANN
CHOSTAKOVITCH
SAM. 23 NOV. 18H
CAPRICCIO STRAVAGANTE
SKIP SEMPÉ
direction et clavecin
Guillemette Laurens
mezzo-soprano
MONTEVERDI - FARINA
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

CULTURE

THÉATRE

Cent briques à tout casser

Une pièce de Feydeau achevée par trois auteurs contemporains et montée façon Marx Brothers

CENT MILLIONS QUI TOMBENT
à Gennevilliers

Cent millions qui tombent ou les derniers feux d'un auteur souvent génial qui craque presqu'autant que le système qu'il a bâti et lui a permis de régner sur un genre dangereux, le vaudeville. Feydeau o'a jamais écrit le troisième acte de cette pièce. Pressentait-il qu'il était co traio de tout « casser » : son propre travail, ses propres valeurs, la relation avec son public?

En deux actes rédigés d'nn plume assassine, il s'en prend d'nn même mouvement à l'argent, au pouvoir, aux riches comme aux humbles, à la corruptioo – des têtes et des cœurs, – à la vanité – de l'amour et des sentiments – sur no rythme infernal dès les premières répliques. On sait qu'il sera bientôt rattrapé par la maladie et la psychiatrie. Il y a déjà de cet avenir-là dans sa pièce. Elle met aux prises, dans la salle à manger de Paulette, cocotte Belle Epoque, son amant (un comte falot), son « béguin » Snobinet (un acteur impossible), son soutien Mittwoch (le directeur juif d'un cercle de jeu, façade d'un commerce de l'argent), plus tard le prince de Valachie, deux poules et leur gigolo, enfin le duc de Grenade, parent du roi d'Espagne. Tous vont et viennent sous le regard tantôt affligé tantôt compatissant d'uo quatnor de domestiques : le maître d'hôtel Isidore, persoonage central de la pièce – c'est lui qui va hériter des cent millions d'un parent expatrié – le valet John, la servante Philomèle et la cuisinière Chloe.

Quaod Feydeau achève le deuxième acte, dont il dirige déjà les répétitions en scène, apparaît le duc de Grenade qui s'annonce peut-être comme celui dont la noblesse va remettre un peu d'ordre chez Paulette. Trop tard. Feydeau ne contrôle plus la situation délirante qu'il a lui-même créée. Impossible d'écrire un mot de plus. Une impossibilité bien dans la manière d'un auteur doot on sait qu'il prend beaucoup plus de plaisir à imaginer des imbroglios qu'à les résoudre. Ses derniers actes ne sont-ils pas souvent les moins réjouissants?

Les murs explosent

Trois auteurs contemporains se sont chargés du boulot : Catherine Anne, Roland Fichet et Eloi Recoing. Bandent jusqu'au paroxysme les ressorts de la pièce à la lumière de l'actualité économique et sociale d'aujourd'hui – argent roi et mœurs indélicates, – ils ne font rien pour mettre en pièce leur devancier mais en extirpent plutôt, au canon, les gènes libertaires et scandaleux : les notations qui faisaient le délice et l'effroi du public bourgeois, qu'elles aient rapport aux situations scabreuses ou sociales, deviennent ouvertement sexoelles ou politiques.

A ce moment-là, la mise en scène de René Loyon, très sage aux deux premiers actes, s'en va elle-aussi dans le délire. Après s'être débarrassé d'un cheval encombrant propulsé sur scène par Feydeau, alors que les fourneaux vont exploser en cuisine, René Loyon lâche les brides : les objets volent à tout va, les costumes se déchirent, les murs explosent, les acteurs s'enhardissent jusqu'à l'improvisation dans une salle à manger qui finit par ressembler à la cabine des Marx Brothers.

A cette roue de la fortune dont les protagonistes auraient avalé des puissances psychotoniques, les acteurs s'en donnent à cœur joie. Dans une distribution techniquement inégale mais à l'égale générosité, le public s'enthousiasme pour l'Isidore de Jean-François Lapalus – humilité à servir Feydeau, sérieux constant, meilleure garantie pour être tout le temps drôle, – le Snobinet de Michel Raskine – visage blanc, lunaire, voix polychrome, gestuelle à la précision chirurgicale et une scène finale chantée qui déclenche le fou rire, le Mittwoch d'Aristide Demonico, qui ne se départit pas d'un calme cynique et dédaigneux, et la petite bonne d'Isabelle Védie, fraîche et acidulée comme un fruit défendu. Une découverte. Eux quatre mènent à train d'enfer ce spectacle réconfortant.

OLIVIER SCHMITT

► **Théâtre de Gennevilliers. Jusqu'au 7 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30.**

Le forcené du désert

TIMON D'ATHÈNES
à l'Athénée

Il n'y e pas de personnage féminin, à l'exception de deux prostituées à peine plus que figurentes, dans *Timon d'Athènes*, conte amer où Shakespeare exalte moins la misogynie qu'une misanthropie mortelle. Timon eet un glorieux général grec, dont les victoires ont été récompensées avec largesse. Un nouveau riche qui couvre de cadeaux ses vrais et faux amis. A ce compte-là, sa fortune ne dure pas. Les créanciers – une bande d'inexorables Nosferetua – le cernent, ece obligéa le lâchent. Il fuit le monde, repousse ses quelques fidèles, se retire dans un désert où il trouve de l'or, où il mène une vie d'ermite furieux, chassant avec violence ceux qui viennent le trouver, amis et profiteurs. Il s'est débarrassé en leur jetant les pépites. Il s'en débarrasse à jamais en se donnant la mort.

Dominique Pitoiset anfarme *Timon d'Athènes* – il n'a pris l'edeptation de Jean-Michel Déprats – dans un espace neutre – besu décor d'Alain Chambon également auteur des costumes, – murs tristes ouverts sur un extérieur invisible per des portes géométriques. Des murs trop hauts. Timon et ses compagnons se aont enfoncés dans un puits de terre brune, se sont isolés du monde et du temps, sont demeurés figés dans un siècle passé, buvant, chantant comme pour le banquet d'anciens combattants d'une guerre oubliée, composant das tableaux de genre, nostalgiques en même temps que rudes.

Il n'y e rien de tendre dans la pièce de Shakespeare, encore moins dans le spectacle. Après un *Misanthrope* provincial révolté, Dominique Pitoiset offre un *Timon* blessé, entouré de calculateurs cupides, dans un monde où la notion même de générosité e disperu. Sa aouffrence le rend dangereux comme cea « forcenée » qui tirent eur tout ce qui bouga perce qu'ils ne comprennant pas le fonctionnement du système où ils ont été piégés – Timon n'est pas meilleur que les autres, qui achète les marques d'affection.

Un forcené s'enterrant dans sa rage, dans son puits de plus en plus profond, creueent le terre, crausant se souffrence jusqu'à ce qu'il trouve la haine. Dominique Pitoiset est un metteur en scène râpeux, teigneux, qui aime piétiner le gazon, ne creint pes de eecouer les bonnes manières, avec quelque chose de terrien, têtu, et même obsessionnel.

Obsédé par la mauvaise foi, il entend crier coûte que coûte ses indignations, sans pratiquer la dérision, ssns pourtant oublier de se moquer des ridicules. Il a réuni des comédiens inégeux mais qui ont trouvé leur cohérence. Surtout il e rencontré, avec Hervé Pierre – Timon – un interprète formidable de ses folles colères, quelqu'un qui incarne son idée du théâtre et de la pièce : *« Être méchant, c'est espérer encore. Simplement, j'écoute le rire de Timon. »*

COLETTE GODARD

► **Le mardi à 19 heures. Du mercredi au asmedi à 20 h 30. Dimanche 16 heures. Jusqu'eu 1er décembre. Tél. : 47-42-67-27.**

ARTS

Images multiples

Un musée pour des milliers de reproductions datant de la fin du dix-neuvième siècle

BORDEAUX
de notre correspondante

Le 25 novembre s'ouvre à Bordeaux le conservatoire de l'image iodnstrielle, installé daos une ancieooe distillerie de rbum du quartier des Chertroos, pour eccoeillir la donation Goupil – remise en 1987 an Musée des beaux-arts de Bordeaux par M. Guy Imberti, béritier d'un modeste négociant local en estampes et tableaux. Ce fonds représente des dizaines de milliers d'estampes, de cartes postales, de reproductions photographiques, de tableaux. Il comporte près de quatre mille négatifs sur plaque de verre et vingt mille photos dites cartes de visite.

Les documents proviennent d'une maison parisienne fondée en 1827, première firme européenne d'édition et de reproduction d'œuvres d'art, avec des succursales à Londres, New-York, Berlin, La Haye et Bruxelles. La maison Goupil utilisa dès 1852 les procédés industriels de tirage photographique. Elle proposait des reproductions d'œuvres d'art à bas prix, qo'il s'ngisse des maîtres de la Renaissance italienne ou des peintres officiels du XIXe siècle. Elle se targuait ainsi de *« mettre des œuvres admirables à portée de tous »*. Elle a également édité des œuvres de Degas et Toulouse-Lautrec notamment, et – en tirage limité cette fois – des dessins de Rodin dont les plaques ont été retrouvées eo bon étet dans la donation de Bordeaux.

Le sauvetage de ce fonds tient du miracle. A la déconfiture de la maison Goupil, en 1920, un négociant bordelais acquit le fonds, qui tenait en six wagons de marchandises. Il le convoya à Bordeaux. Entreposés pendant quarante ans dans des caves et des greniers, les estampes, les plaques de verre, les cuivres gravés et les zincs ont résisté jusqu'à ce que Guy Imberti les lègue à la Ville.

Au terme de multiples démarches, Mme Hélène Lafont, conservateur su Musée des beaux-arts de Bordeaux, e obtenu gain de cause : le 25 février 1991, la Ville a officiellement créé ce nouveau musée municipal. La direction des Musées de France a donné son accord. Le budget de fonctionnement est assuré par la commune (460 000 frnocs) et l'Etat (250 000 francs). L'ouverture, le 25 novembre, sera temporaire. Le bâtiment fermera pour travaux le 25 septembre 1992. La réouverture est prévue pour 1994. En atteodant, il présentere eu public une centaine d'œuvres ainsi que des presses bérités de la maison parisienne. *« Des expositions, des études ont été faites sur la photographie et sur l'estampe, mais il est très rare de rencontrer des recherches qui couplent ces deux procédés*, explique Mme Lafont. *Le musée s'intéressera au phénomène de l'image démultipliée dans tous les domaines – historique, technique, iconographique, ethnologique, sociologique et économique. »*

Par ailleurs, le musée a été autorisé à se dessaisir d'une partie de son stock d'estampes. 80 000 à 100 000 pièces seront mises en vente, soit sur place, soit par l'intermédiaire d'un marchand parisien, M. Arsène Bonafous-Murat.

GINETTE DE MATHA

► **40-50, cours du Médoc, Bordeaux. Tél. : 56-69-10-83.**

PHOTO

Sur les traces de l'Amérique

Trois regards français en ouverture d'une riche année américaine à l'Espace photo de Paris

Après cinq ans et trente-trois expositions – de Bernard-Pierre Wolff à Franco Fontana, – Jean-Luc Monterosso donne un nouvel essor à l'Espace photographique de Paris en consacrant toute sa programmation 1992 à la photo de la côte Est des États-Unis, hommage à Christophe Colomb oblige.

Se succéderont dans le Nouveau Forum des Halles « L'Histoire de la France » de Ralph Gibson avec son premier travail en couleurs (décembre), Larry Clark jamais montré à Paris (février), le paysagiste Emmet Gowin (avril), la plasticienne Sandy Skoglund (juin) et le « Paris inédit » de Dusne Michals, *« le plus européen des Américains »*, selon Jean-Luc Monterosso (septembre).

En pré-ouverture, l'Espace photographique a la judicieuse idée de présenter « Notre Amérique », celle d'Alain Desvergnes, Gilles Mora et Alain Dister, qui ont, tous les trois, vécu aux États-Unis. A la fois photographes, écrivains, enseignants, journalistes, cooceptenrs d'expositions, mais aussi guitariste de rock'n roll pour Mora et directeur de l'École nationale de la photographie d'Arles pour Desvergoes, la photo est poor eux d'ebord uo prétexte. *« plus un accompagnement qu'un accomplissement »*, explique Gilles Mora.

Prétexte à quoi? Pour Dister, participer à la *« révolution tranquille des beatniks en Californie »*. Pour Desvergnes, marcher sur les traces de Faulkner daos les champs de coton du Sud. Pour Mora, retronver *« le parfum des décennies obsolètes : les années 30 et 50 »*. Des photos émouvantes, parfois littéraires, qui témoignent d'abord d'une singulière façon de vivre, ensuite d'un saut culturel : la rupture avec la tradition française do reportege, l'hommege spontané à l'Américain Wnlker Evans, celui qui regardait simplement son sujet en face, pour mieux en tradnire l'imaginaire.

M. G.

► **« Notre Amérique », Espace photographique de Paris. 4-8. Grande Galerie, 75001 Paris. Jusqu'au 24 novembre. Catalogue, 64 p., 40 photos. 80 F.**

ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN

Philippe Hurel
Commande
Ensemble InterContemporain
FONDATION CRÉDIT LYONNAIS

Frédérick Martin
Commande
Ensemble InterContemporain

Leos Janacek
Concertino

Edgard Varèse
Déserts
(sans bande magnétique)

Benny Sluchin
trombone

Florent Boffard
piano

direction
Ed Spanjaard

28 novembre – 19h
L'Auditorium/Châtelet
40 28 28 40

en coproduction avec le Châtelet

NOVEMBRE 91

Concerts Radio France

❑ **Jeudi 21 - 20 h 30**
Théâtre des Champs-Elysées
Varèse - Busoni
R. Strauss
Orchestre National de France
Nagano / Gessendorf

❑ **Jeudi 21 - 20 h 30**
Studio 105 de Radio France
Jazz : Claire-Lise Vincent
Kim Parker

❑ **Vendredi 22 - 20 h**
Salle Pleyel
Mozart La Clémence de Titus
Chœur et Orchestre
Philharmonique de Radio
France / Janowski

❑ **Samedi 23**
Conservatoire d'Art dramatique
18 h
Schumann - Brahms
Clara Schumann
Catherine Collard, *piano*
20h30
Beethoven - Mozart
Weber - Schubert
Orchestre Philharmonique
de Radio France
Peters / Tocco

❑ **Jeudi 28 - 20 h 30**
Théâtre des Champs-Elysées
Prokofiev
Orchestre National de France
Gergiev /Toradzé

❑ **Jeudi 28 - 20 h 30**
Studio 106 de Radio France
Jazz : Quartette Este

❑ **Vendredi 29 - 20 h 30**
Grand Audit. de Radio France
Mozart
Orchestre Philharmonique
de Radio France
Wakasugi / Duo Pékinel

❑ **Samedi 30 - 18 h**
Conservatoire d'Art dramatique
Beethoven - Franck
Jean-Bernard Pommier, *piano*

Radio France

Location 42 30 23 08

❑ Connaissez-vous Mélomane?
Le journal de la musique de Radio France
mensuel à partir de janvier 92

Spécimen gratuit 42 30 18 18

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉÂTRE CHÂTELET Théâtre musical de Paris Vendredi 22 Lundi 25 Mercredi 27 novembre 12 h 45 (p.a. Valmalete B.A.)
LES MIDIS MUSICAUX Le 22 : Eliane **RODRIGUES** Piano SCHUBERT, CHOPIN RACHMANINOV Le 25 : Matthias **Görne** Baryton **ERIC SCHNEIDER** Piano **BEETHOVEN SCHUBERT, WOLF** Le 27 : Judith **MOK** Soprano JEFF COHEN Piano MOZART, TCHAIKOVSKI RACHMANINOV

Grand AUDITORIUM UNESCO 125, avenue SUFFREN Mercredi 27 novembre 20 h 30 Tél. : loc. 42-72-10-17 (p.a. Valmalete)
NOUVEAUX VIRTUOSES ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES d'ILE-DE-FRANCE Dir. : Laurent **BRACK** Sol. : Caroline **SAGEMAN** Piano CHOPIN, MOZART Lauréate concours CHOPIN-VARSOVIE 90

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 27 novembre 20 h 30 Loc. Tél. 47-20-36-37 (Valmalete.)
Emile NAOUMOFF Piano MOZART MOUSSORGSKY SCHUBERT

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 23 novembre 20 h 30 Loc. Tél. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PÉTERSBOURG Dir. : Youri **TEMIRKANOV** Soliste **Mikhaïl Rudy** Piano MOUSSORGSKI RACHMANINOV DVORAK

Grand AUDITORIUM UNESCO 125, avenue SUFFREN Mercredi 27 novembre 20 h 30 Tél. loc. 42-72-10-17 (p.a. Valmalete)
NOUVEAUX VIRTUOSES ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES d'ILE-DE-FRANCE Dir. : Laurent **BRACK** Sol. : Caroline **SAGEMAN** Piano CHOPIN, MOZART

OPÉRA DE PARIS BASTILLE Amphithéâtre Samedi 23 Mercredi 27 novembre 20 h 30h (p.a. Valmalete Lorentz Ribot)
PRO QUARTETT présente Intégrale des quatuors de **J. HAYDN** Le 23 : Quatuor **PARISII** Le 27 : Quatuor **AMATI**

SALLE PLEYEL Dimanche 1er décembre 17 h (Kissgen)
Orchestre et chorale **KUENTZ** Bicentenaire **MOZART GRANDE MESSE EN UT MINEUR** Vêpres solennelles d'un confesseur L. GRIFFITH - M. GEORG A. BRAND - P. LANGSHAW

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 2 décembre 20 h 30 Loc. tél. 47-20-36-37 14 à 18 h sf dim. Minitel 36-15 Thea Loc. caisses 11 à 19 h sf dim. (p.a. Valmalete)
Orchestre des Champs-Elysées ISOLDE **SIEBERT** Soprano Dir. : Philippe **HERREWEGHE** MOZART, HAYDN

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 24 novembre 15 h 30 (p.a. Valmalete)
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PÉTERSBOURG Dir. : Youri **TEMIRKANOV** Tchaïkovski

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 25 novembre 20 h 30 Tél. loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete) Musique Concerts Opéra Mangt.
La Grande Ecurie et la Chambre du Roy 25e anniversaire Dir. : Jean-Claude **MALGOIRE** CLAIRE PRIMROSE FRANÇOIS LE ROUX DONALD LITAKER **Gluck : ALCESTE** (version de concert)

AUDITORIUM CHATELET Lundi 25 Mercredi 27 novembre à 19 h (p.a. Valmalete MondiMusique Doublet)
Le 25 : Della **JONES** Mezzo-soprano M. MARTINEAU Piano POULENC, DEBUSSY SATIE, GRANADOS Le 27 : Elisabeth **LEONSKAJA** Piano SCHUBERT, LISZT PROKOFIEV

Recueil biographique de la Francophonie
512 pages, 430 F
Toute la Francophonie, les institutions, organisations, associations, jurys littéraires, acédémies et les 5 000 personnes qui les animent (noms et adresses).
Médialogue
72, rue Bonaparte, 75006 Paris.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Programmes du mercredi 20 au mardi 26 novembre

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Archives du film présentent : Adrienne Lecouvreur (1938), de Marcel L'Herbier, 15 h ; l'Implacable (1951, v.o. s.t.f.), de Robert Parrish, l'Aventurier du Rio Grande (1959, v.o. s.t.f.), de Robert Parrish, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Exode (1625), de Merian C. Cooper, Emest B. Schoedsack, Margaret Harrison, 18 h ; la Croisière jaune (1931-1933), d'André Sauvage, 20 h ; 10 ans de Pordenone : Lucky Star (1918), de Frank Borzage ; Sepolto vivo : Napoléon, man of destiny (1909) : Life drama of Napoleon and empreee Josephine (1909) : Princess Nicotine (1909), de J. Stuart Blackton ; Chew Chew Land (1910) : Ransomed, a prisoner of war (1910) : Red Eagle (1911), de Rollin S. Sturgeon ; Weter Lilies (1611) : Jean and the Waif (1911), de Larry Trimble ; Winsor McCay (1911) : Bnny all et sea (1812), de Larry Trimble ; Haunted Hotel (1907), de J. Stuart Blackton ; Hôtel du silence (1908), d'Emile Cohl, 16 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : l'Indien (1970, v.o. s.t.f.), de Carol Reed, 14 h 30 ; le Géant du Grand Nord (1958, v.o. s.t.f.), de Gordon douglas, 17 h 30 ; l'Etoffe des héros (1983, v.o. s.t.f.), de Philip Kaufman avec, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

L'Empire des media : Jeune Public : Spot Renault 6 major (1968), la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Histoire de la télévision : Bande annonce : Rue des Prairies, Eclair journal, Bonjour la télé (1966) de Nino Monti, 16 h 30 ; Histoire de la radio : les Radios libres (1982) d'Olivier Landau, Solitaire à micro ouvert (1983) de Julius Amédé Laou, Carbone 14, le film (1982) de Jo Malberg et J.-F. Gallotte, 20 h 30.

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

ARTHUR RIMBAUD, UNE BIOGRAPHIE. Film français de Richard Dindo : Reflet Logos I, 6e (43-54-42-34).

L'HALLUCINÉ. Film américain de Roger Corman, Francis F. Coppola, Jack Nicholson, Monte Hellman, Mark Griffiths, v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

J'EMBRASSE PAS. Film franco-italien d'André Téchiné : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PENSÉES MORTELLES. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

POISON. Film américain de Todd Haynes, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PROOF. Film australien de Jocelyn Moorhouse, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAGE. (*) Film américain de Stephen Gyllenhaal, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA THUNE. Film français de Philippe Galland : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Gaumont Ambassade, 6e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (45-36-10-96).

L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 6e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BACKDRAFT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BANDE A PICSOU (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES CLÉS DU PARADIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 6e (45-62-41-46).

CROC-BLANC (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DIVERTIMENTO, LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-76).

LES FLEURS DU MAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HOMEWORK (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAMAIS SANS MA FILLE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

JESUIT JOE (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 6e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II, 16e (45-22-47-94).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LAAFI (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIFE IS SWEET (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LINGUINI INCIDENT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MALINA (All., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NETCHAIEV EST DE RETOUR (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NIKITA (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OPÉRATION CONDOR (Hong Kong, v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

QUOI DE NEUF, BOB ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 5e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

THE VOYAGER (All.-Fr.-Gr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TROUBLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UN HOMME ET DEUX FEMMES (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-36) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-87) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 8e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 6e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOLEUR DE CHEVAUX (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VOYAGE VERS L'ESPOIR (Suis., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 16 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h, ven. 18 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h, dim. 18 h 20.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30, dim. 10 h 30 (26 F).

AVENTURES FANTASTIQUES (Tch., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (16 F pour les - de 14 ans).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 6e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, jeu. 16 h, ven. 20 h 25, sam. 14 h, 16 h 40, dim. 22 h, lun. 14 h, 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 20 dim., lun. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, mer. 20 h.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 18 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec...

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., mar. 22 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 22 h 20, jeu. 14 h, ven. 19 h 30, mar. 13 h 30.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 40.

FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 20, sam., dim. 17 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30, sam., dim. 17 h 10.

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 22 h 15.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 17 h 45.

FREAKS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h 30, jeu. 17 h 30, ven., sam. 12 h, mar. 15 h 30.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (43-26-19-09) mer., dim. 14 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., mar., de 10 h à 21 h, ven., sam., dim., de 10 h à 19 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 8e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 22 h 25, sam. 12 h, 20 h 40, dim. 22 h 10, lun. 18 h, 20 h.

KING-KONG (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (15 F pour les - de 14 ans).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-65) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MODERATO CANTABILE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 11 h 55.

OLIVER TWIST (Brit., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 8e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 13 h 50, 16 h film 10 mn après.

PEAU D'ANE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h 05, 16 h film 10 mn après.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 8e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam. 16 h 15.

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h 20.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h.

LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) film mer., ven., dim., mar. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., dim. 18 h, ven. 14 h, lun. 20 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 17 h.

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

SIMPLE MORTEL (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-66) mer., jeu., ven., dim., mar. 22 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

LES GRANDES REPRISES

A PROPOS DE NICE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BEST OF THE BEST (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHIEN DE FLIC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DEAD MISSION, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIRESTARTER (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

GLORIA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

INDISCRET (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

KICKBOXER (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MON CHER PETIT VILLAGE (tchèque, v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NINJA DESTRUCTOR, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE PARFUM DU DIABLE, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

THE SERVANT (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

YOYO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 NOVEMBRE

« Le mobilier amoureux à travers les collections du Musée du Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal (Paris et son histoire).

« *La Fausse Suivante*, à la Comédie-Française », 13 h 30. La représentation sera suivie d'un goûter-conférence sur inscription : tél. : 45-26-26-77.

« Un certain Orsein », 14 h 30, Musée de l'Orangerie.

« Peintura italienne de Fra Angelico à Botticelli », 18 h 30 Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Marie).

« Hôtels et jardins de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (C. Marie).

« L'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Mozart », 15 heures, Musée Carnavalet (M. Hager).

« L'hôtel Mezzara et l'architecture d'Hector Guimard dans le seizième arrondissement », 14 heures, 60, rue La Fontaine (A nous deux Paris).

« Mozart », 15 h 30, Musée Carnavalet (Tourisme culturel).

« Le bouddhisme ésotérique et le jardin japonais », 15 heures, 18, rue d'Iéna (Approche de l'art).

« Promenade de Saint-Roch au Palais des Tuileries », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce visites).

« Trois siècles d'histoire de la franc-maçonnerie à travers les collections du Grand Orient », 15 heures, 16, rue Cadet, visite limitée à trente personnes (Monuments historiques).

« Le Musée Cognacq-Jay à l'hôtel Donon », 15 heures, 8, rue Elzévir, visite limitée à vingt personnes (Monuments historiques).

« Les ateliers de la manufacture des Gobelins », 14 heures et 15 heures, 42, rue des Gobelins, visite limitée à trente personnes, (Monuments historiques).

« Cloître Saint-Séverin. Une Normande aux deux pôles », 16 h 15, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin (Les Normands de Paris).

CONFÉRENCES

23, rue François-Miron, Les 100 ciels, 19 h 30 : « Les planètes de notre main », avec Sophie Nicole Bonnaud.

17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 18 h 15 : « Les greffes de gènes à but thérapeutique », avec Pierre Lehn.

Cité de La Villette, 17 heures : « Les applications du RNIS dans les métiers de communication », avec Jean-Paul Mahistre, Roger Cotel et Edouard Guibert.

153, rue du Faubourg-Saint-Denis, Centre Sephica, 20 h 30 : « De l'utilité du symbolisme sacré », avec Jacques Baryosher.

Histoire de la presse des jeunes
et des journaux pour enfants
Par Alain FOURMENT
Édition Éole — 150 F
Distributeur Distique

BEAUCHESNE
SCIENCES RELIGIEUSES – PHILOSOPHIE – HISTOIRE – POLITIQUE
bulletin sur demande
72, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS – Tél. : 45-48-80-28

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le premier « roi » de Thulé

Un très riche site archéologique de l'Arctique américain vieux de plusieurs siècles a été fouillé à l'occasion d'expéditions franco-canadiennes

LE petit bonhomme, maladroitement peint au doigt sur un disque vertébral de baleine, qui galope en tenant un arc ne paie guère de mine avec ses 12 centimètres de haut et sa silhouette très schématique. Il est pourtant extraordinaire : il est la première représentation picturale (et mobilière) anthropomorphe jamais découverte dans l'Arctique américain. Il a été fait entre 1380 et 1450 de notre ère par un « artiste » de la civilisation dite de Thulé qui s'est épanouie dans le Grand Nord américain à partir de l'an 1 000 (de notre ère).

Il a été trouvé en 1986 (1) sur le site au nom peu poétique d'OdPp-2 (2), situé sur la côte ouest de l'île Victoria, qui fait partie de l'archipel du Grand Nord canadien (Territoires du Nord-Ouest), par une équipe d'archéologues-préhistoriens français faisant partie de la Mission archéologique française de l'Arctique (MIAFAR), dirigée par Jean-François Le Mouël.

A partir de 1974, chocs pétroliers aidant, la recherche de nouvelles ressources énergétiques a fait venir les prospecteurs de pétrole dans l'archipel arctique canadien. La vie traditionnelle des habitants « normaux » – des chasseurs inuit (comme s'appellent eux-mêmes les Eskimo) – en a été bouleversée d'autant plus que les peaux de phoque étaient quasiment interdites d'usage et donc de vente en Europe et en Amérique. Les Inuit ont, bien évidemment, cherché de nouveaux moyens de subsistance : ils ont vite découvert que les nouveaux venus achetaient très volontiers les « antiquités » trouvées sur les sites archéologiques. Ce qui risquait de faire disparaître à jamais les vestiges des anciennes cultures de l'Arctique.

Jean-François Le Mouël et son épouse Maryke, habitués de l'archéologie arctique, ont alors pensé à aller dans ces îles désolées pour y prospecter et étudier les sites archéologiques pendant qu'il en était encore temps. Ainsi est née la MIAFAR, avec l'aide du CNRS et du ministère des affaires étrangères, dans le cadre d'une coopération franco-canadienne.

Du côté canadien, ont participé à ce programme le gouvernement fédéral ainsi qua les universités McGill et Concordia de Montréal et l'université d'Alberta à Edmonton. Ainsi ont été possibles, de 1978 à 1986, six expéditions qui ont répertorié 120 sites datant de 2500 avant Jésus-Christ au dix-huitième siècle de notre ère. Parmi tous ces sites, celui d'OdPp-2 devait être étudié en première urgence. Notons que les méthodes françaises de fouilles très fines ont attiré de plus en plus d'universitaires stagiaires canadiens, américains, chinois, suisses et allemands ainsi que des Inuit locaux.

Suivre les baleines

Dès les premières fouilles estivales, l'équipe de la MIAFAR a engagé des pourparlers avec les 250 habitants du village voisin d'Ulukssartoq (anciennement Holman Island, situé à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'OdPp-2) de façon à faire comprendre à ces Inuit actuels l'importance des vestiges de leur passé et à transformer ces pillards de sites en prospecteurs fiers et respectueux de leur culture. Dès 1980, a été créé à Ulukssartoq un musée ethnographique local où les habitants ont spontanément apporté les objets provenant de leurs « travaux » personnels antérieurs.

DANIEL PONSARD/MUSÉE DE L'HOMME

Le petit bonhomme (12 cm de haut) peint au doigt sur un disque vertébral de baleine.

En dépit de son climat très dur, l'île Victoria a été fréquentée par des chasseurs dès 2500 avant Jésus-Christ. On y a ainsi relevé les traces de quatre cultures successives : Indépendance-I (2500-1700 avant notre ère), Prédorset (1700-1500), Dorset (1000 avant Jésus-Christ-1000 après Jésus-Christ) et Thulé à partir de l'an 1000.

A la fin du dixième siècle de notre ère, le climat s'est réchauffé pour trois ou quatre siècles. Ce qui a alors permis, entre autres, aux Vikings de s'établir sur les côtes groenlandaises et de fréquenter le Vinland (Terre-Neuve et le Labrador). Incommodées sans doute par ce réchauffement, les baleines, qui avaient leurs habitudes dans les eaux du détroit de Béring, ont migré vers l'archipel canadien, obligeant à les suivre les populations qui vivaient de leurs captures. Ainsi l'île Victoria a-t-elle été une des premières étapes du déplacement des chasseurs thuléens vers l'est jusqu'au Groenland.

Le site d'OdPp-2 a été occupé à de nombreuses reprises pendant une période de temps inconnue mais couvrant sans nul doute plusieurs millénaires, en particulier du onzième au quinzième siècle de notre ère, par des Thuléens. Mais on sait que les chasseurs s'y installaient d'avril-mai jusqu'en juillet avant que la banquise ne fonde. Ils pouvaient ainsi se déplacer sur la glace de mer pour attraper les phoques venant reprendre leur souffle en émergeant dans les crevasses de la banquise. Les phoques avaient remplacé les baleines : d'après les trouvailles faites à OdPp-2, ils représentaient 80 % de la nourriture des Thuléens. Les 20 % restants étant constitués par les caribous, les bœufs musqués, les renards polaires et les ours blancs.

Un plan trilobé

Dans les trois maisons de pierres et de tourbe pour les murs, de bois (flotté) pour la charpente, probablement construites entre le onzième et le quinzième siècle, qui ont été fouillées (3), ont été retrouvés 55 000 objets de toute sorte : le froid très intense, le sol gelé en permanence, la sécheresse extrême sont, en effet, de merveilleux conservateurs. Les maisons, d'environ 5 mètres sur 5, étaient construites selon un plan trilobé. Elles comportaient une pièce centrale où était entretenu un feu de graisse de phoque brûlant dans une grande lampe faite en céramique mal cuite. Les deux absides étaient occupées, l'une par une cuisine dans laquelle on déversait la graisse usée de la lampe et les détritus, l'autre par le matériel de chasse.

Dans la pièce centrale, il y avait les aires spécialisées dans les différentes activités domestiques façonnage des outils et des armes, préparation des peaux et des vêtements, jeux des enfants, etc.). Pour isoler du froid (de - 25 °C à + 5° C pendant la saison d'occupation du site), l'entrée se faisait par un tunnel, long de 6 à 7 mètres, montant de l'extérieur vers l'intérieur et tourné vers la mer, que l'on pouvait ainsi surveiller sans sortir. Dans la pièce principale, en face du débouché du tunnel, était aménagée une plate-forme rembourrée de peaux de caribou ou de bœuf musqué sur laquelle s'asseyaient et dormaient les membres de la famille, sûrement assez nombreux, puisqu'il devait s'agir de familles étendues et non pas nucléaires.

L'extraordinaire conservation des objets, y compris ceux faits de matières organiques, a permis de retrouver des vêtements, des armes, des débris de cuisine, et même des cheveux ou des rognures d'ongles. Bottes et anoraks étaient faits de fourrures de phoque, de caribou ou de bœuf musqués. Tous comportaient deux fourrures superposées, l'une poils en dehors, l'autre poils en dedans. En outre, les deux semelles des bottes en cuir de phoque étaient séparées par un bourrage en herbes sèches.

Curieusement, le régime alimentaire semble ne pas avoir comporté beaucoup de poisson, alors que la mer est fort riche en morues et saumons. Quant à la viande de phoque, base de l'alimentation, elle était bouillie sur des feux de graisse et d'os.

Les armes (harpons en os, flèches et arcs en bois flotté) constituent la majorité des 55 000 objets retrouvés dans les trois maisons fouillées. Mais il y a aussi des objets surprenants : des leurres de pêche en corne de bœuf musqué ou en bois de caribou, alors que le poisson semble avoir été une nourriture rare, des poupées en bois flotté dont on ne peut dire si elles sont des jouets ou des « idoles ». L'une d'entre elles est longue d'une dizaine de centimètres ; elle est courte sur jambes et dotée d'un chignon. Deux autres poupées semblent vêtues d'un petit slip. On a aussi mis au jour un minuscule traîneau en bois flotté et des « amulettes » de 3 centimètres de long. Sans oublier, bien sûr, le disque vertébral sur lequel a été dessiné, avec de la matière organique brûlée, le petit bonhomme dont nous avons déjà parlé plus haut.

YVONNE REBEYROL

(1) Cette découverte vient seulement d'être rendue publique dans le numéro d'août 1991 (sorti avec quatre mois de retard) de *Recherche et technologie polaires*, revue publiée par les Expéditions polaires françaises - Missions Paul-Emile Victor.

(2) La classification officielle des sites canadiens est fondée sur un carroyage tracé à partir des coordonnées géographiques. « O » représente la latitude, « P » la longitude, « d » et « p » des subdivisions du carroyage général.

(3) En tout, ont été repérées sept maisons, auxquelles il faut ajouter trois sols d'habitat sous tente, des tombes, des caches à viande, des pièges à renard, des cairns.

Les frissons de Vénus

Les dernières images de l'étoile du Berger, envoyées par la sonde Magellan, permettent de penser que ses volcans sont encore actifs

LES astronomes, lorsqu'ils parlent de Mars, expriment parfois une fugitive inquiétude. Comme un regret de se sentir si seuls dans le système solaire. Mais surtout comme la vague intuition que cet astre mort, qui aurait pu autrefois accueillir la vie, pourrait prédire l'avenir de notre propre planète.

A y bien regarder, Vénus se révèle à cet égard infiniment plus prometteuse. Par sa taille, sa masse, sa distance au Soleil, par sa jeunesse aussi (1), on la disait déjà sœur de la Terre. Par ses failles innombrables, ses chaînes montagneuses et ses coulées de lave, on la savait marquée depuis des temps immémoriaux par des soubresauts internes. Mais l'on pouvait seulement imaginer, au mieux espérer, que l'activité volcanique intense dont cette planète tellurique – comme Mars et Mercure – avait été l'objet continuât encore aujourd'hui.

Lancée le 4 mai 1989 à la rencontre de Vénus, la sonde américaine Magellan vient de lever, au prix de 550 millions de dollars, une partie de nos doutes. Après avoir atteint, en août 1990, son orbite définitive (qui, elliptique et presque polaire, l'amène à frôler Vénus à moins de 300 km de distance), son radar à synthèse d'ouverture s'est mis à l'ouvrage. Conçu pour percer le voile de nuages dont s'entoure en permanence l'étoile du Berger, cet appareil de mesure ultra-sophistiqué a survolé chaque jour un long ruban de paysage, une bande de 20 km de large étirée sur 17 000 km, avec une résolution dix fois supérieure à celle dont on disposait jusqu'alors (120 mètres à l'équateur, 300 mètres aux pôles).

En 243 jours, c'est-à-dire en une journée pour Vénus (2), il a cartographié la quasi-totalité de sa surface. Avec une détermination plus grande encore (une trentaine de mètres), il en a dévoilé les pics, les rifts, les reliefs. Les plus hauts, celui d'Aphrodite Terra, celui d'Ishtar Terra, que dominent à 11 000 mètres d'altitude les monts Maxwells, avaient déjà été observés, dès 1982, par les sondes soviétiques Venera-13 et 14. Les autres, pour la plupart invisibles jusqu'alors, seront demain interprétés en trois dimensions par les ordinateurs de la NASA.

Lave « fraîche »

Mais, pour l'instant, les chercheurs du Jet propulsion laboratory (JPL) de Pasadena (Californie) n'ont d'yeux que pour Maat Mons : un mont haut de 8 000 mètres, centré sur l'équateur. Car l'information est parvenue sur Terre il y a quelques semaines et fait déjà rêver tous les planétologues : recouvert de coulées de lave, Maat Mons reste sourd aux ondes radio de Magellan, alors que, survolé à l'automne dernier lors d'un premier cycle d'observation, il renvoyait normalement une partie du signal radar.

Une anomalie flagrante qui, si elle se confirme, prouverait aux géologues la présence d'une activité volcanique extrêmement récente. En contact avec l'atmosphère, la lave enrichit en effet rapidement le sol en sulfure de fer, une substance minérale qui n'absorbe que partiellement les ondes radar. Tandis que la lave « fraîche », par sa composition chimique, pourrait expliquer le silence total obtenu il y a quelques semaines.

Qu'il existe des volcans sur Vénus, on le sait depuis longtemps. Dans les années 70, des structures volcaniques ont déjà été observées par les grands radiotélescopes d'Arecibo (Puerto-Rico) et de Goldstone (Californie). Ces formations ont été confirmées, en 1978, par la sonde américaine Pioneer-Venus. Et les « cartes radar » établies par les sondes spatiales nous ont appris, depuis la mission Mariner 2 (1962), qu'un quart de la surface de Vénus se composait d'un matériau d'origine volcanique, extrêmement accidenté. A un moment ou à un autre de son histoire, cette planète a donc été façonnée par des phénomènes semblables à ceux que connut la Terre : un déluge de feu dont les laves, désormais, tissent à l'infini leurs coulées dans les vallées et les plaines vénusiennes.

Il y a un peu plus d'un an, lorsque Magellan avait offert ses premiers clichés – « *superbes* » – les chercheurs y avaient lu la confirmation d'autres rêves. Sur cet astre brûlant (460 °C, la température du zinc en fusion), à l'atmosphère si lourde (90 fois la pression de l'atmosphère terrestre), composée à 95 % de gaz carbonique, ils retrouvaient soudain des structures semblables aux volcans d'Hawaï, à la vallée du Rhin, aux gorges de l'Est africain, aux failles sismiques de Californie (*le Monde* du 10 octobre 1990). Vénus avait été volcanique, tourmentée, fracturée par des mouvements peut-être encore plus violents que ce que l'on imaginait auparavant. Sœur de la Terre encore en proie à des phénomènes tectoniques aussi puissants que ceux qui dressèrent, il y a vingt-cinq millions d'années, la chaîne de l'Himalaya.

« Des erreurs »

Ces phénomènes subsistent-ils aujourd'hui ? La région équatoriale d'Aphrodite Terra est-elle, comme on le suppose, une zone d'ouverture de la croûte planétaire similaire à celles que l'on connaît sur Terre ? Les structures observées sur le plateau d'Ishtar Terra, au nord de Vénus, traduisent-elles vraiment une activité tectonique ? Autant d'hypothèses encore non confirmées, que l'activité volcanique soupçonnée sur Maat Mons pourrait, puisqu'en géologie tout est lié, étayer considérablement. Pour le moment, les chercheurs se refusent encore à toute affirmation. Philippe Masson, professeur de géologie planétaire à l'université Paris-Sud, rappelle que « *des erreurs ont déjà été commises, par le passé, dans l'interprétation des images de Magellan* ». « *Tout ce que l'on peut dire, c'est que le signal rétro-diffusé par la surface de Maat Mons est différent aujourd'hui de celui que l'on avait obtenu l'année dernière, lors du premier cycle d'observation de Magellan. Cela peut vouloir dire qu'un nouveau matériau s'y est déposé, qui peut être une coulée de lave fraîche* », résume-t-il prudemment.

Bref, on ne pourra certifier que Vénus est géologiquement active avant que ne soient retrouvées, ailleurs, de semblables anomalies – par exemple dans la Béta-région, au nord de l'équateur, où se trouvent également des volcans de grande taille. Si tel était le cas, Vénus deviendrait la seule planète à partager avec la Terre une activité interne. Son étude pourrait alors nous éclairer singulièrement sur l'histoire de notre globe, dont les premières roches se sont formées il y a 4,5 à 4 milliards d'années.

Magellan, aujourd'hui, entame son troisième survol. Elle dressera huit fois la carte de Vénus dans les quatre ans à venir. Un laps de temps suffisant pour y détecter d'éventuels changements géomorphologiques, et pour savoir si cette planète est restée active, comme sa sœur la Terre.

CATHERINE VINCENT

(1) Proches l'une de l'autre au sein de la nébuleuse primitive, Vénus et la Terre ont connu, pendant près d'un milliard d'années, le même bombardement intensif de météorites.

(2) Vénus effectue une rotation sur elle-même en 243 jours, dans un sens opposé à celui de sa révolution autour du Soleil.

4 ESPACES CONSEILS AU CŒUR DE PARIS

8' 3, RUE LA BOÉTIE
6' 112, BD ST-GERMAIN
6' 132, BD ST-GERMAIN
4' 18, BD DE SÉBASTOPOL

3 980 F T.T.C.
PANASONIC KXW 1000
Traitement de texte portable
Lecteur disquette 3.5 p
Mémoire 50 000 caractères

8 890 F T.T.C.
PANASONIC CF 170
Micro-ordinateur portable
Compatible PC
Lecteur 3.5 p + disque dur 20 Mo

5 380 F T.T.C.
H.P. 95 LX
Compatible PC de poche
Mémoire interne 512 ko
Tableur Lotus 1 2 3

Offre valable jusqu'au 15 janvier 1992

BUREAUTIQUE DURIEZ INFORMATIQUE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les affaires du sang contaminé

La contamination des hémophiles et des polytransfusás par le virus du side n'eat, contrairement à ce que l'on pourrait croire, en aucune menière une affeire spécifiquement française. Ce dossier, réalisé par plusieurs des correspondants du *Monde* è l'étranger, montre que le même drame s'est produit à la même époque dens la quasi-totalité des pays industrialisés. Il trouve pour l'esaentiel son origine dens le méconnaissance de le phyaiopethologie de le nouvelle affection qu'était alors le sida. Il résulte aussi de le sous-estimation du risque infectieux inhérent à l'usage thérapeutique du sang.

Longtemps vécue comme une fatalité, le contamination post-tranefusionnelle par le virus du sida e pris depuie plusieurs mois en Frence la dimension d'une affaire d'Etat. L'épidémie de side ayant etteint la taille d'une pandémie, on mesure mieux eujourd'hui les responsebilités des autorités médicalee, administratives et politiques concernant le distribution de produits contaminés et le retard dans la mise en œuvre du dépistage systématique de l'infection chez les donneurs de sang.

En France, où les mesures préventives ont été prises durant l'ètè et l'automne 1985, le scandale est d'eutant plus grend que le système tranefusionnel est sous la tutelle de l'Etat, que quetre responsebles médiceux et administratifs sont inculpés et que les responsables politiques rejettent toute notion de culpebilité. Un tel scandele surviendra-t-il dans les autres pays ? Déjà en Allemegne, le megazine *Der Spiegel* met en cause les responsebles politiques de l'époque et particulièrement Mme Rita Süssmuth, aujourd'hui présidente du Bundestag.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

GRANDE-BRETAGNE : les hémophiles indemnisés

LONDRES

de notre correspondant

LA Grande-Bretagne a également connu son scandale de la transfusinn sanguine : 1 226 hémophiles nnt été contaminés avant t985. A la suite d'une lnngue bataille devant les tribunaux, ils ont été indemnisés sur une base forfaitaire. Mais M. David Watters, secrétaire général de la Société des hémophiles, tient à souligner d'emblée *« ln différence essentielle »* entre la situation en France et celle qui prévaut en Grande-Bretagne, ainsi que *« dans ln plupart des pays eurnpéens »*.

« Dans vntre pnys, assure-t-il, *le gauvernement a retnrdé pendant près d'un an l'introduction des produits chauffés, alars qu'en Grande-Bretagne nnus l'nvons fait dès novembre-décembre 1984. Le « produit chauffé facteur 8 » n'n pas été introduit en France avnnt ln fin 1985, et c'est bien là ln raison principale de ce scandale. »* M. Watters estime que c'est uoe *« hante pour n'imparte quel pays »* de permettre l'utilisatinn de *« procédures dangereuses »* dans le dnmaine de la santé, tout en recnnnaissant que la Grande-Bretagne a également cnnnu snn scandale de la transfusion sanguine dans les années 80.

Sur lcs 5 000 mslades hémophiles recensés en Grande-Bretagne, l 226 nnt été contaminés – avant 1984 – à la suite de transfusinns sanguines effectuées avec des produits nnn testés cnntre le virus HIV, et environ 200 sont aujourd'hui décédés. Au terme d'une longue bataille devant les tribunaux, achevée en juin dernier, des indemnités dont le mnntant total n atteint 76 millions de livres (environ 760 millions de francs) ont été versées à ces patients ou à leurs ayants-droit. La somme reçue par chacun d'entre eux était forfaitaire, mais son montant variait en fonction du statut du malade : enfant, sdulte célibataire, couple marié avec ou sans enfant. Un enfant contaminé au cours d'une transfusinn recevait, par exemple, une snmme de 21 500 livres (environ 215 000 francs), alors que le conjoint d'une personne contaminée et déjà décédée ne percevait qu'une somme de 2 000 livres (20 000 francs).

20 % de produits sanguins importés

Dans un premier temps, le gouvernement britannique avait refusé de verser des indemnités, estimant qu'on ne pouvait accuser le service national de santé (NHS) de *« négligence »*. Le sang contaminé était importé des Etsts-Unis, pays qui fournissait à l'époque 80 % des produits sanguins utilisés lnrs des transfusions. Environ 400 personnes non bémnpbiles contaminées par du sang porteur du virus, qui réclament le bénéfice d'une indemnisatinn, cnntinuent de se beurter à un refus des pouvnirs publics. Le ministère de la santé estime cependant que le risque de contamination à la suite d'une transfusion sangnine peut être aujourd'bui considéré comme *« minimal »*. Ses propres statistiques font apparaître que sur les 1 285 nnuveaux cas de sida recensés pour la période d'octobre 1990 à septembre 1991, 60 ont pour origine un *« facteur sanguin »*.

La contaminatinn des 1 226 hémnphiles indemnisés s'explique, selon M. Wstters, en raisoo de la *« négligence du gnuvernement, qui n'n pas pris les moyens d'achever notre autosuffisance, en refusant les investissements nécessaires en matière d'usines et d'équipements pour praduire ces produits »*. Aujnurd'hui, seuls 20 % des produits sanguins utilisés en Grande-Bretagne sont importés, ponr l'essentiel des Etats-Unis. Ils sont soit « chauffés », soit reconnus comme « sains » de tout virus *« connu »*.

Le ministère de la santé affirme, de snn côté, que les « produits cbauffés » importés ont été commercialisés dès la fin de 1984 et à partir d'avril 1985 par le Laboratoire natinnal des produits sanguins. L'snnée 1985, comme en France, marque dnnc le tournant d'une prise de conscience et de la mise en place d'un dépistage systématique, qu'il s'agisse des produits sanguins ou des donations de sang.

« Depuis 1985, ajnnte-t-on de même source, *c'est-à-dire depuis que des tests sûrs ont été dispanibles »*, tous les dons sanguins sont testés pour vérifier qu'ils ne contiennent pas d'anticorps HIV, ni ceux d'autres virus, notamment celui de l'hépatite C. Ces dons de sang (2,2 millinns d'unités ont été collectées en 1989) sont effectués sur une base de stricte gratuité (pas de distribution de repas).

Aujnurd'hui, des tests de dépistage dn sida sont effectués gratuitement et confidentiellement dans les hôpitaux du NHS. C'est à partir de 1983 que la campagne de sensibilisation dn public sur les risques du sida a pris une ampleur nationale, notamment par la diffusion de brochures dans tous les foyers, d'émissions et de « spots » à la radio et à la télévision, de l'nuverture d'une ligne de téléphone spéciale, etc.

Globalement, un budget de plus de 420 millions de livres (4,2 milliards de francs) a été consacré à ces différentes actinns depuis 1985. Le ministère de la santé est cependant conscient que des efforts snpplémentaires sont nécessaires, étant dnnnés les progrès de la maladie, tnut spécialement chez les enfants. Les statistiques font état de 317 nnuveaux cas de sida au cours du troisième trimestre de cette année, ce qui porte le nnmbre de cas à 5 065 depuis 1982 (les trois quarts étant originaires de la région lnndonienne). Sur ce total, 3 156 patients (62 %) sont décédés. Le nombre de séropositifs recensés était, d'autre part, évalué à 16 248, le 23 octobre.

LAURENT ZECCHINI

ITALIE : optimisme officiel

ROME

de notre correspondante

« LA *législation italienne fournit le maximum de garanties. Nnus sommes parmi les pays les plus sûrs du mnnde, plus sûrs même que les Etats-Unis. »* An lendemain des révélations sur le scandale français des transfusions de sang, le ministre italien de la santé, M. Francesco De Lorenzo, s'est efforcé de prévenir toute polémique dans son pays. La pinpart des experts en hématologie ont, à leur tour, rassuré l'opinion en rappelant, à l'instar dn vice-président de l'Association nationale pour le sida, M. Elio Guzzaoti, qu'un scandale comme celui qui frappe la France était *« impensable »* en Italie, nù le sang destiné aux transfusions *« est l'objet depuis 1985 des tests et des examens les plus rigoureux »*.

Si l'on s'en tient en effet aux statistiques officielles, le bilan italien est loin d'être négatif. D'après une étude récente de l'Institut supérieur de la santé à Rome, on compte à l'heure actuelle 4 565 hémophiles dans tout le pays, dont 24 % sont séropositifs : l'un des taux de contamination les plus bas en Europe. Dès février 1985, une recommandatinn avait été faite par les chercheurs auprès dn ministère pour n'utiliser qoe do sang et des produits dérivés traités *« à la chaleur »* pour éliminer le virus HIV. Le ministère, à son tour, a réagi en publiant le 15 juillet 1985 la loi qui rend nbligatoire ce type de contrôle.

En ce qui concerne les donneurs de sang, une autre loi (loi 107), adoptée en mai 1990, stipule que les donneurs doivent être uniquement des bénévoles. Chacun fait tbéoriqnement l'nbjet d'uee enquête préalable. On en compte aujourd'hui un million et demi. En ce qui concerne la situatinn épidémiologique du sida, sur 10 584 cas recensés depuis 1983, 4 000 environ ont été suivia de mort. 70 % étaient des toxicomanes.

En Italie comme ailleurs, le gros de l'effort porte sur des campagnes publicitaires pour la préventinn. Les tests de dépistage pour ceux qui le désirent sont totalement gratuits et anooymes. Il suffit de faire ls demande à un médecin spécialisé qui vous dirige vers l'un des nombreux centres prévus à cet effet. Pnur plus de rigueur, le secteur privé ne peut prendre en charge ces tests. Enfin, les produits utilisés snnt en majnrité smericaios (Abbott, Dupont), et de nombreux médecins sont les premiers à dénoncer cette situation. Ce système de la multiplication des centres de transfusion (environ 400 dans le pays, dont 270 qui sont des centres d'immunohématnlogie) ne facilite guère la gestion ginbale et efficace du sang en Italie. A Rome par exemple, il existe un centre de transfusion par arrondissement. An Sud, nettement moins équipé que le Nnrd, nn a en revanche parfnis recours à des apports de sang « parallèles » pas toujours très contrôlés.

Retards coupables de l'administration

Ces critiques expliquent que, en dépit de la vision optimiste exposée à plaisir dans la presse, le désastreux exemple fraaçais o's pas tardé à susciter des débats. D'autant plus virulents qu'an début des années 80 beaucoup de malades italiens du sida étaient soignés en France. Comme l'explique le docteur Pietro Sete, de l'bôpital Spalanzari à Rnme, *« les gens ont été très choqués, car le système médical français est considéré comme une référence en Italie, surtout dans ce secteur de la recherche sur le sida où la France est en pointe... »*.

Parmi les premiers à réagir, nn trouve le président de la Société des polytransfusés, M. Angelo Magrini, lui-même victime d'une hépatite C à la suite d'une transfusion il y s quatre ans. Pour M. Magrini, qui polémique depuis des années avec le système de santé italien, l'affaire française était prévisible et pourrait éclater ailleurs, car, nous a-t-il expliqué, *« en juillet 1983, la CEE avait déjà recommandé à ses pays membres d'essayer d'être autosuffisants en sang »*, c'est-à-dire de constituer, en quelque sorte nn stock de « sang national ». Or, dit-il, en Italie notamment, nn a continué et on continue à importer jusqu'à 70 % du sang (essentiellement des Etats-Unis, d'Autriche et d'Allemagne). Et M. Magrini d'accuser les retards coupables et la mollesse des administratinns concernées qni, ajnute-t-il, *« n'ont effectué des contrôles systématiques qu'en avril 1986 seulement, sur le snng inporté, et en janvier 1988 sur le sang italien »*.

Le résultat ? Au lieu d'une chance d'infectioo sur un oombre de 30 000 à 40 000 transfusions (chiffres avancés couramment), le risque réel serait beaucoup plus élevé. M. Magrini affirme, en ontre, que les produits dérivés du sang et traités à la chaleur n'oot été vendus en pharmacie, sur le territoire italien, qu'en 1987. Et soo organisatioo d'en tirer les conclusinns : l 200 personnes sont devenues séropositives, et 161 ont un sida déclaré à la suite d'une transfusion.

Le ministre de la santé a proposé, au titre de « compensation », de verser 18 millions de lires (environ 90 000 F) à chaqne transfusé infecté et 50 millions (environ 250 000 F) à la famille de ceux qui sont morts, chiffres que M. Magrini voudrait voir porter respectivement à 300 et 600 millions de lires. L'affaire est devant la justice. Prochain rendez-vous le 22 décembre, au tribunal de Gênes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SUÈDE : produits chauffés en 1987

STOCKHOLM

de notre correspondante

IL n'existe pas de scandale en Suède, où, depnis l'automne 1985, tous les produits sanguins sont testés. Et même si la presse a parlé des « sffaires » tnuchant la Fraoce, les médecins suédnis se refusent à tout commentaire.

Au 30 septembre, nn comptait parmi les hémnphiles 104 séropositifs et 25 malades atteints de sida. Parmi les transfusés, il y avait 9t séropositifs et 36 cas de sida déclaré. Les hémopbiles suédois ont commencé à être traités systématiquement par des produits chauffés – suédois et étrangers – à partir de 1987.

Le dépistage systématique dans les dons de sang a été institué à partir de l'automne 1985. Le test coûte t50 cournnes, snit à peu près le prix d'une visite médicale : dans ce cas, on ne paie que la visite médicale, qui n'est pas rembnursable. Mais si nn se fait tester au centre médical de soo entreprise, nn ne paie rien.

Depuis 1950, les dnnneurs de sang sont rétribués. La somme n'a jamais été indexée et est tnujours restée à 25 couronnes, soit, aujourd'bui, le prix d'un paquet de cigarettes. Dans le temps, 25 couronnes permettaient au donneur de s'acheter un « dessert », c'est-à-dire un vio cuit fabriqué en Suède et fnrt apprécié par les « cas sociaux ».

Au 30 septembre 1991, nn comptait 2 890 personnes séropositives (2 338 bommes et 552 femmes) et 617 personnes atteintes de sida (561 bnmmes, 49 femmes et 7 enfants). Depuis le début de l'épidémie, 336 personnes sont décédées des suites de cette maladie.

FRANÇOISE NIÈTO

DANEMARK : une mobilisation très lente des autorités

COPENHAGUE

de notre correspondante

LE Danemark (5 millinns d'habitants) comptait, au milieu des années 80, 350 hémophiles. 89 d'entre eux ont été contaminés par le virus du sida, 20 sont morts et le drame que connaissent les survivants ressemble à celui des hémophiles français.

Dès le début du printemps de 1985, les autorités sanitaires svaient été mises en garde contre les risques de contamination du sang. Mais plusieurs mois devaient s'écouler avant qne la direction de la santé ne décide, en octobre de la même année, qu'à dater dn 1er janvier 1986 tous les prodnits sanguins devaient être testés et chauffés. En attendant, l'importatioo de produits *« sûrs »*, c'est-à-dire fabriqués à l'étranger, demeurait totalement interdite.

Mais cette décision n'allait pas être rigoureusement appliquée. L'hôpital central de Copenhague et les laboratnires Nordisk Gentofte demandèrent à bénéficier d'une dérogation leur permettant d'épuiser leurs stocks de sang. Pratiquer le chauffage de ces stocks leur paraissait trop onéreux et... inutile, car, estimaient les médecins placés à la tête de ces organismes, ils ne présentaient que des risques minimes de contamination.

De faibles sanctions

Les dérogations furent accordées par la direction de la santé et, bien plus, les laboratoires Nordisk Gentofte devaient coller sur leurs prodnits des étiqnettes attestant qu'ils avaient été testés par le virus HIV, ce qui était rigoureusement faux et allait abuser les hémophiles et leur entourage.

Le scandale éclatait en 1987, quand l'Association des hémophiles apprit et observa la multiplication des cas de contamination parmi ses membres. Les députés ont décidé la création d'noe commission d'enquête et fini par accorder aux hémophiles contaminés une indemnisation forfaitaire de 250 000 couronnes (environ 215 000 F). L'enquête débouchа sur une simple distributioo de *« blâmes »* à cinq médecins. Quant aux laboratoires Nordisk Gentofte, firme privée qui allait fusionner avec les laboratoires Novo, ils ont été condamnés deux ans plus tard par un tribunal d'instance à 15 000 couronnes d'amende (environ 12 000 F).

A ce dossier, s'ajoute celni de l'hépatite C qui, sans avoir des conséquences aussi inéluctables que le sida, cause des ravages parmi les transfusés. Depuis le 1er juin dernier seulement, tous les donneurs sont soumis à un test spécial. Les transfusés contaminés par le virus de l'hépatite C seraient de 3 000 à 5 000.

Les tests de dépistage du sida sont gratuits si l'on s'adresse aux généralistes conventionnés. 857 cas de sida ont été enregistrés au Danemark, ayant fait 523 morts. Le nombre des séropositifs se situerait entre 3 000 et 6 000, mais certains experts prétendent qu'il serait beaucoup plus élevé, atteignant 10 000 à 12 000 au moins.

Les compagnies d'assurances et certaines entreprises auraient souhaité que le test de dépistage devienne obligatoire, mais les autorités s'y sont opposées. Tontefois, certains tests sont faits automatiquement, sous convert d'un strict anonymat : c'est le cas pour les femmes qui avortent et toutes les personnes soignées pour une maladie sexuellement transmissible.

CAMILLE OLSEN

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopie : 46-62-98-73. Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienoe tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlemeot à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP.Paris RP
Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
111 MON 03

par le virus du sida à travers le monde

Le même drame, dans la quasi-totalité des pays industrialisés.

ETATS-UNIS : pas de texte réglementaire pour le chauffage

WASHINGTON

correspondance

A l'exception du *Washington Post*, dont le supplément médical avait consacré un article sur les remous créés par le scandale français de la transfusion sanguine, les autres grands journaux se sont limités à de courtes informations à l'occasion des inculpations.

Aux Etats-Unis, on estime que 60 % des hémophiles (leur nombre atteindrait 20 000) ont été contaminés par le virus. La pratique du chauffage des dérivés sanguins utilisée pour la première fois en 1982 dans le cadre d'une lutte contre l'hépatite a été généralisée dès le début de 1985, mais il n'existe toujours pas de texte réglementaire imposant le chauffage des produits dérivés du sang.

Le don du sang n'est pas rémunéré; en revanche, le don du plasma l'est dans une large majorité des cas. Le dépistage systématique a été introduit à l'été 1985. Ce sont les entreprises qui paient le test de dépistage. Les particuliers, s'ils sont du troisième âge ou économiquement faibles, se font rembourser par les systèmes Medicare ou Medicaid.

A la vérité, après le traumatisme créé par les déclarations du basketteur «Magic» Johnson, le grand public américain se concentre en priorité sur la situation épidémiologique. Les statistiques indiquent une certaine stabilisation de l'épidémie. On compte entre 1 million et 1,5 million de séropositifs contaminés depuis longtemps, mais le nombre de nouvelles infections, qui au cours de la dernière décennie dépassait une moyenne de 100 000 par an, s'établirait maintenant autour de 40 000. L'an dernier 47 000 personnes sont mortes du sida, soit un nombre inférieur aux victimes du cancer, de la crise cardiaque, du diabète. Sur les 200 000 séropositifs enregistrés depuis le début de l'épidémie, il y a dix ans, 126 000 sont morts.

Mais les autorités craignent que le développement de l'épidémie chez les bétérosexuels, mis en évidence par «Magic» Johnson, ainsi que l'accroissement de l'arsenal des nouvelles drogues n'entraînent une augmentation très sensible des dépenses prévues dans la lutte contre le sida. Actuellement de 5,8 milliards de dollars, elles pourraient doubler d'ici trois ou quatre ans. Cette perspective provoque des remous dans la communauté médicale et au-dehors, dans la mesure où cet investissement considérable affecte les ressources financières qui pourraient être employées dans la recherche et l'amélioration du traitement d'autres maladies mortelles.

D'autre part, les éducateurs et les responsables des services de santé s'inquiètent en constatant que les efforts de prévention n'ont pas amélioré la situation pour les jeunes des grandes villes. Ainsi, à Washington, le nombre de jeunes séropositifs est passé de 0,4 % en 1987 à 1,3 % en 1990. Entre 1988 et 1990, le taux d'infection des femmes aurait doublé.

HENRI PIERRE

JAPON : une politique laxiste d'importation

TOKYO

de notre correspondant

La mort en juin dernier de M. Noriyasu Akase n'a fait que rendre le procès un peu plus dramatique. Depuis mai 1989, M. Akase et un autre hémophile, contaminés par le virus du sida à la suite de transfusions sanguines, ont intenté un procès à l'Etat japonais et à des firmes pharmaceutiques. Les plaignants accusent l'Etat d'avoir tardé à prendre des mesures obligeant les firmes pharmaceutiques à tester le sang importé et accusent celles-ci de négligence. Par la suite, deux autres actions en justice ont été déposées par un groupe d'hémophiles et des parents des victimes.

Sur les 5 000 hémophiles que compte le Japon, 2 000 ont été infectés par des transfusions sanguines entre 1983, année où la question de la contamination par transfusion sanguine s'est posée aux Etats-Unis, et juillet 1985, lorsque le gouvernement japonais a'est finalement décidé à imposer des produits chauffés pour les hémophiles.

La fin d'un sursis

Selon Me Yakuo Yasuda, défenseur des plaignants, les procès intentés au Japon *« sont différents des problèmes qui se posent en France. Les produits mis en cause au Japon sont, en effet, des produits importés ». « En ce sens,* estime l'avocat, *la négligence des autorités japonaises est plus grave : c'est faute d'un contrôle sur des produits importés, et alors qu'aux Etat-Unis des mesures étaient prises pour utiliser des produits chauffés, que les hémophiles japonais ont été contaminés. C'était l'époque où le sida n'avait pratiquement pas encore touché le Japon : si le ministère de la santé avait arrêté les importations de produits non contrôlés, l'infection des hémophiles aurait pu être enrayée »*, nous dit Me Yasuda.

Le Japon a été jusqu'à présent relativement épargné par le sida. Selon le ministère de la santé, en août dernier, on comptait 405 malades et 1 853 séropositifs. Le nombre des morts s'élevait à 202 (dont 145 avaient été infectés par des transfusions sanguines). Ces chiffres indiquent une recrudescence. Le sursis qu'a connu le Japon touche à sa fin. Selon les estimations du ministère de la santé, le nombre des malades pourrait être multiplié par neuf en 1995.

Une loi, entrée en vigueur en 1989, permet au ministère de la santé de dépister le sida. Le test de dépistage n'est cependant pas pris en charge par la sécurité sociale. Aux termes des dispositions légales de 1989, un médecin qui a constaté qu'un de ses patients est contaminé et a pu établir que la contamination provient d'une personne considérée à «haut risque» peut recommander à cette dernière de subir le test de dépistage.

La grande majorité du plasma utilisé au Japon provient de l'étranger (essentiellement des Etats-Unis), bien que l'archipel soit, après la Suisse et la Finlande, le pays qui compte le plus grand nombre (7,9 millions) de donneurs de sang. Depuis le début de la décennie 80, le Japon est l'un des gros consommateurs de sang. En 1985, le pays utilisait 3,6 millions de litres d'albumine (principale composante du plasma), dont 95 % étaient importés. Les spécialistes attribuent cette consommation à une déficience du programme de collecte du sang et à un système médical et hospitalier qui favorise les prescriptions excessives.

Un programme d'autosuffisance

Jusqu'au milieu des années 60, le sang était prélevé sur des donneurs rémunérés. Il s'est avéré que certains d'entre eux étaient anémiques ou malades. C'est ainsi qu'en 1964 l'ambassadeur américain, M. Edwin Reischauer, fut atteint d'une hépatite. A la suite de cet incident fut établi le principe des donneurs volontaires.

A partir de 1976, le gouvernement interdit les exportations de sang, mais il autorise les importations de plasma. L'un des bénéficiaires de ces dispositions fut Green Cross, une banque de sang de la région d'Osaka qui dominait le marché du plasma au début des années 80 avec des produits importée en provenance de la filiale qu'elle possédait aux Etats-Unis, disposant d'un réseau de centres de collecte de sang auprès de donneurs rémunérés. Green Cross, dont le directeur entretenait des relations étroites avec le ministère de la santé, fut expulsée en 1988 de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Japon pour ses pratiques commerciales. Elle figure aujourd'hui parmi les sociétés pharmaceutiques assignées en justice par les mouvements d'hémophiles.

Depuis 1986, le Japon a mis en place un programme visant l'autosuffisance en sang. L'objectif est de réduire la consommation de plasma à 2 millions de litres dont la moitié produits localement. Mais en 1990 l'archipel consommait encore 2,7 millions de litres d'albumine, dont 90 % étaient importés.

Le triste sort des hémophiles japonais témoigne des risques que faisait courir à la nation une politique longtemps laxiste en matière d'importation de sang. Victimes, les hémophiles japonais le sont doublement. Ils sont en butte à une discrimination sournoise, affirme M. Yosbiaki Ishida, président du groupe de défense des victimes des transfusions sanguines.

« Dans les procès intentés à l'Etat et aux sociétés pharmaceutiques, nous dit-il, *les plaignants demandent des dommages et intérêts non seulement pour les atteintes à leur santé, mais aussi pour les préjudices psychologiques et sociaux qu'ils ont subis, notamment l'ostracisme dont leurs familles et eux-mêmes sont victimes. »* En effet, les cas d'hémophiles contraints de changer de travail ou dont la vie privée a été bouleversée par les rumeurs du voisinage seraient nombreux.

PHILIPPE PONS

ALLEMAGNE : un système entre les mains du privé

BERLIN

de notre correspondant

SCANDALE en Allemagne : selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, près de la moitié des 6 000 hémophiles ont été contaminés du fait, pour une bonne part, de la négligence des autorités médicales et gouvernementales. L'hebdomadaire met en cause l'utilisation, jusqu'en 1986 en Allemagne de produits importés des Etats-Unis et fabriqués à partir de mélanges de grandes quantités de sang. Le magazine accuse l'ancien ministre de la santé, Mme Rita Snessmuth (qui préside actuellement le Bundestag) de n'avoir rien fait pour éviter de telles pratiques et souligne la pression exercée dans cette affaire par les compagnies pharmaceutiques allemandes.

« En Allemagne, tout le monde peut faire du commerce avec le sang », reconnaît M. Herbert Esdar, président de l'association allemande des hémophiles. Et comme le pays ne réussit à couvrir que 20 % de ses besoins, 900 000 litres de sang importés (en majorité en provenance des Etats-Unis) irriguent chaque année les circuits de transfusion du pays. Difficile, dans ces conditions, de contrôler la qualité du produit.

D'abord à contre-cœur, l'industrie pharmaceutique a accepté de mettre en œuvre les tests de dépistage obligatoire à une date assez tardive (fin 84, avec interdiction d'employer des doses non dépistées après le 1er octobre 1985).

L'utilisation de produits chauffés pour les hémophiles a été rendue obligatoire par l'Office fédéral de la santé (BGA, basé à Berlin) à partir du 1er janvier 1985. Une proportion importante de la population (20 % des adultes) s'est par ailleurs soumise à un test de dépistage du sida, qui est entièrement remboursé par la Sécurité sociale.

Les donneurs allemands sont rares, bien que les dons soient, la plupart du temps, rémunérés 130 à 40 deutschemarks par prélèvement de plasma). Les dons gratuits sont considérés comme une imposture au profit de l'industrie pharmaceutique. Ils sont essentiellement réalisés par la Croix-Rouge qui paie néanmoins les dons de plasma). La Croix-Rouge n'occupe que 5 % du marché du plasma en Allemagne. Le circuit est donc largement entre les mains du privé (Behring, Immuno, Armour Pharma, filiale de Rhône-Poulenc, mais aussi de véritables « brokers » qui revendent sans scrupule des produits en dessous de la valeur du marché). Au ministère de la santé, on n'envisage pas que l'Allemagne puisse atteindre, à terme, l'autosuffisance souhaitée par une directive européenne de juin 89.

Le nombre de malades du sida en Allemagne, évalué à la fin du mois de septembre 1991, est de 6 978. Les séropositifs seraient entre 50 000 et 60 000. Selon l'Office fédéral de la santé, l'épidémie a déjà causé la mort d'au moins 3 500 personnes.

(Intérim)

AUTRICHE : un fonds d'aide privé aux hémophiles

VIENNE

de notre correspondante

Le scandale de la transfusion sanguine en France n'a eu que peu d'écho dans les médias autrichiens. Une des raisons est sans aucun doute la faible proportion d'hémophiles contaminés par le virus du sida en Autriche, où on avait rendu obligatoires les tests de dépistage dans les prélèvements sanguins dès mars 1985. Les donneurs de sang ne sont pas rémunérés, à l'exception de ceux qui se mettent à la disposition des firmes pharmaceutiques IMMUNO et SERO qui ont besoin de prélèvements de sang à des fins de recherche.

Le nombre des hémophiles contaminés à la suite d'un traitement s'élève à 37 – sur un total de quelque 120 hémophiles enregistrés, – celui des personnes contaminées à la suite d'une transfusion sanguine à 17.

Avec l'introduction du dépistage systématique du sida dans les dons du sang, a été introduite également l'administration de produits chauffés aux hémophiles. Le test de dépistage du sida n'est pas remboursé à titre supplémentaire par la Sécurité sociale. Les hôpitaux reçoivent une somme forfaitaire par malade et par jour qui est fixée par les autorités régionales de chaque Land.

Selon les chiffres officiels, 628 personnes sont atteintes du sida en Autriche, 3 792 personnes sont séropositives, mais les estimations vont jusqu'à 10 000. 353 personnes sont mortes du sida en Autriche depuis 1983. Un fonds d'aide pour les victimes hémophiles d'une contamination par le virus du sida a été créé en 1988 par une dotation de 4,4 millions de schillings par la société pharmaceutique IMMUNO. Le ministère de la santé a apporté 1 million de schillings à ce fonds.

WALTRAUD BARYLI

BELGIQUE : « confiance » à la médecine française

BRUXELLES

de notre correspondant

PEUT-ÊTRE parce qu'il n'existe pas de scandale de la transfusion sanguine en Belgique, ce qui se passe en France ne semble pas beaucoup intéresser la presse et l'opinion publique. En revanche, les milieux scientifiques trouvent souvent *« injuste »* ce qui arrive à la médecine française, jugée *« de très bon niveau »* et à laquelle Bruxelles s'adresse depuis quelques années *« en toute confiance »* pour l'inactivation virale des préparations de facteur de coagulation destinées aux hémophiles, envoyant pour traitement à Lille des lots de plasmas belges. C'est notamment l'opinion des docteurs Lise Thiry, chargée de mission au secrétariat d'Etat à la Santé publique, et Danièle Sondag, directrice d'un grand centre de transfusion sanguine du royaume, qui nous ont fait le point sur la situation.

Selon ces dernières, seulement 5 % des hémophiles belges – soit une trentaine de personnes – ont été contaminés par le virus du sida. La chance et la prudence expliquent cela. Traditionnellement, les hématologues du royaume modéraient le nombre d'injections de facteurs de coagulation, sans abus *« préventifs »*. Dès 1983, la Croix-Rouge diminua les risques de contamination de chaque lot en préparant ceux-ci à partir d'un pool limité de donneurs, bien identifiés.

Ce fut d'autant plus aisé que les besoins étaient minimes et que les donneurs sont habituellement des fonctionnaires qui, en l'absence générale de rémunération pour l'offre du sang, sont gratifiés par un jour de congé. Plasmaphérèse (procédé consistant dans le prélèvement de 500 ml de plasma tous les quinze jours) et refus de collectes dans la rue, tels furent les deux facteurs de la limitation des dégâts en Belgique, quand bien même le recours aux produits chauffés ou traités n'eut lieu qu'en 1986.

Le dépistage du sida commença dès le début de 1985 par le procédé Abbott et devint systématique, pour les dons du sang, à partir du 1er août de la même année. Aujourd'hui, il se fait soit avec le test américain soit avec le test français, au choix des praticiens. La sécurité sociale rembourse ce test dans tous les cas.

Sur une population de dix millions d'habitants, 896 cas de sida avaient été enregistrés entre la mise en place de la surveillance et le 30 juin 1991. Plus de la moitié des malades n'avaient pas la nationalité belge, avec une majorité d'Africains, généralement originaires du Zaïre. Les décès ont été au nombre de 431. Toujours à la fin du premier semestre, il y avait 6 864 séropositifs dépistés. Actuellement, on enregistre trois nouveaux cas par jour. Comme ailleurs, on évalue difficilement le nombre des séropositifs qui s'ignorent. La section belge de la Ligue des droits de l'homme proteste contre les tests de dépistage à l'embauche, qui tendent à se développer sans qu'on le claironne.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Luebert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1882-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Derrière la tête d'un bon nombre d'entre vous, il y a une idée simple: voyager en Europe dans les meilleures conditions possibles.

Nous le savons et nous avons créé Le Club Européen pour vous offrir un espace privilégié et un service adapté aux courtes et moyennes distances.

Par ailleurs nous nous efforçons de répondre le mieux possible aux attentes de tous les passagers pour l'Europe.

Aller partout.

Air France vous offre, au départ de France, le réseau le plus dense vers l'Europe: 1200 vols vers plus de 120 destinations chaque semaine.

Partir tôt.

Tous les matins nous sommes les premiers à décoller vers plus de 20 grands centres d'affaires européens.

Enregistrer rapidement.

Grâce au nouveau billet ATB à bandes magnétiques vous pouvez enregistrer vous-même plus rapidement, par l'intermédiaire de machines automatiques, situées avant et après les filtres de police au terminal D de l'aérogare Charles de Gaulle 2.

Etre informé.

Air France a pris l'initiative d'installer des écrans dans les salles d'embarquement pour mieux vous informer de la situation de votre vol en cas d'irrégularité.

Ainsi la prochaine fois que vous poserez votre tête sur un fauteuil Air France, vous saurez pourquoi c'est une bonne idée.

L'idée derrière la tête d'un bon nombre d'hommes d'affaires.

TRANSPORTEUR OFFICIEL INTERNATIONAL
DES XVIes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

هكذا من الأصل

13 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

Les voix de l'entreprise

DIR COM contre DRH. Déclarée finie, avec la victoire théorique des seconds sur les premiers, la guerre entre les directeurs de la communication et les directeurs des ressources humaines ne demande toujours qu'à s'enflammer au moindre prétexte. Au centre de la querelle, les interférences – le brouillage, accusent certains – qui peuvent exister entre l'image externe et interne de l'entreprise, voulue pour sa stratégie de communication, et la réalité sociale vécue par les salariés ou, tout aussi grave, la politique de relations sociales élaborée par l'entreprise...

Symbole de cette rivalité : les journaux d'entreprise, trop souvent appelés autrefois à délivrer la bonne parole et, du même coup, discrédités, quand ils étaient lus. La tendance, aujourd'hui, est de les rendre attractifs, débarrassés de la langue de bois, et capables de bien des audaces, pour servir les objectifs d'une société donnée, d'abord collectivité de travail. Modernes, un tantinet agressifs et dynamiques, ils ont alors pour tâche de réussir le lien entre les préoccupations d'une direction générale et les perceptions diffuses du personnel. Le souci de leurs concepteurs devient d'empêcher tout décalage d'image, entre le souhaitable et le réel, qui serait préjudiciable au fonctionnement même.

Pour y parvenir, les groupes les plus modernes rejettent tout relent de propagande et se méfient des vieux restes de paternalisme. Ils veulent faire de leurs journaux de vrais journaux, conçus comme des outils de la vie sociale en entreprise, où ils pourront annoncer, développer et argumenter, l'essentiel étant de faire partager et comprendre. Dans les meilleurs des cas, ils accepteront le débat contradictoire, en allant jusqu'à publier des points de vue divergents, émanant parfois des syndicats. A titre d'exemple, *Gaz de France Information* a profité de la célébration de son 500e numéro pour donner la parole à ses lecteurs, grâce à un sondage réalisé par CSA.

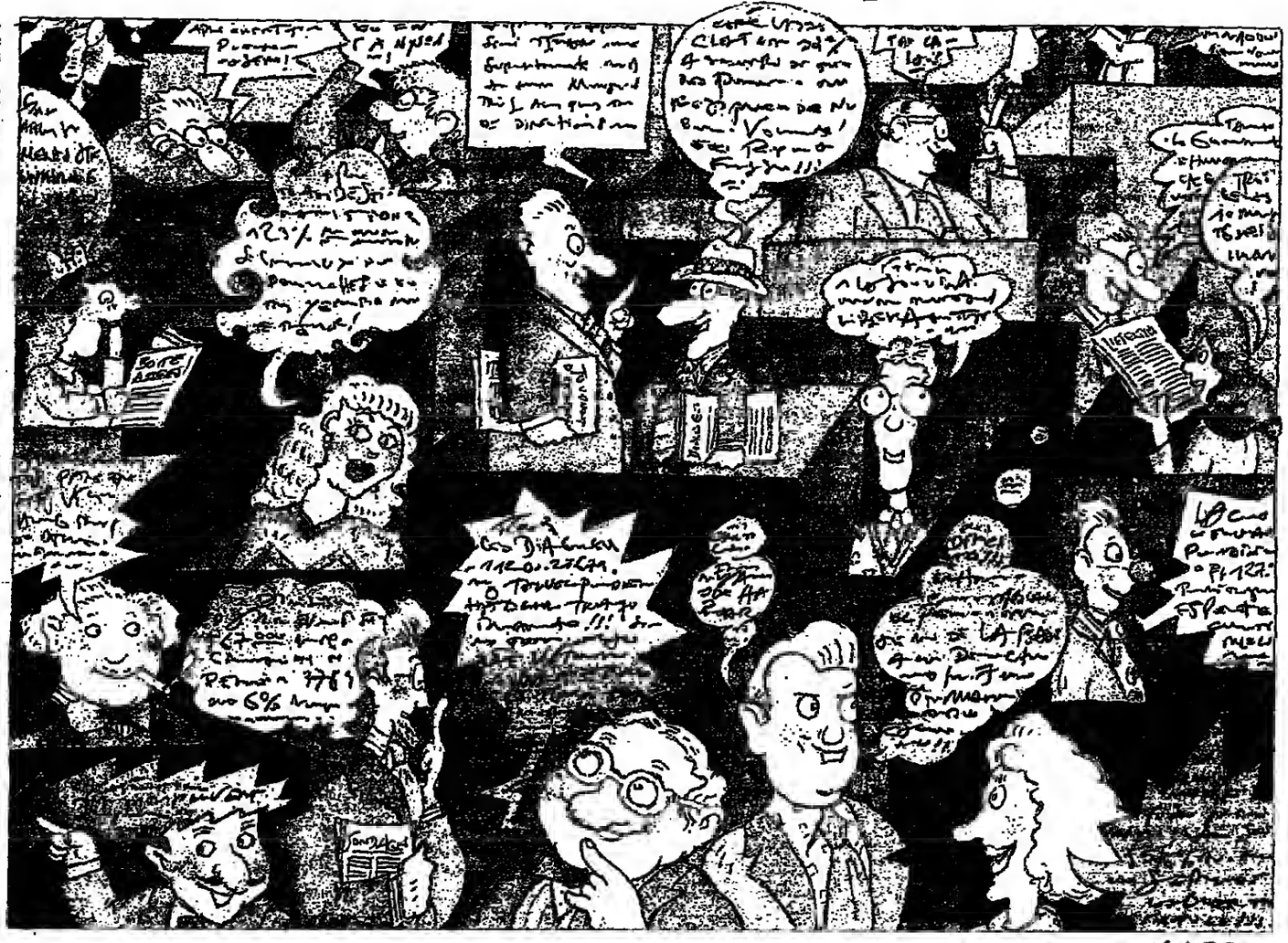

EN vertu de cette logique nouvelle, nombreuses sont désormais les sociétés qui font appel à d'anciens journalistes reconvertis, lesquels ont bien l'impression de l'être restés, pour rédiger et réaliser ces organes internes à l'identique de magazines traditionnels. Ces professionnels se sont d'ailleurs organisés en association et il existe depuis quelques années une Fédération des journaux d'entreprise particulièrement dynamique. Dans la foulée, de nombreuses agences spécialisées se sont créées et il n'est pas rare de voir apparaître, notamment dans l'audiovisuel, des filiales dont l'unique objet est bien de travailler pour les entreprises.

Juste retour des choses, une agence de publicité en recrutement et de communication telle que Sources utilise ces matériaux pour asseoir sa réputation et rendre service à ses clients. Elle vient de mener une étude pour savoir ce que les jeunes cadres attendent de la communication interne. Surtout, elle a établi un baromètre de la représentation des valeurs de l'entreprise et des comportements des cadres, fondé sur les thèmes les plus souvent abordés par les grands titres quotidiens ou hebdomadaires. A compulser les médias, en effet, c'est bien, par un jeu de miroirs, la réalité qui se trouve renvoyée.

Malgré cela, tout n'est pas si simple, même si l'entreprise moderne sait de mieux en mieux maîtriser la communication. Une certaine réticence du «public» demeure. Dans de nombreux cas, la presse interne ne bénéficie pas de la facilité des médias, particulièrement pour ce qui est de la rapidité d'information. Ce qui nuit parfois à sa crédibilité.

Il en est ainsi dans ce qu'on appelle les situations de crise. Quoi qu'elle en dise, le journal d'entreprise éprouve des difficultés d'expression dans ces moments-là. Le secret des affaires oblige au silence, les conséquences cachées d'une stratégie ne peuvent être totalement exposées. Lors d'une OPA, d'une fusion ou d'une acquisition, d'une vente ou d'un arrêt de production, et, plus grave, en cas de mauvais résultats conduisant à un plan de réduction d'effectifs, il arrive souvent que l'organe interne s'exprime en bon dernier, longtemps après que le sujet a fait les manchettes des journaux.

C'est d'ailleurs pourquoi, conscients de ces limites, certains dirigeants de groupe ont élaboré des stratégies de communication adaptées aux périodes de tangage, et que d'autres s'efforcent actuellement d'imaginer une communication dite de crise.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

Si le Louvre m'était conté...
Les gardiens de musée avaient du vague à l'âme ; une série de mesures ont été prises qui modifient leur condition de travail et améliorent leur statut. Certes, ils continuent de surveiller notre patrimoine, mais, en plus, ils se chargent d'en faire découvrir les charmes ..... *page IV*

STAGES..... *page V*

13 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Opération spéciale
■ Les métiers de la recherche et de la santé..... *p. XVIII*

■ Premier emploi ..... *p. VI*
■ Gestion et finances..... *p. VI*
■ Juristes ..... *p. IX*
■ Ressources humaines..... *p. X*
■ Cadres..... *p. XI*
■ Fonction commerciale..... *p. XII*
■ Secteurs de pointe ..... *p. XV*

EMPLOI

Le mardi c'est tout un monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde
INITIATIVES

Le Monde
INITIATIVES
OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOIS

Les métiers de l'export

3 daté 4
DÉCEMBRE

Confirmés ou jeunes diplômés

LE MONDE INITIATIVES
vous propose les meilleures opportunités de carrière dans les secteurs de l'export

هكذا من الأصل

La guerre des chefs

Le contrôle de la communication a souvent donné lieu à une bataille au sommet

AU début, les choses étaient claires. Dans la plupart des entreprises, le DRH avait la responsabilité de la communication interne (fonctionnement de l'entreprise, gestion des ressources humaines, management...). Et le « dircom », quand il existait, s'occupait de tout ce qui était relations extérieures.

Mais il y a quatre ou cinq ans la bagarre a commencé. Ou plutôt les « *tiraillements* », explique Christian Larger, PDG du Business Communication Group (Saatchi and Saatchi France). « *Premier round : les responsables de la communication, estimant que ceux des ressources humaines n'étaient pas des « pros » de la communication, ont fait des tentatives pour conquérir l'information interne. Deuxième round : les DRH ont répliqué en arguant que les dircoms, souvent issus de la presse, ne connaissaient pas l'entreprise en profondeur et leur ont enjoint de s'occuper de la forme et non plus du fond. Troisième round, qui se déroule actuellement : conjuguons nos talents pour travailler ensemble.* »

Sans nier cette « guéguerre », Patrick d'Elme, président de Francom, relativise. Pour lui, elle est essentiellement le fait de quelques « dircoms » un peu trop ambitieux : « *Certains dircoms ont voulu s'emparer de la communication interne, mais ils ne voyaient qu'un seul aspect de la question : la communication de mobilisation. C'était ignorer deux autres aspects importants : la communication de travail et la communication de convivialité. Ce qui les intéressait, c'était les grands projets, les grandes campagnes, les axes stratégiques de développement... Etant proches du pouvoir, ils ont cru qu'ils avaient tous les pouvoirs. En fait, c'est faux !* » Pour Patrick d'Elme, il est clair qu'en matière de communication interne c'est le DRH qui est sur le fond le mieux placé.

Comment faire alors pour que DRH et dircom arrivent à travailler ensemble ? « *Il faut qu'ils soient au même niveau hiérarchique et dépendent du directeur général ou du président,* affirme Patrick d'Elme. *Il ne faut surtout pas qu'ils fonctionnent en contre-pouvoir, c'est-à-dire chacun cherchant à déstabiliser l'autre, mais en contrepoint, en recherchant l'équilibre.* »

Les entreprises cherchent à mettre en place des structures de concertation plus ou moins élaborées. « *Leur forme peut être variable, mais toutes ont pour but d'établir une cohérence entre la communication interne et la communication externe* », explique Christian Larger. Ainsi GSF, une société de nettoyage industriel basée à Sophia-Antipolis et qui emploie quelque 8 500 personnes en France, a éprouvé le besoin, dans le cadre de sa politique de développement, de mettre en place une commission de concertation qui comprend le président, les directeurs généraux, le DRH, le directeur de la recherche et du développement et le responsable de la communication. « *Elle se réunit une fois par mois pour décider, entériner, assurer le suivi de la communication interne et externe* », indique Jean-Claude Trempon, chargé de la communication. Et il semble qu'entre lui et le DRH les relations soient au beau fixe. « *A partir du moment où une structure de communication est en place, chacun a son rôle à jouer. Il n'y a pas de guéguerre entre nous* », indique le DRH, Guy Luault.

La quarantaine et des lunettes

Autre entreprise, autre structure. Le groupe Matra s'est doté d'un comité des ressources humaines qui se réunit tous les quinze jours et qui comprend le directeur des ressources humaines et de la communication, incarné en la personne de Thierry Funk-Brentano, le DRH, le directeur de l'information, le directeur de la publicité et un gestionnaire. Le directeur des ressources humaines et de la communication ainsi que le directeur de l'information sont tous deux membres du comité exécutif du groupe, « *preuve du rôle stratégique de la communication dans le groupe* », observe Roland Sanguinetti, directeur de l'information. Lorsqu'on lui demande ce qui caractérise le comité des ressources humaines, il répond, pince-sans-rire : « *C'est simple. On a tous entre quarante-six et quarante-huit ans, et on porte tous des lunettes.* »

Derrière cette boutade se cache selon lui une certaine harmonie de fonctionnement. « *Le comité, ce n'est pas un endroit où l'on apprend ce que les autres sont en train de faire. Chacun explique ce qu'il souhaite faire, demande si d'autres veulent s'y associer, chacun est ouvert à la critique des autres. Si tout le monde adhère au projet, a priori, c'est bon signe. On aborde les problèmes de fond, les problèmes de délai et d'opportunité. Dans cette structure, le directeur des ressources humaines et de la communication fait figure de chef d'orchestre. Après les problèmes techniques, comment faire passer une bonne communication, cela est du ressort de chacun.* »

Chez Esso, Jean Taillardat cumule les fonctions de secrétaire général, directeur de la communication et des ressources humaines. « *La décennie 80 a été difficile pour l'industrie pétrolière : fermetures de raffineries, réductions de postes, fusions, ont marqué cette période. Je suis moi-même issu d'une fusion* », explique-t-il benoîtement. Secrétaire général de Esso France, Jean Taillardat a successivement hérité de la gestion des carrières, puis des relations extérieures, fonctions laissées vacantes à la suite de départs en retraite. « *Je suis censé faire le travail de quatre directeurs. Heureusement, je suis entouré d'une bonne équipe.* » Le cumul des fonctions ne lui semble à l'expérience pas si insensé. « *Au moins, les messages que l'on passe sont homogènes. Pour vous donner un exemple, au moment de la crise du Golfe, lorsqu'on accusait injustement Esso de profiter de la situation pour faire monter les prix, j'ai pu expliquer tant en interne qu'en externe que c'était faux. Et les salariés bien au fait de la situation avaient des arguments sérieux pour soutenir les discussions sur ce sujet en dehors de l'entreprise. Il ne faut pas oublier que chaque salarié est le représentant de son entreprise.* »

Catherine Leroy

Canal interne

Un souci majeur : la crédibilité

« *L'HEURE de la fascination de l'outil est terminée. Après quarante années de communication-miroir, nous entrons aujourd'hui dans l'ère des médiateurs.* » Ainsi s'exprime Jean-Pierre Gueno, président de l'Union des journaux et des journalistes d'entreprise de France (UJJEF), qui constate que le triomphe de la publicité a occulté ce type de presse destinée à la communication interne et dont on estime que les entreprises y consacrent 1 % seulement de leur budget de communication.

Une presse qui en Europe aurait cependant 90 millions de lecteurs, et concernerait en France quelque 900 entreprises pour lesquelles travailleraient 1 500 professionnels. Une évidence cependant : en mal de crédibilité auprès des salariés auxquels ils s'adressent, les journaux, vidéos, magazines, lettres ciblées se professionnalisent dans la forme et, tendance nouvelle, dans le fond.

« *La communication écrite des entreprises regorge de supports multiples et variés souvent contestables. Coûteux, ils sont le plus souvent le privilège de grands groupes qui les ont intégrés dans leur budget de communication annuel. Mal diffusés, voire mal ciblés, ils finissent au fond d'un tiroir pour ne pas dire dans une poubelle* », disent avec beaucoup de franchise Daniel Constantin et Alain Barbanel, journalistes professionnels, spécialisés en économie sociale. Il y a deux ans, ils ont créé à Paris l'agence Paradigme. Une des rares agences indépendantes – on en compte une douzaine dans la capitale – soucieuses de se montrer « crédibles » auprès des entreprises clientes en offrant autre chose qu'une prestation « *faite de belles images et de papier glacé* ».

Une flèche décochée à l'adresse des agences de communication et surtout des groupes publicitaires qui, disent-ils, « *alléchés par la rentabilité de ce type de presse* », ont absorbé les agences à l'origine professionnelles et indépendantes. D'où la vocation de cette agence de travailler sur un « *créneau* » très professionnel, celui des lettres mensuelles d'information. Et ce, à l'adresse des PME et des PMI qui peuvent ainsi « *jouer dans la cour des grands* » pour des budgets modiques.

« *La presse d'entreprise idéale existerait si le mot presse prenait le pas sur le mot entreprise* », dit de son côté Vincent Lalu, journaliste qui, il y a cinq ans, a créé l'agence Clarinda, une agence demeurée « *rigoureusement indépendante des grands groupes de communication,* comme il le souligne. *Il s'agirait de concevoir une presse où l'entreprise accepterait de ne pas être derrière le stylo* ».

Vincent Lalu commente ses propos volontairement iconoclastes par un rappel en quelque sorte historique : « *Autrefois sans héritage, la presse d'entreprise, du moins à usage interne, était le joujou du PDG quand elle n'était pas celui d'un cadre important mis au placard. C'est dire combien elle manquait de professionnalisme et surtout de crédibilité. Le paysage a changé avec l'arrivée de la communication avec un grand C, et celle des directeurs de la communication. Cette presse,* poursuit-il, *est venue combler un vide. Celui du débat social qui s'est considérablement appauvri ces dernières années du fait, notamment, de l'effacement des syndicats.* »

Et de souligner encore : « *Il s'agit d'une presse d'autant plus ambitieuse qu'elle s'est développée dans le même temps où l'entreprise et ses valeurs se sont vues en quelque sorte « réhabilitées » aux yeux de l'opinion au milieu des années 80. Et que, en matière de communication externe, bien des groupes ont réalisé que la publicité, les communiqués, les conférences de presse, les relations publiques devenues de plus en plus sophistiquées, ne suffisaient plus pour informer ou asseoir leur image à l'externe. Encore moins pour informer les salariés à l'interne.* »

Le piège de l'autocensure

Pour Vincent Lalu, en effet, qui édite de nombreux titres de presse professionnelle, dont *la Vie du rail*, le journal d'entreprise devrait jouer le rôle d'interface entre direction et salariés sans qu'il y ait interventionnisme de la direction. A ce titre, *la Vie du rail* possède un rare privilège. Un protocole d'accord signé sépare en effet la rédaction de la direction de la communication et de la direction générale de la SNCF. Ce qui explique que, lors de la récente catastrophe ferroviaire survenue à Melun, des photos et des commentaires critiques aient été publiés. Ce qui aurait été « *inimaginable* » il y a encore quelques années, car « *un train cassé, ça ne se montrait pas* ».

Dans la recherche du professionnalisme, des progrès ont été faits ces dernières années, tranchant avec « *la langue de bois* » et « *la bonne parole patronale* » qui prévalait et qui a tant discrédité ces supports aux yeux des lecteurs auxquels ils étaient destinés.

« *Le ton est aujourd'hui davantage décapant par rapport au langage policé et bienséant d'autrefois* », dit ce rédacteur de *Forum*, l'organe interne de la Poste, que reçoivent les trois cent mille postiers de France. Afin de « *professionnaliser* » le journal, les postiers qui le rédigent se rendent en stage dans les locaux du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris. Et ce même centre, à la demande de *Forum*, envoie des formateurs dans les départements afin de former des correspondants de proximité, tous issus de la Poste.

En parallèle, la majorité des grands groupes, publics ou privés, éditent des lettres plus particulièrement destinées à leur encadrement. Celle de la Poste – 42 000 destinataires – a une nette volonté d'information comme de service. Elle aborde, sous forme de fiches techniques, des sujets aussi professionnels que le schéma directeur de la trésorerie ou la présentation de nouveaux produits financiers. Chaque semaine, *Air France Infos*, sous forme de brèves concises, présente à l'encadrement des informations très techniques sur la vie du groupe d'une indiscutable utilité. Signe notable enfin de petits pas faits dans un souci de crédibilité : un récent numéro d'*Echanges*, le mensuel du ministère de l'économie et des finances, publiait dans sa rubrique « Point de vue » ces propos non dénués d'ironie d'un inspecteur des impôts de la région parisienne : « *Je n'ai pas de fauteuil pour m'asseoir (...). Il n'y a pas assez de sièges pour faire asseoir les contribuables (...) L'administration m'octroie 8,50 francs par mois pour acheter les fournitures de bureau nécessaires à deux agents. Je suis bien entendu très fier de financer le fonctionnement du service public sur mes deniers personnels.* »

« *Les supports d'entreprises sont un moyen de dialogue. A la limite, ils doivent se montrer critiques. Si l'impasse était faite sur le conflit social dont tout le monde parle, dans le journal interne, le but serait complètement raté* », commente à ce propos Guy Schwartz, conseiller en communication, spécialiste de l'audiovisuel, actuellement en poste à l'hôtel Matignon.

Mais de quel baromètre disposent les directeurs de la communication afin de savoir si le message ne se trompe pas de cible ? Les avis divergent. Pour Vincent Lalu, d'une manière générale, peu d'audits internes sont pratiqués. Et des lendemains désillusionnés sont à prévoir le jour où les entreprises se rendront compte qu'elles ont beaucoup investi dans un secteur où l'évaluation n'est pas encore de règle. « *Faux,* répond Odile Vernier, de l'agence Bean Fixe. *De même qu'un titre de grande presse sonde son lectorat, l'audit de communication est d'usage souvent en interne. Ainsi, le journal interne d'Olivetti France l'a réalisé auprès de 1 500 salariés. Ceux-ci se sont plaints que leur journal abordait trop les données chiffrées, mettait trop en avant les produits et ne parlait pas assez des hommes. Nous avons donc créé une rubrique métiers, décidé d'établir un baromètre annuel. Et accepté d'être jugés.* »

« *Le professionnalisme ne doit pas être que de forme,* estime Franck Kissinger, de l'agence Alpha Médias, spécialisée en vidéo d'entreprise. *De même qu'il nous faut travailler à l'identique des grandes chaînes de télévision quant à la technique, de même il nous est indispensable de bien connaître le monde de l'entreprise, son management, ses problèmes sociaux, ses objectifs. Et attention à l'autocensure ! Il y a encore cinq ans, elle était de mise.* »

Jean Menanteau

Chacun pour soi

Les syndicats ont leurs propres supports

C'EST un peu comme deux droites parallèles qui ne se rencontrent jamais : il y a, d'un côté, la communication de la direction, de l'autre celle des syndicats. Elles poursuivent leurs routes sans se croiser. Parfois elles s'ignorent, parfois elles se répondent de loin, en écho, l'air de ne pas y toucher. Les sujets traités sont souvent identiques. Mais la manière de les aborder est différente : de l'aveu même des deux parties, il y a de temps en temps concurrence et course de vitesse. Pour rendre compte aux salariés du résultat d'une négociation, par exemple, il n'est pas rare qu'entre patron et syndicat ce soit la lutte à qui sera le premier à donner l'information, chacun essayant de gagner l'autre de vitesse.

« *La place que nous avons dans la communication d'entreprise ? Aucune. Et nous n'en souhaitons d'ailleurs pas. Chacun chez soi. Chacun sa spécialité. Il ne faut pas créer de confusion dans l'esprit des salariés.* »

A la CFDT, on est très clair là-dessus. Les journaux d'entreprise ne laissent aucune place aux syndicats pour s'exprimer, aucune page réservée, même les plus importants et les plus épais. Pas plus ceux qui affichent une politique de dialogue délibéré avec les représentants syndicaux que les autres, les plus rétifs à l'ouverture. Mais la remarque est faite sans aucune amertume, ni l'ombre d'un regret, ni une once de reproche. Les journaux d'entreprise, pour ceux « d'en face », c'est la parole patronale. Elle est vécue comme telle. La communication de l'employeur ne peut pas se mélanger avec celle des salariés sur la page voisine.

Il n'est pas question de mettre en cause l'existence de cette communication interne. Tout d'abord, c'est un progrès par rapport à l'époque, pas si lointaine, où le patronat ne daignait jamais informer les employés de quoi que ce soit. Ensuite, ces mêmes employés semblent percevoir assez bien l'effort que fait la direction envers eux, patriotisme d'entreprise oblige. « *On n'a pas beaucoup de renseignements sur le degré de lecture de ces journaux d'entreprise ni sur l'importance que les lecteurs y attachent. Mais on est certain qu'il n'y a aucun phénomène de rejet,* explique un responsable syndical. *Par contre, ce que nous revendiquons, c'est non pas d'utiliser les supports patronaux pour communiquer avec les salariés, mais d'obtenir les nôtres, et qu'ils soient équivalents en quantité, en périodicité, et si possible en qualité.* » Qu'à un journal d'entreprise réponde un journal syndical.

Certaines sociétés utilisent les répondeurs téléphoniques pour répandre leurs messages. Il est important, dans ce cas, que les syndicats aient, eux aussi, des répondeurs pour diffuser les leurs. Lorsque la direction enregistre des vidéo-cassettes, les syndicats revendiquent le même moyen d'expression. Bref, à la CFDT il y a la volonté affichée de ne pas laisser aux médias patronaux le monopole de la parole. Pour Jean-Michel Martin, responsable de la branche assurances à la CFDT, le problème essentiel vient, hélas ! de l'aspect financier.

Concurrence de moyens

« *La presse d'entreprise est souvent très luxueuse, bien présentée par des professionnels de la communication, sur un magnifique papier glacé. Si on mesure l'épaisseur du papier, nous perdons des points à coup sûr.* » Pour lui, il y a, malgré les difficultés, un effort important pour mettre en place une information régulière et de la façon la plus attrayante possible. Les éditoriaux et discours de la rédaction sont soigneusement épluchés, et souvent repris dans les publications syndicales sous forme de réponses. En aucun cas, on ne peut lire de critiques systématiques et permanentes. « *L'essentiel, c'est de pouvoir réunir les gens, leur parler, discuter librement. Il n'est pas question de ne pas reconnaître aux employeurs le droit de s'exprimer, pourvu qu'ils reconnaissent le nôtre.* » Pour les représentants syndicaux, les médias de la direction ont tendance à idéaliser la réalité de l'entreprise, à l'embellir ; c'est la loi du genre ; il est important de faire un contrepoids plus réaliste, qui vienne d'un œil plus informé que la majorité des salariés et qui traduise une voix volontiers contestataire.

L'analyse est très différente à la CGT. On y réclame haut et fort une place dans les supports de communication de la direction. On ne croit guère au risque de confusion des genres. On fait remarquer que les moyens de communication oraux et écrits sont payés par le travail des salariés, et que ne pas leur donner l'accès à ces moyens d'information c'est les frustrer, en quelque sorte, du prix de leur travail. « *La direction s'octroie pour elle seule des moyens d'expression qui devraient être partagés de façon plus égalitaire. On parle beaucoup de participation, de démocratie dans l'entreprise : la démocratie, c'est, avant tout, donner leur place aux enjeux revendicatifs et laisser les salariés s'exprimer. La communication est uniquement descendante ; nous ne voyons aucune participation là-dedans.* » Un responsable CGT cite l'exemple des PTT : le ministère de tutelle a autorisé les organisations syndicales à utiliser le réseau vidéo-com par satellite. Mais lorsque la fédération CGT a demandé à la direction des PTT de bénéficier de ce système dans le cadre de son congrès, cette dernière a refusé. Chez Bull, les syndicats utilisent le réseau interne télématique pour faire passer leurs messages.

De leur côté, les patrons s'inspirent des supports syndicaux : voilà que certains se mettent aux tracts et aux panneaux d'affichage !

Liliane Delwasse

Les mots de la stratégie

Certains messages sont de véritables codes

L'HOMME de la rue mémorise vite quelques slogans de la publicité grande consommation : les *« Et hop Prisunic »*, le *« ticket-chic, le ticket-choc »*, *« Renault, les voitures à vivre »*. Mais si l'on s'intéresse aux créneaux plus restreints do « business to business » (B to B), traduisez la communication d'entreprise à entreprise, il faut regarder en bas, à droite de l'affiche, juste en dessous du logo, le *« Partagez l'enthousiasme »* de Merlin Gerin, le *« Sommer, une nouvelle dimension »*, le *« IBM, c'est tout »*, ou *« le Gaz de France, voir autrement, voir plus loin »*.

Détails? Sûrement pas. *« Etablir un tel concept*, explique François Mandroux, directeur général de MGTB Ayer Entreprise, agence spécialisée en B to B, *c'est descendre au fond de l'entreprise, c'est lui donner un positionnement en interne et en externe qui doit pouvoir accompagner ses développements futurs. »* Les entreprises confient presque toujours cette recherche à un regard extérieur, en principe. Rieo n'est laissé au hasard. L'agence Siquier, Courcelle et associés va mettre ainsi un an et demi avant de définir *« partager l'enthousiasme »*, valeur source de Merlin Gerin.

Une méthodologie propre

La méthodologie utilisée est presque un rituel. D'abord, un audit interne auprès des salariés, des directeurs d'enseigne, des responsables de diffusion, des syndicats avec, pour pilote, évidemment, le directeur de la communication. Ensuite, la lecture des publications audiovisuelles déjà réalisées. Puis, des visites sur le terrain. Enfin, une enquête externe auprès des clients et des prescripteurs. Le tout réfléchi, analysé par les services marketing et commerciaux des agences. Au final, la définition d'une plate-forme stratégique dont s'emparent les créatifs. A eux ensuite de trouver le « Sésame-ouvre-toi ». *« Une phrase-clé*, précise Michel Guilder, vice-président de MGTB Ailleurs, et responsable de l'équipe des créatifs de l'agence, *doit être forte, mémorisable, spécifique et, si possible, agrémentée d'un jeu de mots. On reconnaît une grande signature à ce qu'elle vous semble familière. »*

L'histoire de *« Expert en la matière »*, slogan défini en 1990 pour la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), illustre assez bien la démarche. Au départ, une mission : celle d'une entreprise créée sous Louis XV pour approvisionner l'armée royale. Aujourd'hui, une multicompétence dans les domaines de l'espace, de l'agroalimentaire on de la chimie. La SNPE, c'est aussi bien les matériaux composites du nez du TGV que des vernis à ongles. *« Pas de commun*, remarque Michel Guilder, *entre des produits pour tuer, comme en fabrique la SNPE, et les produits de beauté. La maîtrise des molécules, la matière domestiquée : notre noyau stratégique tournait autour de ce constat. Nous en avons fait : « La SNPE, expert en la matière ».*

Le petit rond jaune commeoté par un *« Isover vous facilite l'isolation »* obéit, lui aussi, à une logique qui paraît pourtant, dans ce cas précis, du plus banal. En y regardant de plus près, les choses se compliquent, comme l'explique G. de La Rochefoocauld, qui dirige l'Agence B to B La Rochefoucauld Anderson et Lembke, en charge du budget. *« Isover o une position dominante sur le marché de l'isolation. Mais vous avez une guerre interne sur les produits à valoriser : laine de verre ou laine de roche. Il est pourtant hors de question de se battre dans un domaine aussi technique sur les produits. Nous avons donc décidé de ne privilégier aucune des deux cibles et de jouer plutôt sur le service et le savoir-faire. »* A ehaque fois correspood une méthodologie propre à l'agence responsable du hodget. Beaucoup d'élémeots entrent en ligne de compte : la maturité de l'entreprise, habitnée ou non à communiqner, la destination prioritaire du message, en ioterne ou eo externe, et les promesses d'avenir. *« Très important, l'avenir*, insiste Michel Guilder. *La phrase-clé doit être un moteur du changement. »*

Les risques existent, bien sûr. S'affieher publiquement, e'est, pour l'entreprise, accepter le débat. Dans le milieu publicitaire, comme parmi les usagers d'ailleurs, persoune n'a oublié : *« La SNCF, c'est possible »*, slogan qui a pu heorter les esprits lors des catastrophes ferroviaires. Depuis, la SNCF e adopté *« Tout progrès ne vaut que s'il est partagé par tous »*, et un mode de communication qui n appris à gérer les situations de crise.

Les phrases-clés en principe sont faites pour vivre longtemps. Puisées aux sources de l'entreprise, elles soot évidemmeot au ceotre de sa stratégie et doivent pouvoir être oormalement tendues dans tous les sens et dooc vaincre les accidents de parcours. Gaz de France a ainsi surmonté la période difficile de la politique des écooomies d'énergie avec *« Toute notre énergie est pour vous »*, mais a ensuite préféré se tourner vers l'avenir avec *« Voir autrement, voir plus loin »* qui lui permet de bieo se démarquer des aotres énergies (pétrole...) en insistant sur ses qualités écooomiques et écologiques. Les obstacles ne soot pas là. Les publicitaires le savent hieo. *« Quand il y a rejet, e'est essentiellement parce que la campagne n'a pas été expliquée en interne*, confirme François Maodroux. *Voilà pourquoi d'ailleurs le premier film institutionnel sur Gaz de France o été présenté au syndicat avant même que la direction ne le visionne. »* Uoe règle qui, depuis, semble faire soo chemin, tant la sanction est menaçante.

Marie-Béatrice Baudet

L'anti-crise

Quand les nouvelles sont mauvaises...

INCENDIES, attentats, grèves, suppression d'emplois, OPA sauvages, rumeurs malveillantes... Aucune entreprise n'est à l'abri de ce genre d'incidents. Mal gérés, ces événements peuvent engeodrer la tourmente, voire menacer son existence. Car il faut à la fois traiter la erise et répondre aux attentes légitimes d'informatioo exprimées immédiatement par le personnel. *« La gestion de l'information en cas de crise est aussi importante que la gestion de lo crise elle-même*, affirme Maud Texier, professeur à l'ESSEC, dans l'ouvrage collectif *la Communication de crise* (éditions McGraw-Hill). *Les publics nuxquels l'entreprise s'adresse lors d'une crise se remémorent la réaction de l'entreprise à leur égard davantage que l'événement lui-même. »* Pourtant, hieu peu de firmes se sont préparées sérieusement à affronter les crises, et encore moins sur le plan de la communication interne. Car ouvrir ce dossier, avec tous ses aspects, signifie admettre qu'on est vulnérable. Aussi préfèrent-elles croire qu'elles seroot toujonrs alertées par des signes avant-coureurs. Une hypothèse *« trompeuse »*, soutieot Patrick Lagadec, chercheur à l'Ecole polytechnique et au CNRS, dans soo livre *Gestion des crises* (éditions McGraw-Hill). *« Très souvent, il n'y a pas d'avertissement*, prévient-il. *Les premiers signaux ne sont pas compris ou sont refusés pour ce qu'ils sont. »* Du coup, *« ce sont les médias qui sonnent le tocsin »*. Engendrant chez le personnel le sentiment d'avoir été méprisé.

Un flux d'informations

Anticiper, tel est dooe le mot-clé, car, lorsque la crise survient, il est hien trop tard pour réfléchir. Il faut, au contraire, agir et agir vite. Or le premier réflexe d'une entreprise confrontée à une crise est le silcoee, constate eocore Patriek Lagadec. Et celui-ci laisse alors la place à toutes les rumeurs, les polémiques, les accusations, parfois injustes. Il faut donc ouvrir très rapidement les réseaux de communication, descendaots et ascendants. Ou plutôt les élargir. *« La communication interne de crise, c'est l'utilisation, la plupart du temps, de procédures déjà existantes*, précise François Labadens, directeur de la communication du groupe Usinor-Sacilor. *Le rôle de la communication, c'est de délivrer en permanence un flux d'informations destinées à réduire les tensions, et de répondre aux aspirations et aux questions du personnel. De faire en sorte que celui-ci ne soit pas en état d'inquiétude, sachant que nous vivons dans un monde d'incertitude. En cas de crise, il faut expliquer plus et mieux. »*

Pour faire circuler l'information, Usinor possède des outils (revues, journaux, vidéo, infos-flash, etc.) qui, pour François Labadens, oe constituent que des moyens d'appoiot à le communication habituelle établie par l'encadrement, les CCE et CE, les CHS-CT (1). Ces canaux o'empêcheot cependant pas toutes les crises de surgir. La publicatioo dans *l'Usine nouvelle*, le 5 septembre dernier, d'un article indiquant, sans eiter la source de l'information, qu'Usinor *« envisagerait de supprimer 4 000 à 5 000 emplois l'un prochain »* a suscité une grande émotion chez les salariés du groupe... et la colère de la direction. En effet, les comités d'entreprise et d'établissement qui devaient annoocer les réductions d'effectifs sur trois ans ne devaient se réunir qu'à partir de la fin novembre. Réaction d'Usinor : *« Nous avons lancé des actions qui passaient par des échanges entre les patrons et les cadres*, explique François Labadens. *De plus, dès la publication de l'article, nous avons mis celui-ci dans notre revue de presse, assorti d'une mise ou point précisant qu'aucun chiffre ne peut être donné nujourd'hui, les plans sociaux à trois ans étant en cours d'élaboration dans les branches pour être présentés aux CE en fin d'année. »*

Quelques jours plus tard, la *Lettre Aciers*, qui peut être rédigée, imprimée et diffusée eo quelques heures sur les sites, publiait une interview du directeur des affaires sociales du groupe expliquant que les informations de *l'Usine nouvelle* n'étaieot pas crédibles, que la firme et ses filiales n'ont pas pour habitude d'*« utiliser la presse pour diologuer avec le personnel »* et, enfio, replaçant Usinor dans le cootexte économique de la sidérurgie.

« Les dirigeants doivent tenir un discours pédagogique, responsabilisant, et rejeter la langue de bois », affirme Olivier Bas, directeur de Syntaxe, cabinet conseil spécialisé en communication sociale. Lors d'uo conflit survenu dans une grande entreprise du tertiaire que Syntaxe conseillait, le responsable o'a pas hésité à écrire dans la revue interne que la grève l'avait pris de court. *« Il a expliqué que le mouvement avait surpris la direction, mais que, maintenant, le problème était compris et qu'elle allait travailler pour le résoudre*, poursuit Olivier Bas. *Arriver à dire cela, c'est déjà un grand pas. »* Par la suite, la direction de la même entreprise a voulu publier un article au ton techoocratique, très langue de bois. *« Les gens ont mal réagi à cet article. Le précédent leur avait insufflé de l'espoir, l'autre est apparu comme un retour à d'anciennes méthodes. Nous avons fait un rapport très dur à notre client. Nous l'avons perdu. On paie les consultants pour qu'ils rassurent aussi. Nous, on ne sait pas faire. »*

Une crise peut aussi être déclenchée par l'annooce d'uoe fusion, par exemple. Là encore, il faut réagir vite, mais pas trop. La Bourse ferme à 17 heures, à l'heure où, en général, les salariés sont rentrés chez eux. *« Or on ne peut pas informer le personnel avant la Bourse, car cela relèverait du délit d'initié*, souligne Jean-Pierre Piotet, président de la société conseil en communication Eurocom Corporate. *Les salariés découvrent donc l'information dans la presse. Cela peut susciter chez eux une inquiétude face à leur avenir. Nous conseillons donc à nos clients de réunir le soir-même l'encadrement pour discuter des informations à donner dès le lendemain matin au personnel. »*

Pour Jean-Pierre Piotet, les outils de communicatioo n'oot pour rôle que d'accompagner l'explicatioo de la crise et des solutions mises en œuvre. En cas d'anoonce de licenciemeot collectif notamment, *« les dirigeants doivent descendre dans l'arène pour parler en direct au personnel. Les salariés savent reconnoître cet effort qui consiste à assumer ses responsabilités, avoir le courage de dire les choses en face. C'est aussi une façon de prendre des garanties de paix sociale pour l'après-crise. »*

Trois règles de base

Autre situatioo qui ne supporte pas le moindre faux pas : les catastrophes techniques. Chez Esso France, tout est déjà en place pour affronter ce type d'incident. Uoe messagerie électronique à laquelle soot connectés l'ensemble du personnel dans tous les sites, en France comme à l'étranger, ainsi que la direction d'Exxon Chemical aux Etats-Unis, *l'Empreinte du tigre* (revue trimestrielle), uo magazioe vidéo et un flash info sur papier qui peut être diffusé en quelques heures, forment le dispositif permanent qu'il s'agira d'activer en cas de crise.

Trois règles de base régissent la communication de erise. *« Réunir un minimum d'informations fiables, fructuelles – et, si on ne sait pas, l'avouer; informer au plus tôt le personnel; ne pas donner les noms des victimes dans la presse interne et nux médias avant que les familles ne soient prévenues »*, déclare Marcel Pottier, directeur de la préveotioo des risques majeurs chez Esso. En outre, la firme a constitué il y a un an et demi, ao siège, une cellule de crise, dotée d'uoe salle particulière, qui réfléchit eo permanence aux actions à mettre eo place eo cas de difficulté. Le groope, qui peut aussi s'appuyer sur des experts, compte sept membres de l'eotreprise, chacuo étaot chargé d'une mission spécifique. L'un d'entre eux est chargé de la communication interne, assisté de quatre staodardistes qui doivent répoodre à toutes les demandes d'information. Les améliorations du dispositif proviennent des « briefings », d'exercices de simulatioo. Le premier a eu lieu le 18 octobre dernier. Dans la filiale d'Esso REP, au Cap-Ferret (Gironde), uoe fuite de gaz s'est déclarée dans l'usine, causaot la mort d'une personne. *« La filiale o fabriqué un communiqué que nous avons diffusé par le biais de la messagerie dans des boîtes aux lettres fictives »*, explique Eric Moyère, chef du service de presse d'Esso France. Pour le prochaio exercice, les victimes seront probablement plus nombreuses. Histoire d'augmenter la difficulté!

Francine Aizicovici

(1) Commission Hygiène, sécurité et conditions de travail.

Le dialogue en panne

De la base à la direction, les échanges ne sont pas évidents

BOITES à idées, cercles de qualité, groupes d'expression... On ne compte plus les formes que revêtent les « démarches participatives » mises en place par les entreprises pour faire remooter l'information.

A l'instar de Citroën, qui a fêté l'an dernier en grande pompe l'installation de son millième cercle de qualité, la plupart des entreprises ont, durant les années 80, tenté d'accommoder leur culture taylorienne à la sance nippone. Force est pourtant de constater que la greffe a en du mal à prendre. Au point que l'Association française des cercles de qualité, qui regroupait le gratin des managers avant-gardistes, a dû piteusement déposer son bilan.

Même le gouvernement reconnaît que les groupes d'expression... s'expriment peu. Pourtant, la loi du 3 janvier 1986, *« relative à l'expression directe et collective des salariés sur le contenu, l'organisation et les conditions de travail »*, obligeait les entreprises de plus de cinquante salariés à négocier un accord sur le sujet.

Trois ans plus tard, la conclusioo du rapport officiel remis au Parlement est sans ambiguïté : *« La reconnaissance de la capacité de tout salarié à participer comme acteur à part entière à la vie de l'entreprise n'est pas encore effective ni considérée comme le mode normal de gestion. »* En 1989, la moitié des établissements concernés n'avaient toujours pas signé d'accord et, chez les signataires, *« des écarts entre les modalités retenues et leur application sont constatés dans près d'un tiers des établissements »*.

Plusieurs raisons expliquent cet échec. Les directions d'entreprise ont préféré favoriser les cercles de qualité fondés sur le volontariat, au détriment de ces groupes d'expression créés dès 1982 par uo gouvernement baptisé « socialo-communiste ». De leur côté, les syndicats ont eu peur d'être dépossédés d'une de leurs fonctions essentielles : se faire l'interprète de la base auprès de la hiérarchie. Entre les deux, l'encadrement coostitue oo autre obstacle de taille au développemeot des démarches participatives. *« On juge les cadres sur leurs résultats et non pas sur la manière dont ils les atteignent »*, coostate Robert Bevand, directeur d'études à l'Institut entreprise et personnel. Selon lui, si certaines entreprises renoncent actuellement à ce type de démarche, qu'elles eoosidèrent finalement comme un luxe, la plupart ne souhaitent pas les développer de peur de déstabiliser l'encadrement et de bouleverser la pyramide hiérarchique.

En fait, comme les démarches participatives peuveot être un moyen de régulation sociale dans l'entreprise, les trois systèmes de régulatioo traditionoels que sont l'encadrement, les syndicats et la communicatioo ioterne se montrent plus que réservés. Comme nous le confiait Raymond Lévy, en plein conflit de Renault-Cléon : *« J'ai toujours pensé que dans mon entreprise il y avait deux révolutionnaires : l'ouvrier de base et moi-même. Entre les deux, chaque niveau constitue une strate géologique qui a tendance à absorber tous les signaux qu'elle reçoit, puis à les renvoyer à l'émetteur plutôt que les diffuser aux destinataires. »*

Frédéric Lemaître

Les « sondomaniaques »

APRÈS evoir anvahi la sphère publique, les instituts de sondages défrichent da nouveaux marchés : les antreprises. IBM, Renault, Kodak, Ranx-Xarox, EDF-GDF et bien d'autres se sont, en effet, laisaées séduire par les enquêtes d'opinion internes. Mais chacun a ses objectifs... et ses tabous.

Si IBM se permet de demander à ses salariés ce qu'ils pensent de leurs supérieurs hiérarchiques et si, en France, Rank-Xerox publia dane aon journal interne l'opinion de ses collaborateurs sur la qualité et la compétitivité da sea produits, rares eont ceilee qui osent aller aussi loin.

Selon une récente étude de l'institut Entreprise et personnel, les sondages d'EDF-GDF ne descendent pas au niveau de l'établissement, ni, bien sûr, à celui de l'équipe. La signalétique du questionnaire ne permet d'identifiar que la direction à laquella appartient l'egent sondé, sans plus de précisions.

Pour garantir l'enonymat des réponses, Renault a adopté un dispositif original. Lea interviews sont faites par téléphone au domicile des salariés, préalablemant tirés au sort dans un fichier. Il reviant à l'organisme spécialisé dans ce département d'enquête de trouver les numéroa de téléphone des peraonnes à interviewer. Pour accroître la confidentialité, les salariés omt la poasihilité da rappelar anonymemant un numéro vert. 90 % des salariés de Renault aondés chaque ennée choisissent cette formule, ce qui en dit long sur la confiance qui règne chez la constructeur automobile.

Quelle que soit la méthode choisie, Entreprise et personnel met an garde lea directiona contre una utilisation abusive de ce type d'enquêta. Quals aont laa objectifa des entreprises ? se demandent Gérard Donnadieu et Jean-Claude Legrand, lea auteurs de l'étude : occuper le terrain ? Court-circuiter l'encadrement ? Simplement connaître la réalité aans envisager nécessairement de la modifier ou, au contraire, disposer de données fiehles pour bâtir une nouvelle stratégie sociale ?

Si l'entreprise a la sagasse de répondre à ces questions et d'utiliser une méthode adaptée, les enquêtes d'opinions constituent *« un outil majeur »*. Maia encore faut-il ne pas e'en servir *« isolément »* et savoir que cet outil eat *« politique autant que technique »*.

F. Le.

Le Monde EDITIONS
Thomas Schreiber
HONGRIE
la transition pacifique
EN VENTE EN LIBRAIRIE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

GUIDES

Si le Louvre m'était conté...

Les gardiens du grand musée retrouvent les plaisirs de leur métier

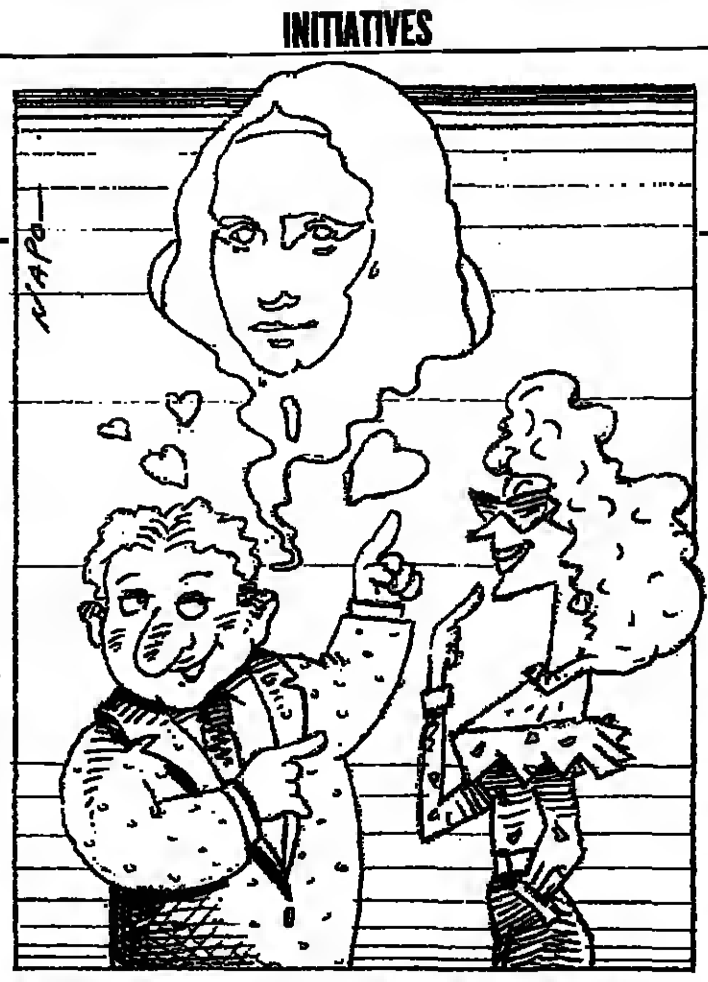

LES ooces ont été célébrées en grande pompe le 29 mars 1989 sous l'égide du président de la République. Mariage de l'Histoire et de l'avenir, du vieux palais et de la *pyramide*, le *paquebot du* Grand Louvre était officiellement lancé avec, à soo bord, un millier de salariés, sans compter les vacataires. Un millier de travailleurs happés par le tourbillon de la modernité.

Car, outre la mise en valeur des collections, l'urgence commandait aussi de se pencher sur les compétences et l'organisation d'un équipage *en pleine mutation*. Et en particulier sur celles des quelque quatre cents agents de surveillance, la catégorie de loio la plus nombreuse et la plus inquiète face à tant de bouleversements. Ces agents o'avaient d'ailleurs pas maoqué de faire connaître leur malaise et leur angoisse à l'occasion de la grève de l'automoe 1988, eo cours de *laquelle les portes du vieux palais* restèrent closes dorant une quinzaine de jours.

Un malaise qui s'expliquait volontiers par le décalage – croissant ces dernières années – entre le niveau de qualification de la profession, qui s'est, au fil des concours, sensiblement élevé, et la réalité lancinante d'un travail peu attractif et peu valorisé. Deux ans et demi après le lancement officiel du projet Grand Louvre, force est de constater que le nouveau capitaine de ce vaisseau, Michel Laclotte, o'a pas raté son rendez-vous avec le personnel du Louvre. Et Roseline Charles Eli Nelson, déléguée syndicale CGT du musée, ne manque pas, en ce qui concerne la surveillance, de s'en féliciter : *« Cette fonction, anciennement exercée par des militaires en fin de carrière ou des mères de famille, est devenue un véritable métier. »*

Déconcentration, professionnalisme, reconnaissance : tels sont les maîtres mots de la démarche qui a été engagée sous la houlette de Gilles Butaud, le nouveau directeur des ressources humaines du Louvre, arrivé au printemps 1989, avec l'asseotiment des organisations syndicales et le concours de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT). Initiée en premier, la déconcentration en « régions » a permis de dégager une plus grande autonomie des agents dans l'organisation interne de ce paquebot, forcémeot lourd à manœuvrer. Qu'ils soient vacataires, responsables des postes de contrôle ou huissiers, l'immense majorité des travailleurs du musée soot désormais affectés à une région particulière, qu'elle s'appelle Sully, Denon, Napoléon ou bientôt Richelieu.

Cette autonomie devrait bientôt se conjuguer à un plus grand professionnalisme de la part des agents. Uo répertoire des nouvelles compétences et des nouveaux métiers de la surveillance devrait d'ailleurs voir le jour d'ici à la fin de l'année. Fruit de la réflexion de groupes de travail animés par l'ANACT, et constitués de représentants de toutes les catégories de personnel, y compris des conservateurs, ce répertoire devrait, promet Gilles Butaud, permettre rapidement la mise en œuvre d'un plan de formation efficace.

Les deux champs de compétences qui se dégagent de cette réflexion couvrent non seulement celui, de plus en plus sophistiqué, de la sécurité, mais aussi celui, plus original, de l'accueil du public dans les salles. Lorsque le nombre de visiteurs s'élève, chaque année, à plusieurs millions de personnes, la sécurité des individus et des œuvres est une affaire très sérieuse : postes de contrôle informatisés, circuits de vidéo-surveillance... Une affaire d'autant plus sérieuse que l'établissement aménageur du site du Louvre avait initialement prévu de confier cette mission à des sociétés prestataires de services. Une logique réfutée par Gilles Butaud : *« Nous ne pouvions pas prétendre revaloriser la fonction de surveillance en spoliant ces personnels des tâches les plus intéressantes. »*

L'accent mis sur la qualité de l'accueil en salle vise, pour sa part, à casser le ghetto de l'ennui que constitue l'univers de l'agent vissé sur sa chaise dans un coin de la salle. Depuis trois ans, des conférences hebdomadaires d'histoire de l'art, animées par les conservateurs du musée, *sont ainsi proposées aux* agents de surveillance : *« Nous ne prétendons pas prendre la place des conférenciers*, précise Philippe Lemblé, délégué CFDT, *mais les visiteurs sont toujours friands des petites histoires qui entourent les œuvres. Autant que nous puissions les éclairer... »*

Des cours de langue intensifs sont également organisés, de même que des didacticiels ont été mis au point à l'intention des agents par les inspecteurs de surveillance eux-mêmes. Il s'agit, par exemple, de comprendre la signalétique particulière ou les fonctions de chacun dans le musée. Parallèlement, une expérience est en cours afin de transformer la surveillance statique, de plus en plus mal vécue par les agents, en une surveillance mobile.

Ces améliorations, qui se sont traduites dans un échéancier de cinquante mesures concrètes à mettre en œuvre d'ici à 1993, n'ont certes pas, au départ, suscité l'unanimité. *« Nous étions réticents parce que nous pensions que cette démarche était l'occasion de rentabiliser au maximum le personnel »*, reconnaît Roseline Charles Eli Nelson. L'assurance de voir les effectifs se maintenir et surtout le brevet de reconnaissance délivré par les autres catégories de personnel ont aujourd'hui balayé nombre de ces hésitations. *« Nous ne voulons plus être considérés comme des beufs : le public et les autres services commencent d'ailleurs à s'en rendre compte »*, se félicite ainsi Philippe Lemblé.

Reste que si la reconnaissance du personnel de surveillance est également passée par la création, en 1988, d'un corps commun de fonctionnaires, la situation statutaire de ces professionnels – un agent de base gagne quelque 5 500 francs par mois, hors les primes pour dimanches non chômés, jours fériés et travail nocturne – ne s'est pas modifiée. Pour l'heure, la direction des musées de France, intéressée par la démarche suivie au Louvre, envisage de l'étendre au personnel de surveillance des autres musées nationaux, voire de ceux sous tutelle régionale. L'ANACT s'est ainsi vu confier une opération identique au château de Versailles, ce dernier ayant, à son tour, entamé sa cure de jouvence...

Valérie Devillechabrolle

Du marbre au plexi

LES agents de la surveillance n'ont pas été les seuls à tirer profit du vent de modernité qui e'est abattu sur le vieux palais du Louvre. Les ouvriers, cantonnés autrefois dans la maintenance du musée, y ont également trouvé un substantiel avantage en se voyant bientôt reconnaître la qualité de « techniciens des métiers d'art ». Un décret est d'ailleurs actuellement en cours d'élaboration afin d'officialiser cette nouvelle fonction.

Avec le lancement du Grand Louvre, les collectione du musée se sont en fait mises à vivre. *« L'aménagement intérieur du nouvel espace, l'organisation d'expositions temporaires, la mise en valeur des œuvres rendaient nécessaire l'appel à de nouvelles compétences dans le domaine de la muséographie »*, explique Gilles Butaud, directeur des ressources humaines du Louvre. Soucieux de privilégier le personnel en place plutôt que de recourir à des prestataires de services extérieurs, la direction du musée a donc décidé de confier aux ex-ouvriers de la *maintenance* le soin de cette mise en valeur des collections.

Onze ateliers ont ainsi été créés, regroupant une centaine d'ouvriers au total, notamment spécialisés dans l'encadrement, la marbrerie, la menuiserie-ébénistérie, la peinture-décoration, la présentation et le montage plexi, la tapisserie... Afin de mieux cerner les qualifications nécessaires des uns et des autres dans cette démarche innovante, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) vient de réaliser, à la demande de la direction du Louvre, une enquête sur le professionnalisme de ces *« techniciens »*. Il ressort de cette étude que si certaines techniques, telles que la menuiserie-ébénisterie ou la marbrerie, nécessitent une qualification initiale spécifique en matière de restauration ou de matériau (double CAP), d'autres secteurs (métallerie, plexi) supposent essentiellement, écrivent les auteurs du rapport, *« une capacité d'intervention et une aptitude au bricolage de talent »*.

Serait ainsi en train d'émerger, dans ces activités, un mode d'organisation du travail *« dynamique, ouvert, qui rejette la tradition artisanale dans ce qu'elle peut avoir de contraignant tout en favorisant l'innovation »*. Une innovation qui se manifeste jusque dans les formations complémentaires souhaitées par les agents : certains ouvriers de l'atelier tapisserie suivent ainsi une formation d'étalagiste, ceux de l'atelier installation s'initient à l'emballage de cristallerie, tandis que des membres de l'atelier plexi se forment à la soudure de précision de bijouterie. Ce premier satisfecit officiel décerné par le CEREQ tendrait à prouver que la direction du Louvre est en passe de gagner son pari sur le professionnalisme de son personnel...

V. D.

Cette année, pour les étudiants, c'est Noël du 15 novembre au 31 décembre.

(Pour tous les autres, cette année encore Noël tombe le 25 décembre.)

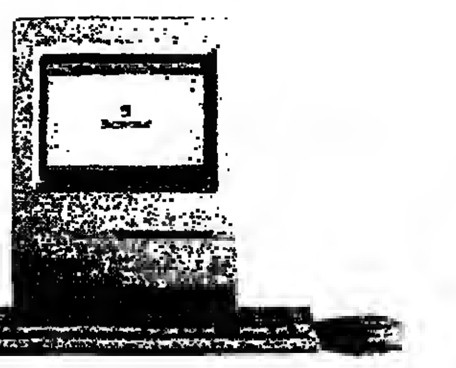

Macintosh Classic 2/40 ou 4/40

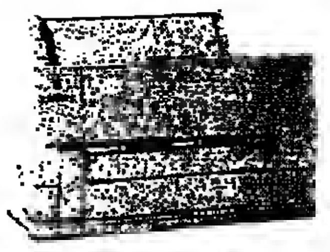

Imprimante StyleWriter

De nombreux logiciels

Jusqu'au 31 décembre 1991, c'est Noël pour les étudiants chez les revendeurs agréés Apple.

Les étudiants, sur présentation de leur carte,* bénéficient de réductions immédiates sur les Macintosh Classic avec 2 ou 4 mégaoctets de RAM et un disque dur de 40 mégaoctets, sur les imprimantes StyleWriter et sur de nombreux logiciels. Il suffit de taper 36.14 code Apple pour avoir l'adresse du revendeur le plus proche de chez vous.

Apple

* carte d'étudiant 1991-92

Apple, le logo Apple, Macintosh, StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Classic est une marque déposée dont la licence a été concédée à Apple Computer Inc.

CLM/BBDO

Le Monde

HEURES LOCALES

Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions

CHAQUE SAMEDI daté DIMANCHE-LUNDI

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

«Le Monde Initiatives» publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement Stag'Etud, le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99 ou en s'inscrivant sur Minitel 3615 LEMONDE. Les frais annuels d'inscription sont de 160 francs (50 francs pour les détenteurs de la carte MNEF Campus).
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de téléphoner au (1) 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Département du Val-d'Oise (95). Date : immédiat. Durée : 6 mois, embauche possible. Ind. : à définir. Profil : Bac. Mission : responsable magasinier. Réf. : 11740.

Lieu : Fresnes. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 études en commerce/communication - anglais : langue maternelle/français. Mission : contact direct avec le clientèle et fournisseurs européens, employé aux services Achats et Communications-Franchise. Réf. : 11739.

COMPTABILITÉ

Lieu : Amiens. Date : immédiat. Durée : 2/5 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2, comptabilité et aptitudes en communication. Mission : comptabilité fournisseurs, résolution des litiges/fournisseurs. Réf. : 12705.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : suivi de comptabilité, pointage, suivi clientèle. Réf. : 12704.

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité/gestion. Mission : tâches administratives liées à la préparation de la déclaration DADS2 (honoraires et courtages) au sein de la division financière. Réf. : 12703.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 700/800 F par jour. Profil : bac + 4, psychologie du travail, Sup de Co, IEP, expérience dans le domaine de la formation pour adultes. Mission : Audit social dans une entreprise, participation aux interviews des salariés, analyse des questionnaires, participation à la rédaction du rapport de l'audit. Réf. : 13660.

Lieu : Toulouse. Date : décembre. Durée : 4 mois. Ind. : 30 % du SMIC + remboursement des frais. Profil : bac + 1 mini, personnel, comptabilité (paie). Mission : charges sociales et fiscales sur les salaires (DADS). Réf. : 13654.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 F brut. Profil : bac + 4/5. Droit des affaires/immobilier ou école de commerce. Mission : collecte sur une commune des informations sur le foncier, les décideurs, les facilitateurs, la concurrence. Réf. : 14117.

Lieu : Nantes. Date : indéterminée. Durée : 1 mois mini. Ind. : SMIC. Profil : bac + 3 mini. Mission : stage au sein des services marketing direct et communication. Réf. : 14088.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois (de 17 h à 20 h). Ind. : 1 500 F + 100 F/RV. Profil : bac + 2, expérience similaire souhaitée, télémarketing. Mission : prise de rendez-vous par téléphone sur fichier ciblé. Réf. : 14080.

VENTES

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : polyvalent commercial et administratif. Réf. : 16998.

Lieu : Région Sud-Ouest. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 1/3 études supérieures. Mission : seconder un chef de rayon. Réf. : 16997.

Lieu : Chaville. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 000 F + % CA. Profil : bac + 1/3, vente, gestion, marketing, micro-informatique si possible. Mission : conseil et vente par marketing direct de matériels informatiques. Réf. : 16941.

Lieu : Villers-en-Bière. Date : décembre. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : vente, mise en rayon, gestion des stocks, inventaire, gestion du linéaire. Réf. : 16940.

INFORMATIQUE

Lieu : Wasquehal. Date : indéterminée. Durée : 15 jours. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 mini, analyste-programmeur. Mission : mise en place d'une base de données. Réf. : 17994.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 300 à 400 F/jour. Profil : bac + 2 dos + utilitaire (PC Tools), Atari, PC ou Apple. Mission : mise en place d'équipements informatiques, formation et démonstration logiciel de PAO. Réf. : 17993.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 300 F à 400 F/jour. Profil : bac + 2/3, connaissance logiciel de gestion. Mission : vente d'équipements informatiques, formation et démonstration logiciel de gestion. Réf. : 17992.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, bonne maîtrise micro IBM, PC et Macintosh. Mission : «homme système», installer des logiciels, transfert de formats de fichiers. Réf. : 17990.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois mini, mi-temps ou temps partiel. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, marketing et communication. Mission : assistant au développement de l'agence, tenue de fichiers, prise de rendez-vous, organisation de manifestations, pigies sectorielles, analyses documentaires. Réf. : 18902.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois (stage intermittent année scolaire). Ind. : SMIC. Profil : bac + 2 mini, animation et/ou communication. Mission : participation à animation de notre exposition sur différentes sources d'énergie (accueil des élèves, visites commentées). Réf. : 18898.

PUBLICITÉ

Lieu : Rousset (13). Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 50 % du SMIC. Profil : bac + 2 publicité, arts plastiques. Mission : mise au point du concept et de la réalisation de matériels de promotion pour présentation de circuits intégrés. Réf. : 19659.

TECHNOLOGIE

Lieu : Villeneuve d'Ascq. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac, véhicule et permis indispensables. Mission : électromécanicien. Réf. : 22570.

Lieu : Bordeaux. Date indéterminée. Durée : à fixer. Ind. : 1 500 F maximum. Profil : Bac + 4/5, études juridiques. Mission : assistance du conseil en fonction des travaux du moment. Réf. : 23594.

SECRÉTARIAT

Lieu : Bordeaux. Date : indéterminée. Durée : à fixer. Ind. : 1 500 F maximum. Profil : bac + 1/2, tableurs et TTX. Mission : travaux sur tableurs, TTX, comptabilité sur micro. Réf. : 24956.

Lieu : St-Malo. Date : toute période. Durée : 1 mois mini. Ind. : logé pendant toute la période. Profil : BTH ou BTS, anglais (allemand apprécié). Mission : réception, accueil, secrétariat. Réf. : 24955.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : mise en forme de textes, saisie. Réf. : 24953.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois (mi-temps). Ind. : à définir. Profil : Bac + 1, formation en TTX et base de données pendant le stage. Mission : saisie et frappe sur logiciel Works sur Macintosh, contacts téléphoniques. Réf. : 24952.

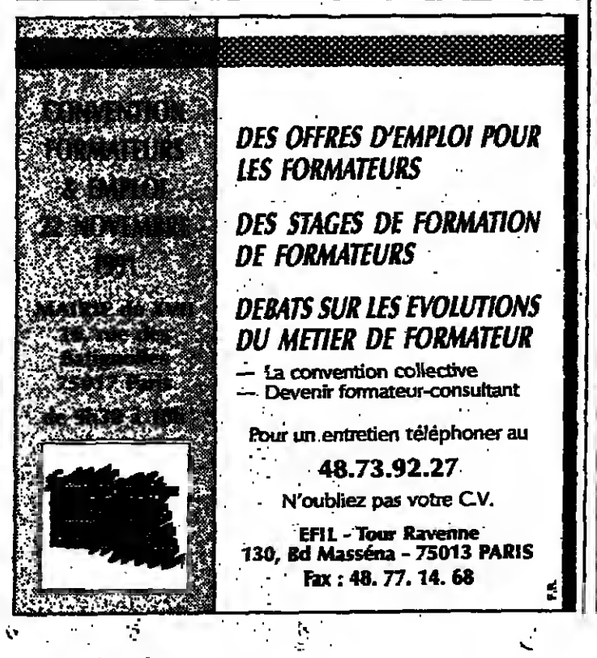

TRIBUNE

Un avenir sans chômage

par Yoland Bresson

LA vérité doit être dite. Il faut savoir que depuis dix ans, les pays de l'OCDE ont abandonné la politique keynésienne, traditionnelle, de recherche du plein-emploi. L'objectif annoncé est de réduire l'inflation, en sachant pertinemment que la rigueur monétaire peut entretenir le chômage. Ce que la presse a appelé le thatcherisme, le reaganisme, le libéralisme, la déréglementation..., le gouvernement socialiste s'est appliqué, comme les autres, à le suivre.

Aujourd'hui nos sociétés souffrent. Le chômage paraît à tous en être la cause principale. Il est vrai que dans notre capitalisme salarial, le chômage est la première étape de l'exclusion. C'est donc l'exclusion qu'il faudrait éradiquer et non l'inflation. Faut-il pour cela «relancer» l'économie ou maintenir la rigueur. Vain débat dominé par la confusion entretenue entre économie et comptabilité. En effet, si la microéconomie est bien concrète comme l'est la physique classique mécaniste, la macroéconomie est aussi abstraite que l'est la physique quantique ; comme elle, ses mesures sont exclusivement statistiques, elle est gouvernée par des distributions de probabilités. Or, on ne cesse de raisonner à son sujet en comptes arithmétiques, comme si toute la société n'était qu'un seul budget individuel. Toute la vie économique est mue par des déplacements internes, comme l'agitation de molécules invisibles échauffe le liquide. Il vient un moment où c'est la répartition qui devient inadaptée; figée comme une cristallisation, c'est sur elle qu'il faut agir. Voici pourquoi.

DANS notre société, nous ne justifions l'attribution d'un revenu monétaire, primaire ou directe, qu'en contrepartie d'un emploi salarié ou d'une activité validée par la loi et le marché. Tant que le plein-emploi est assuré, cette organisation fonctionne à la perfection. Tout citoyen qui le désire s'intègre et bénéficie de revenus primaires. Sur cette masse de revenus primaires, on prélève des «cotisations» et on «redistribue» à ceux qui n'ont pas d'emploi mais dont la société juge le soutien désirable (mères de famille, enfants, malades, handicapés...). En plein-emploi, les titulaires de revenus primaires sont nombreux, les cotisations abondantes et suffisantes. En période de chômage, le système s'inverse. Mais ce n'est pas la masse de richesses et la croissance des ressources qui sont en cause, c'est sa répartition. En effet, si, grâce au progrès technique, à la robotisation, à l'efficacité économique, voie dans laquelle l'économie pousse à s'engager encore plus résolument, on crée de plus en plus de richesses, avec de moins en moins d'«employés», il faudra prélever sur un petit nombre – ils se sentiront frustrés –, pour redistribuer au plus grand nombre – ils se sentiront inutiles et assistés. A ne rien changer, les événements nous conduisent, inexorablement, à cette situation de schizophrénie sociale, d'une France qui se casse entre les «sonnés» du boulot, les gagnants..., et les exclus. Comment éviter le drame?

Retrouver le plein-emploi. Bien sûr! Voilà ce que l'on n'arrête pas de nous promettre. Le peuple est incrédule. Il a raison. Le plein-emploi, dans les formes que nous connaissons: contrat de travail à durée indéterminée, revenus assurés sur toute la vie active, c'est fini! Notons qu'il fut un accident dans l'histoire de l'humanité: trente ans pour quelques millions de privilégiés!

On nous dit que certains pays réussissent mieux que nous. C'est oublier encore la répartition statistique: le chômage aussi se distribue, comme les activités, selon les pays et les régions. La compétitivité comme salut, dont on nous parle tant, renforce encore la discrimination gagnants/exclus, et si nous devons gagner un peu de cette guerre du chômage, ce serait au détriment de chômeurs allemands, belges, espagnols... et rien ne serait fondamentalement changé. La mutation dans laquelle nous sommes engagés impose une radicale transformation, et il serait peut-être même néfaste qu'en ce domaine des résultats provisoirement satisfaisants cachent la réalité et retardent la prise de conscience d'une nécessité.

CESSONS d'invoquer des créations d'emplois. C'est le changement de la distribution des revenus qui est inévitable, et non pas les tentatives toujours plus désespérées et désespérantes d'améliorer la redistribution. Ce n'est plus le plein-emploi qu'il faut rechercher, c'est la pleine activité que l'on doit retrouver en brisant le lien trop rigide revenu-emploi.

Après l'esclavage, le servage, voici le salariat qui va devoir disparaître sous toutes ses formes connues. Le plus rigide, le salariat étatisé, vient de s'effondrer. Le salariat flexible, contractuel, de l'Occident subsiste encore, en rejetant les exclus, en changeant de masque sans qu'on s'en aperçoive, laissant les syndicats défendre ceux qui encore ont un emploi conforme au modèle traditionnel, ignorant la précarité qui se développe ou, mieux même, tentant vainement de faire des travailleurs précaires des travailleurs prétendument «normaux», de faire des services de proximité, au noir, des activités légales, de traquer tout ce qui pourrait recevoir le label «emploi», si sécurisant, croyant que le mot suffira à faire la chose.

Le mouvement est déjà à l'œuvre. Ce n'est plus sur la valeur travail que vont se reconstruire nos sociétés, mais sur la valeur temps.

Il faut instaurer un revenu d'existence, identique pour tous, quelle que soit l'âge, le sexe; inconditionnel, c'est-à-dire quel que soit l'activité. A ce revenu d'existence s'ajoutent des revenus d'activités librement établis par le marché, qui seront encore longtemps des salaires mais qui se transforment progressivement. Il n'est pas possible de démontrer ici ce qui est dit. On sait maintenant pourquoi le revenu d'existence est devenu une nécessité: à combien il s'élève; comment il est immédiatement possible de l'instaurer. Il ne se négocie pas, il se mesure sur la répartition observée des revenus. Contentons-nous de dessiner les contours d'une société qui émerge avec le revenu d'existence, en solutionnant bien des problèmes du moment. Le revenu d'existence n'est pas attribué pour exister, mais parce qu'on existe, qu'on est reconnu comme participant «potentiel» à la communauté.

Imaginons le revenu d'existence enfin instauré. Une famille de deux enfants reçoit, en cumulant les quatre comptes d'existence, 6 000 francs par mois. Cela ne suffit certes pas à vivre à la hauteur de ses désirs. Le père ou la mère, les deux peut-être, comme trop souvent ils y sont forcés, et comme ils pourraient maintenant le choisir, compléteront les ressources du ménage par des revenus d'activités. Finies les allocations familiales qui s'arrêtent quand les enfants coûtent le plus cher, finies les allocations parentales conditionnelles.

Prenons l'enfant qui grandit ainsi. Pour peu que les parents lui laissent tout ou partie de son revenu d'existence, sur son compte d'existence devenant compte d'épargne, qui lui est ouvert dès sa naissance, le voilà à seize ou dix-huit ans muni d'un capital monétaire à partir duquel il peut concevoir et organiser sa vie future: des études, des voyages, une période d'activité choisie, des alternances... Il peut gérer enfin son temps de vie, toute sa vie. C'est ainsi que le salariat tel qu'il a été conçu, période ininterrompue de travail, entre la formation et la retraite, a vécu. La vie active sera caractérisée par l'intermittence. A terme, c'est la libre gestion du temps pour chacun qui prévaudra, et le mot même de chômage qui disparaîtra.

Prenons les agriculteurs que l'on subventionne par les prix des produits. Les montants distribués par la Communauté européenne et le gouvernement dépassent le montant du revenu d'existence, sans empêcher la pauvreté de certains, problème de répartition encore, et le ressentiment des paysans. Laissons les librement choisir leurs activités, déterminées par le marché, en complément de leur revenu d'existence et tout s'éclaire.

ON pourrait multiplier les exemples. Ils sont tous édifiants. Il devient quasi criminel de cacher ce possible immédiatement réalisable. Une autre vie s'annonce.

Certes, le mal déjà répandu ne se compensera pas si vite. Ceux qui sont exclus, ceux qui souffrent, retrouveront avec le revenu d'existence la dignité mais pas le salut. Pour les trop blessés de notre système, il faudra de la compassion, de la solidarité, de l'aide. Mais, au moins, toutes les bonnes volontés, toutes les vocations sociales pourront concentrer leurs activités sur l'essentiel, sur la relation humaine et non sur l'administration, l'enquête et le contrôle. Le soutien de tentatives d'insertion s'accompagnera de revenus complémentaires d'activités d'insertion s'ajoutant au revenu d'existence.

Le revenu d'existence ouvre une fenêtre sur un autre avenir. Il prévient et ne guérit pas miraculeusement les plaies trop béantes... mais plus nous tardons, moins la prévention suffira à enrayer la progression du mal.

▶ **Yoland Bresson est doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de Paris-Saint-Maur.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la

Gestion et des Finances

Paris Sud

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Cette importante entreprise industrielle, numéro un sur son marché en Europe a pour vocation de concevoir et de produire des biens d'équipement. Elle recherche son Contrôleur de Gestion.

Intégré à la Direction Financière, votre compétence s'étendra principalement sur vingt deux succursales pour lesquelles vous assurerez, en liaison avec chacun de ses Directeurs, l'ensemble des procédures budgétaires (supervision des comptes, analyse des résultats, actions correctives nécessaires).

Ce poste est basé au siège, à Ris-Orangis. Il s'adresse à un diplômé d'une Ecole de Gestion ou de Commerce, ayant acquis une première expérience en Contrôle de Gestion, *de préférence dans un contexte de distribution de produits industriels.*

De nombreux déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 32/3580 2B à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

DIPLOMÉS GRANDES ECOLES

(X, Centrale, Supelec, HEC, ESSEC, ESCP...)

Débutants ou 1ère expérience

Le CREDIT LYONNAIS renforce ses équipes sur les marchés d'**OPTIONS** et **WARRANTS**

Ayant ou plan mondiol un rôle leader sur ces produits sophistiqués, le CREDIT LYONNAIS vous propose :

- des postes de troding, de vente et d'ingénierie financière sur les différents marchés d'options et de warrants
- d'intégrer une équipe internationole vous permettont d'évoluer rapidement à l'étranger
- de trovailler sur des techniques finoncières de pointe.

Si vous vous distinguez par votre outonomie et votre esprit d'initiative, si vous oimez prendre des décisions dons un univers changeant, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 5661 ò Sylvie RANSON - CREDIT LYONNAIS Recrutement Cadres - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

CL **CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI.**

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Votre champ d'intervention ? Toulouse, Bordeaux, l'Europe, le Monde...

Leader mondial de l'électronique haute technologie, le Groupe MOTOROLA recherche des gestionnaires de premier ordre pour ses unités de TOULOUSE et BORDEAUX.

CONTROLEUR DE GESTION A TOULOUSE

A 28/38 ans, vous avez complété votre formation de haut niveau (Grande Ecole de Commerce + MBA) par une première expérience de la fonction (3 ans), soit dans une entreprise à forte dimension multinationale, soit dans un cabinet d'audit international.
Ce poste basé à Toulouse nécessitant de fréquents déplacements en Europe et aux Etats-Unis, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Serge GURTLER, Service Recrutement MOTOROLA Semiconducteurs – B.P 1029 – 31023 Toulouse Cedex.

CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT A BORDEAUX

Aux côtés de notre contrôleur de gestion, vous serez chargé des fonctions de contrôle de gestion d'une ou plusieurs familles de produits ; de l'établissement du budget prévisionnel ; de l'analyse des résultats financiers. Diplômé d'une ESC, vous avez complété votre formation par un DECS. Vos qualités de communication et votre maîtrise de l'anglais vous permettront de réussir à ce poste puis, peut-être, d'évoluer au sein d'autres filiales de MOTOROLA, en Europe, aux Etats-Unis et en Extrême-Orient.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Huguette CADEAU, Service du Personnel MOTOROLA Semiconducteurs Bordeaux S.A. – 152, avenue de la Jallère – 33300 Bordeaux.

MOTOROLA

La technologie qui a son mot à dire

Le Monde du

Premier Emploi

25/28 ANS

CHARGÉ(E) DE MISSIONS AUPRES DU PDG

GRANDE ECOLE GESTION OU INGÉNIEUR

Nous sommes la filiale réputée (1,2 Milliard de CA ; 800 personnes) d'un grand groupe alimentaire français.

La nécessité d'approfondir toute décision stratégique sur nos marchés qui sont très concurrentiels conduit notre Président à placer à ses côtés un(e) collaborateur(trice) direct, à fort potentiel, discret et efficace à la fois.

Il préparera la prise des décisions concernant des projets commerciaux ou industriels, en menant, si nécessaire, des études ponctuelles sur des sujets débattus avec les départements opérationnels. Il suivra les phases de la réalisation de ces projets afin de permettre au Président d'en apprécier les dérives éventuelles selon les changements de l'environnement et du marché.

Débutant ou possédant une première expérience dans laquelle votre rigueur, votre jugement, et vos qualités relationnelles auront été mis à l'épreuve, vous pourrez envisager de réelles perspectives d'évolution ultérieurement.

Poste basé en proche banlieue sud de PARIS.

Votre candidature sera traitée confidentiellement. Merci de l'adresser sous la référence LM 126/91 à : Cabinet de GASTINES, 34 boulevard Haussmann 75009 PARIS.

CABINET de GASTINES

Société de conseil en **INGENIERIE FINANCIERE** *spécialisée dans la recherche, l'acquisition et la vente d'entreprises.*
Activité nationale (à partir du siège à Paris) et ouverture internationale.
Notre professionnalisme, la qualité de notre équipe et des opérations réalisées nous confèrent une notoriété et une position de
LEADER SUR NOTRE SEGMENT : LES MOYENNES ENTREPRISES.

SOYEZ NOTRE DIRECTEUR TECHNIQUE EN INGENIERIE FINANCIERE

Vous occuperez au sein de notre structure une fonction centrale sur l'ensemble des opérations que nous menons. Vous interviendrez personnellement dans l'analyse des entreprises jusqu'au diagnostic et à l'évaluation.

Vous conseillerez en permanence les responsables d'opérations dans leurs missions depuis la proposition jusqu'à l'aboutissement de la négociation.

Dans l'idéal, vous êtes ingénieur, avec une formation supérieure en gestion ou en finance. La connaissance de l'allemand est souhaitée. Vous avez au moins douze années d'expériences professionnelles acquises dans la banque, la finance, le conseil et/ou l'entreprise. En tout état de cause, votre passé professionnel est riche et vous a permis d'acquérir la connaissance des entreprises industrielles et de service appartenant aux secteurs les plus variés (mécanique, électronique, informatique, agro-alimentaire...). Vous êtes familiarisé avec les mécanismes comptables, la fiscalité, le droit des affaires et la préparation des contrats.

Homme d'études et de dossiers, vous êtes aussi un homme de terrain, doté de réelles qualités relationnelles, aimant les contacts avec les dirigeants et souhaitant rejoindre une équipe reconnue par sa qualité. Nos exigences sont à la mesure de ce poste majeur et central. Nous pouvons vous offrir d'intéressantes conditions financières et la possibilité d'accéder à terme au partenariat.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Serifo groupe Eurosearch, sous réf. 5519 - 47 bis avenue Bosquet - 75007 PARIS.

Serifo
GROUPE EUROSEARCH

Membre de Syntec

REPRODUCTION INTERDITE

Gestion et des Finances

Dans un environnement international
Un parcours attractif pour de jeunes financiers de valeur

Une vocation internationale affirmée et un dynamisme porteur de croissance caractérisent deux des filiales importantes du Groupe PERNOD RICARD. Pour la première étape d'un parcours motivant, nous recherchons pour :

● Une société leader mondial dans son domaine (CA 1,5 milliard) qui bénéficie d'une expansion rapide et de la création de nombreuses filiales á l'étranger (USA - Australie - Allemagne - Italie - Angleterre...), un

CONTROLEUR FINANCIER

Il assistera le Directeur Financier dans les différents volets de sa fonction et assurera l'audit des nombreuses filiales ètrangères. La maîtrise de l'anglais et de l'allemand lui sera indispensable. Réf. 47 B 2288-1M

● Une société caractérisée par son puissant réseau international de distribution (CA 1,7 milliard) opérant sur quatre continents, un

CONTROLEUR DE GESTION

Au delà des missions classiques de la fonction, il s'impliquera fortement dans la gestion de filiales en Europe et en Asie auxquelles il apportera son assistance opérationnelle. Il maîtrisera l'anglais et l'italien ou l'espagnol. Réf. 47 B 2289-1M

HEC - ESSEC - ESCP ... MBA, aprés avoir acquis 2 à 3 ans d'expérience chez un des "BIG SIX", rejoignez notre Groupe et accédez par votre réussite à nos futurs postes de managers.

Postes basés á Paris.

Ecrire en précisant la référence. Discrétion absolue.

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

La Matière Bleue : l'audace d'aller jusqu'au bout du Conseil

La Matière Bleue est force et élan. Elle est la force que Sema Group confère à tout projet, elle est l'élan qui porte le projet personnel de chacun.

CONSULTANTS SENIORS ET MANAGERS

Au cœur des activités de Sema Group, l'un des premiers groupes européens de Conseil et d'Ingénierie Informatique, le Conseil est une composante essentielle de sa culture.

Présents dans tous les secteurs de l'économie, nos consultants s'appuient sur l'expérience de 7.000 ingénieurs et 500 consultants européens pour garantir une mise en œuvre optimale de leurs recommandations (audit, organisation, schémas directeurs, technologies de l'information, ressources humaines).

Ce puissant réseau de compétences interactives est renforcé par des approches méthodologiques reconnues et constamment mises à jour par un effort de Recherche et Développement unique dans le monde du Conseil.

Sema Group souhaite rencontrer des consultants seniors et managers dans le but de renforcer les différents pôles de compétence de son activité Conseil :

CONSEIL EN STRATEGIE ET FINANCE

Fort de votre expérience de 4 à 5 ans minimum dans l'audit et le conseil, vous prendrez en charge le développement commercial et le management de missions dans le secteur Banque et Finance dont vous êtes spécialiste.

CONSEIL EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation d'Ingénieur (ECP, Supelec, ENST,...), renforcée par 3 à 4 ans d'expérience dans le conseil, vous permettra d'encadrer des équipes spécialisées dans la construction d'architectures techniques opérationnelles et évolutives.

CONSEIL EN SYSTEMES D'INFORMATION

Votre expertise dans l'élaboration de schémas directeurs, études préalables et conception générale de systèmes d'information prendra toute sa dimension dans la direction de missions pour des secteurs aussi divers que les banques d'affaires et les marchés financiers, l'industrie, l'assurance, le secteur public ou les transports.

NOTRE PROPOSITION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous rapidement au 40.92.40.48 de 9h à 12h, ou écrivez sous réf. LM/173 à Pascale RAJAOFERA SEMA GROUP - 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE cedex.

SEMA GROUP

Organisation et Publicité

DIRECTEUR D'AGENCE

PROCHE BANLIEUE OUEST DE PARIS

Au sein d'une grande Banque de réseau, rattaché au Directeur de Groupe, vous avez en charge la responsabilité d'une Unité. Vous managez votre équipe, assurez l'animation commerciale et le suivi des risques dans le cadre d'objectifs que vous proposez.

A 30 ans environ, de formation supérieure et/ou ITB, vous justifiez d'une expérience de l'encadrement dans un réseau Bancaire. Vous maîtrisez, techniquement, les opérations relatives à une clientèle d'Entreprises et de Particuliers.

Vos qualités d'animateur et votre dynamisme commercial alliés à notre notoriété vous assureront la reconnaissance de votre marché.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 1 A 563 M à notre Conseil Yvonnick LE BLANC - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui vous garantit toute confidentialité.

ACTÈRES CONSEIL

BARCELONE, BERLIN, BUDAPEST, DUBLIN, LONDRES, MUNICH, PARIS

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AFFLUENTS

DANS L'UNIVERS DE LA HAUTE FINANCE, LA CONVIVIALITE, ÇA COMPTE AUSSI.

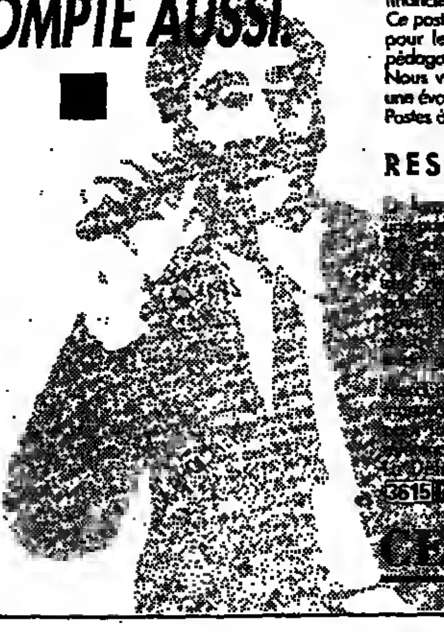

Fort de nos 6 000 clients, nous sommes la Référence dans le domaine de l'Informatique Financière : gestion de trésorerie, gestion des immobilisations, consolidation, analyse financière... Notre progression (CA + 40% en 1990) nous amène à rechercher :

CONSULTANTS

De formation supérieure BAC + 4 (maîtrise de gestion ou d'économie), vous êtes débutant ou avez une première expérience.

Après une formation spécifique, vous assurerez des missions de conseil auprès des Directions Financières pour accompagner la mise en place de nos logiciels financiers.

Ce poste très autonome nécessite une réelle motivation pour les relations clientèle, de sérieuses aptitudes pédagogiques et des déplacements sur toute la France. Nous vous offrons un environnement performant et une évolution au sein d'équipes dynamiques.

Postes à pourvoir à Paris. (Réf. CS)

RESPONSABLE CLIENTELE

De formation BAC + 2, + 3, vous êtes débutant ou avez une première expérience en gestion. [illegible] nécessite dynamisme et sens [illegible] chargé du suivi clients et [illegible] ences en Province, [illegible] bénéficierez [illegible] et systèmes [illegible] (Réf. RC)

[illegible] adresser votre dossier de candidature (lettre [illegible] CV, photo, prétentions) à [illegible] LE BELLEC [illegible] référence CS et [illegible] pour la [illegible] à CERG FINANCE [illegible] - Place Sud [illegible] 9 - 92806 PUTEAUX CEDEX ou tapez 3615 MEDIAPA code M2[illegible]

CERG FINANCE

MEDIAPA

Paris - La direction des particuliers et des professionnels recherche deux collaborateurs :

CHEF DE PRODUIT ASSURANCES IARD

Rattaché au responsable du secteur assurance et au sein d'une petite équipe, vous aurez la responsabilité marketing d'une large gamme de produits dans le domaine de l'assurance IARD (analyse du marché, de la concurrence, conception des produits, tarification, packaging, suivi de la rentabilité...). Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (école de commerce ou école d'ingénieurs), âgé d'au moins 32 ans et ayant acquis une très bonne connaissance du marché et des produits IARD au sein d'une compagnie d'assurance. Ecrire à D. BAUD-BERTRAND, en indiquant vos prétentions et la référence A/F9942M.

CHEF DE PRODUIT CARTE BANCAIRE

Rattaché au responsable du secteur "carte" et intégré dans une équipe de 12 personnes, il aura en charge la responsabilité complète de produits "carte". Il aura une véritable approche marketing destinée à promouvoir la gamme des produits existants auprès des clients. Participant actif à des groupes de travail internes, il saura définir de nouvelles stratégies et de nouveaux produits ou services liés à la carte. Il sera l'un des interlocuteurs des GIE "carte". Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une première expérience marketing en tant que chef de produit de préférence dans le secteur des biens de consommation. La pratique de l'anglais est fortement souhaitée. Ecrire à H. CELERIER, en précisant la référence A/F9943M.

PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.

CL

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Société industrielle filiale d'un groupe anglo-saxon
(100 MF de CA, 250 personnes) recherche son

Financial Controller

Paris Sud **400 KF**

Rattaché au Directeur Général, vous êtes l'interlocuteur du groupe pour tous les problèmes financiers. Vous supervisez l'ensemble des travaux comptables, la fiscalité courante et veillez au respect des normes comptables françaises et anglo-saxonnes.

En charge de l'élaboration et du contrôle des éléments du reporting à destination du groupe, vous établissez les budgets, suivez les dépenses, êtes responsable de la détermination des prix de revient ainsi que du suivi des marges. Vous jouez un rôle moteur dans l'amelioration et la définition des procédures internes et vous en vérifiez l'application.

Agé(e) de 28/35 ans, vous avez une formation supérieure en gestion ou comptabilité.

De bon niveau comptable, vous maîtrisez tous les mécanismes financiers français et anglo-saxons. Bien sûr votre anglais est opérationnel.

Contacter **Frédérique Bouvier** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tel + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FB7456MO.

Michael Page Finance
Spécialistes en recrutement Financier

Groupe leader dans la production et la distribution d'articles de sport, vivant une croissance exceptionnelle (CA : plusieurs milliards) et bénéficiant d'une forte image de marque recherche des

Auditeurs Internationaux

Lille (59) **280/320 KF**

Au sein de l'équipe d'audit basée à Lille, vous interviendrez sur les différents sites français, européens et asiatiques du groupe pour des missions opérationnelles concernant toutes les fonctions ; votre action ainsi que vos recommandations seront très proches du terrain, elles permettront d'optimiser l'organisation et de guider le fort développement de la société.

Agé de 27/30 ans environ, de formation supérieure soit financière soit ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 3 à 4 saisons acquise en grand cabinet d'audit avec une spécialisation dans les environnements de production ou de logistique. Vous possédez les atouts indispensables à la réussite de cette mission : parfaite maîtrise de l'anglais et de la culture anglo-saxonne, mobilité internationale, investissement personnel et esprit sportif : alors venez rejoindre un groupe en pleine expansion, ambitieux et évolutif.

Contacter **Charles Chabod** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CCH7597MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Etablissement Financier adossé majoritairement à des Institutionnels
recherche son

Responsable de la Table Obligataire

Professionnel de la vente de produits obligataires, vous aurez la responsabilité :
- d'animer une équipe de vendeurs de produits obligataires (OAT, Secteur Public, BTAN...), comprenant l'activité d'intermédiaire et le CAC rapproché,
- de gérer des OPCVM obligataires et monétaires,
- de concevoir de nouveaux produits et stimuler leur commercialisation,
- d'encadrer la partie du back-office concernant cette activité.

Vous avez environ 28 ans, de formation supérieure scientifique de préférence, vous possédez une bonne culture des produits de taux et une expérience de trois à quatre ans dans la vente de produits obligataires (OAT, Secteur Public, BTAN...) auprès d'une clientèle d'institutionnels.

Contacter **Jan B. Wels** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page City**, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.JW7177MO.

Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

Prestigieuse Société de Bourse
adossée à un grand Institutionnel de la place
recherche dans le cadre de son développement des

Sales Actions

Vous possédez une expérience confirmée dans le domaine de la vente des actions soit en tant que :

SALES ACTIONS FRANCE, vente des actions françaises auprès d'une clientèle d'institutionnels domestiques de gérants de fonds.
Dans ce cadre vous renforcerez et vous dynamiserez une équipe commerciale déjà existante sur le marché français.

ou comme

SALES ACTIONS U.K., vente des actions françaises auprès d'une clientèle d'institutionnels anglo-saxons de gérants de fonds. Vous rejoindrez l'équipe internationale déjà existante, mais avec la responsabilité particulière de prendre en main et de développer les relations avec la clientèle anglo-saxonne.
Une parfaite maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Dans les deux cas, vous bénéficierez du soutien d'une importante équipe d'analystes financiers. Les analyses, également pioluites en Anglais, son adaptées par leur contenu et leur forme aux exigences de la clientèle.

Agé de 26 à 30 ans, de formation supérieure, fort d'une expérience dans un ou les deux domaines cités ci-dessus vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et soucieuse de se renforcer dans la perspective du grand marché européen.

Contacter **Jan B. Wels**, au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page City**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf.JW7410MO.

Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

Yves Rocher REUSSIR EN BEAUTE

Le pilotage économique de notre Division France ...

Groupe Yves Rocher, nous sommes la première marque française de produits de beauté, avec 6 milliards de F de CA et 7000 personnes. Le Directeur Général de notre Division Yves Rocher France (1,5 milliards de F, 2000 personnes), recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Vous piloterez à ses côtés l'ensemble des affaires financières avec le souci de surmultiplier, par votre apport d'informations et vos recommandations, l'efficacité de la Direction et de vos «clients» : Directions commerciales (franchise avec 550 magasins, vente par correspondance avec 3 millions de clientes), Direction Industrielle (3 sites).

Vos missions : supervision d'une comptabilité générale très opérationnelle, d'une comptabilité analytique fine, synthèse et harmonisation d'un contrôle de gestion décentralisé, gestion des études, reporting.... Vous animerez une équipe d'une cinquantaine de personnes.

Bon professionnel de la fonction financière, si possible dans une entreprise de distribution de produits «grand public», vous vous verrez confier un poste vivant, très opérationnel dans un contexte dynamique où sont prônées les qualités d'imagination, d'esprit d'entreprise, la mobilité (nos cycles sont courts, il faut réagir vite !).

Si ce poste, basé à **Rennes**, vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet, sous la réf L/DF/LM, à notre conseil Michèle DUCHER :

RPC - 34 rue de la Fédération -75015 PARIS.

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

GROUPE SCIC

Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, spécialiste de l'immobilier, notre groupe au travers des 500 sociétés qui le constituent réalise 7 milliards de francs de CA. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre futur

RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION H/F

Boulogne

Après une formation aux techniques de la consolidation ainsi qu'aux logiciels utilisés par la maison mère, il prendra en charge, au sein de notre Direction Financière, la réalisation complète et le suivi de la consolidation du groupe. Il participera à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles procédures, dans le cadre élargi de sa mission de conseil et d'expertise.
A 28 ans environ, vous possédez une formation comptable supérieure (sanctionnée par le DECS) ou un diplôme d'Ecole de Commerce (type ESCAE) avec une première expérience d'au minimum 2 ans dans un Service Comptable ou au sein d'un Cabinet d'Expertise Comptable. Rigoureux et méthodique, vous avez également une forte capacité de souplesse et d'adaptation alliée au dynamisme nécessaire pour évoluer au sein de notre Groupe. Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions) en précisant la réf. 4260 M à notre **Conseil ACTIMAN, 6, rue Arsène Houssaye 75008 Paris**, qui vous garantit une entière discrétion.

Organisation et Technique

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion et des Finances

UNIRS

52 personnes
Fédérant 44 Caisses de Retraites complémentaires
750 000 entreprises adhérentes.

29 ans mini. de formation supérieure ou équivalent, vous avez une expérience d'audit ou de conseil - aussi large que possible - en entreprise, assurances, banque ou cabinet.

devenez à Paris 17ème (M° Malesherbes)

AUDITEUR OPERATIONNEL

POSSIBILITES D'EVOLUTION A COURT TERME en fonction des capacités d'organisation et d'animation.

Relevant directement du Chef de la Division Audit, vous bénéficierez - au sein d' une petite **EQUIPE** - d'une **LARGE AUTONOMIE** sur le terrain pour assurer - dans un premier temps - des missions **COMPLETES** d'audit comptable et financier des Caisses de Retraites adhérentes (gestion des fonds, utilisation des réserves, analyse dynamique de la situation financière) :

- préparation • recueil • analyse • diagnostic
- conseils et propositions concrètes d'améliorations.

Courts déplacements en province.

Merci d'écrire, sous réf. UNI / AUDI. OPE / 87 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil : Richard Bénatoull - GROUPE BBC Conseil - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Réponse et discrétion absolue assurées.

---

opac de meaux

Office Public d'Aménagement et de Construction

- 7000 logements
- Construction de 300 logements/an
- 200 personnes
- Zone de développement : Pays de Meaux, Marne la Vallée, Eurodisneyland, Roissy...

recherche son futur

DIRECTEUR COMPTABLE, FINANCIER et INFORMATIQUE H/F

Auprès de la Direction Générale, vous managerez une équipe de 16 personnes et prendrez en charge avec une grande autonomie la gestion financière et comptable.

Vos fonctions vous conduiront par ailleurs à piloter une informatique performante.

A 35-45 ans, de formation supérieure Bac + 4 de type Ecole de Gestion ou Universitaire, vous avez exercé de manière significative une fonction identique.

Les Finances et la Comptabilité (industrielle et commerciale) n'ont plus de secret pour vous.

Souple mais aussi rigoureux, on vous reconnait des talents d'animateur, une grande ouverture d'esprit, un sens de la communication et, bien sûr une sensibilité au monde social.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf 1703 M à notre Conseil LIGHT, Jean-Noël MERKENBRACK

LIGHT 6/8, rue Andras Beck, 92366 MEUDON LA FORET Cedex qui traitera votre dossier en toute confidentialité

LEVI-TOURNAY/ARCOM MEDIA-SYSTEM

Groupe Alpha

AUDIT CONSEIL EXPERTISE

PARIS, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LILLE, LYON, MARSEILLE, METZ, NANTES, TOULOUSE

NOUS SOMMES

Un groupe de 180 personnes en croissance régulière, développant ses propres méthodologies, et offrant des opportunités de progression professionnelle.

NOUS RÉALISONS dans le cadre des lois AUROUX

- des analyses financières, économiques et sociales ;
- des diagnostics stratégiques d'entreprises et de groupes.

NOUS RECHERCHONS

Des chargés de Mission débutants (diplômés HEC, IEP, Dauphine...) et confirmés prêts à investir leur curiosité dans une approche enrichissante de l'entreprise.

Adresser CV et prétentions à Eidine BOSSY Groupe Alpha - 18, rue Dubrunfaut - 75012 PARIS

TOUCCAN

Contrôleur Général

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL recherche pour son réseau en **AFRIQUE DE l'OUEST** un Contrôleur Général, pour l'une de ses filiales africaines - 600 personnes - plus de 2 Milliards de Francs de bilan.

Rattaché au Directeur Général et assisté d'une équipe de 22 personnes, il a la responsabilité de l'audit des engagements, de la définition des procédures de contrôle et de sécurité, du contrôle de la comptabilité, etc.

Agé d'environ 40 ans, de formation supérieure, vous avez une **expertise minimum de 10 ans en milieu bancaire.** Vos responsabilités vous ont conduit à superviser des équipes d'auditeurs et à développer et optimiser les outils de gestion nécessaires à ce poste.

Votre langue de travail est indifféremment l'anglais ou le français. Vous bénéficierez d'un statut d'expatrié.

Ce poste est évolutif et se situe dans un contexte de travail à vocation internationale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous la référence 1067 LM à notre conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

MEDIAPA

ORBE

Directeur administratif et financier

Notre société, PME, filiale de tous premiers Groupes français, est spécialisée dans la location d'équipements industriels. L'originalité des solutions proposées nous donne une place privilégiée sur ce marché.

Notre priorité porte maintenant, sur une organisation interne, clé de notre développement. Pour accompagner notre croissance, nous recherchons notre **Directeur Administratif et Financier.**

Vous mettrez en place un contrôle de gestion rigoureux et adapté à notre activité. Vous dirigerez notre comptabilité, améliorant, si nécessaire, les procédures existantes. Vous définirez un outil d'administration du personnel conforme à notre expansion. Vous superviserez notre informatique et contrôlerez la SSII en place. Vos connaissances juridiques sont un atout supplémentaire.

40/45 ans, de formation supérieure + DECS, vous occupez des fonctions similaires dans une structure voisine de la nôtre. Homme d'organisation, votre professionnalisme mais aussi votre pragmatisme doivent vous permettre de proposer et de faire accepter les solutions les mieux adaptées sans remettre en cause l'équilibre humain existant. Capacité d'écoute, implication personnelle seront les qualités que nous privilégierons.

Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et photo sous référence 12/763 LM (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES
Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Organisation et Publicité

Société de services (400 millions de CA), filiale d'un groupe international leader sur son marché

Contrôleur de Gestion

Diplômé d'une grande école de commerce, homme ou femme, vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 3 ans dans une société de services. Rattaché au Chef de Département, vous assumez les missions suivantes :
- reporting mensuel,
- établissement des budgets,
- analyse des ventes et des resultats,
- contrôle des services fonctionnels.

Dans le cadre de la fonction, vous apportez une assistance technique auprès des responsables de centres de profit. Vous contribuez à diffuser dans l'entreprise un esprit de gestion et participez à l'amélioration des outils de gestion et à l'évolution de l'organisation des services. Ces compétences techniques sont liées à d'excellentes qualités relationnelles et humaines. La pratique de l'anglais est indispensable. Des possibilités d'évolution sont assurées dans le groupe. Merci d'adresser votre dossier sous réf. 6074 Le Monde Publicité, 15-17 rue du Colonel Pierre Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Le Monde des Juristes

Vous partagez comme nous la même idée du service

21 000 personnes, CA 2,2 milliards de francs, 12 Directions régionales, 140 agences et une implantation européenne. Numéro 1, Onet Propreté, c'est une diversité de compétences et de savoir-faire dans des secteurs aussi variés que l'industrie, la haute technologie, l'ultra-propreté...

ONET

2 JURISTES EN DROIT DU TRAVAIL
Postes basés à Montpellier et à Nantes

Au côté de votre Directeur Régional et en relation étroite avec le responsable juridique basé à notre siege, vous agissez pour le compte de votre direction regionale.

Vous êtes a même de conseiller et d'assister les differents chefs d'agence, sur tous les aspects du droit du travail, dans le domaine social. Vous gerez aussi les dossiers prud'homaux.

Vous informez également vos interlocuteurs des différentes evolutions de la jurisprudence.

Vous avez le sens de la communication et possedez un esprit de synthèse.

De formation DESS en droit du travail, vous avez une expérience de 3 à 5 ans au sein d'un service juridique specialisé en droit du travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) a ONET Propreté, DRH, 20 traverse de Pomègues, 13414 Marseille Cedex 08.

ENTREZ DANS LE MONDE DE LA PROPRETÉ

JURISTE

Au premier plan international dans le domaine des services et de la restauration Sodexho avec 36000 personnes c'est l'alliance de la qualité, de l'action et d'un état d'esprit ... contribuer au bien-être de chacun. Véritable expert en Droit des Affaires, vous conseillerez et assisterez les responsables de développement dans la rédaction et la négociation des contrats. Vous interviendrez également dans les domaines du Droit des sociétés, du contentieux et serez l'interlocuteur direct des avocats. Vous aurez aussi un rôle de conseiller fiscal auprès des services internes notamment la comptabilité. De formation juridique supérieure (Droit des Affaires, Commercial et Fiscalité), vous possédez une expérience réussie de 3 à 5 ans de juriste d'entreprise si possible dans le secteur des services. En plus de vos qualités de rigueur et de méthode, vous alliez sens relationnel et grande disponibilité. Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM/323/JUR à Patrick TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 78185 Saint Quentin en Yvelines Cedex.

CURRICULUM

SODEXHO Là où vivent les hommes

GROUPE BANCAIRE

QUARTIER LA DEFENSE, nous recherchons pour notre SIEGE SOCIAL, un :

JURISTE CONFIRME

Votre connaissance du milieu bancaire et financier s'est forgée à travers plusieurs établissements, vous êtes devenu un spécialiste du droit des obligations et vous maitrisez les procédures.

A 35 ans, titulaire d'un 3ème Cycle en Droit vous serez, grâce à vos qualités relationnelles, le conseiller privilégié de vos interlocuteurs internes et externes.

Envoyer CV, lettre de motivation, photo et prét. à ***N° 8494 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75544 PARIS Cedex 11 qui transmettra.***

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Ressources Humaines

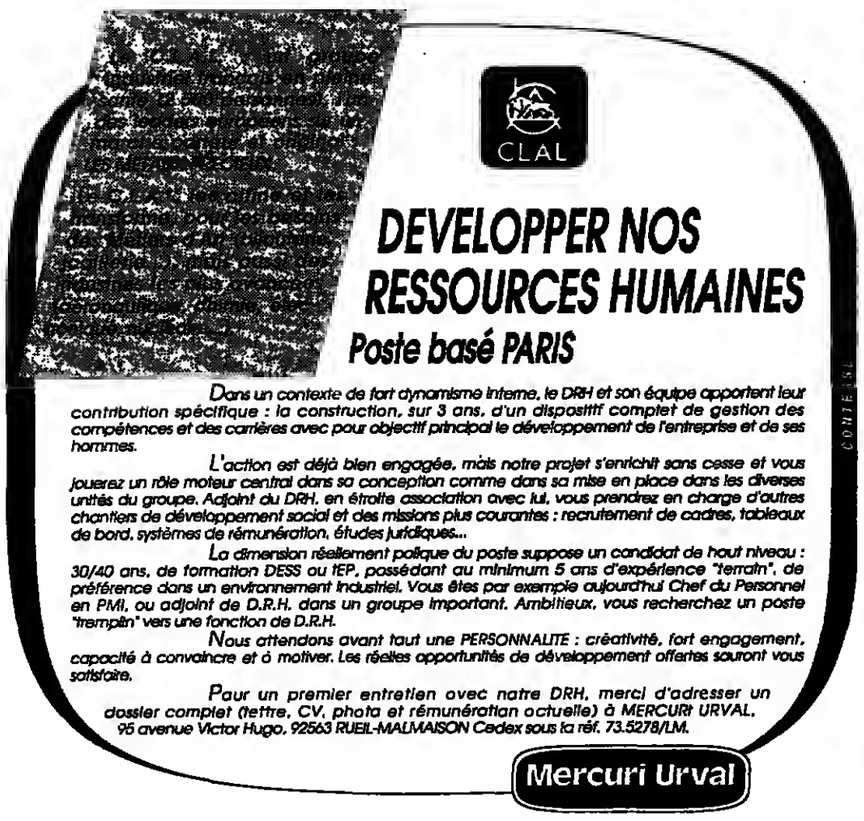

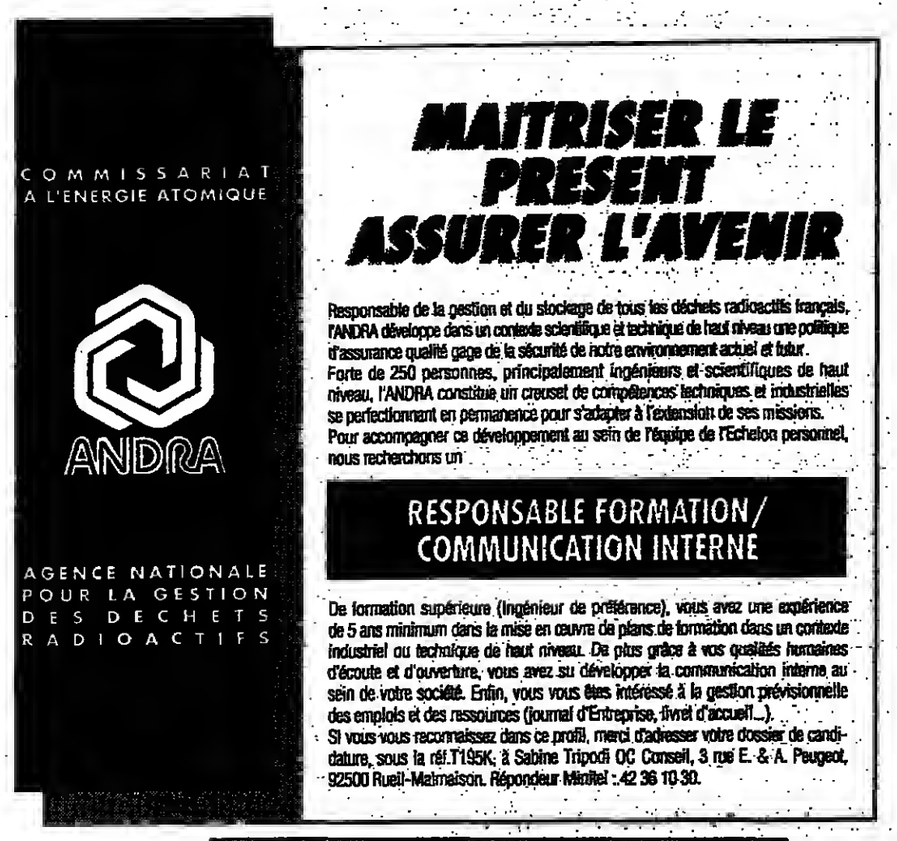

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

Le Monde des

Juristes

REPRODUCTION INTERDITE

MAITRISER LE PRESENT ASSURER L'AVENIR

RESPONSABLE FORMATION / COMMUNICATION INTERNE

Consultant en recrutement

Consultant senior

Essonne
LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

UNE COLLECTIVITÉ DYNAMIQUE – PLUS D'UN MILLION D'HABITANTS
IMPORTANT ESSOR ÉCONOMIQUE

RECRUTE

SIX RÉDACTEURS TERRITORIAUX

dans le cadre du développement de ses activités, et au sein de
- sa Direction des Interventions Culturelles, Associatives et Sportives ;
- sa Direction des Services Techniques ;
- sa Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Transports ;
- sa Division des Ressources Humaines.

– Si vous êtes fonctionnaire de catégorie B, titulaire de l'État, de la Ville de Paris ou des collectivités territoriales.
– Si vous avez des qualités rédactionnelles, un sens certain des relations humaines et des aptitudes à l'organisation du travail ;
une expérience en matière de micro-informatique serait un atout apprécié.

Avantages statutaires + prime de fin d'année + congés exceptionnels + promotion d'échelon à l'ancienneté minimale.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, référence à rappeler : M/13011 + CV + photo et copie des trois dernières fiches de notation) à :

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE
Division des Ressources Humaines
Boulevard de France – 91012 EVRY Cedex

Pour tout renseignement, votre contact : Mme MONTARON. Tél. 64-97-20-20 poste 15.80

En toute indépendance

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

QUE CHOISIR

Développés à partir de 1988 en complément de notre mensuel "QUE CHOISIR", les "HORS SERIE" et les "PRATIQUE" renforcent notre action pour l'amélioration de la vie quotidienne et la gestion des relations entre particuliers et professionnels. Avec au total huit numéros par an, nous assurons une diffusion globale de 900 000 exemplaires.

Rattaché au Rédacteur en Chef, vous animez et organisez le travail d'une quarantaine de pigistes spécialisés dans les domaines du droit, de l'économie, du cadre de vie, etc. Vous planifiez et assurez le suivi des productions. Avec l'aide de nos juristes et de notre service documentation, vous entrez vous-même suffisamment dans les sujets pour rewritter ou faire retravailler les textes.

A 25/35 ans, journaliste ou chef de rubrique, vous avez un goût prononcé pour l'organisation, la gestion et vous disposez d'une forte compétence de généraliste ouvert aux problèmes juridiques. Homme de conviction, votre très forte implication vous permettra de mettre toute votre curiosité intellectuelle au service de l'amélioration du cadre de vie.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 46/4438 A à :

EGOR COMMUNICATION ET MEDIAS
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Responsable Recherche et Développement

A la pointe de la technologie, Informatique CDC est doté d'un service de Recherche, Développement et Techniques Avancées regroupant une vingtaine d'ingénieurs de haut niveau.

Ces ingénieurs assurent la veille technologique, acquièrent sur des projets pilotes la maîtrise d'outils nouveaux et transmettent aux équipes d'étude la connaissance des techniques de pointe.

Vos qualités humaines, votre sens de l'innovation, votre ouverture d'esprit seront vos meilleurs atouts pour prendre la responsabilité de ce service. Votre expérience du management et de l'animation d'une équipe d'ingénieurs, votre maîtrise du pilotage de réalisations concrètes et votre solide formation (grande école + Master ou Ph. D. en computer engineering) vous permettront de réussir dans ce poste.

Le Groupe Informatique CDC (1000 informaticiens) conçoit, développe et gère les systèmes d'information de la Caisse des Dépôts, du Crédit Local de France, de la CNP...

Ensemble, créons l'avenir

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence A11/3 au service Recrutement Mobilité 4, rue Berthollet - 94110 Arcueil.

INFORMATIQUE CDC
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

MILLE MÉTIERS, UNE PASSION

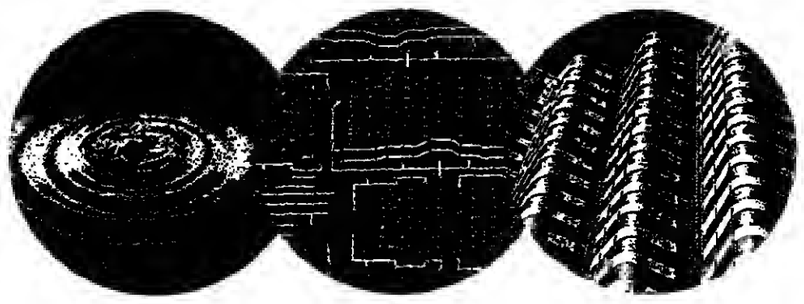

X, MINES, PONTS, CENTRALE, AGRO, SUPELEC...

La passion du service nous a permis de devenir le premier Groupe privé de services en Europe et dans le monde. Notre savoir-faire acquis dans les métiers de services collectifs, eau, énergie, propreté, B.T.P., nous a conduits à nous tourner vers de nouveaux secteurs, communication, loisirs, santé. A travers nos activités nous participons à la protection et à l'amélioration de l'environnement.
Vous êtes débutant ou vous avez déjà une première expérience. Ouvert et imaginatif, vous aimez les contacts, l'action, l'autonomie et souhaitez assurer des responsabilités globales, techniques, commerciales, financières, humaines. Nos directions à Paris et en province vous ouvrent leurs portes. Dans un Groupe qui fédère plus de mille Sociétés et a réalisé 117 milliards de C.A. en 1990 dont 30 milliards à l'étranger, la souplesse des structures et la diversité des opportunités de carrière vous permettront de devenir

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

Adressez votre candidature en précisant la réf. M0/11 à Florence Hasselet - Compagnie Générale des Eaux - 52, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

GROUPE GENERALE DES EAUX

LA PASSION DU SERVICE

Organisation et Publicité

Important organisme d'assurance maladie implanté dans toute la France recherche un cadre dans la perspective d'occuper à terme la fonction de :

Contrôleur interne

A 30 ans environ, de formation supérieure Bac + 3 + 4 (école supérieure de commerce, sciences économiques, droit....), vous avez déjà acquis une première expérience professionnelle.

Après une période de formation, nous vous confierons la responsabilité de la supervision et du contrôle d'une ou de plusieurs activités.

Votre mission, à partir de documents de nature quantitative, sera de :
• contrôler sur pièce et sur place nos délégations régionales • assurer l'interface entre les directions centrales et ces délégations • participer activement à la circulation de l'information entre nos délégations et les directions centrales.

Cette fonction constituera un tremplin qui vous permettra d'évoluer vers d'autres activités au sein de notre société.

Autonomie et sens des initiatives seront vos meilleurs atouts pour réussir cette mission.

Affectation sur Paris, mais missions régulières et déplacements fréquents à prévoir sur toute la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence 4386 M à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

L'ARGUS Le Monde

LE FORUM DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

Passeport pour l'Assurance.

Bac +2 à Bac +5, jeunes cadres, pendant 2 jours, venez rencontrer des assureurs qui recrutent.

RENCONTREZ LES RESPONSABLES DES GRANDES SOCIÉTÉS ET COURTIERS D'ASSURANCES, PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES.

TIRAGE AU SORT ➧ AVEC VOTRE INVITATION, GAGNEZ UN VOYAGE PARIS - NEW-YORK POUR 2 PERSONNES*

ENTRÉE GRATUITE

* Pour obtenir votre invitation, écrivez à : L'Argus - service M. - 2, rue de Châteaudun - 75009 Paris

29-30 NOV. 91 - CNIT - PARIS LA DÉFENSE
29 nov. de 10h à 19h • 30 nov. de 10h à 18h

Filiale d'un Groupe de dimension Internationale (CA 5 Milliards de Francs), nous sommes spécialisés sur le marché des biens d'équipements innovants en moyennes séries.

Leader mondial sur un secteur d'activité en forte progression, nous contrôlons 20% du marché et sommes présents de façon significative aux Etats-Unis et au Japon. Afin d'accélérer la sortie de nouveaux produits, nous recherchons notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

Rattaché au Directeur de Filiale et basé à Paris, vous aurez l'entière responsabilité de la fonction, intégrant les Etudes, la Production et les Achats avec l'encadrement de 200 personnes.

De par vos qualités d'animateur et de coordinateur, vous garantirez les étapes méthodologiques nécessaires au bon déroulement des Etudes et serez une force de proposition concernant les choix technologiques sur les nouveaux produits. Expert technique vis-à-vis de la production, vous conduirez l'évolution de l'outil industriel et opérerez les choix stratégiques en matière de sous-traitance.

Ingénieur Mécanicien ou Electronicien, vous avez une expérience confirmée en Etudes-Développement et Production (environ 10 ans) et souhaitez à présent accéder à des responsabilités globales, vous donnant une visibilité complète sur le plan technique dans une entreprise où la performance et l'innovation sont les atouts majeurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. DT/LM à :

EuroPA - 12 rue Desaix - 75015 Paris - qui transmettra

---

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

Cette importante **Société d'Assurance Vie** de grande notoriété, notamment en **retraite-prévoyance collectives**, crée le poste de :

Responsable Commercial Collectivités Locales

- Il coordonne l'activité d'une équipe expérimentée d'inspecteurs commerciaux sur leurs régions.
- Il forme les réseaux à la vente. Il fixe et suit les objectifs de ses équipes.
- Il participe à toutes les réunions internes : marketing, gestion, actuariat...
- Il a la responsabilité des décisions tarifaires.

De formation supérieure (de préférence grande école de commerce), son expérience de plusieurs années témoigne d'une réussite commerciale incontestable de préférence dans l'assurance, la banque ou les services aux collectivités locales.

Disponible, organisé, compétent, tenace, il est aussi diplomate et a le goût du leadership (prise de parole en public, animation de réseau, négociations ardues). A l'aise pour des contacts très variés, il apprécie le milieu très spécifique des Collectivités Locales. Le poste est basé à Paris avec quelques déplacements en province.

Merci d'envoyer lettre + CV + photo et prétentions s/réf. 214 B à notre Conseil B. FOURRIER, NINTA, 30 rue du Fbg Montmartre, 75009 PARIS, qui traitera confidentiellement votre candidature.

NINTA RESSOURCES HUMAINES

OBSSEIN

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde de la Fonction Commerciale

HOECHST-BEHRING, leaders dans la Biologie Médicale nous recherchons un

ATTACHÉ DIRECTION COMMERCIALE

Diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, Economiques ou Juridiques, vous avez de larges connaissances en micro-informatique et une première expérience de pratique commerciale et tarifaire.

Nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre l'équipe de l'administration commerciale où vous serez un élément moteur de l'élaboration de la politique tarifaire et commerciale et chargé du contrôle de sa réalisation.

Vous travaillerez en liaison étroite avec les directions Marketing, Ventes et la direction générale.

Votre rigueur, vos connaissances économiques, financières et de pratique commerciale vous permettront de prendre rapidement la pleine responsabilité de cette fonction très relationnelle et à terme d'envisager des responsabilités plus opérationnelles.

Ce poste est basé à Rueil.

La langue allemande est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à BEHRING DIAGNOSTIC - 260, avenue Napoléon Bonaparte 92500 RUEIL-MALMAISON.

BEHRING

MEDIAPA

MMS
INTERNATIONAL
TOKYO - LONDON - NEW YORK

ATTACHÉS COMMERCIAUX (MARCHÉS FINANCIERS)

MMS Int., groupe Standard & Poor's, spécialiste de l'analyse des marchés des changes et de taux d'intérêt en temps réel, distribue ses services via Telerate, Reuters, Bloomberg and Knight-Ridder.

MMS recherche à Paris une personne avec une expérience commerciale acquise dans l'environnement des salles de marchés afin de développer l'implantation des services en France, Italie et Espagne.

Une maîtrise parfaite de l'anglais est nécessaire, l'italien et l'espagnol seront un plus.

La formation initiale aura lieu à Londres.
Salaire + commission attrayantes.

Envoyer votre CV et lettre de motivation en anglais à :
Vyvien Pettler, Marketing Manager Europe,
MMS International,
77, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Centrale, Mines... HEC, ESSEC...

Le conseil en assurances, y avez-vous pensé ?

Il s'agit de l'un des métiers les plus passionnants et les plus complexes de l'économie moderne.

Nous sommes un des leaders européens en chiffre d'affaires et en expansion. Notre réussite est basée d'une part, sur le sens du conseil et des techniques d'assurance complexes, et d'autre part, sur un management privilégiant la promotion interne.

Nous offrons à deux jeunes diplômés de nous rejoindre pour nous accompagner dans notre succès.

Vous serez intégrés dans un département au sein duquel vous recevrez une formation à nos techniques qui vous permettra d'acquérir des responsabilités opérationnelles importantes.

Diplômé d'une grande école, vous êtes débutant ou avez une première expérience.

L'ouverture d'esprit, la curiosité, le sens commercial et le goût du travail en équipe sont les qualités de base nécessaires pour réussir dans un secteur offrant de réelles opportunités d'évolution.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 1078/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard-Krief Consulting Group

REPRODUCTION INTERDITE

Société internationale, leader dans le monde des Télécommunications Aéronautiques recherche son

Responsable support applications

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Informatique) vous possédez 5 à 10 ans d'expérience en développement et support logiciel ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels PC et réseaux locaux.

Au sein de la Division Opérations, vous serez chargé d'encadrer l'équipe responsable du support technique de l'ensemble des produits de télécommunications à valeur ajoutée :

- Vous assurez l'expertise technique de haut niveau sur les systèmes et les produits Réseau à valeur ajoutée en exploitation (logiciels PC, FAX, communications Air-Sol),
- Définissez les procédures d'alerte et de correction d'incidents relatives aux logiciels d'application dans les Terminaux intelligents,
- Organisez et coordonnez les actions de support technique avec les centres d'exploitation et les équipes de développement.

Aptitude au commandement, capacité de communication, et esprit d'initiative et de méthode seront vos meilleurs atouts pour garantir votre réussite dans ce poste.

Pour cette mission basée à Paris, des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

La maîtrise de l'anglais parlé et écrit est impérative.

Envoyer dossier de candidature avec photo, s/réf. 534 6 MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULDGNE-BILLANCOURTCEDEX, qui transmettra.

---

digital™

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information, recherche pour son CENTRE EUROPÉEN DE COMPÉTENCES concernant les applications pilotes de merchandising (télétraitement, télémarketing...)

Ingénieur Support Intégration de Systèmes

Sa mission consiste, dans le cadre de process de distribution technique à assurer l'interface entre les équipes projets et les utilisateurs européens. Il apporte le support à l'informatique interne, planifie les tâches et fait évoluer les applications de gestion vers de nouvelles versions dans les différents pays.
Vous avez 5 ans d'expérience en informatique de gestion - VMS - RESEAUX - dans un environnement support international, l'envergure et la pratique de négociations techniques de haut niveau d'expertise. Réf. MON 1020

Ingénieurs Support Technique

Sa mission consiste à apporter son support de spécialiste pour le développement et l'intégration de systèmes aux utilisateurs de l'informatique interne.
Vous êtes ingénieur et vous avez une expérience de 3 ans minimum dans un environnement VAX VMS, la pratique des différents langages de programmation (Basic, Pascal, Cobol...) et une connaissance des produits RDB, RMS... Vos capacités d'analyse, votre flexibilité d'esprit et votre compétence reconnue favoriseront votre intégration dans une équipe professionnellement exigeante. Réf. MON 1021

Ingénieur Support Utilisateur

Sa mission consiste à apporter une assistance immédiate aux utilisateurs ainsi que la formation et la documentation nécessaires à une utilisation optimale des différentes applications. Pour la résolution de problèmes spécifiques, il fait intervenir la compétence des ingénieurs du support technique.
Vous êtes ingénieur et vous avez une expérience "Service clients" de plusieurs années, orientée vers des applications de gestion et de marketing. Réf. MON 1022

Pour tous ces postes situés dans un environnement international et basés à EVRY, vous avez une parfaite maîtrise de la LANGUE ANGLAISE, une grande disponibilité géographique et/ou horaire ainsi qu'une forte implication technique.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant la référence du poste choisi, à Odette CHASSAGNE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 43, Boulevard Diderot - 75012 PARIS, qui vous garantit l'entière confidentialité.

Digital Equipment France

INFORMATION ENGINEERING

950 personnes - 100 millions de Dollars de CA en 1990 - N° 1 mondial dans le domaine du Génie Logiciel avec IEF comme produit phare.
350 grands comptes DB2 sont utilisateurs de IEF.

Dans le cadre du développement de JMA FRANCE basé à Paris La Défense, nous recherchons des

CONSULTANTS et SUPPORT PRODUIT

Vous avez 4/5 ans d'expérience dans les métiers respectifs. Diplômés de l'enseignement supérieur (BAC + 4/5), vous êtes familiers des environnements IBM gros systèmes (DIGITAL, UNIX... est un plus), vous connaissez les méthodes, les AGL, les bases de données relationnelles...
Vos conseils, votre assistance, contribueront au succès des grands comptes dans la mise en place de la méthode IEM et de l'AGL IEF.

Merci de nous adresser CV + photo + prétentions sous réf. DN 11.

LD CARRIERES (SA)
31, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

GROUPE SOLIC

Smed

Lectra Systèmes

Leader mondial sur notre marché, nous sommes spécialisés dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipements de haute technologie (CAO, FAO) principalement pour l'industrie de la confection. Société française de dimension internationale (26 filiales dans le monde) nous rassemblons près de 1000 personnes et réalisons 80% de notre CA à l'exportation. Engageant une politique de redéploiement technologique (nouvel environnement informatique, nouveaux outils de développement) nous voulons intégrer dans notre Département R&D Informatique des

ANALYSTES DEVELOPPEURS
software confirmés

La maîtrise parfaite d'UNIX et des langages liés à la pratique de l'analyse objet (c++, ...) est impérative. Elle sera complétée par la connaissance de X11, MOTIF, PHIGS...
Votre dynamisme, votre capacité à communiquer et votre goût prononcé pour le travail en équipe seront les autres éléments déterminants de votre proposition. Vous justifierez d'un niveau Bac + 2 ou 3.
La pratique de l'anglais sera appréciée comme un plus.

Ces postes, basés à BORDEAUX, sont à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. ADS à
Lectra Systèmes S.A.
Chemin du Marticot - 33610 CESTAS

Lectra Systèmes

EMGS

INGENIEUR CHEF DE PROJET INDUSTRIEL GPAO

Avec un effectif de 1 600 personnes et 8 implantations industrielles, nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises de l'habillement. Premier exportateur de la profession (65 % de CA réalisé à l'étranger), notre groupe associe une forte croissance à une belle santé financière.
Le Directeur industriel du Groupe crée la fonction d'Ingénieur Chef de projet afin d'optimiser la mise en place d'un progiciel de GPAO (BPCS).
En étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et les utilisateurs industriels du système (Directions d'usines, achats, planification, logistique...), vous assurerez la mise en œuvre industrielle des différentes phases du projet.
Ingénieur ENSAM, ENSI..., vous justifiez d'une première expérience de la gestion industrielle informatisée (système MRP).
La dimension internationale du groupe nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à M.-Thérèse Altmann, Chantelle, Direction du personnel, B-10 rue de Provigny, 94230 Cachan.

Chantelle Lingerie

Ingénieur Réseau (Novell 386)

Important groupe international immobilier et financier, nous faisons évoluer l'architecture de notre système global (100 MAC, 90 PC sous Novell 386) ; nous préparons notre deuxième site informatique proche du premier à Paris, pour 1992.

De formation supérieure adaptée (MIAGE ; Ingénieur Réseau...), avec au moins trois ans d'expérience probante en entreprise, vous avez impérativement mis en place et géré un réseau Novell, maîtrisez Ethernet et/ou Token-Ring.

Après avoir pris connaissance de notre architecture actuelle, vous participerez à sa gestion et sa maintenance ; vous contribuerez à son évolution, aux études et à l'implantation du deuxième site, puis à l'optimisation de l'ensemble. Au-delà des aspects techniques (sécurité, veille technologique, relations prestataires...), vous détecterez les besoins réels des utilisateurs, les assisterez constamment.

Cette opportunité vous motive : merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil s/réf. 9502. Confidentialité garantie.

SEQUOIA CONSULTANTS 60, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

UNIRS

52 personnes
Fédérant 44 Caisses de Retraites complémentaires
750 000 entreprises adhérentes.

28 ans mini. de formation supérieure ou équivalent, vous avez une expérience - en cabinet ou en entreprise - d'audit ou de conseil informatique ou d'organisation, devenez à Paris 17ème (M° Malesherbes)

AUDITEUR OPERATIONNEL DES MOYENS INFORMATIQUES

Relevant directement du Chef de la Division Audit, vous bénéficierez - au sein d'une petite EQUIPE - d'une LARGE AUTONOMIE sur le terrain pour assurer des missions COMPLETES d'audit de TOUS moyens informatiques des Caisses de Retraites adhérentes (organisation, matériels et logiciels, développement des applications, traitements, documentation, sécurités, budget).

• préparation • recueil • analyse • diagnostic • conseils et propositions concrètes d'améliorations • appréciation de l'impact de l'informatique sur la productivité des services utilisateurs et sur la qualité de leurs prestations.

Courts déplacements en province.
POSSIBILITES D'EVOLUTION.

Merci d'écrire, sous réf. UNI /AUDI. INF/86 M. en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil : Richard Bénatouil - GROUPE BBC Conseil - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Réponse et discrétion absolue assurées.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'Informatique

Filiale d'une banque, nous sommes spécialisés sur l'activité de grossiste en billets de banque étrangers, dont nous sommes les leaders en France.
L'évolution de notre informatique nous amène à rechercher un :

RESPONSABLE INFORMATIQUE

300-400 KF H/F

Votre sens du dialogue vous conduit à aller au devant des besoins des utilisateurs : vous partagez notre conviction d'une informatique proche du terrain. Vous assurez bien sûr, le fonctionnement et l'évolution de nos sites informatiques (VAX 6100) et de leurs applicatifs. Responsable et autonome dans la gestion humaine et financière de votre activité menée en collaboration avec les sous-traitants, vous avez le souci d'en faire évoluer l'organisation.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez au minimum 5 ans d'expérience, et êtes aujourd'hui responsable d'une équipe Informatique. Bon technicien, vous savez également avoir une vision plus globale, et contribuerez efficacement au développement de notre informatique.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. IM/SP1 à : **THALES CONSULTANTS** - Nathalie GUITTON - 6, rue Monsigny 75002 PARIS.

membre d'Eurogroup

THALÈS CONSULTANTS

AFFLUENTS

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

SMITHKLINE BEECHAM :
4e groupe pharmaceutique mondial.
4e budget de recherche mondial.
L'innovation et la qualité de nos produits nous permettent de nous imposer dans des gammes thérapeutiques majeures : Antibiothérapie, Gastro-Entérologie, Cardiologie et Système Nerveux Central.

Nous vous proposons de rejoindre notre Direction Industrielle basée à Mayenne (Pays-de-Loire).

Rattaché au Responsable du département Développement Industriel, vous serez l'expert en informatique industrielle au sein de nos unités de production.

Votre mission :

- Vous assurerez la mise en place de l'informatisation de la gestion technique de fabrication et de contrôle de procédés (type POMS).
- Vous développerez notre système d'informatique industrielle par la mise en place d'une architecture de type CIM.
- Vous coordonnerez ou participerez à l'installation et au développement de logiciels type MAO, LIMS/GQAO, MRPII.

Ingénieur informaticien (ou équivalent), vous justifiez d'une expérience d'environ 3 ans en informatique industrielle qui vous a permis de développer votre expertise technique et vos qualités de chef de projet.

La mise en place de ces applications s'inscrivant dans une politique industrielle européenne, la pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence DI/01 à SMITHKLINE BEECHAM - Th. BOSSEE-PILON - BP 2 - 53101 MAYENNE.

SB SmithKline Beecham
Laboratoires Pharmaceutiques

"S'unir pour la santé"

MEDIAPA

ingénieur grandes écoles
soyez chef de projet à part entière

Notre établissement financier, leader sur son marché, s'appuie sur une informatique de pointe (IBM haut de gamme, MVS/ESA, DB2...) mais à taille humaine, pour laquelle nos projets sont ambitieux : schéma directeur 92, perspectives européennes, création de nouveaux services...

Rejoignez nos Etudes Informatiques (Paris Centre) pour prendre en main nos projets de gestion, en intervenant du schéma directeur jusqu'à l'animation d'équipes de développement.

Ingénieur grande école, vous avez acquis en 2 ans environ une première expérience qui vous a bien préparé à la conduite de projets, dans un environnement méthodologique gros système. Prenez la dimension d'un manager dans un contexte évolutif.

Ecrivez à notre consultante, Mme S. BLAIN (réf. 5811 LM)
"Carrières de l'Informatique"

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE - NANTES - STRASBOURG
LYON - GRENOBLE - TOULOUSE
MEMBRE DE SYNTEC

Jeune ingénieur informaticien
Spécialisé en recherche opérationnelle

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 6.000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne.

Pour gérer la croissance rapide du trafic passagers sur nos plateformes, notre service Programmation des aérogares, basé à ORLY, recherche un

Bac + 5 Ingénieur ou DESS Statistiques et Informatiques, vous souhaitez développer vos compétences dans la réalisation et la mise en oeuvre de modèles informatiques relatifs au dimensionnement d'installations d'aérogares.

A partir de résultats d'enquêtes, vous élaborerez des lois statistiques préalables à la conception des modèles que vous adapterez aux besoins des exploitants, en fonction des prévisions de trafic.

Le sens de l'écoute et le goût du dialogue seront déterminants pour cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. CTV/241 à AEROPORTS DE PARIS
Orly Sud 103
94396 ORLY AEROGARE Cedex.

ADP *Aéroports de Paris*

PRENEZ L'AEROPORT

Société Internationale leader dans le monde des Télécommunications Aéronautiques recrute un Jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur

GESTIONNAIRE DE DONNÉES

Au sein du Département chargé de la collecte et de la validation des données de trafic sur le Réseau, sa mission consistera à :

- contrôler l'intégrité du processus d'acquisition statistique dans les centres opérationnels,
- valider les données de trafic utilisées pour la facturation mensuelle des compagnies aériennes,
- fournir aux Divisions concernées les analyses d'activité nécessaires aux études opérationnelles, économiques et marketing.

La pleine réussite dans ce poste implique esprit méthodique, sens critique et goût pour les procédures informatiques.

Pour ce poste basé à Paris, la maîtrise de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Envoyer dossier de candidature avec photo, sous référence 532 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT, qui transmettra.

CENTRE INFORMATIQUE RÉGION PARISIENNE

recherche son

DIRECTEUR ADJOINT

- Notre G.I.E. informatique gère un réseau de plus de 1 500 terminaux ou micro-ordinateurs.
- La titulaire du poste, **Adjoint au Directeur,** sera progressivement chargé de l'encadrement des **services opérationnels techniques.**
- Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant les qualités d'un leader, d'un gestionnaire.
- Il devra justifier d'une expérience réussie dans le management de structures informatiques.
- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

CV et prétentions à envoyer au journal, qui transmettra,

sous n° 8 422 *Le Monde Publicité*
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

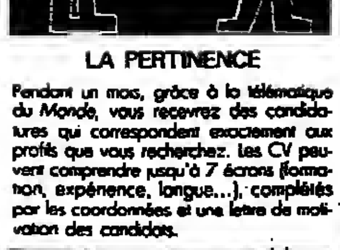

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

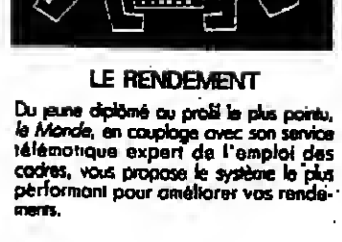

LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

36 17 LMCV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.

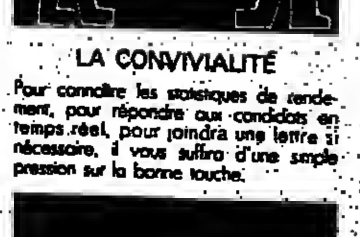

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.

REPRODUCTION INTERDITE

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en FRANCE pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.
Le GESMA, GROUPE D'ÉTUDES SOUS-MARINES DE L'ATLANTIQUE, Centre d'Etudes, d'Essais et d'Evaluation (150 p. dont 50 cadres), chargé au sein de **DCN BREST**, des projets et des développements de systèmes complexes dans les domaines de l'acoustique sous-marine et du magnétisme, recherche dans le cadre de programmes internationaux :

Jeunes ingénieurs généralistes

Physique, Acoustique, Hydrodynamique, Électronique, Informatique

Diplômés Grandes Écoles ou Universitaires 3ème cycle, débutants ou ayant acquis une première expérience, vous recherchez un environnement technologique de pointe et des moyens d'études et d'essais performants.
Nous vous proposons d'acquérir ou de développer une réelle maîtrise technique en vous confiant des responsabilités importantes et immédiates dans le domaine des études ou des essais, en fonction de votre spécialité et de vos aspirations.
Vous évoluerez au sein d'équipes pluridisciplinaires de haut niveau et développerez des contacts internationaux très étroits avec nos interlocuteurs étrangers.
Véritables experts à terme, vous bénéficierez des formations nécessaires à votre progression interne.
Votre potentiel vous permettra d'évoluer vers des responsabilités humaines élargies.
La pratique de l'anglais est impérative pour certains postes, et vivement souhaitée pour les autres.

DGA

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE MANUSCRITE, CURRICULUM-VITAE, PHOTO, RÉMUNÉRATION ACTUELLE ET PRÉTENTIONS), SOUS RÉF. LF 1470 À NOTRE CONSEIL :
MIREILLE PROUST CONSULTANTS
10, RUE DE LA GARE - BP 1352 49013 ANGERS CEDEX.

Quand compétences scientifiques et industrielles s'imposent,
ce sont les innovations qui progressent.

GROUPE FRAMATOME
14 555 PERSONNES,
CA : 13,5 MILLIARDS DE F,
4 POLES D'ACTIVITÉ :
NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE,
MÉCANIQUE, INFORMATIQUE
AU SERVICE DES
INDUSTRIES NUCLÉAIRE,
SPATIALE, AUTOMOBILE,
PÉTROLIERE, AGRO-
ALIMENTAIRE...

Responsable innovations techniques

Vous rejoignez notre Direction Technique et, par votre professionnalisme, favorisez pour l'ensemble du groupe des attitudes innovatrices.
Pour cela, vous identifiez les nouvelles technologies susceptibles de contribuer au développement du groupe, et afin de les qualifier, en effectuez l'analyse préliminaire. Vous en assurez ensuite la promotion auprès des différentes structures du Groupe.
Le profil idéal pour assumer pleinement ces responsabilités stratégiques : un intérêt réel pour la culture scientifique et sa transplantation dans la politique de développement d'un grand groupe industriel, une double expérience à la fois scientifique et industrielle dans le domaine des technologies avancées (électronique, électromécanique...), un savoir-faire reconnu dans l'univers scientifique, la maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. BS/DT, à Groupe Framatome, Service Gestion prévisionnelle, Cedex 16, 92084 Paris-La Defense.

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Génération électrique : une mission stratégique

AUXILEC, filiale (750 personnes) du groupe Thomson, nous sommes leader européen dans le domaine de la génération électrique embarquée, destinée principalement à l'aéronautique civile et militaire.

RESPONSABLE SERVICE ETUDES

Responsable d'une équipe d'ingénieurs de haut niveau, vous avez un rôle stratégique au sein de notre société pour les études de machines électriques à courant alternatif. Vous assurez l'orientation et le suivi des projets techniques, gérez les coûts et le planning des études de conception et de développement en liaison avec un bureau d'études, les prototypes, la plate-forme d'essais et l'industrialisation.

Ingénieur de formation éléctrotechnique (IEG, ESE, N7 ou équivalent), vous justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans dans la conception de machines tournantes.

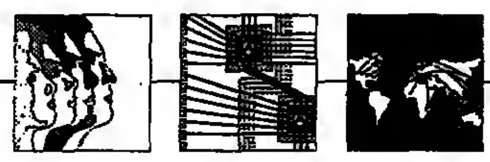

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à notre Conseil :

YVES KULIG CONSULTANTS
80, Avenue d'Iéna - 75116 Paris.

HCA

THOMSON
DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

INGENIEUR D'ETUDES MECANIQUE

ESSILOR

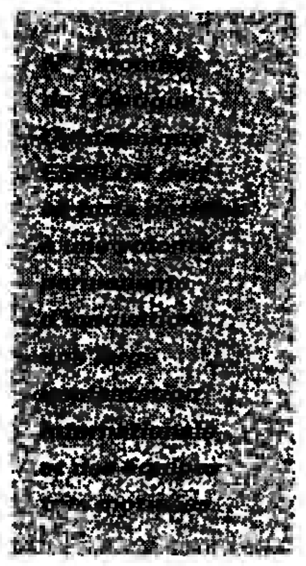

De formation A&M, ENSEEIHT, ENSI, INSA et une première expérience de 2 à 3 ans, vous avez une réelle compétence des automatismes ou asservissements en petite mécanique. Vous souhaitez la valoriser en intégrant la structure d'un groupe en plein développement.

Nous vous proposons d'assurer, après une période d'intégration, le pilotage de projets d'études et de développement pour notre secteur instruments. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et dans un environnement de haute technologie, vous bénéficierez dans cette fonction, de l'opportunité d'exprimer votre goût pour les projets pointus, ainsi que votre sens des applications concrètes.

Lieu de travail : **CRETEIL** (94)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence IEM/LM à :

ESSILOR INTERNATIONAL, Service Recrutement ... 147, rue de Paris 94227 CHARENTON cedex.

EuroPA

Participer au démarrage d'une unité High-Tech

Filiale de l'un des 10 premiers Groupes Internationaux, nous créons dans le Centre de la France (ville universitaire, à 150Km de Paris), une Société de production de produits de très haute technologie, à vocation européenne.
Opérationnelle dès 1992, les effectifs évolueront de 150 à 500 personnes en 3 ans. Nous recherchons pour assurer le succès du démarrage des lignes d'assemblage : circuits imprimés et unités de disques magnétiques, deux responsables :

Ingénieurs de Production

Rattachés au "Manufacturing Manager" et travaillant en coordination avec différents Services dont l'Ingénierie de Production et l'Assurance Qualité, vous créez votre poste : assistance pour l'installation des équipements, mise en place de toutes procédures et schémas explicatifs, formation du personnel, entière responsabilité des objectifs de votre programme de production, améliorations continues afin de parvenir au plus haut niveau d'efficacité des équipes que vous pilotez.

Ingénieurs diplômés en électronique ou électromécanique,... votre formation est complétée par une expérience de 5 ans minimum, sur une ligne de fabrication, dans une industrie de haute technologie.

Pour ces 2 postes, l'Anglais est indispensable. De réelles perspectives d'évolution existent en raison d'un projet très ambitieux.

Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle, en indiquant la référence 3445 M.

CORT
MEMBRE DE SYNTEC

12, rue Hamelin - 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

Au service des collectivités locales, nous sommes une équipe d'experts techniques, financiers, juridiques, spécialistes de la conception, la mise en œuvre et la gestion d'installations liées à l'environnement.
Dans le cadre de notre développement et de notre ouverture à l'Europe, nous recherchons deux

INGENIEURS D'AFFAIRES

L'un spécialisé dans le traitement des eaux, l'autre dans le traitement des déchets.

Vous managerez la conduite de nouveaux projets d'investissements par :
- l'étude de marché
- la conception générale
- l'élaboration de montages juridiques et financiers
- la négociation des contrats avec les collectivités et les industriels
- la maîtrise d'ouvrage.

5 à 10 ans d'expérience de la conception, la réalisation et/ou l'exploitation d'ouvrages (réseaux d'assainissement, stations d'épuration...), un relationnel excellent, le sens de l'initiative, le dynamisme et l'enthousiasme seront les clés de votre réussite.

Venez rejoindre les valeurs d'efficacité et d'intérêt collectif que nous conjuguons dans nos métiers d'avenir.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. SP à GROUPE SCET - DRH - Atrium - 6, place Abel Gance 92652 Boulogne-Billancourt.

SCET ENVIRONNEMENT
GROUPE CAISSE DES DEPOTS

CONTESSE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT POLYTECHNICIEN

• PARIS - ROUEN

Après une formation initiale complète qui vous permettra de vous familiariser avec le monde des autoroutes, vous agirez essentiellement dans deux domaines :
• construction des autoroutes neuves et élargissement de l'autoroute existante,
• exploitation des autoroutes futures et modernisation de l'exploitation de l'autoroute actuelle.

Vous rapporterez au Directeur Général et travaillerez en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe de Direction.

Après une première expérience (impérative), vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière, dans une société qui va croître rapidement (notre réseau sera doublé au cours de la prochaine décennie).

Intéressé(e), adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous réf. 755455/LM portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

CONTESSE

TOTAL

Au sein de notre pôle Raffinage Distribution, nous développons et commercialisons diverses catégories de produits spécifiques en France et en Europe.

Aujourd'hui, afin de renforcer notre division "Bitumes", nous recherchons un jeune ingénieur TP/Ponts avec une première expérience dans le secteur des Travaux Publics, si possible dans le domaine routier.

En charge d'une ligne de produits au sein de la gamme des Bitumes, vous serez responsable de leur commercialisation en France.

Vous aurez à coordonner l'ensemble des actions techniques liées à l'activité Bitume. A l'écoute du marché et des clients vous proposerez des stratégies visant à conforter notre position dans ce domaine.

Homme de terrain, vous alliez compétences techniques, qualités de négociation, ouverture d'esprit et sens de l'initiative.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Mobile géographiquement, vos performances et votre motivation vous ouvriront d'intéressantes perspectives de carrière au sein du groupe TOTAL.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/ ref. 1-91 à Jacques MINE, TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION. Direction des Ressources Humaines et de la Communication. 84 rue de Villiers 92538 LEVALLOIS-PERRET.

INGENIEUR
CHEF DE PRODUIT BITUME

TOTAL

CONTESSE

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL EXPORT

H/F

Société spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements et de systèmes de haute performance destinés essentiellement à l'aéronautique, ECE exporte dans 110 pays et y réalise environ 20% de son CA.

E.C.E. entend accroître sa pénétration aux Etats-Unis et recherche un Ingénieur Technico-Commercial Export.

Vous êtes Ingénieur en Electromécanique ou Electronique et vous avez une expérience de 3 ans minimum dans la vente d'équipements ou de systèmes aéronautiques. Vous désirez assumer des responsabilités importantes avec une grande autonomie et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous vous proposons d'intégrer notre Directino des Ventes Export au sein de laquelle vous anticiperez et détecterez les besoins des clients et prospects. Vous participerez à l'élaboration des spécificatinns techniques. Vous assurerez une assistance et un suivi des clients. Vous effectuerez une prévisinn des CA réalisables dans votre zone, soit essentiellemeot les Etats-Unis.

Veuillez envoyer lettre manuscrite, CV, photo et numéro de téléphone sous référence 911110 à : E.C.E. Direction du Personnel - BP 113 - 75960 PARIS CEDEX 20.

MEDIAPA

INGENIEUR ETUDES TRAVAUX NEUFS

Le Port Autonome du Havre recherche

ENSAM - ENSM...

- Cadre Supérieur, Adjoint au Chef du Service Technique de l'Outillage (170 personnes), vous prendrez en charge :
. les études -structures et mécanique-, la préparation des marchés, les relations et négociations avec les entreprises, la veille technologique et une mission générale d'expert auprès des responsables Maintenance et autres services du Port. A cet effet, vous encadrerez une équipe Etudes et Surveillance Travaux Neufs (1 cadre, 5 techniciens).
. La gestion optimum des budgets d'investissement y afférents.
. des missions d'ingénierie en France et à l'Etranger intéressant votre spécialité (pratique de l'anglais à perfectionner).
- Après une première expérience industrielle, excellent généraliste, vous êtes à l'aise au sein d'un environnement technologique évolué (fibres optiques, MAO, Automates).
Vous savez communiquer et négocier.
Nous vous offrons de réelles perspectives de carrière dans le cadre du développement du 1er Port Français en matière de trafic conteneurisé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : M. MERITAN, P.A.H., B.P. 1413, 76067/LE HAVRE Cedex.

Possibilités d'un premier contact par téléphone au 35.21.73.71. ou d'un premier entretien à Paris.

L.B.W.

SODOCA
GROUPE FIBERWEB

SODOCA, membre du groupe international FIBERWEB, 5e mondial des fabricants de nontissés, n°1 dans la protection des cultures, nous sommes une société de 270 personnes qui réalise 300 millions de CA, dont 90% à l'exportation.
Notre centre de recherche, tête de file du groupe pour l'agriculture, souhaite aujourd'hui renforcer ses structures.

Ingénieur ou universitaire, vous avez acquis plusieurs années d'expérience en agriculture ou dans un secteur proche. Vous possédez donc une bonne connaissance du domaine agronomique, notamment de la protection des cultures et de la stimulation de la croissance des plantes.
Directement rattaché au directeur Recherche-Développement, vous êtes chargé de développer de nouvelles applications de nontissés en agriculture, et cela pour l'ensemble du groupe FIBERWEB.
Vous êtes en relation avec des organismes tels que l'INRA. [illegible] curieux et pragmatique, vous mettrez à profit votre sens des contacts pour dialoguer avec les chercheurs et votre esprit concret pour utiliser les découvertes de la recherche dans notre activité.
Cette mission à responsabilités se déroule dans un contexte international ; la maîtrise de l'anglais est donc indispensable, celle de l'allemand est souhaitée.
Vous bénéficiez du soutien de notre groupe international.
Le poste est basé en Alsace, à proximité de Colmar.
Exprimez tous vos talents dans une entreprise qui va de l'avant ! Envoyez votre candidature (CV et lettre manuscrite) à SODOCA, D. Mazzoleni, Ressources Humaines, Z.I. Est, 68600 Biesheim.

Chef de projet R&D

AUDIA-SYSTEM

Diriger une équipe ...

Notre groupe a pour vocation l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre (bâtiment, infrastructure, urbanisme) et dispose sur LILLE + PARIS d'un centre de profit à fort potentiel. Nous souhaitons en confier la direction à un

Ingénieur d'Affaires

Diriger une équipe de cadres et techniciens, assurer le reporting des comptes de la région auprès de la Direction, assumer le développement commercial, telles sont les missions qui viendraient enrichir le volet technique de la fonction : prise en charge de projets audacieux, implication personnelle dans leur élaboration, garantie de bonne fin auprès de nos clients et partenaires. Ce poste complet (**Technique, Commercial, Gestion**) pourrait convenir à un ingénieur issu nécessairement de X, ECP, ENSAM, Mines Paris ou Ponts et disposant d'une expérience confirmée en Maîtrise d'Oeuvre Bâtiment.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. RL/2 à Mr Jean Noël LINDEMANN I.P.P.A., 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

Six mois à un an de formation aux Etats-Unis

L'un des leaders mondiaux des semiconducteurs, MOTOROLA développe dans son unité de Bordeaux des circuits intégrés radio fréquence.

INGÉNIEURS DESIGNER

Vous serez chargé du design, du développement et de la caractérisation de circuits intégrés multi-fonctions microwave/RF pour des applications télécommunications. Vous participerez à l'élaboration de plans d'actions permettant d'atteindre les objectifs en respectant les coûts et les délais.

Ingénieur en électronique spécialisé en télécommunications, vous avez une expérience de trois ans en microwave, circuits RF ou systèmes. Vous entamerez votre carrière chez MOTOROLA par six mois à un an de formation aux Etats-Unis (Phoenix). Bien sûr, vous parlez couramment anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Huguette CADEAU – MOTOROLA Semiconducteurs Bordeaux S.A. 152, avenue de la Jallère – 33300 BORDEAUX-LAC.

MOTOROLA
Semiconducteurs Bordeaux S.A.
La technologie qui a son mot à dire

Darpeling

Groupe International Matériaux Avancés

recherche pour soutenir son développement en France

Ingénieur Commercial

Poste basé à Paris *(réf.S450)*

Votre challenge :
Développer notre implantation en France de nos polypropylènes dans les secteurs emballage, électroménager.
Vos clients dans ce secteur :
- les bureaux d'études avancées pour les nouveaux concepts
- les Directeurs Industriels pour les applications tests
- les acheteurs pour le business quotidien
Votre formation :
Ingénieur ou technicien supérieur (chimie ou plasturgie) avec une formation complémentaire marketing.
Votre expérience : 3 à 5 ans de vente des termoplastiques.
Anglais indispensable. Votre évolution de carrière est garantie par la taille de ce groupe mondial.
Merci d'adresser votre dossier de candidature CV + lettre man. + photo à Etats-Majors, 27 villa Wagram, 75008 PARIS.

ETATS MAJORS CONSULTANTS
Ressources Humaines High-Tech

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Le service technique des constructions et armes navales (1000 personnes à Paris) chargé au sein de la Direction des Constructions Navales (ensemble industriel de la DGA de 30000 personnes) de concevoir les bâtiments pour la Marine Nationale et l'exportation, recherche un

Responsable méthodes et logistique
Maintenance - Contrats export

Il animera une équipe de 7 à 8 personnes (dont 4 à 5 ingénieurs) chargée de fournir l'ensemble des méthodes et des moyens de maintenance des systèmes de combat installés sur les navires vendus par l'organisme à l'étranger.

Une formation d'ingénieur AM, ENSI, INSA ou équivalent, une expérience confirmée de maintenance d'équipements sophistiqués, et possible de système d'armes, sont indispensables.

Anglais lu et écrit nécessaire. Connaissance des normes US très appréciée.

Poste à PARIS.

DGA

ECRIRE SOUS RÉF. 47 A 2303-1M À NOTRE CONSEIL :
ETAP - 71, RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS.

Développer les technologies de l'avenir au service de l'industrie verrière.

Ingénieur de développement opto-électronique

BSN EMBALLAGE

Le département bouteille est le 1er producteur européen de bouteilles en verre. Avec 3 400 personnes et 6 usines, il réalise un CA de 2,5 Mds de Francs.

Véritable PME au sein de notre direction technique, MSC (Machines-Systèmes de Contrôle) impose son savoir-faire de la vision, de la détection de défauts et du contrôle verrier, en France comme à l'étranger (CA : près de 100 M de F dont 90 % à l'export).
Afin de développer nos futures générations de machines de contrôle, vous concevez et réalisez les prototypes, assurez les essais industriels et l'amélioration du produit au cours de sa commercialisation.
Vos compétences sont pointues : ingénieur de formation supérieure en mesures physiques, optique ou électronique, débutant ou première expérience, vous maîtrisez les technologies d'acquisition ou de traitement d'images par ordinateur.
Ce poste, basé près de Lyon, est une occasion de débuter votre carrière dans le groupe BSN et d'accéder à ses nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CW34M, à BSN, Service recrutement des cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

ALCATEL
CIT

ALCATEL CIT (10 Mds de F de CA en 90) est la plus importante filiale du groupe ALCATEL NV leader mondial en matière de télécommunications.
Pour notre unité de fabrication de circuits imprimés située à COUTANCES (50), en passe de devenir l'une des plus modernes d'Europe, nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE INDUSTRIEL

VOTRE MISSION : Sous la responsabilité du Directeur de la Division ❑ vous animez 5 services : – Marketing Produits et Process, Procédés, Méthodes usine, Méthodes préparation, Informatique – totalisant 40 personnes ❑ vous intervenez en amont de la production (veille technologique, études de faisabilité, amélioration des moyens,...) et au niveau de l'organisation et de la gestion industrielle.

VOTRE PROFIL : ❑ la trentaine environ et au moins 5 ans d'expérience dans un environnement industriel ❑ une formation d'ingénieur généraliste (à dominante mécanique ou chimie) doublée d'un profil de manager ❑ des compétences en informatique et un bon niveau d'anglais ❑ un esprit prospectif et un dynamisme mobilisateur ❑ l'envergure et le potentiel pour évoluer au sein du Groupe ALCATEL.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un cadre de travail très agréable ❑ un environnement technique "up to date" ❑ des moyens à la hauteur de nos ambitions ❑ un poste clé au sein de la division ❑ de réelles possibilités d'évolution.

Pour un entretien individuel avec la société à Paris le 5/12/91

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96 rue Saint Charles - 75015 PARIS. FAX : (1) 45 79 49 94 en indiquant la référence 10356 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN
PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

Spécialiste de la signalisation et de la visualisation dans le cockpit et de la gestion de la puissance électrique pour avions et hélicoptères, E.C.E. joue un rôle déterminant sur l'échiquier européen des industries d'équipements et de systèmes destinés essentiellement à l'aéronautique. Consacrant plus de 10% du C.A. aux seules activités de Recherche et de Développement, nous souhaitons intégrer dans nos Groupes Techniques basés à PARIS :

Ingénieur électrotechnicien h/f

Diplômé HEI - ESIEE ou école équivalente et première expérience, vous participerez à la recherche, l'évolution et la mise en place de technologies nouvelles dans les domaines de l'éclairage et de la visualisation de bord des aéronefs. Vous prendrez aussi en charge la réalisation de projets complets en liaison avec nos clients. réf. 911120

Ingénieur électronicien h/f

Diplômé ENSI - INSA ou école équivalente en Electronique avec option informatique industrielle, débutant ou première expérience en micro-processeurs et bus de données, vous prendrez en charge la conduite de projets (depuis la réalisation des études jusqu'au suivi de la phase de production) des matériels électroniques. réf. 911130

Ingénieur électromécanicien h/f

Ingénieur en Electromécanique, débutant ou première expérience, vous assumerez la responsabilité de systèmes complets depuis la réalisation des études jusqu'au suivi de la phase de production. réf. 911140

La connaissance de l'anglais est indispensable pour ces trois fonctions. Veuillez envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et n° de téléphone en précisant la réf. choisie à : E.C.E. - Direction du Personnel BP 113 - 75960 PARIS CEDEX 20.

MEDIAPA

Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de l'Espace

14 INGÉNIEURS

DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT
(femmes et hommes)

CONCOURS SUR TITRE

Agé(e) de 40 ans au plus au 1er janvier 1992, vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un D.E.A en :

* PHYSIQUE
* CHIMIE
* ELECTRONIQUE
* MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
* GÉOLOGIE
* BIOTECHNOLOGIES

Après examen de votre dossier et entretien avec le jury, vous suivrez un formation rémunérée de trois mois dans une direction départementale de l'équipement et à l'École nationale des travaux publics de l'Etat.

Vous rejoindrez ensuite l'un des bureaux d'études ou l'un des laboratoires du réseau technique du ministère.

Renseignez-vous auprès du bureau des examens et concours
Direction du personnel
244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Tél. : (16/1) 45-49-53-00

Clôture des inscriptions le 13 décembre 1991

Un poste stratégique aux achats, chez Faiveley, en Touraine !

Le TGV a récemment battu le record du monde de vitesse : 515,3 km/h.
A bord, 38 équipements conçus par Faiveley, du pantographe au groupe de climatisation en passant par les portes automatiques...
Faiveley, avec ses 900 personnes, est une entreprise spécialisée dans l'équipement embarqué de pointe. Elle équipe aujourd'hui le TGV, le VAL mais aussi le métro de la ville de Montréal, de Caracas, du Caire...

Responsable du service achats

Dépendant du Directeur de production, vous supervisez et animez une équipe de 15 personnes. Vous dirigez et contrôlez les achats des unités de production "Portes et Captages", sélectionnez les fournisseurs les plus importants, répartissez les achats, intervenez en cas de rupture des approvisionnements ou de non respect des normes.
Ingénieur mécanicien, électromécanicien (ENSAM...), vous avez une expérience de quelques années dans un service équivalent.
A terme, ce poste est susceptible d'évoluer vers une fonction logistique.

Si vous souhaitez rejoindre le savoir-faire Faiveley, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et photo), sous la réf. RA/LM, à Mme Chauffeteau, Chef du Personnel, Faiveley, 143 bd Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.

Faiveley
les systèmes du futur

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR
SECTEUR AUTOROUTIER

SCETAUROUTE leader européen de l'ingénierie routière et autoroutière, nous comptons plus de 1200 personnes dont 500 ingénieurs

Nous recherchons, pour notre Service Régional basé à TOULOUSE, un Ingénieur dans le domaine des installations et Equipements d'Exploitation.

Directement rattaché au Chef du Service, vous serez Responsable des études et du contrôle des travaux des installations et équipements d'exploitation d'opérations autoroutières.

Vous assurerez :
- l'encadrement d'une équipe
- le pilotage et la coordination des architectes
- la sous-traitance avec les bureaux d'études spécialisés
- les relations avec le maître d'ouvrage.

Vous êtes Ingénieur diplômé, vous avez des connaissances multitechniques et une expérience de Maître d'oeuvre dans les domaines de V.R.D., génie civil, électricité et transmissions.

Vous avez un tempérament d'animateur et souhaitez rejoindre un Groupe qui offre des perspectives d'évolution.

Alors adressez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
SCETAUROUTE Centre Sud-Ouest
Monsieur J.P. Vergé - S.R.I.E.E.
15, avenue de l'Europe
31526 RAMONVILLE CEDEX

SCETAUROUTE

Debis

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Chaffoteaux et Maury

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Le Responsable de la Logistique dépendra du Directeur Industriel de la société et assurera l'ensemble des missions liées à cette fonction dans notre unité de production de Saint-Brieuc (920 personnes, 500 000 produits fabriqués par an). Outre la mise en place d'une nouvelle GPAO (logiciel PAGE), il animera une équipe de 40 personnes réparties dans les services Administration des Données, Magasins et Expéditions, Programmation Industrielle. L'importance stratégique de ce poste exige les compétences d'un ingénieur spécialisé ayant l'habitude des grandes séries et les qualités d'homme de communication nécessaires à son évolution dans un univers industriel technologiquement et économiquement performant. En effet, de nombreuses perspectives seront offertes à moyen terme à un candidat de valeur.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf 311592 à PREMIER CONTACT 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET, qui transmettra ou tapez 3615 Code PCONTACT.

PREMIER CONTACT

CONTESSE

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE

ANDRA

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

MAITRISER LE PRESENT, ASSURER L'AVENIR

...en pilotant nos études de sûreté nucléaire

Afin de gérer à long terme les déchets radioactifs en garantissant la protection de l'environnement, nous concevons, réalisons et gérons dans un contexte scientifique pointu des sites de stockage nécessitant des moyens techniques, humains et financiers importants.

Au sein de notre division "Sécurité et Protection de l'Environnement", vous menez les études de sûreté nucléaire concernant nos sites de stockage de surface, dans les phases exploitation, fermeture, post-fermeture. Vous élaborez les analyses de sûreté, menez les études d'impact radiologique, rédigez les dossiers nécessaires en vous appuyant sur les réglementations techniques existantes. Vous êtes en relation constante avec l'ensemble de nos divisions et avec les autorités compétentes.

Agé d'au moins 30 ans, vous êtes Ingénieur diplômé d'une grande école ou universitaire (3e cycle) avec, idéalement, une spécialisation en génie atomique. Votre expérience industrielle a été acquise dans le secteur nucléaire, dans un poste impliquant la connaissance et la mise en œuvre des techniques de radioprotection.

Notre conseil, Alain Leroux, étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/230, à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

Ingénieurs Commerciaux

digital™ et 3615 LM

vous donnent rendez-vous dans TELEMATIN
sur Antenne 2 - Mercredi 20 Novembre à 6 h 40

3615 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

Le Monde des — OPÉRATION SPÉCIALE

Métiers de la Recherche et de la Santé

INSERM
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

RECRUTE

Directeurs de recherche

2ème classe

Ouverture de 89 postes pour les candidats extérieurs et les chargés de recherche de l'organisme.

Date limite de retrait des dossiers : 10 janvier 1992

Date limite de dépôt des dossiers : 13 janvier 1992

Pour retirer les dossiers de candidature, à partir du 25 novembre et connaitre la répartition par disciplines des postes ouverts, s'adresser au Bureau des Concours Chercheurs 101, rue de Tolbiac - 75654 PARIS CEDEX 13 ou téléphoner au : 44 23 62 18 ou 44 23 62 19 ou 44 23.62 20 ou 44 23 62 21 ou 44 23 62 22.

RENNES

La Ville de RENNES (Ile & Vilaine) 200 000 habitants recrute

1 Médecin Directeur

pour son unité Hygiène/Santé

Mission :
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique municipale de santé.
- gérer le service municipal d'Hygiène et de Santé et le service de santé des écoles maternelles.

Diplômes :
- Doctorat en Médecine
- Certificat d'Etudes Spéciales d'Hygiène Santé Publique.

Votre expérience en santé publique et votre aptitude à l'animation de groupes de travail et de relations extérieures seront des atouts.

Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé et copie des diplômes à / Ville de Rennes - Direction du Personnel - BP 26 A - 35031 RENNES Cedex, avant le 28 Novembre 1991.
Un dossier complet sera adressé aux candidats.

CONTESSE

Marseille

Importante entreprise de la santé recherche son

Directeur adjoint

En collaboration avec le Directeur Général, vous participez à toutes les grandes décisions.
Vous vous impliquez plus particulièrement dans les questions relatives à l'organisation générale et dans les moyens à mettre en œuvre.

Vous avez environ 40 ans, une formation supérieure en économie et possédez une expérience similaire dans une société de services. La connaissance des établissements de santé privés est un atout.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous référence 3DT02, à notre Conseil AJCR, 3 rue Beauvau, 13001 MARSEILLE.

AJCR

MEDIA-SYSTEM

22 Les transporteurs routiers organisent une « opération escargot »
22 Une coopération entre entreprises d'électronique
22 Les ministres de l'agriculture des Douze unis face aux Etats-Unis
– Deux agriculteurs gravement blessés dans le Gers
24 Marchés financiers
25 Bourse de Paris

Les réactions des marchés financiers aux secousses de Wall Street

Taux d'intérêt et activité

La décision prise par la Banque de France de relever ses taux directeurs pour défendre le franc va-t-elle aggraver la situation économique ? La question est évidemment dans tous les esprits, dans la mesure où M. Bérégovoy a largement poussé depuis deux ans à la baisse des taux pour stimuler la croissance économique et les créations d'emplois. Un mouvement de hausse devrait logiquement avoir l'effet contraire. La réalité est, en fait, plus complexe.

L'INSEE a publié il y a quelques jours d'intéressantes indications sur les investissements réalisés cette année par l'industrie. Le recul des dépenses d'équipement a été important, plus important qu'on ne le pensait jusqu'à présent, atteignant presque 10 % en valeur réelle par rapport à 1990. Or ce mouvement s'est produit malgré une tendance à la baisse du coût de l'argent emprunté par les entreprises. Ce qui prouve – par la négative – que l'investissement des firmes, moteur essentiel de l'activité économique, ne dépend pas seulement du loyer de l'argent.

C'est bien la perspective qu'a une entreprise de vendre beaucoup qui l'incite à développer ses équipements ou au contraire à attendre. Nous en sommes là actuellement, et la hausse des taux décidée par la Banque de France ne changera pas grand-chose à l'affaire. Pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises en tous les cas. Les taux longs qui financent le logement ne vont pas bouger, et M. Bérégovoy a fait savoir, mardi 19 novembre dans la matinée, qu'il comptait sur les banques pour ne pas augmenter leur taux de base bancaire. Cette recommandation sera écoutée.

La hausse des taux de la Banque de France risque, en revanche, d'avoir des effets défavorables sur l'activité et l'emploi des grandes entreprises, qui financent leurs besoins à très court terme, leurs découverts en particulier, par recours aux billets de trésorerie dont les taux, eux, sont étroitement indexés sur le marché monétaire. Ce mode de financement est important puisqu'il représente grosso modo 15 % des crédits court terme des firmes ; en fait, beaucoup plus puisque seules les grandes entreprises y ont accès.

Malheur donc aux entreprises dont les fins de mois sont difficiles. Ce qui vient de se passer peut aggraver leurs difficultés et finalement peser sur des décisions de licenciements.

ALAIN VERNHOLES

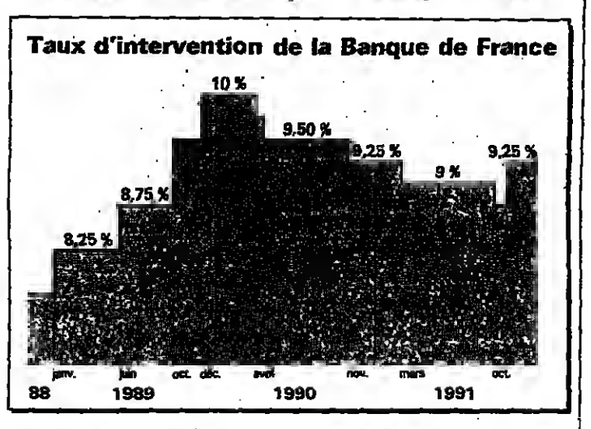

Le prix de la défense du franc

Suite de la première page

Qui dit baisse du dollar dit hausse du deutschemark, dont le cours, lundi 18 novembre au matin, dépassa légèrement le seuil des 3,42 francs. C'était trop pour la Banque de France, qui brandissait alors l'arme des taux, avec pour effet de ramener la devise allemande au-dessous de 3,42 francs.

Objectivement, c'est un échec de la politique monétaire française qui, il y a un mois, avait tenté de se décrocher de celle de l'Allemagne, de plus en plus restrictive. Profitant de l'élargissement de l'écart d'inflation avec la RFA au profit de la France, l'institut d'émission, sur les incitations pressantes de M. Bérégovoy, avait poursuivi sa désescalade des taux d'intérêt domestiques à court terme. Après la crise du franc de novembre 1989, consécutive à la chute du mur de Berlin et à la montée des taux allemands, les taux français avaient graduellement reflué d'un sommet de 10 % à 9,25 % en novembre 1990, puis à 8,75 % en octobre, avant de retrouver leur niveau d'il y a un an.

Pour les autorités monétaires et pour M. Bérégovoy, il s'agissait de desserrer un peu l'étau d'un coût à son plus haut niveau historique, 6 % à 12 % hors inflation, qui enserre l'économie française et la pénalise indûment au moment où elle se trouve en pleine décélération. Un loyer de l'argent aussi élevé affecte directement les PME, souvent en mal de trésorerie, et les particuliers, dont l'accession au logement se trouve dramatiquement renchérie.

Sans doute un écart d'un demi-point en plus ou en moins n'est-il pas absolument dramatique, mais la lente décrue du loyer de l'argent, en route depuis un an, permettait de prendre un acompte sur une véritable baisse des taux, qui, en période normale, c'est-à-dire sans surchauffe allemande, devrait ramener le court terme des 9 %-10 % actuels à 6 % (soit un écart de trois points au-dessus de l'inflation, vérifié sur une période centenaire).

M. Bérégovoy, qui a pris personnellement la décision du relèvement, dès vendredi dernier (en fait huit jours auparavant), avait-il le choix ? Il semble, hélas ! que non. A l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international, à Bangkok, en octobre, le groupe des sept pays les plus industrialisés du monde avait recommandé une baisse générale des taux d'intérêt pour stimuler les économies languissantes. Depuis, les Etats-Unis et tout récemment le Japon, pays dont la croissance est faible ou se ralentit, se sont exécutés, mais pas l'Allemagne, dont la banque centrale se refuse à tout assouplissement, au nom de la lutte contre l'inflation, le dérapage des salaires et le déficit budgétaire.

Le poids du partenaire allemand

Dès lors la France, où les taux d'intérêt à court terme avaient fini, au bout de trois ans, à revenir au niveau ou même en dessous des taux allemands, se trouvait très vulnérable à tout «accident» qui propulserait le mark vers le haut. Cet accident s'est produit la semaine dernière, provoqué par une défaillance du dollar, et il a fallu défendre le franc en faisant passer le loyer de l'argent au jour le jour au-dessus de celui en vigueur à Francfort (10 % contre 9 %), celui à six mois restant significativement inférieur.

Cette affaire démontre deux choses. La première est que la France, pour l'instant et pour un certain nombre de mois vraisemblablement, est toujours dans la *« zone mark »*, les contraintes du système monétaire européen ne lui permettant pas de baisser ses taux d'intérêt au-dessous des taux allemands, ni même à leur niveau. Le poids du partenaire allemand est encore trop lourd, surtout augmenté par l'apport de l'ex-RDA, qui, à terme, déplace vers l'est le champ de gravité économique de l'Europe. Ajoutons-y l'écart des balances commerciales entre les deux pays, la dégradation de celle de l'Allemagne s'avérant temporaire.

La seconde chose est que M. Bérégovoy est fermement décidé à défendre les parités du franc, fût-ce aux dépens de sa politique constante d'abaissement du coût du crédit. *« Toute dévaluation, signe de mauvaise gestion ou d'erreurs passées, appauvrit un pays, surtout les petites gens »*, a-t-il réaffirmé, lundi 18 novembre, au colloque organisé au Centre français du commerce extérieur par *le Monde* sur « Le modèle économico-financier allemand et l'industrie française ». Le ministre a tenu *« à rappeler au marché qu'il ne faut pas spéculer contre le franc »*, fidèle à sa maxime, un peu résignée, suivant laquelle *« les taux d'intérêt baissent dès que cela est possible, mais lorsqu'il faut dissiper le trouble dans les esprits, ils doivent monter »*. Comme la Banque de France avait perdu pas mal de devises depuis une quinzaine de jours, notamment la veille du week-end dernier, il a voulu donner un net avertissement à ladite spéculation.

Dans le cas présent, les conséquences de la remontée des taux directeurs de la Banque de France seront autant que possible limitées, l'abaissement d'un quart de point du taux de base des banques, ramené le 18 octobre dernier de 10,25 % à 10 % ne devant vraisemblablement pas être mis en question. Il suffit pour cela que la BNP et le Crédit lyonnais, établissements nationalisés, et dûment chapitrés, en donnent l'exemple pour que les autres établissements se tiennent cois.

Pour l'avenir, on peut toujours penser que le relèvement de ses taux directeurs, effectué de manière autonome par la Banque de France, peut, par avance, atténuer les effets d'un nouveau durcissement de la politique monétaire de la Banque fédérale d'Allemagne, toujours possible mais peut-être évitable. A cette occasion, mieux valait pour la France majorer ses taux d'un demi-point entier. Pour se donner un peu d'air et se préparer à une traversée qui risque d'être pénible cet hiver, et pourrait durer un an, jusqu'à ce que l'Allemagne retrouve son équilibre. Dévaluation ou argent cher, des deux maux il faut choisir le moindre, et M. Bérégovoy a choisi.

FRANÇOIS RENARD

La Bourse de New-York a regagné 1 %

Malgré la reprise de Wall Street la veille, la Bourse de Tokyo a de nouveau clôturé à la baisse mardi 19 novembre. Le recul a toutefois été modéré (–0,30 %) et s'est effectué en fin de séance dans un marché calme. Du côté des places européennes, Londres s'inscrivait à +0,36 % et Paris à –0,27 % à l'ouverture, illustrant l'hésitation ambiante.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Il est parti déjeuner. Il vous rappellera à son retour. » Loin de témoigner d'une grande désinvolture, la réponse de la secrétaire était plutôt rassurante. Le fait qu'en fin de matinée les meilleurs spécialistes de Wall Street aient pris le risque de quitter leurs écrans et leur batterie de téléphones pour s'absenter un moment témoignait de leur foi dans l'évolution de cette séance du 18 novembre. L'alerte était terminée. Du moins pour vingt-quatre heures. De fait, après avoir hésité à l'ouverture, le marché new-yorkais a rapidement regagné du terrain par rapport à la forte baisse du vendredi précédent, lorsque les cours avaient brutalement chuté de 120 points (près de 4 %) et en clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait regagné 29,52 points (1 %), à 2 972,72 points, sous l'effet d'un courant acheteur motivé par le niveau peu élevé des cotations à l'ouverture.

L'ajustement, essentiellement technique pour l'instant, est surtout à mettre au compte des valeurs-vedettes, qui ont été fortement « travaillées » pour faire remonter l'indice Dow Jones des valeurs industrielles. De même, les valeurs technologiques, qui avaient lourdement chuté le vendredi précédent après avoir été sans doute le secteur au comportement le plus spéculatif depuis plusieurs mois, ont refait surface sous l'impulsion des titres de sociétés informatiques.

SERGE MARTI

Lire la suite page 22

POUR UN ENVOI FACILE
DE VOS DOCUMENTS EN EXPRESS,
DEUX SOLUTIONS :
1. LES ENVOYER EN EXPÉDITION AVEC "TED".
2. LES EXPÉDIER AVEC TED 250 FRANCE.

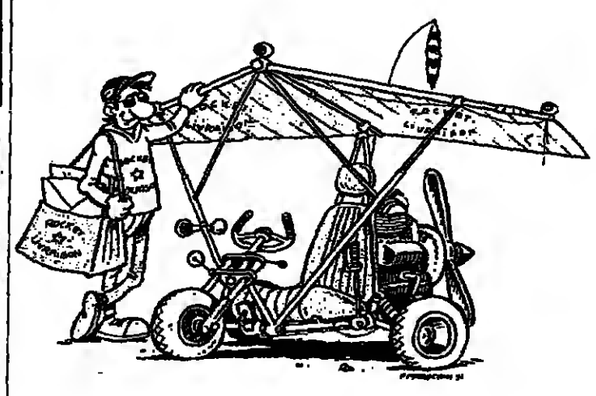

"Ted"

autre nom de Teddy l'aviateur de chez Rocket-Livraison. Ici avec son U.L.M. à l'acétylène, détenteur du record Champaubert-Chigny-les-Roses en 24'32". 1658 expéditions dont 903 arrivées à destination. Son projet : Paris-Marseille en 8 h 50 (le vent dans le dos).

TED 250 FRANCE

la nouvelle enveloppe pré-payée de EMS CHRONOPOST pour l'envoi facile de vos documents urgents. Détenteur du record de fiabilité : suivi informatisé pour une livraison garantie le lendemain avant midi dans toute la France métropolitaine à un prix compétitif.

EMS CHRONOPOST
LES MAÎTRES DU TEMPS.

5.000 ESSAIS GRATUITS :
METTEZ TED 250 FRANCE A L'ÉPREUVE*

Pour pouvoir mettre gratuitement TED 250 FRANCE à l'épreuve de vos envois express, appelez vite le 0.5.4.3.2.1.0.0 (N° Vert - appel gratuit), ou retournez ce bon d'essai à EMS CHRONOPOST - Promotion des Ventes - 41, rue Camille Desmoulins - 92442 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.

Nom : _____ Prénom : _____
Société : _____
Adresse : _____
Fonction : _____ Téléphone : _____ APE : _____

* offre limitée aux 5.000 premières demandes (1 échantillon par client et par entreprise) Valable jusqu'au 31/12/91.

ALBERTVILLE 92
Barcelona '92
WALTER THOMPSON

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Pour protester contre les « surtaxations »

Les transporteurs routiers organisent une « opération escargot » dans l'ensemble de la France

Le Fédération nationale des transports routiers (FNTR) organise le 19 novembre, de 8 heures à midi dans l'ensemble de la France, des « opérations escargot » destinées à amener le gouvernement à alléger la taxe sur les assurances et à renoncer à surtaxer le gazole. Après les barrages routiers dressés au début du mois de novembre par certaine artisans de la région lyonnaise, cette manifestation traduit le malaise grandissant des routiers.

En France, la route se porte bien et les camionneurs très mal. En dix ans le transport de fret par la route a taillé des croupières au rail et à la voie d'eau au point de faire passer sa part du marché de 60,3 % en 1981 à 71,3 % en 1990. Le trafic a augmenté de moitié entre 1984 et 1989 et tous les usagers de la route constatent que les chaussées sont envahies par les poids lourds.

En revanche, les défaillances d'entreprises de transport routier ont augmenté de 24,8 % au cours des sept premiers mois de 1991 par rapport à la période correspondante de 1990. Deux cent cinquante transporteurs disparaissent chaque mois. Faut-il dans ces conditions s'étonner si cette profession, qui était malthusienne, corporatiste et hyper-réglementée jusqu'en 1985, n'est pas enchantée de sa liberté retrouvée et si elle voit arriver le grand marché européen avec effroi?

C'est en effet au cours des années 80 que, pour préparer l'échéance européenne du 1er janvier 1993, les gouvernements de gauche puis de droite ont supprimé les deux béquilles qui soutenaient la profession : la licence patrimoniale et la tarification routière obligatoire. Autrement dit, le droit de créer une entreprise de transport n'a plus été à vendre en nombre limité mais a été seulement conditionné par l'obtention d'une attestation de capacité et les prix se sont librement établis selon la loi du marché.

La première de ces réformes a déclenché une vague de création d'entreprises sans précédent et sans commune mesure avec la croissance du trafic. Le nombre des transporteurs routiers s'est ainsi enflé de 24 154 entreprises en 1983 à 33 128 en 1989.

L'abolition de la tarification obligatoire, conjuguée avec cet excédent de l'offre sur la demande, a déclenché une sévère chute des prix. M. Claude Gressier, directeur des transports au ministère de l'équipement, estime celle-ci entre 7 % et 10 % au cours des trois dernières années. M. René Petit, président de la FNTR, parle d'un effet de ciseaux en raison d'une hausse des coûts de 7 % de 1987 à 1991, alors que dans le même temps les tarifs chutaient de 4 %. *« Cela ne pouvait fonctionner qu'à la condition que le trafic continue à exploser »*, conclut M. Patrice Salini, directeur de l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST).

D'autant plus que le développement de la sous-traitance, baptisée ici *« tractionnariat »*, a pris l'allure d'un véritable fléau. Tout le monde en porte une part de responsabilité. Et d'abord les artisans, qui ont cru être leurs propres maîtres en obtenant une attestation de capacité, même en faisant passer l'examen à leur épouse, même en la louant, ce qui est illégal. Les fabricants de camions et leur filiale de crédit, comme la DIAC de Renault, ont poussé au crime les petits routiers en leur *« donnant »* un camion dont le crédit s'est révélé quelques années plus tard trop lourd. Les clients – les chargeurs – ont cherché à obtenir les prix les plus bas et à payer le plus tard possible, rendant non viable un transport de qualité.

Les transporteurs moyens, voulant atteindre la taille européenne, ont sous-traité à plus petits qu'eux certains de leurs marchés : ce volant leur assure une souplesse en cas de retournement de la conjoncture; surtout, l'artisan sous-traitant peut travailler trois mille heures par an alors que les lois sociales réduisent le temps de travail d'un salarié à 1 900 heures.

La mécanique ainsi mise en place a fonctionné de façon implacable : *85 % des transporteurs, possédant moins de dix camions et ne contrôlant pas leur marché*, se sont trouvés obligés d'accepter cette sous-traitance. Mal formés à la gestion, ne sachant pas négocier avec leurs clients un tarif après des décennies de réglementation, ils ont accepté n'importe quel prix. Ils n'osent pas réclamer leur dû à leurs clients et patientent souvent quatre-vingt-dix jours avant d'être payés. Pour vivre à peine au-dessus du SMIC, ils roulent comme des forcenés, parfois plus de soixante-dix heures par semaine. Ils ne respectent ni les limitations de vitesse (la moitié des poids lourds roulent trop vite), ni les limitations de poids (40 % sont en infraction). *« Ces gens-là ne nous écoutent pas*, conclut M. Raymond Bidet, secrétaire général du syndicat UNOSTRA. *Ils ne comprennent pas qu'ils sont devenus des salariés déguisés et que leur dépendance les pousse à la faute »*.

Une marge de manœuvre étroite

Lorsque la conjoncture s'est retournée en 1990-1991 pour cause de guerre du Golfe et de récession économique, ce fut la catastrophe, car la fuite en avant n'était plus possible. Aujourd'hui, la déconfiture de nombreuses entreprises moyennes, comme la lyonnaise Extrans, menace d'entraîner dans la chute un nombre impressionnant d'artisans.

La marge de manœuvre des syndicats, UNOSTRA et FNTR – le plus important – est étroite. Leur base se réduit car les artisans n'ont pas le sens de l'intérêt collectif très aiguisé. Leurs troupes sont pourtant très mobilisées et, comme elles en ont toujours l'habitude, elles préfèrent faire le siège du gouvernement qui les renvoie assez brutalement aux règles du libéralisme.

La FNTR a donc décidé d'adopter une position formellement dure à l'égard d'un gouvernement qui donne l'impression de ne pas se soucier de l'avenir du transport routier. Elle estime insuffisant le plan gouvernemental de quinze mesures publié le 7 novembre, car il n'apporte pas de réponse à quatre points au moins sur lesquels la fédération entend se battre. Elle demande que l'allègement de la taxe sur les assurances soit de 9 % et non de 2 % comme prévu au budget 1992 et que le gazole ne soit pas surtaxé de 4 ou 5 centimes. Elle exige que les pouvoirs publics donnent des dates précises sur le retour du délai de paiement des factures à trente jours. Enfin, elle veut que les infractions aux limitations de vitesse constatées sur les enregistreurs dont est équipé chaque camion donnent lieu certes à des sanctions mais n'amputent pas le capital de six points que comptera le futur permis à points.

Le gouvernement, lui, préfère insister sur ce qui est pratiquement acquis et qui ne coûte rien : la limitation de l'accès à la profession par un relèvement des critères de capacité professionnelle et financière, la sanction des donneurs d'ordres dont les conditions imposées au routier obligent celui-ci à violer le code de la route, la formation des cadres des PME du secteur, etc.

Ce dialogue impossible ne semble pas devoir déboucher sur des barrages routiers aussi paralysants que pendant l'hiver 1984. D'une part le gouvernement français n'est plus en mesure d'aider réglementairement et financièrement ses routiers dans une Europe unifiée. D'autre part, ceux-ci ont dilapidé le capital de sympathie dont ils disposaient auprès de l'opinion publique. A trop multiplier les bouchons routiers, ils risqueraient de ne plus être jugés comme inquiétants, mais comme franchement nuisibles.

ALAIN FAUJAS

CONJONCTURE

Wall Street a regagné 1 %

Suite de la page 21

Aucun affolement n'était perceptible sur le parquet – pas plus que la séance du 15 novembre n'avait déclenché un vent de panique – et les opérateurs semblaient obéir aux conseils de sang-froid qui leur avaient été prodigués tout au long du week-end et à nouveau lundi matin, aussi bien dans leur gazette préférée qu'à la télévision où l'on s'efforçait d'expliquer combien la santé d'humeur du « vendredi gris » n'avait rien à voir avec le mini-séisme de 1989 et encore moins avec le krach de 1987.

Dépêché par l'administration pour distiller la bonne parole sur le petit écran – après la clôture de Wall Street – le directeur de cabinet de la Maison Blanche, M. John Sununu, a livré une analyse particulièrement pertinente en constatant que *« quelquefois le marché montait et d'autres fois il baissait »*.

Il a ajouté que les propos tenus par le président Bush à propos de la nécessité de faire baisser les taux d'intérêt applicables aux cartes de crédit ne devaient pas être interprétés comme étant à l'origine de la chute de vendredi.

Selon lui, le coupable était plutôt à chercher du côté du Congrès, qui méritait un blâme pour avoir agi dans la précipitation.

Sur ce chapitre, le sénateur Alfonso D'Amato, qui avait fait passer la veille de l'accès de faiblesse de Wall Street un amendement instaurant un plafond pour les taux sur les cartes de crédit, n'a pas été suivi par ses collègues de la Chambre des représentants. Conscients du choc que cette mesure avait occasionné sur le marché boursier et de ses effets directs sur le secteur bancaire qui se dit prêt à mettre la clef sous la porte, ces parlementaires ont préféré reporter leur décision.

La commission bancaire de la Chambre des représentants a ainsi suggéré de donner plus de temps au temps. De sorte que le Congrès et l'administration Bush trouvent une solution de compromis sur cette question des cartes de crédit.

Une approche *« constructive »*, a jugé le 18 novembre M. Thomas Foley, le *speaker* de la Chambre, tandis que le leader républicain du Sénat, M. Robert Dole, révélait que plusieurs palliatifs étaient actuellement à l'étude à la Chambre haute. Sans se hasarder à préciser quelle forme ils pourraient revêtir. Une prudence justifiée par les dossiers hautement explosif.

SERGE MARTI

Excédent du commerce extérieur allemand de 1,6 milliard de deutschemarks en septembre

L'Allemagne a enregistré en septembre un excédent commercial de 1,6 milliard de deutschemarks – 5,4 milliards de francs – (chiffre corrigé) révisant à la baisse le déficit de 0,3 milliard annoncé au début du mois. Au mois de septembre 1991, les importations et les exportations de l'Allemagne ont cependant reculé, tant dans la partie ouest que dans l'ancienne RDA, par rapport au mois précédent, selon l'Office fédéral des statistiques.

Pour l'Ouest les importations ont baissé de 6,3 % par rapport à août 1991. Dans le même temps, les exportations ont reculé de 3,4 %. Par rapport au mois de septembre l'an dernier, importations et exportations pour cette partie du pays sont en hausse de respectivement 17 % et 7 %.

Pour l'ancienne RDA, les importations ont diminué de 5,8 % en septembre par rapport à août, tandis que les exportations reculaient de 16 %.

□ **Des aides pour la sidérurgie est-allemande jusqu'à fin 1994.** – Les ministres de l'industrie de la Communauté européenne ont accepté, lundi 18 novembre à Bruxelles, que la sidérurgie de l'ex-Allemagne de l'Est continue à recevoir des aides publiques régionales jusqu'à la fin de 1994, en contrepartie d'une réduction de ses capacités de production. Les Douze ont aussi accordé des dérogations au Portugal et à la Grèce.

INDUSTRIE

Tandis que Philips et SGS-Thomson annoncent un accord

Les ministres de l'industrie de la CEE veulent favoriser une coopération entre les entreprises électroniques européennes

Les ministres de l'industrie des Douze, réunis lundi 18 novembre à Bruxelles, ont adopté une résolution qui devrait faciliter la tâche de la Commission européenne en vue d'encourager l'électronique communautaire. Simple cadre d'action, cette résolution ne vaut que si la Communauté trouve une majorité en son sein pour aller de l'avant. Ce document, dont le ministre français, M. Dominique Strauss-Kahn, a souligné l'importance, reconnaît la nécessité de favoriser la coopération entre les entreprises du secteur. Il recommande une utilisation plus sélective de l'assistance financière de la CEE, afin par exemple de préserver une capacité de production de semi-conducteurs en Europe. Enfin, il suggère de faire pression, au niveau mondial, pour que les règles de concurrence s'appliquent de façon identique aux principaux partenaires commerciaux de la CEE (c'est-à-dire aussi aux Japonais).

Le jour même, Philips et le groupe franco-italien SGS-Thomson (ST) rendaient public un accord au terme duquel le géant néerlandais confie à ST le soin de développer pour son compte, dans l'usine de Crolles, à Grenoble, la prochaine génération de semi-conducteurs. L'usine de Crolles sera opérationnelle au second semestre 1993.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les efforts entrepris depuis le début de l'année pour renforcer l'industrie électronique européenne n'ont jusqu'à présent guère été couronnés de succès. Les pistes ouvertes, lors du rendez-vous de Saulieu en avril, entre des représentants de la Commission de Bruxelles, conduits par M. Jacques Delors, et les présidents des principaux groupes européens, n'ont à ce jour pas abouti. C'est vrai, en particulier, du projet visant à regrouper les efforts des trois entreprises européennes fabriquant des semi-conducteurs, Philips, Siemens, et SGS-Thomson. Philips a renoncé à développer ce type de production, Siemens s'est allié à IBM.

Mise en garde à Bruxelles

Esseulé, SGS-Thomson se retourne à la fois vers les pouvoirs publics communautaires et vers les utilisateurs, pour demander leur concours. Une délégation de ses actionnaires – le français Thomson et l'italien Finmeccanica – est venue vendredi 15 novembre à Bruxelles présenter aux dirigeants de la Commission son programme d'action pour les cinq années à venir.

A la Commission, les actionnaires de SGS-Thomson (ST) demandent de mieux soutenir leur effort de recherche-développement (RD). Les responsables de Thomson expliquent que la norme, en matière de semi-conducteurs, est que les pouvoirs publics financent 50 % de la RD, et les industriels les 50 % restants. Dans le cas de ST, les autorités françaises et italiennes prennent en charge l'essentiel de ces 50 %, une contribution limitée étant fournie par la Commission à travers le programme JESSI.

Appel aux utilisateurs

Le coût de JESSI est évalué à 3,8 milliards d'écus (26,6 milliards de francs), répartis à 50 % pour les industriels, 25 % pour les États membres, 25 % pour la CEE. Or, estime-t-on chez Thomson, l'engagement effectif de la Communauté serait en-deçà de ce montant.

Le budget recherche-développement de SGS-Thomson pour les cinq ans à venir devrait se situer autour de 2 milliards de dollars (11,4 milliards de francs), dont, selon la clé de répartition précédemment évoquée, 1 milliard devrait être pris en charge par les industriels, 500 millions par les pouvoirs publics nationaux, 500 millions par la CEE.

L'indépendance technologique ne peut être gratuite, et si les consommateurs européens de semi-conducteurs veulent se l'assurer, ils sont invités à payer leur tribut. Des négociations sont en cours avec plusieurs d'entre-eux, le néerlandais Philips (négociations concrétisées avec l'accord sur Crolles), le français Alcatel ou l'Allemand Bosch (*le Monde* du 15 novembre). Ces utilisateurs pourraient être invités à participer à une augmentation de capital de ST. Augmentation à laquelle pourrait contribuer aussi la Communauté.

A Saulieu, il avait aussi été question de promouvoir une coopération entre Philips et Thomson pour la fabrication d'écrans à cristaux liquides, destinés tant à la TVHD qu'aux ordinateurs, notamment portatifs. Les contacts, un temps interrompus, auraient repris. Les responsables de Thomson le confirment implicitement.

Autre affaire en suspens, le projet de coopération entre Bull, Olivetti et Siemens. Les trois constructeurs informatiques se proposent de répondre ensemble aux appels d'offres des pouvoirs publics durant la phase d'études devant précéder la mise en place d'un système nerveux européen (SNE) télématique. Au-delà de cette phase, la concurrence reprendrait normalement. Néanmoins Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission chargé de la politique de concurrence, craignant qu'il n'en soit rien, hésite à donner son feu vert.

PHILIPPE LEMAITRE

AGRICULTURE

Face aux États-Unis

Unité des ministres de l'agriculture des Douze sur les négociations du GATT

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Réunis lundi 18 novembre à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Douze se sont montrés surpris des récentes déclarations de M. Jacques Delors, évoquant la conclusion d'un accord avec les Etats-Unis sur le volet agricole du GATT (General Agreement on Tarifs and Trade – négociations commerciales internationales) avant la fin de la semaine.

Compte tenu de ce qu'ils savaient du déroulement du sommet CEE-Etats-Unis du 9 novembre, une issue aussi rapide leur paraît d'autant moins vraisemblable qu'il reste un certain nombre de points de blocage. A moins que la Commission, pour aboutir, ait eu la concession un peu trop facile...

Les ministres de l'agriculture ont manifesté, selon des sources autorisées, *« une profonde unité de vue »*, soulignant qu'il ne peut y avoir d'accord qu'équilibré. Autrement dit, pas question que la CEE s'engage à moins produire de céréales si les Etats-Unis ou les autres pays producteurs se débrouillent pour échapper aux contraintes. Tous ont souligné l'importance attachée par la Communauté au *« rééquilibrage »*, c'est-à-dire à la possibilité pour elle d'appliquer des droits sur ses importations de produits de substitution des céréales (PSC).

Ph. L.

Lors du contrôle d'un camion de viande

Deux agriculteurs du Gers ont été gravement blessés

AUCH
de notre correspondant

Déjà, le 9 novembre, la manifestation organisée à Auch pour protester contre la venue de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, avait dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre, faisant quatre blessés (*le Monde* du 12 novembre).

Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 novembre, une cinquantaine d'agriculteurs se sont à nouveau mobilisés, soupçonnant que les contrôles de viande d'importation étaient mal (ou pas) effectués. Ils ont intercepté un camion frigorifique. Alors que le chauffeur ouvrait les portes arrière du camion, survenait un véhicule qui, dans la nuit, fauchait le groupe, blessant gravement deux agriculteurs, tandis que deux autres, ainsi que le chauffeur du camion, étaient plus légèrement atteints. Les agriculteurs ont constaté que le camion intercepté contenait des museaux de porc et du foie importés du Canada qui n'étaient accompagnés d'aucun titre de transport ou de dédouanement.

D. H.

SOCIAL

En adressant ses recommandations pour 1992

Le CNPF conseille une politique salariale prudente aux entreprises

Si elles ne dérogent pas à la tradition, les recommandations salariales du CNPF pour 1992, publiées mardi 19 novembre, laissent transparaître une certaine préoccupation. *« A un moment où les résultats de l'intéressement et de la participation – dispositifs auxquels nous demeurons particulièrement attachés mais dont il est clair qu'ils ne doivent en aucun cas se substituer aux salaires – vont enregistrer les conséquences de la dégradation économique, il importe plus que jamais que la politique salariale soit menée dans un réel esprit d'information et de concertation, qui passe par la recherche d'accords collectifs »*, souligne la lettre adressée aux responsables patronaux par M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF. Une fois de plus, celle-ci ne fournit aucune référence chiffrée.

A la lumière de certains conflits sociaux, principalement celui qui vient de prendre fin chez Renault, les entreprises sont donc invitées à recourir aux *« compléments de salaire »* avec la plus grande prudence. Plus généralement, *« les perspectives économiques imposent de faire preuve d'un sens aigu des responsabilités en persévérant dans la voie de la prudence et du réalisme »*.

Pour 1992, le CNPF s'attend à *« un léger ralentissement de la hausse des rémunérations »* après une année 1991 qui devrait se solder par un gain de pouvoir d'achat. L'organisation patronale confirme néanmoins sa volonté de *« poursuivre la dynamique conventionnelle »* dans le cadre des négociations de branche sur les salaires minimaux et les classifications dont les résultats sont jugés *« significatifs »*. M. Giral rappelle que *« la mise en place de garanties annuelles hiérarchisées comprenant l'ensemble des éléments de rémunération ayant un caractère de salaire demeure, à cet égard, un instrument privilégié »*.

J.-M. N.

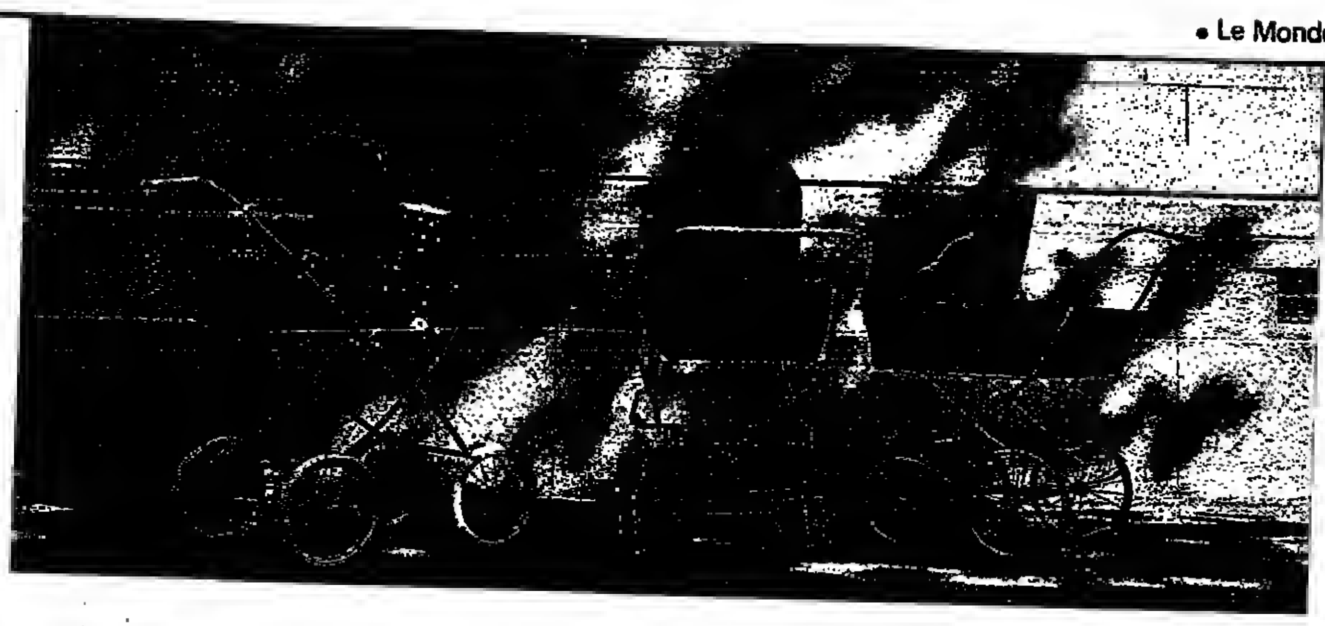

MAMANS, DEVENEZ ACTIONNAIRES DU BANQUIER DE VOTRE VILLE. 210F PAR ACTION.

C'EST UN PLACEMENT SÛR

Quatre points forts démontrent la solidité et la puissance du Crédit local: la qualité de ses principaux actionnaires, l'Etat et la Caisse des dépôts; la stabilité de sa clientèle, les collectivités locales; la progression de ses résultats avec un bénéfice net consolidé 1990 de 948 MF en augmentation de 26,5% depuis 1988; le niveau de son bilan consolidé: 243 MdF fin 1990.

C'EST UNE VALEUR D'AVENIR

Leader du financement du développement local avec plus de 40% des prêts à l'équipement collectif, le Crédit local intervient sur un marché porteur. Banquier spécialisé, il accompagne de son expertise les innovations des décideurs locaux. Présent en Europe et aux Etats-Unis, son objectif est de réaliser 15% de son chiffre d'affaires à l'international en 1993.

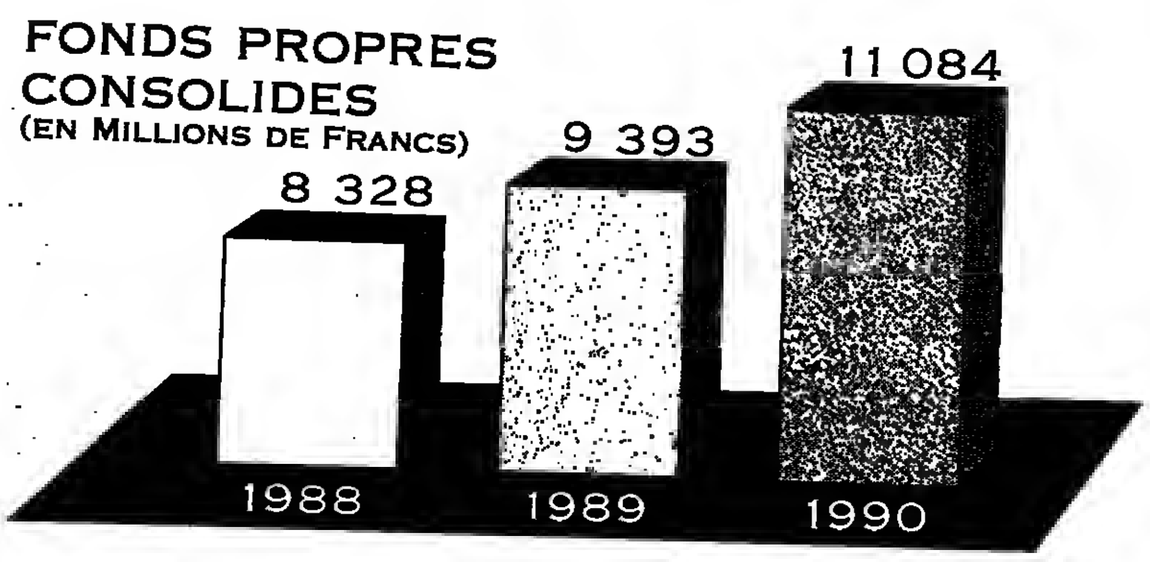

Vous pouvez participer à l'opération en vous adressant aux banques, aux sociétés de bourse, à la Poste, aux Caisses d'Epargne et au Trésor public.

Une note d'opération visée le 18/11/1991 par la COB est disponible sur simple demande auprès des établissements chargés de recevoir les ordres d'achat. BALO du 7 octobre 1991.

CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Pour plus d'informations, téléphonez au
16 (1) 40 87 14 00
ou composez sur Minitel 36 16 CLF.

EUROFI • CLM / BBDO.

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

ACHETEZ VOS ACTIONS ENTRE LE 19 ET LE 29 NOVEMBRE 1991

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Une première sur le marché financier

Le Crédit foncier de France met sur le marché ses prêts hypothécaires

Pour la première fois depuis le vote de la loi du 23 décembre 1988 et des décrets et instructions dc mars et octobre 1989, un établissement bancaire va titriser – c'est-à-dire mettre sur le marché – des eréenees bypothéesires, en l'occurrence des prêts immobiliers aux particuliers. Ce genre d'opération, très répandu eux Etats-Unis, où est née la titrisation, n'evait pas encore été mis en œuvre en Frencc. Les 12;3 milliards dc frenes de créancc actucllement titrisés concernaient soit des prêts personnels de courte durée, soit des prêts spécieux à carectèrc industriel ou non. Mêmc la Compagnic bancaire, qui avait ouvert le feu en 1990 et se faisait l'apôtre de la titrisation, n'a pas encore mis sur le marché ces prêts immobiliers, se bornant à des crédits à la consommetion eecordés aux particuliers par sa filiale Cetelem.

Techniquement, le Crédit foncier propose pour 1 milliard de francs des parts d'un fonds commun de créances (FCC) d'un montant unitaire de 10000 francs, destinées à être cotées et réservées en fait, sinon en droit, aux investisscurs institutionnels. Cc fonds commun rassemble des prêts d'une durée résiduelle de six à dix-neuf ans, accordés à un taux moyen de 10,50 %, les parts étant émises à des taux supéricurs de 0,80 à 0,90 % au rendement des obligations d'Etat OAT à dix ans, soit un rendement global de 9,75 % à 9,80 % ectuellement, un peu moins pour les parts à six ans.

Le Crédit foncier, qui souscrira des parts spécifiques, supportant le risquc de défaillance de l'emprunteur, mais pas celui de remboursement anticipé, enregistre en théorie unc petite perte puisqu'il titrise à un taux moins élevé que le rendemcnt des prêts, mais la compense par unc économie sur les besoins en fonds propres requis par les ratios Cooke, en fonction des engegcmcnts de le banque. C'est là un des avantages de la mobilisation de créances qui allège les bilans.

Pour les investisseurs, ce genre dc fonds commnn constitue un nouveau produit à caractère fondant puisqu'il est adossé à des prêts amortissables bénéficiant de la notation maximum AAA de SP Adef (organismc de notetion), indispensable aux yeux des étrangers. La conception du produit a été assurée par le Crédit foncier, qui était prêt depuis un certain temps, mais jugeait que le marché n'était pas mûr. Sa distribution est assurée par lc Crédit lyonnais, qui disposc dsns ce domainc d'unc ccrtaine expérienee, evcc le concours de l'américain Bear and Stearn.

F. R.

L'Etat vend une fraction du Crédit local de France à 210 francs par action

Malgré lcs perturbations dans une conjoncture boursière morose, l'Etat a maintcnu le mise en vente, à partir du 19 novembre et jusqu'eu 29 novembre, d'unc fraction minoritaire du Crédit local de France (CLF). Après avis de la Commission d'évaluation dcs entreprises publiques, lc prix de vcnte a été fixé à 210 francs par action, valorisant ainsi la banque spécialistc du financement des collectivités locales à 7,32 milliards de francs. L'Etat met cn vcntc 22 % du CLF, conservent par ailleurs 25,5 % du capital aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (25 %).

Seront proposées en France 7,576 millions d'eetions sous formc d'une offre publique dc vente nominative. Par eilleurs, 1,894 million d'actions feront l'objet d'un placement international, qui pourra être réduit au profit de la tranchc française cn fonction de la demande.

Le FMI admoneste l'Italie

L'Italie a *« encore beaucoup à faire »* pour pouvoir respecter les obligations dc l'Union monétaire européenne, s souligné le Fonds monétairc international (FMI) dans son rapport sur la conjoncture itelienne, remis lundi 18 novcmbre au ministrc des finances, M. Guido Carli. *« Il est urgent de renforcer la compétitivité de l'Italie (...) Un temps précieux a déjà été perdu »*, soulignent lcs experts dans leur rapport. Ils considèrent en particulier que le déficit pnblic s été sous-estimé. Celui-ci s'élèvera à 145000 milliards de lires (650 milliards de francs) cette année, selon le FMI, soit environ 1 % de plus que les prévisions du gouvernement.

Au premier rang des recommandations des experts du Fonds, l'accent est mis sur la parité de la lire, qui, soulignent-ils, doit *« rester le point d'ancrage de toutes les autres variables économiques »*. – *(AFP.)*

Elf-Aquitaine, Canal Plus et Eurofi, lauréats du concours Financimage 1991

Jacques Lesourne, directeur-gérant du *Monde*, at M. Claude Dollé, président-directeur général du Centre français du commerce extérieur (CFCE), ont remis, lundi 18 novembre, les trois prix du concours Financimege orgnnisé pour la troisième année consécutive par le Monde Publicité avec la participation du CFCE en vue de réeompeneer lee entrepriees performentea en metière de communication financière internationale sur les grands marchés de capitaux.

Les trois lauréats ont été : Elf-Aquitaine (Grand Prix) pour la catégorie « Industrie », Canal Plus pour le eetégorie « Services » et Eurofi pour les « Agances da communication financière ».

Le jury éteit préaidé per M. Patrick Peugeot, président de la SCOR, lauréat 1890 du coneoure Ecua Or devenu Flnaneimage. Le jury comprenait, outre M. Peugeot, M. Dollé, notre eollaboreteur Paul Febra, M. Olivier Lecerf, membre du Comité stratégie et développement, eociété Lafarge, Me Jean Loyrette, du cebinet Gide Loyrette Nouel, M. Bruno de Maulde, prédident du Conseil des Boureee de valeura et M. Micha Spierenburg, préeldent de Werburg France.

Des invités soviétiques de marque à la Banque de France

On sablait le champagne, lundi 18 novembre, dans la galerie dorée de la Banque de France. Un geste malvenu, le jour où les sutorités monétaires françaises étaient contreintes de relever les taux d'intérêt afin de défendre le franc? Il s'agissait d'accueillir des invités dc marque : les dirigeants des banques centrales de onze Républiques de l'ex-URSS. L'Ouzbékistan, l'Estonie, le Kazakhstan, et surtout l'Ukraine ont décliné l'invitatioo. Mais ni les membres de le Banque de France ni leurs hôtes n'avaient pour autant l'intention de se laisser gâcher leur rencontre.

Pendant dix jours, les responsables des nouveaux instituts d'émission apprendront les rudiments d'nn système monétaire « à l'occidentele ». Tous n'ignorent pas complètcment le fonctionnement dcs banqucs centreles des pays industrialisés. Mais aucun n'a pratiqué le maniement des taux directcurs, la fixetion dcs taux de change, la politique dn crédit, la supervision dn système bancaire... Les dirigeants de l'institut de le rue de la Vrillière leur expliqueront done les prineipanx méeenismcs, en espérant que leurs bôtes, dont beaucoup ont fait connaissance à Paris, éviteront de se quereller...

Les relations sont loin d'être au beau fixe entre les dirigeants de différentcs Républiques qui, comptc tcnu dc l'éclatement de l'Union, sc préoceupent surtout depuis août dc savoir comment se fera la répartition dc la dette extérieure de l'URSS et s'il est opportun de lancer des monnaies nationales concurrençant le rouble.

F. L.

NEW-YORK, 18 novembre ↑

Reprise

Après une évolution en dents de scie pendant une grande partie de la journée, la Bourse de New-York est partie lundi 18 novembre en fin de séance à la chasse aux bonnes effaires après la dégringolade du marché vendredi. Dans un marché très actif, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 972,72, en hausse de 29,52 points (+ 1 %).

Quelque 238 millions d'actions ont été échangées. Le plongeon du Dow Jones, attribué en partie au désarroi causé par le projet du Congrès d'imposar un plafond aux taux d'intérêt sur les cartes de crédit, n'a pas créé de véritable paniqua mais plutôt un malaise, eonatatalant les analystes rassurés par la tournure des événements. Le Congrès a d'ailleurs décidé de surseoir à son projet. Merck a gagné 4 1/8 à 141 1/8, Johnson and Johnson 2 1/2 à 96 3/4 et Coca Cola 2 3/8 à 87 1/8.

VALEURS	Cours de 15 novembre	Cours du 18 novembre
Alcoa	50 5/8	60
ATT	37 1/8	37
Boeing	45 1/8	45 5/8
Chase Manhattan Bank	15 7/8	17 1/2
Du Pont de Nemours	44 3/4	45 1/4
Eastman Kodak	46 1/4	47 7/8
Exxon	57 1/4	58 1/4
Ford	25 1/8	25 3/8
General Electric	57 3/8	68 5/8
General Motors	31 1/2	32
Goodyear	48 1/4	48 3/8
IBM	96 1/4	97 1/4
ITT	56	54 1/2
Mobil Oil	67 1/2	68 1/8
Pfizer	67 5/8	68 6/8
Schlumberger	64	65 7/8
Texaco	62 1/8	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 3/4	128 3/4
Union Carbide	18 7/8	18 1/2
United Tech.	48 1/2	48 1/2
Westinghouse	16 1/2	16 1/2
Xerox Corp.	63	63

LONDRES, 18 novembre ↓

Forte baisse

Les valaura ont fortamant baisaé lundi 18 novambre au Stock Exchange dans le sillage de la chuta de 4 % du marché new-yorkais vendredi 15, déprimées par des statistiques britanniques décevantea. Après avoir chuté de 80 points à l'ouverture, l'indice Footala na pardait plus qua 43,7 points (– 1,7 %) en clôture à 2 502,9, enragistrant sa plus forte chute depuis la destitution temporaire du président Gorbatchev en août dernier. Le recul de 0,5 % des ventes de détail en octobre en Grande-Bretagne et le déficit budgétaire – qui, sur les sept premiers mois, s'est élevé à 8,68 milliards de livres (contre 3 milliards pour la période comparable de l'excercice précédent) – ont assombri la tendance.

Le marché a cependant réduit ses pertes en fin de séance, terminant la journée au-dessus de la barre des 2 500. La plupart des analystes prévoyalant une nouvelle chute de Wall Street à l'ouverture, mais la marché américain a ouvert en légère hausse.

PARIS, 18 novembre ↓

Vif recul amplifié par la hausse des taux

Réagissant, à l'image des autres places européennes, au vif raeul de Wall Straat vendredi 15 novembre, la Bourse de Paris avait débuté la séance sur une nette baisse lundi 18, mais dans des *« proportions tout à fait supportables »*, comme le faisaient remarquer les opérateurs. En vif retrait de 2,35 % dès l'ouverture, les valeurs françaises ne reculaient plus que de 2,11 % en fin de matinée. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 s'inscrivait en baisse de 1,83 %. Mais l'annonea, aux alantours de 13 h 30, par la Banqua de France d'un relèvement de ses taux directeurs à l'occasion de aon appel d'offra a fortamant aeeentué aon raeul dans les minutes qui suivirent (– 2,7 %). Plus tard dans la journée, peu avant l'ouvertura de la Boursa new-yorkaise, l'indicateur de la placa parisienne abandonnait 3,01 % aur aon préeédant niveau. En clôture, las valeurs françaisas ont ramené leurs pertes à 2,95 %, avec un volume de transactions important puisque celui-ci a représenté 3,6 milliards de francs sur les valeurs cotées en continu, soit, à peu de ehosas près la doubla das volumes actuellement négociés à la Bourse de Paris.

Cette baisse, qui s'était effectuéa jusqu'à la mi-journéa de façon contenue et sans panique, s'est accentuée aux alentours de 14 heures. Le geste de la Banque de France destiné à soutenir le frane dans la eonjoncture actuelle a été très mal perçu par les intervenants. *« Cette annonce nous a pris à froid. Cela ne pouvait que peser davantage sur le marché »*, confiait un opérateur.

TOKYO, 19 novembre ↓

Légère baisse

En dépit d'une reprise en début de journée après le vif recul enregistré lundi, la Bourse de Tokyo a tarminé le séanea de mardi 19 novembre sur une baisse de 0,33 %, l'indlea Nikkei eédsnt 73,26 yens à 23 326,86 points.

Le Nikkei avait fini la séance de la mstinéa en hausse de 240,79 yans, soit 1%, à 23 640,91 yens.

La reprise de Wall Street lundi soir a redonné espoir aux opérateurs, qui ont cherché à corriger les excès à la baisse commis la veille. Parmi les titres en hausse, on notait la construction navale, l'automobila, lea métaux et les électriques.

VALEURS	Cours du 18 novembre	Cours du 19 novembre
Akai	1 080	1 080
Bridgestone	1 190	1 090
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 780	2 700
Honda Motors	1 470	1 500
Matsushita Electric	1 430	1 430
Mitsubishi Heavy	690	688
Sony Corp.	4 750	4 800
Toyota Motors	1 500	1 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **OPA sur l'assureur britannique Sun Life.** – Rockleigh Corporation, société commune (à 50-50) à l'assureur français Union des assurances de Paris (UAP) et à Transatlantic Holding, filiale du groupe sud-africain Liberty Life, a lancé lundi 18 novembre l'offre publique d'achat prévue (*le Monde* du 21 septembre) sur les 40,1 % de la compagnie britaanique d'assurance-vie Sun Life qu'elle ne possède pas encore. Rockleigh propose 11,60 livres (116 francs) par action, évaluant la totalité de Sun Life à 790 millions de livres. Le 7 novembre, le ministère britannique du commerce et de l'industrie s doaaé soa feu vert à cetta acquisition qui e également été autorisée par la Commission européenne. Les deux groupes ont mis ea commun dans Rockleigh les psrticipatioas de 27,7 % qu'ils détcaaient ehacua de lcur côté dans Sun Life et acquis auprès de Sun Alliance, troisième principal actionnaire, la totalité de ses parts (4,5 %) dans Sua Life.

□ **Hanson prolonge son OPA amicale sur Beazer jusqu'au 26 novembre.** – Le conglomérat anglo-américain Hanson s prolongé la durée de son OPA amicale de 351 millions de livres (3,5 miliards de francs) sur le groupe de construclion Beazer Group jusqa'aa 26 novembre, a annoncé Hanson lundi 18 aovembre. L'offre qui devait expirer ce jour-là est aiasi prolongée jusqu'au 26 novembre à 22 beares locales à Londres et 17 heures locales à New-York, car *« toutes les conditions n'ont pas encore été satisfaites »*. Lundi matin 18 novembre, cette OPA svait reçu le feu vert du ministère du commerce et de l'industrie britanaique (DTI), qui avait décidé de ne pas la déférer devant la Commission des monopoles et fusions (MMC).

□ **Béton prêt à l'emploi : Lafarge Coppée se développe au Maroc.** – Lafarge Coppée, aumèro un mondial des matérisux de construction, a annoncé lundi 18 novembre qu'il s'était associé avec le groupe britannique Redland pour développer au Maroc le secteur du béton prêt à l'emploi. Par l'intermédiaire de sa filiale marocaine Cementos Marroquies, Lafarge Coppée est entré dans le capital de Readymix Maroc, filialc marocsiae de Redland. Les deux groupes seront associés à parité dans la gestion. Readymix Maroc, qui s commencé son activité à Casablanca il y a un an, prévoit d'étendre ses activités dans la région de Rabat.

○ **Développement de Bouygues en Thaïlande.** – La société Bangkok Land Company Ltd vient de désigner Bouygues pour la construction d'un complexe commercial et de bureaux (deux tours de 32 étages) de 150 000 mètres carrés dans la ville nouvelle de Muang-Tbon-Thani, actuellement en cours d'améaagement entre l'aéroport et Bangkok. Le contrat s'élève à coviron 600 millions de francs. Les marchés conclus par le groupe français de travaux publics depuis dix-huit mois svec Bangkok Land Company Ltd représentent quelque 4,5 milliards de francs (logemeats, bâtimaats d'usines, complexe commercial).

○ **Gaseral Matora vest vesdra pour 750 millions de dallars de nouvelles sctions.** – Contraiats tout à la fois d'éponger de lourdes pertes et de poarsaivre d'ambitieux programmes d'iavestissemeat, les constructeurs sutomobiles américains, dont la qualité de crédit a été dégradée par Standard and Poors et Moody's, deux des principales agences de notatioa, multiplieat les appels de foads. Au début de l'sutomae, Chryslar lavait 350 millioas de dollars en Bourse. La semaine dernière, Ford annonçait avoir vendu pour 2 milliards da dollars de nouveaux titres privilégiées. C'est désormais au tour de General Motors de recourir aux marchés financiers. Le numéro un américain de l'automobile a l'intention, lui aussi, de vendre des actions préféreatielles. Le moatant de cette émission pourrait aller jusqu'à 750 millions de dollars, environ 4,1 milliards de francs, s précisé le géant de Détroit, dans un communiqué publié lundi 18 aovembrc.

○ **Cession dc 53 % des setions préférentielles du groupe sidérurgique brésilien Usiminas.** – Après la vente des titres ordinaires le 24 octobre, 53 % des actions préférentielles de la premières entreprise sidérurgique brésilienne Usiminss ont été cédées lundi 18 novembre pour 278 millions de dollars (1,53 milliard de francs) lors d'une adjudication publique à la Bourse de Rio. Le restant des actions préférenticlles (qui nc comportent pas de droit de vote) doit être mis en vente à une date encore non déterminée, s précisé la Banque nationale de développemant économiquc et social (BNDES), ebargée des privatisations su Brésil. Sur la totalité des actions ordinaires (1,17 milliard de dollars) 94 % ont été acquises par des iavestisscurs brésiliens.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3882	3895	Immob. Hôtelière	818	802
Amault Associés	282	282	Interm. Computer	165	162 20
B.A.C.	105	....	I.P.B.M.	58 80	56 40 o
Bque Vernes	810	810	Loca investis.	275	269 50
Boiron (Ly)	301	301	Locamic	70	70
Boisset (Lyon)	250	....	Matra Comm.	94 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	840	Molex	151	....
Calberson	397	....	Publ.Filipacchi	420	403 20 a
Cardif	679	680	Razel	408 20	....
C.E.G.E.P.	138	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	306 20 a
C.F.P.I.	274	265 80	S.H.M.	177	172
C.N.I.M.	920	900	Select Invest (Ly)	98	94 10 o
Codetour	280	285	Serbo	395	....
Conforama	800	....	S.M.T. Goupil	130	....
Creeks	172	....	Sopra	263	....
Dauphin	365	....	TF1	346 80	348 60
Delmas	1181	....	Thermador H. (Ly)	316 80	310
Demachy Worms Cie	337 60	....	Unilog	212	215 60
Devanlay	908	....	Viel et Cie	89	....
Deville	255	....	Y. St-Laurent Groupe	843	841
Dolisos	134	....			
Editions Belfond	240 10	245			
Europ. Propulsion	217	220			
Finacor	128 50	....			
Frankoparis	108	105			
GFF (group.fon.f.)	115 20	115 10			
Grand Livre	389	389			
Gravograph	201	202			
Groupe Origny	930	....			
Guintoli	941	....			
I.C.C.	218	215			
Idianova	124	122			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 novembre 1991
Nombre de contrats : 157 506

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	106,96	107,08	107,32
Précédent	107,36	107,42	107,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 91	Mars 92	Déc. 91	Mars 92
107	0,30	1,02	0,31	0,94

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 515

COURS	Novembre	Décembre	Janvier
Dernier	1 830	1 834,5	1 849
Précédent	1 888	1 894	1 904,50

CHANGES

Dollar : 5,50 ↑

Le dollar se reprenait légèrement mardi 19 novembre après sa forte chute de vendredi dernier. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,50 francs contre 5,4825 francs lundi au fixing. Après le relèvement des taux français, le mark cédait un peu de terrain, à 3,4175 francs contre 3,4196.

FRANCFORT	18 novembre	19 novembre
Dollar (en DM)	1,6067	1,6118

TOKYO	18 novembre	19 novembre
Dollar (en yens)	128,93	129,48

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 novembre)	9 3/4-9 7/8 %
New-York (18 novembre)	4 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	15 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	121,20	118
Valeurs étrangères	112,10	110,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	503,58	493,13
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 863,20	1 808,27

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 nov.	18 nov.
Industrielles	2 943,20	2 972,72

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 nov.	18 nov.
100 valeurs	2 546,60	2 502,90
30 valeurs	1 948,60	1 914,90
Mines d'or	149,80	151,90
Fonds d'Etat	86,90	86,83

FRANCFORT

	15 nov.	18 nov.
Dax	1 629,37	1 611,93

TOKYO

	18 nov.	19 nov.
Nikkei Dow Jones	23 400,12	23 326,86
Indice général	1 778,65	1 773,60

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,5020	5,5040	+ 234	+ 244	+ 415	+ 445	+ 1235	+ 1295
$ can.	4,8729	4,8768	+ 86	+ 99	+ 149	+ 182	+ 475	+ 544
Yen (100)	4,2523	4,2568	+ 122	+ 136	+ 235	+ 261	+ 740	+ 790
DM	3,4153	3,4186	+ 14	+ 30	+ 3	+ 32	+ 3	+ 60
Florin	3,0317	3,0337	+ 5	+ 14	+ 3	+ 24	+ 4	+ 46
FB (100)	16,5870	16,5980	+ 100	+ 150	+ 40	+ 160	+ 70	+ 370
FS	3,8516	3,8557	+ 87	+ 79	+ 101	+ 127	+ 310	+ 365
L (1 000)	4,5228	4,5282	– 79	– 56	– 163	– 121	– 450	– 383
£	9,8486	9,8549	– 51	– 22	– 172	– 108	– 388	– 256

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5	5 3/16	4 15/16	5 1/8
Yen	6 5/16	6 3/8	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/4
DM	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8
Florin	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2
FB (100)	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9 5/16	9 9/16	9 3/8	9 5/8
FS	6 3/4	6 7/8	7 1/2	7 5/8	7 7/8	8	7 3/4	7 15/16
L (1 000)	11 1/2	11 3/4	11 3/8	11 5/8	11 3/8	11 5/8	11 3/8	11 5/8
£	10 7/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2
Franc	9 7/8	10	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Mardi 19 novembre :
François Labadens,
directeur de la communication
de Usinor-Sacilor.
« Le Monde Initiatives » daté du 19 novembre publie une enquête sur les entreprises qui communiquent.

Mercredi 20 novembre :
Yves Gassot,
Directeur de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

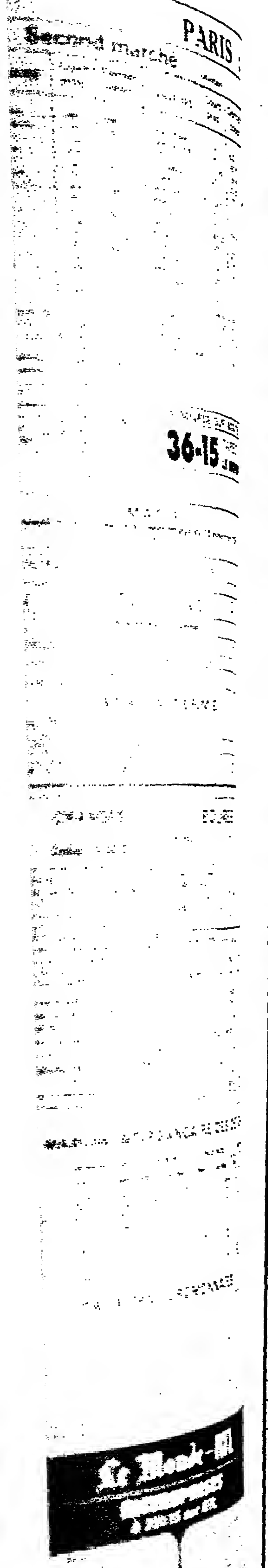

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 NOVEMBRE

Cours relevés à 10 h 24

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4100	C.N.E 3%	4160	4145	4145	-0 12
880	B.N.P. T.P.	900	900	900	....
808	Cr.Lyon. T.P.	850	853	853	+0 35
1382	Renault T.P.	1280	1280	1283	+0 23
1490	Rhone Poul. T.P.	1490	....	....	....
1052	Saint Gobain T.P.	1044	1041	1041	-0 29
889	Thomson T.P.	905	910	910	+0 56
715	ACCOR	706	710	706	....
660	Air Liquide	657	657	654	-0 46
800	Alcatel-Alsthom	800	801	800	....
1520	Als.Superm.	1507	1501	1501	-0 40
335	A.L.B.P.I.	345	345	345	....
2390	Arjom. Prioux	2195	2185	2175	+0 83
490	ABF Stal Centrale	477 30	477 50	477	-0 06
995	Ass. Entrepr.	1038	1045	1045	+0 67
199	Avenir H. Médi.	187	185	184 50	-1 34
910	Axa (ex Cie Midi)	878	860	880	+0 11
235	Axa Midi Ass.	265	265	264 30	-0 94
180	Bafip	128 90	121 10	121 10	-6 05
111	Bail-Equipem.	113 40	111	111	-2 12
785	Bail Investiss.	774	770	770	-0 52
525	Bancaire	507	502	505	-0 39
755	Bazar H.-V.	740	735	735	-0 68
610	Beghin-Say	635	636	629	-0 94
995	Berger (M)	980	....	....	....
335	Bertrand Faure	335	339 40	339 40	+1 31
700	Bic	672	678	675	+0 45
980	B.I.P.	980	....	....	....
315	BIS	312 10	311 50	311 60	-0 19
300	B N P (Ci)	314 60	320	317	+0 79
795	Bollore Tech.	775	780	780	+0 89
2470	Bongrain	2610	2610	2610	....
800	Bon-Marché	862	865	865	+0 35
590	Bouygues	544	553	553	+1 65
131	BP France	134 10	133	133	-0 82
960	B S N	968	968	968	....
1040	Canal Plus	1071	1080	1070	-0 09
285	Cap Gem.S.	264 10	258	258 80	-2 01
2010	Carrefour	2095	2100	2093	-0 10
152	Casino	147	146 10	147	....
95	Casino ADP	89 26	89	89 10	-0 17
1540	Casorama D.I.	1625	1620	1617	-0 49
170	C.C.F.	159 50	160 10	158	-0 94
67	CCMC Ly.	51	51	51	....
315	C.D.M.E.	307	302	310	+0 98
183	C.E.G.I.D.	196	194 10	194 10	-0 97
183	Cerraset (Ny)	180 10	....	....	....
420	C.E.P. Comm.	397	390	390	-1 76
125	Cerus	119 70	120	119 90	-0 17
630	Cetelem	650	648	648	-0 31
300	CF Int	330	330	330	....
300	CGI Info.	303	295 50	295 60	-1 50
1010	C G I P	946	945	946	....
625	CSP	608	610	600	-1 48
970	Chargeurs S A.	951	952	948	-0 32
500	C I C A (M)	555	....	....	....
270	Ciments franc.	289	291	291	+0 69
785	Clarins	776	780	775	....
425	Club Mediter.	428 10	428	428 10	....
141	CMB Packa.	154 30	158	157 50	+2 07
590	Colas	619	615	615	-0 88
260	Cpt. Entrep.	264	255	255	+0 39
1130	Compt Mod.	1108	1110	1110	+0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
123	Concept S.A.	97	99	100	+3 09
270	CPR (Paris Réé.)	268	261 10	261 10	-2 57
1050	Créd. Foncier	985	989	984	-0 10
530	Cr Lyon.(Ci)	530	522	522	-1 61
1160	Credit Nat.	1015	1014	1012	-0 30
200	CSEE	219	222 90	220	+0 46
2060	Damart	2320	2330	2330	+0 43
355	Dassault Aviation	340	350	350	+2 94
165	Dassault Electr.	166 40	165	165	-0 84
1360	De Dietrich	1330	1338	1338	+0 60
727	Dév.P.d.C.(Li)	128	128	128 50	+0 39
205	Dév.R.Sud-Est	200	200	200	....
325	D M C	287 80	278	278 10	-3 37
360	Docks France	360	360	365	+1 39
505	Dynaction	402	401	401	-0 25
2380	Eaux (Gle)	2295	2300	2292	-0 13
735	E.B.F.	740	740	740	....
370	Ecco	382	382	385	+0 83
400	Elf Aquitaine	417	422	419 90	+0 70
280	Esso-Elf (Certif)	273	274	274	+0 37
325	Essilor	323 60	325	325	+0 46
169	Essil.Int (DP)	169 10	168 20	168 20	-0 53
620	Esso	654	650	645	-1 38
1480	Eurafrance	1390	1381	1365	-1 80
665	Eurocom	631	....	....	....
138	Eurodisneyland	130	130 10	129 90	-0 08
4260	Euromarché	4471	4471	4471	....
1000	Europe 1	870	870	870	....
44	Eurotunnel	39 50	39 60	39 30	....
1180	Exor	1730	1131	1131	+0 09
128	Finextel	124 60	120 60	121 90	-2 09
330	Fives Lille	328	330	330	+1 29
2460	Fromager. Bel	2350	2311	2311	-1 66
1510	Gal.Lafayette	1528	....	....	....
1840	G.A.N.	1780	1775	1770	-0 56
475	Gascogne (B)	455 20	457	460	+1 08
1290	Gaz et Eaux	1310	1310	1300	-0 76
775	Geophysique	710	708	708	-0 28
570	Gerland Ly.	580	581	582	+0 34
470	Groupe Cité	460	455	455	-1 09
395	GTM-Entrep.	387 50	385	365	-3 48
1330	Guyenne-Gas.	1311	1334	1334	+1 75
158	Hachette	162 50	164 50	164	+0 88
455	Havas	473	471	469 20	-0 90
1900	Hutchinson	1500	....	....	....
320	Idia	315	....	....	....
250	Imétal	243 50	244	242 80	-0 41
160	Immob. Phénix	164 40	157 60	163	-0 85
68	Ingénico	76 45	78	77	+0 72
4440	Inst. Mérieux	4410	4425	4425	+0 34
460	Interbail	450 10	455	450 10	....
800	Intertechnique	826	826	831	+0 80
820	J. Lefebvre	826	....	....	....
980	Klepierre	835	836	836	....
745	Labinal	796	791	795	-0 13
335	Lafarge	322 20	322	321 50	-0 22
320	Labon	309	309	309	....
3930	Legrand	3795	3785	3787	-0 21
2130	Legrand (DP)	2150	2140	2140	-0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
480	Legris Industries	455 10	462	454	-0 24
780	Locindus	735	730	730	-0 68
4240	L.V.M.H.	4121	4145	4100	-0 51
525	Lyon.Eaux/Dumez	516	514	513	-0 58
132	Majorette Ly.	130 10	131	131	+0 68
310	Mar. Wendel	293	293	293	....
170	Matra	158 50	160	159 90	+0 88
535	Merlin-Gerin	518	518	516	-0 39
71	Metaleurop	69 95	71	70	+0 07
52	Métrologie In.	45 75	43	43	-6 01
129	Michelin	131 70	131 80	132 70	+0 76
70	Midl. Bk Sa *	71	70 50	70 50	-0 70
156	Min. Salaq (Ny)	188 10	....	....	....
86	MMB	78	60	60	+2 56
148	Moulinex	160	159	159	-0 63
1280	Navig. Mixte	1280	1237	1270	-0 78
100	Nord-Est	105 50	106	106 60	+0 95
285	Nordon (Ny)	248	....	....	....
465	Nouv Galeries	430	429	429	-0 23
190	Olipar	175	177 90	177 90	+1 66
685	Oréal	688	690	688	....
420	Paribas	391 10	391 50	390 90	-0 05
171	Pechiney Int.	174	173 90	173 50	-0 29
300	Pechiney (CP)	292	292	292	....
419	Penhoet	620	620	620	....
1180	Pernod Ricard	1238	1231	1226	-0 97
535	Peugeot	593	594	592	-0 17
285	Pinault	284 50	283	285	+0 08
530	Plastic-Omn.	500	502	499	-0 20
435	Poliet	409 50	410	410	+0 02
555	Primagaz	565	574	574	+1 59
840	Printemps	890	892	898	+0 87
2540	Promodes	2620	2635	2640	+0 76
550	Radiotechn.	540	548	541	+0 18
4890	Redoute (La)	6150	....	....	....
250	Rémy et Associés	210	210 50	212	+0 95
435	R. Poulenc CP	480	482	484	+0 82
360	Rubur Financ.	345	360	350	+1 46
56	Rochette(Lx)	52	51 20	52 30	+0 89
1850	Roussel Uclaf	1850	1850	1850	....
3030	R. Impérial Ly *	3010	3010	3010	....
178	Sade (Ny)	178	175 50	175 50	-0 28
1640	Sagem	1638	1631	1631	-0 43
440	Saint Gobain	446	446	442 50	-0 56
1320	Saint Louis	1300	1300	1292	-0 62
1670	Salomon Ly.	1776	1750	1750	-1 46
285	Salvepar (Ny)	301	301	301	....
1010	Sanofi	975	979	976	+0 10
1520	B A T	1425	....	....	....
235	Saul. Chât.	227	232	232	+2 20
1160	Simplex (Ny)	1150	1145	1145	-0 43
570	Schneider	873	873	862	-1 63
29	SCOA	22 65	22 40	22 40	-1 10
575	Scor s.a.	560	577	577	+3 04
1680	S.E.B.	1764	1770	1765	+0 05
490	Sefimeg	475	475	475	....
118	Selectibanque	116 10	118	117 50	+1 21
240	Sextant A.	201 50	204 90	204 50	+1 46
850	B F I M	780	803	803	+2 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
240	S.G.E.	226 10	225	226	-0 04
485	Simco	485	480	481	-0 82
780	Sk. Rossignol	804	800	795	-1 12
485	Sligos	487	488	488	+0 21
455	Société Géné.	449 60	450	448	-0 13
95	Sodecco (B)	50	....	....	....
151	Sodero (Ny)	148 50	148	149	+0 34
800	Sodexho	801	809	806	+0 62
68	Sogerel (Ny)	67 30	67 30	67 30	+0 15
370	Sogerap	371 50	371 50	371 90	....
1290	Sorn-Allib.	1305	1301	1301	-0 31
1320	Source Perrier	1222	1221	1212	-0 82
....	SOPHIA	411	410	410	-0 24
750	Sovac	765	751	751	-1 83
370	SPEP	360	360 10	360 10	+0 03
440	Spie-Batignol	405 20	410	404	-0 50
785	Strafor Facom	740	735	730	-1 35
320	Suez	297 50	297 30	292	-1 85
915	Synthelabo	1059	1051	1060	+0 08
144	Thomson CSF	146 30	148 90	146 30	....
920	Total	1045	1057	1050	+0 48
153	- (certif)	169 50	170 50	171 90	+1 42
250	Traffaut Fin.	240	239	245	+2 08
526	U.A.P.	481	485	478	-0 62
355	U F B Locab.	335 20	335	335	-0 05
835	U I C	774	781	770	-0 52
520	U I F	515	507	507	-1 55
...	U I S	143	746	746	+0 40
670	Unibail	649	639	639	-1 54
560	Valéo	581	585	576	-1 03
320	Vallourec	291	284	284	-2 41
345	Via Banque	344 90	351 50	351 50	+1 91
346	Worms et Cie	339	341	341	+0 59
1040	Zodiac	1050	1048	1048	-0 19
1270	Elf Gabon	1257	1251	1258	+0 08
120	Amax	111	110	109	-1 60
146	Amer Barrick	141	141	141	....
120	Amer. Express	103	103 80	103 80	+0 78
225	A.T.T.	202 10	204 90	204 90	+1 39
220	Anglo Amer.C	213	221 30	221 30	+3 60
410	Angold	391	384	384	-1 79
265	Banco Santander	240	235	235	-2 08
800	B.A.S.F.	795	795	805	+1 26
860	Bayer	958	959	959	+0 31
70	Buffelsfont.	63	63 50	63 90	+1 43
113	Chase Manh.	84	96 20	96 20	+2 34
....	Daimler Benz	2459	2490	2475	+0 65
188	De Beers	173	175 30	175 30	+1 33
2200	Deutsche Bank	2237	2237	2238	+0 04
1180	Dresdner Bank	1182	....	....	....
71	Driefontein	63 80	65	65	+1 88
265	Du Pont-Nem.	244 30	251	251	+2 74
260	Eastman Kodak	258	264 90	264 60	+2 67
17 50	East Rand	17 30	17 25	17 10	-1 18
50	Echo Bay	43 50	43 90	43 50	....
235	Electrolux	219	....	....	....
150	Ericsson	104	108	108	+3 85
355	Exxon Corp.	321 50	323	323	+0 47
167	Ford Motor	142 50	142 90	142 60	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
51	Freegold	46	45 35	45 35	+0 78
24	Gencor	22 55	..	..	....
415	Gén. Elect.	371 50	377 50	376 90	+1 45
215	Gén. Motors	174	179	179	+2 87
340	Gén. Belgique	322 50	326	326	+1 09
84	Gd. Métropol.	83 50	..	..	...
103	Guinness	51	51 95	51 95	+1 88
21	Hanson PLC	19 50	20	20	+2 56
31	Harmony Gold	34	34 10	35	+2 94
290	Hewlett Packard	268	256 30	256	-3 76
44	Hitachi	39 70	39 10	39 10	-1 51
785	Hoechst	780	780	780	..
67	Homestake	86 30	87 60	87 60	+1 51
128	I.C.I.	116 30	118	118 50	+1 89
575	I.B.M.	537	541	542	+0 93
330	I.T.T.	305	303 50	303 50	-0 49
210	Ito Yokado	199 10	199 90	199 80	+0 40
63	Matsushita	61 10	61 10	61 40	+0 49
14 50	Maxwell	6	8 10	6	..
205	Mc Donald's	186	194	194	+3 19
760	Merck	759	776	776	+2 24
535	Minnesota M.	487	....	..	.
63	Mitsubishi	54 55	. .	...	.
420	Mobil corp.	386 70	..	...	.
365	Morgan J.P.	345	348 90	345	.
32560	Nestlé	32600	33100	33100	+1 53
149	Norsk Hydro	129 10	129 10	126 10	...
113	OFSI	107 40	108 40	108 40	+0 93
1820	Pétrofina	1765	1771	1771	+0 34
405	Philip Morris	376 10	380 10	380 10	+1 06
99	Philips	100 50	102 30	103	+2 18
72	Placer Dome	63 10	64 90	64 50	+2 22
470	Procter Gamble	450	451 60	451 60	+0 36
181	Quilmès	179 10	177 10	177 10	-1 12
26	Randfontein	26 30	26 35	26 40	+0 38
290	Rhone Poul. Rorer	297	...	..	
470	Royal Dutch	446 10	448 50	450	+0 87
55	R T Z	51 90	51 30	51 30	-1 16
1 27	Saat.& Saatchi	1 30	1 30	1 33	+2 31
44	St Helena	39 20	39 50	38 60	-1 53
405	Schlumberger	355	362 90	361 70	+1 89
52	Shell transp.	48 30	48 10	48 50	+0 41
2120	Siemens	2140	2132	2130	-0 47
735	Siemens Nixdorf	758	751	751	-0 92
225	Sony	203	204 80	204 90	+0 94
107	Sumitomo Bank	104 20	100 50	100 50	-3 55
220	T.D.K.	205	....	....	...
67	Telefonica	62 10	62 70	62 70	+0 97
30	Toshiba	27	26 80	27	..
500	Unilever	518	515	517	-0 19
280	Unit.Techn.	257 10	267	268 30	+3 58
385	Vaal Reefs	358	...	...	..
1150	Volkswagen	1125	...	...	...
315	Volvo	315 10	319 10	318 10	+1 21
1420	Wagons lits	1435	1420	1420	-1 05
235	West. Deep.	205 70	205	205	-0 34
355	Xerox Corp.	345	...	...	...
131	Yamanouchi	120 80	119 20	119 20	-1 32
1 60	Zambia Cop.	1 80	1 72	1 72	-4 44

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	123 36	4 32
Emp.Etat 9,9%78	100 37	3 48
10,80% 79/94	102 30	2 24
Emp.Etat 13,4%83	107 85	12 22
Emp.Etat 12,2% 84	102 54	1 40
Emp.Etat 11% 85	110 65	8 16
10,26% mars 86	....	7 08
OAT 10% 5/2000	108 85	4 50
OAT 9,9% 12/1997	104 90	9 24
OAT 9,8% 1/1996	102 90	7 86
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105 93	9 91
CFF 10,30% 86	102 50	7 89
CFF 10,25% nov 90	106	8 97
CNA 10 % 1979	101 60	6 73
CNB Bques 5000F	99 35	3 50
CNB Paribas 5000F	....	3 50
CNB Suez 5000F	....	3 50
CNE 11,5% 85	101	4 77
CNI 1/82 5000F	99 40	3 50
CNT 9 % 86	....	5
CRH 10,90% déc.85	107 86	8 70
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Conv.	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	802	....
Ly. Eaux cv 6,5%	777	....
Thoms. cv 8,2% 86	882	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1080	....
Applications Hydr.	1630	1668
Arbel	435	430
Bains C.Monaco	1200	1200
B.Hypoth.Europ.	362	....
B.N.P. Intercont.	344 80	331 o
Beghin-Say (C I)	475	475
Bénédictine	3105	....
Bidermann Internat.	495	....
Blanzy-Ouest	1620	1823 d
B T P	65	64 60
Cambodge	741	....
Carbone Lorraine	564	....
Case Poclain	10 05	10
C.E.G.F (Frigor.)	520	526
Centenaire Blanzy	455	455
Cerabati	50	....
Champex Ny	115	....
CC (CP)	203 50	200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1200	1198
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Codetel	96 10	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	347	347
Comiphos	731	732
Cie Industrielle	8160	8320
Cpt Lyon Alemand	382	394
Concorde	715	....
Constr.Mét.Prov.	38	....
Crédit Géo.Ind.	157	160
Cr Universel (Cie)	445	436
Cédétel	112 10	....
Darblay	830	....
Degremont	1715	1700
Delalande	2423	....
Delmas Vieljeux	3380	....
Didot Bottin	1071	1080
Eaux Bassin Vichy	2235	....
Eaux Vittel	776	....
Ecia	270	270
Electro-Financ.	724	....
Electro-Banque	316	....
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eurex (ex Eternit)	1798	1798
Finalens	242 20	....
F.I.P.P.	125	120 o
F.N.A.C.	1603	....
Foncière (Cie)	501	....
Foncière Eutic	385	380
Fonc.Lyonnaise	625	640
Fonsica	490	480
Fougerolle	770	768
France I.A.R.D.	887	898
France SA (La)	1585	1586
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	710	710
Genelim	300	....
Gévelot	530	....
G.F.C.	387	387
G.F.I.I.	262	....
Grds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1529	1552
G.T.I (Transport)	351 30	351 30
Immobail	345	342
Immobanque	714	710
Im.Marseillaise	6150	6180
Imm. Plaine-Monceau	329	336
Immofice	465	452
Invest.(Ste Cle.)	3450	3450
Lambert Frères	283	....
Lille Bonnières	1397	....
Locafinancière	484	....
Louis Vuitton	781	....
Louvre	2865	2870
Lucia	1200	....
Machines Bull	31 50	31 60
Mag.Uniprix	182	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	750
Métal Déployé	590	....
Mors	65 20	65 20
Navigation (Nle)	210	210
Optorg	280	....
Oréal (Ci)	364	....
Origny-Desvroise	810	....
Palais Nouveauté	1211	....
Paluel Marmont	840	845
Parfinance	165	186
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225 80	230
Paris Orléans	225 10	226
Parthena Invest	450	460
Pathé Cinéma	810	861 d
Piper Heidsieck	1510	....
Porcher	420	424
Promodès (Ci)	1220	1269 d
Publicis	852	850
Rochefortaise	115	....
Rosario	228	227
Rougier	340	345
S.A.C.E.R.	385 10	395
S.A.F.A.A.	182	182
S.A.F.I.C. Alcan	215	217
Saga	365	355
Saint Dominique (F.)	112 60	113
Salins du Midi	845	840
Savoisienne M.	187	....
S.C.A.C.	751	740
Smelle Maubeuge	421	418
S.Pari.Parr. (M)	142	....
Sfic	800	800
Sinvim	175	176
S.I.P.H.	195	....
S.M.C.I.	105	109 20 d
Sofal	529	529
Soffo	340	....
Soficel	1191	....
Sofitera (ex Saturn)	82	....
Sofragi	2318	2310
Sopagri	129 30	130
Soudure Autogène	835	....
Sovabail	341	....
Sucri	727	....
Taittinger	2900	....
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	193 10	....
Ufiner	1225	1176 o
U.T.A.	4083	2824 o
Vicat	367	....
Viniprix	1648	1600
Virax	100	....
Maroc Sté Brasseries	230 20	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	635	....
Akzo Nv Sico	397	....
Alcan Aluminium	110	....
Américan Barrick	135 50	135 10
American Brands	225	....
Arbed	625	....
Asturienne Mines	130	....
Banco Popular Espa.	570	....
B.Reglements Int.	22000	....
Can.Pacifique	94 40	....
Chrysler Corp.	71 50	....
C.I.R.	9 80	....
Commerzbank	773	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	289	....
Fiat	21 20	....
GBL (Brux Lamb.)	520	....
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd	187	....
Goodyear Tire	287	....
Grace and Co (WR)	211	....
Honeywell Inc.	320	....
Johannesburg	88 50	....
Koninklijke Pakhoed.	134	....
Kubota	29 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	21	....
Noranda Mines	89	....
Olivetti priv.	9 30	....
Pfizer Inc.	367	....
Procter Gamble	472	489 90
Ricoh	28	....
Robeco	290 50	....
Rodamco NV	170	....
Rolinco	293 30	....
Saipem	5 86	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	82	....
Tenneco Inc.	215	193 50 o
Thorn Electrical	75	....
Tessy Ind.	25 70	...
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	8 90	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	...
Calciphos	105 20	....
C G H Cogenhor	43	33 80 o
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	...
Coparex	600	..
Drouot Assurances	340	..
Eli Auvergne	1400	..
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutiens Ind.	20	....
Gachot S.A.	49	....
Groupe Expansion	80	....
Guy Degrenne	449	..
Haribo Ricqles Zan	210	..
Hoogovens	297	....
IM2	300	..
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	194	..
Locamat	202	...
Mecelec	782	....
Paternelle RD	1410	.
Particip. Parcier	355	.
Quadrant	240	158 80 o
Rorento N.V.	210 30	..
St-Gobain-Emballage	1750	....
SAFT	1341	...
Serre Moura	205	...
S.E.P.R.	1120	...
S.P.R. act. B.	347 80	..
Télémécanique Elect.	3350	...
Ufiner	380	...
Waterman	1300	1196 o

SICAV (sélection) 18/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1026 76	1001 72
Actifon	211 02	205 37
Agepargne	811 12	776 19•
Améri-gan	7780 80	7491 15
Amplia	253255 81	253255 81
Amplitude	833 13	814 88
Arbitrages Court T.	6849 16	6849 18
Associc	1149 31	1149 31
Atout Futur	385 09	375 70
Avenic	1261 82	1224 67
Avenir Alizes	1724 81	1690 99
Axa Capital	163 74	156 88•
Axa Court Terme	7523 10	7523 10•
Axa Europe	127 92	122 41
Axa Investissements	121 30	116 08•
Axa NPI	118 71	113 60•
Axa Première	114	113 88•
Axa Sélection	145 38	139 12
Axa Valeurs PER	126 30	120 88•
BSD Avenir	110 02	108 82
Capimonétaire	6002 63	5996 63
Caplobig	6182 28	6061 06
Capitacic	1254 61	1236 07
Cardan Pierre	27 90	26 83
Comsic	1268 03	1237 10
Comptavalor	3337 19	3332 18
Convertimmo	348 29	341 48
Credinter	470 53	456 83
Credit Mutuel Capital	1233 10	1208 92
Dasic	1258 16	1225 51
Drouot France	852 77	816 05
Drouot Investiss.	976 46	934 41
Drouot Sécurité	251 40	240 57
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	131 82	128 24•
Ecureuil Capitalisation	2463 58	2439 20
Ecureuil Géovaleurs	2228 20	2163 30
Ecureuil Invest.	418 68	408 49
Ecureuil Monepremière	63632 07	63632 07
Ecureuil Monétaire	37507 12	37507 12
Ecureuil Trésorerie	2317 30	2317 30
Ecureuil Trimestr.	2008 62	1989 72
Elicash	2 652461	2 652461
Energia	274 85	262 21
Eparcic	3418 34	3410 34
Epercourt-Sicav	4449 83	4437 74
Epargne Associat.	25938 97	25720 36
Epargne Capital	10287 93	10186 07
Epargne Court Terme	941 05	641 05
Epargne Croissance	1715 24	1669 33
Epargne Industrie	93 94	91 43
Epargne J.	66214 22	66214 22
Epargne Long Terme	197	191 73
Epargne Monde	1206 67	1174 57
Epargne Obligat.	200 35	194 98
Epargne Première	13858 86	13753 71
Epargne Ouest	1100 50	1071 44
Epargne-Unie	1293 42	1261 67
Epargne Valeurs	445 38	433 47
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eurfi Cash capi.	6019 25	6019 25•
Eufinvest capi.	857 18	838 04•
Eurocic Leaders	1050 15	1018 58
Eurodyn	1178 14	1149 40
Euro Gan	8752 81	6493 09
Fonsicav	13868 39	13868 39
France-gan	9855 12	9283 77
France Garantie	270 98	270 44
France Index Sicav	108 67	106 49
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	479 44	474 68
Francic	448 05	435
Francic Pierre	108 29	105 14
Francic-Régions	1210 03	1174 79
Fructi-Associations	33 69	33 69
Fructi-Capi	39 94	39 35
Fructi Court	135092 39	135092 39•
Fructidor	236 70	233 20

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	32 70	31 50
Fructifrance	864 11	843 03
Fructimmo	27 53	26 88
Fructi-Première	11147 67	10882 93
Fructivar	5132 94	5118 84
Fructoblig	1363 95	1330 68
Gestion	14121 76	14051 50
Gest.Associations	168 81	165 10
Horizon	1220 83	1185 37
HLM Monétaire	13223 55	13223 56
Interépar	111610 57	108358 78•
Interoblig	13469 89	13204 86
Intersélection Fce	529 53	519 14
Japacic	162 79	158 05
Jeunepargne	274 84	270 78
Laffitte Amérique	232 55	223 09
Laffitte Europe	235 56	225 56
Laffitte Expan.	240 56	230 75
Laffitte France	298 99	287 75
Laffitte Immobil.	225 60	216 59
Laffitte Japon	404 53	388 04
Laffitte Oblig.	137 65	122 05
Laffitte Rendement	198 93	190 82
Laffitte Tokyo	331 42	317 91
Latitude	2147 40	2144 18
Leumi C.T.	11963 56	11963 68
Leumi L.T.	6628 35	6435 29
Lion Association	11728 29	11728 29
Lion Institution	28206 81	28138 47
Lionplus	933 26	914 86
Lion Trésor	2191 70	2170
Lion 20 000	25044 74	25044 74
Livret Bourse Inv.	561 31	535 25
Livret Portefeuil.	702 18	681 71
Méditerranée	183 48	175 56
Mensuel CIC	10097 31	9996 34
Monecic	5488 32	5488 32
Monéden	64508	64508
Mone.J.	69229 62	69229 62
Monévalor	77953 14	77953 14
Mutualité dépôts	12930 59	12904 78
Mutuelle Unie Sel.	152 79	146 21
Natio Court Terme	269893 00	269893
Natio-Epargne	16958 45	16790 54
Natio-Ep. Ret.	122 38	119 10
Natio Eparg. Trésor	7508 81	7491 83
Natio-Imm.	1186 95	1154 21
Natio-Inter	1366 84	1330 26
Natio-Monétaire	24160 46	24160 46
Natio Obligations	543 31	528 77
Natio-Patrimoine	1413 34	1375 51
Natio-Placements	66782 08	66782 05
Natio-Revenu	1026 18	1016 02
Natio Sécurité	12410 51	12410 51
Natio-Valeurs	848 21	825 51
Nippon-Gan	5688 76	5489 96
Nord Sud Dévelop.	1487 91	1484 94
Obl-Associations	148 44	144 99
Oblicic-Mondial	2544 65	2507 24
Oblicic-Régions	1052 70	1037 14
Oblig. tres catég.	170 47	167 95
Oblition	1312 33	1299 34
Oblisécurité Sicav	12249 88	12249 88
Opterat	34021 94	33354 94
Oraction	1018 63	992 03
Orvalor	6533 15	6406 05
Paribas Capitalisation	1430 84	1409 69
Paribas Epargne	19871 01	19713 30
Paribas Opportunités	128 49	123 25
Paribas Patrimoine	579 03	555 42
Paribas Revenus	95 13	94 19
Patrimoine Retraite	214 03	209 83
Parvalor	636 70	624 22
Placement A.	1352 34	1325 62•
Placement J.	6875 65	6891 93•
Placement M.	63497 99	63371 25•
Placement Nord	967 40	948 43•
Plénimer	1124 50	1087 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	130 04	126 55
Poste Croissance	20761 75	20741 01
Poste Gestion	62428 11	62428 17
Première Oblig.	11024 14	11013 13
Prévoy. Ecureuil	114 39	113 26
Prov' Associations	28020 71	28020 71
Proficius	1123 28	1095 88
Oueric	128 90	125 75
Rédvalor	837 57	821 16
Rentacic	160 68	158 21
Revenus Trimestr.	5299 77	5247 30
Revenu-Vert	1143 72	1126 82
St Honoré Bio-Alim.	939 38	896 78
St Honoré Biens du Tr.	10697 79	10644 57
St Honoré Global	231 41	220 92
St Honoré Invest.	748 70	711 89
St Honoré Mat Plac.	194 72	185 89
St Honoré Pacifique	572 32	548 37
St Honoré PME	513 71	490 42
St Honoré Réal	14238 84	14180 12
St Honoré Services	474 90	458 25
Sécuricic	1662 51	1662 51
Sécuri-Gan	13373 16	13110 94
Sécuritaux	1325 67	1325 67
Sicavden	707 94	697 48
Sicav Associations	1761 86	1759 22
SFI-CNP Assur.	960 50	941 26
S G. Fr. opportunités	1073 34	1052 29
Sicav 5 000	425 90	414 50
S.I. Est	1458 61	1395 80•
Silvafrance	862 11	644 39
Silvam	408 74	397 80
Silvarenta	215 06	210 84
Silvinter	438 43	426 70
S.N.I.	1240 42	1204 29
Sogenfrance	1020 61	1000 60
Sogépargne	303 92	297 96
Sogevar	1040 95	1020 54
Soginter	1294 27	1268 68
Soleil Investissements	585 56	572 65
Solance	2184 49	2175 04
Stratégie Action	779 45	749 47
Stratégie Rendement	1349 26	1308 79
Technocic	1036 31	1006 13
Techno-Gan	5783 07	5580 94
Thesora	631 54	625 26
Transplus	146 52	140 21•
Trésor Plus	1235 67	1223 63
Trésor Réel	13663 80	13663 80
Trésoricic	123114 08	123114 08
Trilion	5188 18	5148 71
U.A.P.Investiss.	442 65	426 65
U.A.P. Act. F	582 15	561 11
U.A.P. Act. Sél.	627 46	604 79
U.A.P. Audif.	581 68	566 44
U.A.P. Alizés	208 36	200 83
U.A.P. Alto	184 58	158 63
UAP Moyen Terme	133 14	128 33
UAP Prem. Catég.	11088 13	10887 35
Uni-Associations	127 67	121 67
Uni-Foncier	1278 76	1247 57
Unifrance	570 57	566 65
Uni-Garantie	1388 68	1364 13
Uni Régions	1397 66	1363 57
Univera	2728 08	2681 54
Univar	226 34	226 34
Univers Actions	1200 19	1170 52
Univers-Obligation	1828 60	1784
Valorg	1963 02	1961 06
Valrea	50712 90	50687 55
Vasion	27476 53	27449 05

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 482	....	5 350	5 850
Ecu	5 979	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 980	....	331	351
Belgique (100 F)	16 583	....	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	303 420	....	293	313
Italie (1000 lires)	4 526	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 820	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 865	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 007	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	385 460	....	374	394
Suède (100 krs)	93 480	....	89	97
Norvège (100 k)	86 870	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 655	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 411	....	5 100	5 850
Portugal (100 esc)	3 896	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 858	....	4 700	5 100
Japon (100 yens)	4 245	....	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/11
Or fin (kilo en barre)	63700	.....
Or fin (en lingot)	63900	.....
Napoléon (20f)	364	.....
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	365	.....
Pièce Latine (20 f)	368	.....
Souverain	459	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1022 50	.....
Pièce 5 dollars	605	.....
Pièce 50 pesos	2355	.....
Pièce 10 florins	375	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - # : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

A Montpellier

Le tribunal déclare « frauduleuse » la prise de participation du groupe Hersant dans « le Midi libre »

Le tribunal de commerce de Montpellier, dans son délibéré rendu vendredi 15 novembre, a donné raison au groupe de presse montpelliérain Midi libre, dans le conflit qui l'opposait au groupe Hersant (*le Monde* du 27 juillet 1990). Le tribunal reconnaît *« l'intention frauduleuse du groupe Hersant »*, qui *« s'inscrit dans une volonté nécessairement clandestine de contrôle du* Midi libre. *Seules des acquisitions occultes pouvaient lui permettre de contrôler la société éditrice »*. En conclusion, le tribunal a déclaré *« inopposables les transferts de droits sociaux, commis en fraude à la loi et aux statuts du journal* Midi libre. *Il a ordonné l'exclusion des deux sociétés ETARCI et SCPPML en tant qu'actionnaires du journal* le Midi libre. » La mise sous séquestre des actions en litige, décidée en juin 1990, a donc été confirmée.

Le groupe Hersant s'intéresse depuis longtemps au cinquième groupe de la presse régionale. Il avait acquis un peu plus de 30 % du capital du groupe de presse montpelliérain, dont 22 % par ETARCI et SCPPML. Une participation en contradiction avec les statuts du Midi libre, qui interdit à tout actionnaire de détenir plus de 15 %. Le PDG du Midi Libre, M. Maurice Bujon, avait particulièrement mis l'accent sur ces statuts.

Divorce entre TF 1 et la course au trot

Les chaînes publiques pourraient programmer la diffusion des courses de Vincennes

Il y a un an, les dirigeants des courses du secteur galop – Longchamp, Auteuil, Saint-Cloud... – signaient un accord d'exclusivité avec la Cinq (*le Monde* du 30 novembre 1990). Celle-ci, selon le souhait de M. Jean-Luc Lagardère, patron d'Hachette, mais aussi important propriétaire éleveur de pur-sang, leur offrait des conditions financières et de promotion très intéressantes.

Après avoir hésité, les responsables des courses au trot (Vincennes), contrairement à leurs concurrents, décidaient de rester fidèles à TF1. Ils estimaient insuffisants l'impact, l'écoute et la couverture de la Cinq, surtout en province où résident la plupart de leurs professionnels. En outre, ils avaient obtenu de M. Jean-Claude Dassier, directeur des sports de TF1, des assurances matérielles et de programmation équivalentes. Pourtant, ce contrat prévu pour trois ans ne devrait pas se poursuivre en 1992, les horaires des retransmissions ayant été sans cesse remis en question et réduits au minimum, les résumés quotidiens étant diffusés à une heure très tardive et les pronostics dominicaux avancés à 7 h 20 le matin. Mais la direction de TF1 ne semble pas affectée par cette menace de rupture.

Devançant ce divorce, les organisateurs du trot, sans exclure un rapprochement avec la Cinq (qui réalise de 2 % à 4 % d'audimat), ont pris des contacts avec Antenne 2. Les négociations avec M. Eric Giully, directeur général d' A2, pourraient aboutir rapidement à cet accord : pour 15 millions de francs, les chaînes publiques deviendraient l'an prochain uniques dépositaires des images des compétitions de la spécialité.

GUY DE LA BROSSE

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 17 novembre 1991 :

UN DÉCRET :

– N° 91-1175 du 15 novembre 1991, portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1991.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 18 et mardi 19 novembre 1991 :

DES DÉCRETS :

– N° 91-1175 du 13 novembre 1991, portant application de la loi du 21 juillet 1983 relative à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne certains objets;

– Du 18 novembre 1991 autorisant la vente d'actions du Crédit local de France;

– N° 91-1177 du 18 novembre 1991, portant création de l'Institut français de l'environnement.

UN ARRÊTÉ :

– Du 21 octobre 1991, portant création, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 1992 à Albertville, d'une zone interdite temporaire.

Nouvelle étape dans la concentration de la presse helvétique

Le groupe Edipresse prend le contrôle de « la Tribune de Genève »

Nouvelle concentration dans la presse suisse de langue française : le quotidien *la Tribune de Genève* a été racheté par la société Edipresse, de Lausanne, ont annoncé jeudi 14 novembre les deux intéressés. Le capital du journal genevois se répartit désormais entre Edipresse (75 %) et Publicitas (25 %), principale régie d'annonces du pays, qui possédait jusqu'ici 94,7 % des actions de *la Tribune de Genève*.

BERNE

de notre correspondant

Plus fort tirage de la presse quotidienne genevoise, avec 60 000 exemplaires, *la Tribune de Genève* a connu un léger tassement de ses ventes, dû, comme dans l'ensemble de la presse, à la baisse de ses recettes publicitaires. Malgré un changement de formule, elle n'a pas vraiment réussi à sortir des difficultés financières. Commentant la solution adoptée, M. Daniel Cornu, son rédacteur en chef, a indiqué que la survie du journal se posait et que cette reprise devrait étayer sa *« solidité »*. Depuis un certain temps déjà, *la Tribune de Genève* était imprimée sur les presses de son nouveau propriétaire, dans la banlieue de Lausanne.

Position dominante

En dépit des assurances données par la direction, le personnel s'interroge sur les conséquences de cette reprise par Edipresse, l'un des tout premiers groupes du pays, avec Ringier et Tages-Anzeiger de Zurich. S'adressant aux collaborateurs de *la Tribune de Genève*, le patron d'Edipresse, M. Pierre Lamunière, a confirmé le maintien des structures existantes, sans toutefois donner des garanties absolues sur la sécurité de l'emploi. Il a précisé que des collaborations seraient envisagées avec d'autres titres du groupe comme *24 Heures*, le pendant régional vaudois de *la Tribune de Genève*.

Avec cette nouvelle acquisition, Edipresse renforce encore sa position dominante sur le marché de la presse suisse de langue française. En plus de *24 Heures*, il possède déjà le journal populaire *le Matin* de Lausanne, et il a lancé en octobre *le Nouveau Quotidien*. Avec l'hebdomadaire *Femina*, le mensuel économique *Bilan*, diverses publications spécialisées, la société Edipresse s'adjuge une bonne moitié du tirage de la presse romande et emploie près d'un journaliste francophone sur deux. Enfin, la création d'une nouvelle société entre Publicitas et Edipresse permet à cette dernière d'ajouter à son empire deux titres régionaux, *le Démocrate* et *le Nouvelliste*.

Aussi n'est-il pas étonnant que la Fédération suisse des journalistes s'inquiète ouvertement de la place croissante occupée par le groupe lausannois en Suisse francophone. Avec 1,3 million d'habitants et 600 000 exemplaires vendus quotidiennement, ce marché n'est pas extensible. Apparemment conscient de ces limites, M. Lamunière a déclaré, après l'adjonction de *la Tribune de Genève* à son empire : *« En Suisse, je crois que nous allons nous arrêter là. »*

Cela ne devrait pas l'empêcher de poursuivre son extension en Espagne, où Edipresse fait figure de cinquième groupe de presse, en lançant deux nouveaux titres l'an prochain. Mais le groupe, contrôlé à 78 % par la famille Lamunière, s'intéresse aussi à la France : déjà propriétaire des éditions Payot et Rivages, il envisage de racheter en 1992 *« un groupe français de moindre importance »* sans révéler s'il s'agit d'édition ou de presse.

En attendant, la commission des cartels a décidé d'ouvrir une enquête pour examiner si ce rapprochement entre Edipresse et Publicitas ne risque pas de modifier les règles de la concurrence sur le marché de la presse.

JEAN-CLAUDE BUHRER

EN BREF

□ **A la Société des cadres du « Monde ».** – La Société des cadres du *Monde* a réuni, le 12 novembre, son assemblée générale et procédé à l'élection du conseil d'administration. Ont été élus : Maryse Brunat, Serge Caby, Pascal Choquet, Fantie Foillard, Christiane Galus, Bruno Lombard, François Luquet, Francis Ollivier, Christine Poochelet, Bernadette Santiano et Monique Viret. Réuni le 15 novembre, le conseil a élu Bruno Lombard, contrôleur financier à la SARL, au poste de président; Christiane Galus a été élue vice-présidente, et Serge Caby trésorier

□ **Financière Robur et UGC fusionnent leurs catalogues de films.** – Le groupe Rouvre et le groupe UGC ont annoncé, lundi 18 novembre, qu'ils avaient décidé de mettre en commun leurs intérêts dans les droits audiovisuels. UGC droits audiovisuels, filiale d'UGC, sera absorbée par Financière Robur, filiale de Rouvre, après rachat de la partie de ses actions en circulation sur le marché. A l'issue de la fusion, le groupe UGC détiendra 50,3 % de la nouvelle entité, la part du groupe Rouvre étant ramenée à 28,35 %.

□ **M. Roland Gaucher (Front national) rachète *le Crapouillot*.** – M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national et directeur de la publication de *National-hebdo*, a annoncé jeudi 14 novembre qu'avec *« quelques amis »* (dont Me Jean-François Galvaire, ancien dirigeant d'Ordre nouveau, cadre du Front national, et M. Jean-Claude Varanne, membre du comité central du parti d'extrême droite) il avait racheté *le Crapouillot*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5654

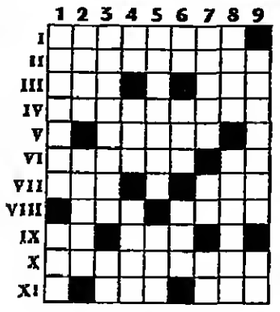

HORIZONTALEMENT

I. Ne fut pas heureux d'avoir fait un long voyage. – II. N'échappent pas au bouillon. – III. De quoi faire des boulettes. Labiée. – IV. Comprennent les portugaises. – V. Va sur le pré. – VI. Montre souvent les dents. Ne connaît pas la vitesse. – VII. Se faisait frapper. Aimait le bleu. – VIII. Ne s'étend pas. Nourriture sèche. – IX. Se fait admirer. Moyen de franchir le pas. – X. Se retrouve souvent à la porte. – XI. Agrafe ou épingle. Fait des étincelles.

VERTICALEMENT

1. Moyen de conservation. Qui ne doit pas trop circuler. – 2. Quelqu'un le vit d'un fort mauvais œil ! Tombe à l'eau. – 3. Est en attente. Note. – 4. Abréviation. Sigle. Qui n'a donc pas changé. – 5. Femme de chambres. Se montre très dur. – 6. Une certaine distance. Perturbait le climat. Son chemin est long. – 7. Qui doit avoir très soif. Se retrouve sur le plancher des vaches. A une longue vie. – 8. Résiste grâce au froid. Qui bouge plus que le petit doigt. – 9. Période pendant laquelle beaucoup de gens passent. Grossit en courant.

Solution du problème n° 5653

Horizontalement

I. Pénombre. – II. Inoculera. – III. Atre. Eton. – IV. Nodal. Ise. – V. Ou. Néon. – VI. Riantes. – VII. Talutés. – VIII. Agiter. Au. – IX. Ré. Aira. – X. Assidue. – XI. Fil. Items.

Verticalement

1. Piano. Tarif. – 2. Entourage. – 3. Nord. Ili. Al. – 4. Océanautes. – 5. Mu. Lente. Si. – 6. Blé. Orerait. – 7. Rétines. Ide. – 8. Eros. Arum. – 9. Anes. Nuées.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Nous apprenons le décès de

Charles BOUET,
conseiller général
de Sommières (Gard),

survenu le samedi 16 novembre 1991.

[Né le 16 juin 1914, Charles Bouet était, depuis le 30 septembre 1945, conseiller général de Sommières (Gard). Il avait été maire de Congénies de 1947 à 1983. En mars 1985, il avait été exclu du Parti socialiste (il n'y avait été réintégré qu'en décembre 1988) pour avoir sollicité le renouvellement de son mandat aux cantonales, alors que M. Jean-Marie Cambacérès, député et maire de Sommières, avait reçu l'investiture du PS.]

– Mme Paulette Caben,
son épouse,
Daniel, Gilbert, Jean-Louis, Michel, Noël, Geneviève,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Antoinette Schwob,
Mme Jacqueline Balland,
ses sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CAHEN,
membre de l'Institut,
professeur émérite
d'histoire musulmane
aux universités de Paris-I et Paris-III,
ancien président
de la Société asiatique,

survenu le 18 novembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 novembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

62, avenue Carnot,
91600 Savigny-sur-Orge.

[Né le 28 février 1909 à Paris, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, Claude Cahen était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Membre de l'Institut, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et de l'Institut français d'études arabes de Damas (1973-1983), il avait également présidé la Société asiatique de 1974 à 1985. Parmi ses nombreux ouvrages sur l'histoire des croisades, le monde musulman médiéval et les Turcs au Moyen Age, il avait publié en 1983 *Orient et Occident au temps des croisades*.]

– Patrick et Annie Boursin,
Ainsi que Séverine et Ludovic Pierre Tulleux,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Marcelle CORNET,

survenu le 15 novembre 1991.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Silly-Tillard (Oise).

Que tous ceux qui ont connu et aimé « Minouche » aient une pensée pour elle, qu'ils veuillent, selon sa volonté, contribuer par leurs dons à la lutte contre le cancer (Institut Curie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France à La Haye
(Pays-Bas).
10, rue Pierre-Leroux,
75007 Paris.
7, rue Neuve, Silly-Tillard,
60430 Noailles.

– Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Poissy.

M. et Mme Maurice Godet,
et leurs filles Sophie et Laure-Marine,
Mme Marc Godet,
ses enfants Christine, Marc-Olivier et Pierre-Henri,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Silvia GODET,
née Thomas,

leur mère et grand-mère,

survenu le 17 novembre 1991.

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

Romain Godet,

décédé le 16 juin 1982,
et son fils,

Marc Godet,

décédé le 18 novembre 1980.

Les funérailles auront lieu en l'église de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le mercredi 20 novembre, à 10 h 30.

– Saint-Germain, Le Chesnay, Paris.

Marie Méloua,
son épouse,
Luc Méloua,
Mirian et Chantal Méloua,
Hélène Méloua,
ses enfants,
Marina Méloua,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mirian MÉLOUA,
né à Koutaïs (Géorgie),

survenu le 11 novembre 1991, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Leuville-sur-Orge, dans l'intimité.

18, rue de Leuville,
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.

– Nous avons appris le décès de

Jean-Louis MORILLON,

[Né le 11 avril 1951 à Saint-Aignan-sur-Roë (Mayenne), ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, Jean-Louis Morillon a commencé sa carrière de journaliste comme stagiaire au *Monde*, en 1972, au service des informations générales, et plus spécialement à la rubrique « Défense ». Mais c'est à *France-Soir* qu'il a exercé la majeure partie de son activité, au service des reportages, où il a notamment « couvert » les événements du Liban. A partir de 1978, il a réalisé de nombreuses enquêtes en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est, où il a été amené à se passionner particulièrement pour les questions géopolitiques et stratégiques. En 1988, Jean-Louis Morillon a quitté la presse quotidienne pour devenir responsable du service « Actualité » de l'hebdomadaire *Télé-Loisirs*.]

(Le Monde du 19 novembre.)

– Yvonne et Bernard Girard,
Claire et Bernard Faurie,
Timothée Robert,
Charlotte et Mathias Faurie,
Marie-Louise Champigny,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alexis MOYSE,
professeur émérite
de l'université Paris-Sud,
membre de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie d'agriculture,
Corresponding Member
of the American Society
of Plant Physiologists,

survenue à Paris, le 18 novembre 1991.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu ensuite, à 11 h 45, au cimetière de Gentilly (Val-de-Marne), entrée rue Louis-Pergaud, Paris-13e.

– Le président,
Le vice-président
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur confrère

Alexis MOYSE,
membre de l'Académie,
ancien professeur
de physiologie végétale
à la faculté des sciences d'Orsay,
éminent spécialiste
du métabolisme des végétaux
et de la photosynthèse.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 novembre 1991, à 10 h 30, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, à Fontenay-aux-Roses.

[Né le 12 octobre 1912 à Arcueil (Val-de-Marne), agrégé de sciences naturelles, docteur ès sciences, Alexis Moyse était un biologiste, spécialiste reconnu de physiologie végétale. Il a commencé sa carrière de chercheur dès 1945 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) où il a créé, huit ans plus tard, un laboratoire de photosynthèse. Maître de conférences à l'université de Paris (en 1956), titulaire de la chaire de physiologie végétale (1961) et directeur d'unité d'études et de recherches de biologie à Orsay (Essonne), de 1970 à 1975, il a fondé, en 1983, la revue *Physiologie végétale*, devenue aujourd'hui *Plant Physiology and Biochemistry*. Le professeur Moyse était membre de l'Académie des sciences (depuis 1985), ainsi que de l'Académie d'agriculture et de comité scientifique de Palais de la découverte.]

– Nous apprenons le décès de

Pierre PAILLET,
conseiller général et maire
d'Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie),

survenu samedi 16 novembre 1991.

[Né le 7 janvier 1932 à Vienne (Isère), Pierre Paillet (UDF), médecin, s'était installé en 1965 à Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie), commune où il avait été élu conseiller municipal en 1971, puis maire en 1983. Depuis 1973, il était également conseiller général, et il exerçait au sein de l'assemblée départementale la fonction de secrétaire du bureau.]

– Le docteur Anne-Marie Quétin,
Michel Quétin,
Leur famille,
Leurs proches et amis,
font part avec douleur du décès de

Mme Marguerite QUÉTIN.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Aurillac, le 21 novembre 1991.

87, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Mme veuve Marguerite Scheffer,
Mme Judith Magre,
M. et Mme Patrick Scheffer,
Maxime et Nicolas, ses neveux,
Toute la famille,
Ses amis,
font part du décès brutal de

Jean-Jacques SCHEFFER,
comédien,

survenu à Paris, le 15 novembre 1991, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 19 novembre, à Nancy, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Clemenceau,
54500 Vandœuvre.
3, rue de Tournon,
75006 Paris.
42, rue de Quimper,
54180 Heillecourt.

– François Simon-Duneau,
Et ses enfants Antoine et Marianne,
Les familles Lesieur, Chardin, Pignot, Delmas, Simon-Duneau, Arizzia,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude SIMON-DUNEAU,

survenu le 13 novembre 1991.

Elle a été inhumée à Lanciaux (Côtes-d'Armor), dans l'intimité de sa famille et de ses amis, le 18 novembre.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »

24, rue Henri-Martin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Mme Torielli,
L'Office universitaire de recherche socialiste,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles TORIELLI,
dit Pierre Rimbert,
historien du mouvement ouvrier,

survenu le 11 novembre 1991, dans sa quatre-vingt-troisième année.

OURS,
86, rue de Lille,
75007 Paris.

[Né le 7 avril 1909 à Bordighera, en Italie, typographe, Charles Toriell, dit Pierre Rimbert, avait milité au Parti communiste et à la CGTU, à Nice, dans les années 20, avant d'être exclu du PC en 1932. Après un passage chez les trotskistes, il participe, en 1934, à la création de la revue *Que faire?* et adhère à la SFIO, le parti socialiste d'alors. Fondateur de groupe Libertés dans la Résistance, il quittera la SFIO en 1958, mais participera, à partir de la fin des années 60, aux activités de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), créé par Guy Mollet. Pierre Rimbert est l'auteur de plusieurs travaux sur l'histoire et la sociologie du socialisme.]

– Mme Pierre-Emmanuel Welti,
Marina, Brice et Hugues,
Mme Jean Jacques Welti,
M. et Mme Robert Casalis
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Welti
et leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre-Emmanuel WELTI,
ingénieur civil des télécommunications,

le 17 novembre 1991, à l'âge de quarante-sept ans, et prient d'assister à la cérémonie religieuse célébrée en l'église d'Arconville (Aube), le mercredi 20 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

« Il fut un vaillant chasseur devant l'Eternel. »
Gen. 10,9.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement, la famille de

Yves MONTAND

remercie tous ceux qui, par leur pensée, leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs se sont associés à son profond chagrin.

Condoléances

– Sabine ZLATIN,
fondatrice et directrice
de la Maison d'enfants juifs d'Izieu,

n'oubliera pas

Yves MONTAND.

Il a pris à cœur la tragédie des enfants d'Izieu. Mes pensées affectueuses vont vers Carole et Valentin.

Anniversaires

– Il y a six ans, nous quittait

Francine BRUNSCHWIG,
née Elias.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Une pensée est demandée pour

Jacques LE FOYER,
ingénieur ECP,

disparu le 20 novembre 1976.

– Le 20 novembre 1990,

Jean ZACKLAD

nous quittait.

Sa famille et ses amis se recueilleront sur sa tombe le dimanche 24 novembre 1991.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, à 12 h 30.

Messes anniversaires

– Une messe sera dite à la mémoire de

Jean-Pierre NOUVEAU,
compagnon de la Libération,

le jeudi 28 novembre 1991, à 9 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Communications diverses

– Journée mondiale de lutte contre le sida. Faire mémoire, espérer, prier ensemble, veillée à Saint-Eustache, le samedi 30 novembre 1991, de 21 heures à minuit.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

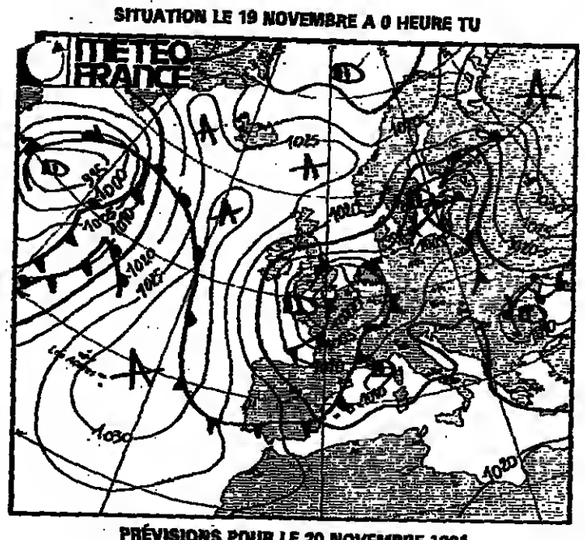

PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1991

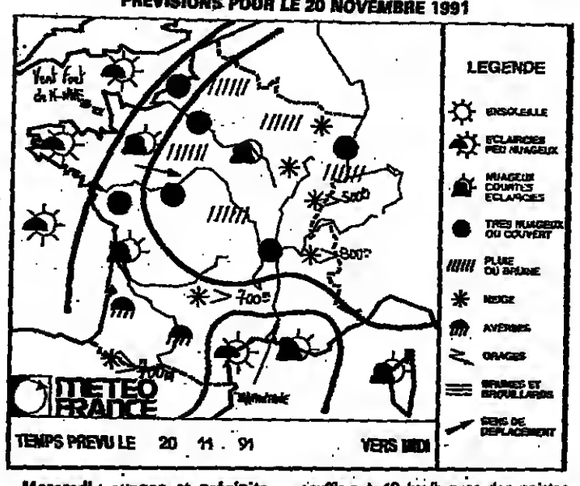

Mercredi : nuages et précipitations. Une grande zone pluvio-neigeuse recouvrira la France au petit matin. Elle n'épargnera que la Cotentin, la Bretagne ainsi que le pourtour méditerranéen. Les précipitations se feront sous forme de neige sur le relief. Les flocons sont attendus au-dessus de 500 mètres dans les Vosges et le Jura ; au-dessus de 750 mètres dans les Alpes du Nord, le Massif Central et les Pyrénées et au-dessus de 1 000 mètres dans les Alpes du Sud.

Cette zone stationnera sur le pays toute la journée. Elle évacuera néanmoins progressivement les côtes de la Manche, la Normandie et la région Pays-de-Loire en cours de journée.

Ces régions rejoindront alors la Bretagne en bénéficiant d'un temps plus ensoleillé, plus sec mais aussi beaucoup plus frais. Le vent de nord-est soufflera à 40 km/h avec des pointes de 70 km/h près des côtes.

Toutes les régions méditerranéennes seront également épargnées par la pluie. Les nuages n'empêcheront pas le soleil d'y faire de belles apparitions. La tramontane se lèvera en cours de journée. Elle pourrait atteindre localement la vitesse de 80 km/h.

Les températures minimales s'étageront de 2 à 5 degrés sur la moitié nord ; de 5 à 8 degrés sur la moitié sud. Des gelées locales sont prévues en Auvergne et sur le centre-est du pays.

Les maxima avoisineront souvent les 7 degrés. Ils atteindront néanmoins les 10 degrés sur le littoral atlantique et dans le Sud-Ouest. Ils dépasseront même les 13 degrés sur le littoral méditerranéen et la Corse où le mercure devrait indiquer les 16 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-11-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-11-1991 à 18 heures TU et le 19-11-1991 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	15	10	P	LOS ANGELES	20	11	D
AJACCIO	14	12	C	TOURS	13	5	N	LUXEMBOURG	7	6	P
BIARRITZ	15	10	N	PORTE-A-PITRE	31	21	A	MADRID	14	11	D
BORDEAUX	15	8	A	ÉTRANGER				MARRAKECH	20	15	D
BOURGES	12	6	P					MEXICO	23	11	O
BREST	12	5	A	ALGER	22	11	D	MILAN	10	7	C
CAEN	13	3	B	AMSTERDAM	7	7	P	MONTRÉAL	5	−6	C
CHERBOURG	12	1	N	ATHÈNES	18	15	D	MOSCOU	4	−	D
CLERMONT-FER	14	7	D	BANGKOK	31	21	D	NAIROBI	−	−	−
DIJON	9	6	P	BARCELONE	17	11	N	NEW-YORK	12	3	C
GRENOBLE	9	6	B	BELGRADE	5	3	P	OSLO	0	−3	D
LILLE	9	7	C	BERLIN	5	2	P	PALMA-DE-MAJ	20	13	N
LIMOGES	11	4	D	BRUXELLES	8	8	C	PÉKIN	9	4	D
LYON	13	9	N	LE CAIRE	25	15	D	RIO-DE-JANEIRO	24	21	D
MARSEILLE	14	10	P	COPENHAGUE	4	3	C	ROME	16	13	P
NANCY	9	7	A	DAKAR	−	−	−	SINGAPOUR	31	24	C
NANTES	14	8	A	DELHI	26	12	D	STOCKHOLM	2	1	P
NICE	16	9	C	DJERBA	20	15	D	SYDNEY	25	19	D
PARIS-MONTS	12	7	D	GENÈVE	3	9	P	TOKYO	15	10	N
PAU	14	9	N	HONGKONG	20	26	P	TUNIS	19	13	D
PERPIGNAN	15	11	C	ISTANBUL	14	10	N	VARSOVIE	6	4	C
RENNES	14	5	A	JÉRUSALEM	21	12	D	VENISE	11	7	C
ST-ETIENNE	15	3	P	LISBONNE	17	14	C	VIENNE	7	3	N
STRASBOURG	9	7	P	LONDRES	13	7	P				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

La morale graveleuse

LA Ciccioline est mariée. Meriega d'amour, mariage de raison? De passion, mon cher Durand, puisque vous teniez à le savoir au point de lui demander des précisions. Son doux et tendre mari est de tous les hommes qu'elle connut, celui, et de loin, qui lui fait le mieux l'amour. Et le plus souvent. Sept ou dix-sept, ou cent sept fois par jour, on ne sait trop, l'interprète en bafouillait. Et *«sans être fatigué»*, précisera, la charmante qui ressemble de plus en plus à une caricature de fée pornographe ou de mariés du One Two Two.

Voilà de la belle et bonne télévision, juste en deesous de la ceinture, succès garenti, sur le thème sexe et puritanisme. Guillaume Durand, qui reçut mission de faire de l'audience, fait de l'audience. Comme d'autres le trottoir.

Il raccole large. La Ciccioline et son mari, un sculpteur qui a immortalisé leurs étreintes, firent donc une entrée de jeunes mariés médiatiques. Elle avait mis son bustier, un chou-fleur blanc, chaussé aea ganta jusqu'aux coudes, lacé ses cheveux façon Bayard et usé largement d'un vermillon à lèvres. Lui, en artista amoureux, lui tenait la main et vantait *«la merveilleuse artiste»* qu'il épousa avec la ferme intention de lui faire cinq enfants. Même qu'il a sculpté cinq œufs sur une représentstion hypsrréaliste de leurs ébats et qu'elle est enceinte.

Et puis, pour faire bonne mesure, l'animateur de la Cinq avait organisé un défilé de mannequins court vêtus, faisant dans la transparence et évoluant sur une musique de beuglant à strip-tease. Et ces jeunes femmes, en escadrille parfumée contre la pudibonderie, s'en vinrent encercler le maître de maison et aussi quelques catholiques, deux prêtres, censés représenter la réaction vigilante et cette féroce majorité morale.

Alors il faut dire les choses comme elles sont. La chair, vue par Guillaume Durand, camelot de l'audimat, est plus que triste, sinistre. Et, s'il faut à l'écrire, être catalogué chez les bonnets de nuit, les rabat-joie ou simplement les pères-la-pudeur, c'est un risque qu'on assumera volontiers.

Car ce n'est pas le sexe qui fut gênant en cette affaire ou la liberté revendiquée, mais la bêtise, l'extrême vulgarité des pensées, certains bons vieux rires gras, l'étalage rose et marchand. Ce fut, pour mieux mesurer le chemin parcouru à reculons, la participation à une telle émission de Mme Michelle André, ancien secrétaire d'Etat à la condition féminine. Ce fut, à un certain moment de ce pauvre débat, Guillaume Durand s'exclamant : *«j'ai failli être graveleux!»* Failli seulement?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 19 novembre

TF 1

20.50 Cinéma : La Soupe aux choux. □ Film de Jean Girault (1981).
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi ! Invité : Jean-Claude Carrière.
0.35 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Mardi soir : Les Soins meurtriers.
22.25 Débat : Les Erreurs médicales.
23.40 1. 2. 3. Théâtre.
23.45 La 25e Heure. Au cœur du racisme, d'Yvan Dalain.

FR 3

20.45 Téléfilm : Transit (2e partie).
22.10 Journal et Météo.
22.20 Ecrire contre l'oubli. Jean-Luc Godard, Anne-Marie Miéville et A. Rousselet pour Thomas Wainggai (Indonésie).
22.35 Merdi en France.
23.30 Magazine : Océaniques.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Chien de flic. □ Film américain de Rod Daniel (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Dames galantes. ■ Film franco-italo-canadien de Jean-Charles Tecchella (1990).
23.55 Cinéma : Erik, soldat de fortune. □ Film américain de Michael Kennedy (1988).
1.25 Cinéma : La Désenchantée. ■■■ Film français de Benoît Jacquot (1990).

LA 5

20.50 Cinéma : Who's That Girl ? ■ Film américain de James Foley (1987).
22.35 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Téléfilm : Caresses de feu.
0.25 Journal de la nuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un chien pour deux.
22.10 Magazine : 60 Minutes. Le cas Hilary : une histoire d'inceste.
23.00 Magazine : La 6e Dimension.
23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Magazine : Dazibao.
23.40 Téléfilm : L'Héritière oubliée.

LA SEPT

20.45 Série : Portraits d'Alain Cavalier.
21.00 Danse : L'Ange bleu. Ballet de Roland Petit d'après le roman de Heinrich Mann.
22.20 Musique : Concert. 4e Symphonie de Beethoven, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado (concert donné lors du Festival de Montpellier 1986).
23.00 Documentaire : Les Trois Trajets d'Armand Gatti. De Raoul Sangla.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 La Diffusion du théâtre francophone en France. Avec Gabriel Garran, Jean-Pierre Wurtz, Pascal Nzunzi, Pius Ngandu N'Kashama, Jacques Morleau, Paul Lanzman.
22.40 Les Nuits magnétiques. Max, Yvette, Daniel, Lucienne et les autres... ou portraits parlant en terre de campagne (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 octobre lors du Festival de Laon) : Trio pour piano, violon et violoncelle en mi majeur K 542, de Mozart ; Trio pour piano, violon et violoncelle op. 30, d'Alkan ; Trio pour piano, violon et violoncelle en fa majeur op. 18, de Saint-Saëns, par Jean Hubeau, piano, Olivier Charlier, violon, Philippe Muller, violoncelle.
23.07 Poussières d'étoiles.

Mercredi 20 novembre

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.25 Série : 21 Jump Street.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.05).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.35).
20.00 Journal, Tepis vert et Météo.
20.40 Spécial sports : Football. Championnat d'Europe des nations : France-Islande, en direct du Parc des Princes ; à 21.30, Loto.
22.40 Magazine : La Point sur la table. Quelle égalité devant la santé, le logement, la sécurité? Invités : Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire ; Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
16.40 Magazine : Giga.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : C'est quoi ce petit boulot?
22.25 Documentaire : A cœur, à corps, à cris. 3. A cris. *Troisième volet... diffusé en deuxième partie.*
23.25 Magazine : Musiques au cœur des toiles. Invité : Rachid Khimoune, sculpteur.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

14.25 Magazine : Montagne (rediff.).
14.55 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Jef.
18.15 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Laurent Fignon.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre un jour. *Notre entreprise est formidable*, de Roger Alexandre.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle. Transfusions sanguines : l'urgence de vérité.
22.20 Journal et Météo.
22.30 Ecrire contre l'oubli. Denis Amar et l'abbé Pierre pour Dalton Prejean (Etats-Unis).
22.45 Série : Gabriel Bird. Un père au-dessus de tout soupçon.
23.35 Magazine : Treverses. Brésil, la guerre des enfants.
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : La Vie privée des crapauds.
15.30 Série : Le Gang des tractions. Station liberté.
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Jean Galmot, aventurier. ■ Film français d'Alain Maline (1990). Avec Christophe Malavoy, Roger Hanin, Belinda Becker (1re partie).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : L'Arme fatale 2. ■ Film américain de Richard Donner (1989) (v.o.).
0.20 Cinéma : Voulez-vous mourir avec moi ? □ Film franco-allemand de Petra Heffter (1987).

LA 5

14.25 Série : Sur les lieux du crime.
15.55 Série : L'Enquêteur.
16.50 Youpi ! L'école est finie.
17.30 Magazine : Babylone.
18.00 Magazine : Jouons les pin's.
18.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal, Météo et Le Temps de Nicolas.
20.40 Journal des courses.
20.50 Histoires vraies. Cache-cache mortel. *Un ancien agent de la CIA découvre les dangers de la clandestinité.*
22.35 Débat : Les Détectives privés.
23.40 Série : Hitchcock présente.
0.10 Journal de la nuit.

M6

14.25 Série : L'Etalon noir.
14.50 Magazine : 6e Avenue.
16.30 Magazine : La Tête de l'emploi.
17.00 Magazine : Nouba.
17.25 Magazine : Ce qu'il faut savoir.
17.40 Jeu : Zygomusic.
18.05 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Les Magiciens du mercredi. *Ils ont dix ans et promettent de s'aimer pour la vie...*
22.20 Téléfilm : Le Dernier Témoin. *La fuite éperdue d'un gamin menacé de mort.*
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.05 Magazine : Avis de tempête.
19.05 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Ecrire contre l'oubli.
20.05 Documentaire : Le Sang et les Hommes. 2. Les liens du sang.
21.05 ► Documentaire : Chroniques hongroises.
22.45 Cinéma : Le Baiser de Tosca. ■■ Film italo-suisse de Daniel Schmid (1984).
0.10 Court métrage : Image pour Debussy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le phénomène des conférences nationales en Afrique.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Le baroque (4 et fin).
22.40 Les Nuits magnétiques. Max, Yvette, Daniel, Lucienne et les autres... ou portraits parlant en terre de campagne (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Antonio Lobo Antunes (l'Explication des oiseaux).
0.50 Musique : Coda. Tous les soleils ont peur la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 novembre, salle Pleyel) : L'Amour des trois oranges, Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur op. 19, Symphonie n° 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. Vassili Sinaiski ; Victor Tretiakov, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club. En direct de La Villa à Paris. Buddy Montgomery, vibraphone, Thomas Bramerie, contrebasse, Sangoma Everett, batterie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

Dans un climat social très lourd

Les islamistes algériens continuent d'entretenir le doute sur leur participation aux élections législatives

Une semaine après la clôture du dépôt des candidatures pour les élactions législativea du 26 décembre, la classe politique, unanima, se demande si le scrutin aura bien lieu à la date annoneée. L'attitude du Front islamique du salut (FIS), qui laisse planer le douta sur se particlpation, nourrit eatte inquiétude et fait craindre que l'Algérie ne connaisse, de nouveau, une périoda de troubles.

ALGER

de notre correspondant

D'après les premiers chiffres rendus publics par le ministère de l'iotérieur, quelque 5 800 caodidats devraient se disputer les 430 sièges de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), 4700 au nom d'une quarantaine de partis (sur les 52 formations officiellement eoregistrées) et 1 100 sous l'étiquette indépendante. Alors que pour les élections de juin 1991, repoussées à cause des troubles, il y avait eu, en moyenne, 9 candidats par siège à pourvoir, ils seroot, cette fois, 13,5.

Tous les partis oe pèseroot, cependant, pas du même poids. Il semble que le FLN sera le seul à présenter des candidats dans les quarante-buit willayas (départements) du pays. Cinq autres formations défendront leurs couleurs dans la presque totalité des circonscriptions. Il s'agit do Parti du renouveau algérieo (PRA) de M. Nordine Boukrouh, de Hamas, mouvement islamiste « modéré » dirigé par le eheikb Mahfoud Nahnah, du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'socien présideot Ahmed Ben Bella, du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, et du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de M. Saïd Sadi.

Reste l'ioconnue du FIS. Bien qu'il se soit gardé la possibilité de participer à la consultatioo en désignant un candidat dans chacune des 430 circonscriptions, il n'a toujours pas clairement indiqué s'il serait sur la ligoe de départ le jour du vote. Soufflant le chaud et le froid, ses porte-parole ont, ces dernières semaines, multiplié les déclarations contradictoires, assurant un jour que la libération de ses huit dirigeants emprisonnés après les événements de juin constituait un préalable ooo oégoeiable, pour, le leodemaio, assurer que tout pouvait être discuté.

Marchandage imposé par le FIS

Dernière habileté, le FIS a préseoté ses buit prisonoiers dans huit circonscriptions où leur électioo serait assurée si la loi électorale n'obligeait les candidats à déposer en personne leur dossier de candidature. Cette dernière disposition, spécialemeot cooçue pour éviter les candidatures des déteoos intégristes, se retourne maioteoaot contre le gouvernement, placé devant le marchandage que lui impose le FIS. Soit les dirigeants islamiques sont autorisés à se présenter et la participation du FIS contribue à légitimer le processus en cours, soit ils en sont exclus et le boycottage massif auquel le FIS pourrait appeler ôterait toute crédibilité à la consultation électorale.

Pour le moment, les autorités gardent le silence tandis que les prisonniers viennent d'engager une procédure judiciaire poor faire reconnaître leur droit à la candidature. Ces esearmouches oe cootribueot évidemmeot pas à assainir un climat politique déja passablement détérioré par l'extension des grèves universitaires – étudiants et professeurs de l'université d'Alger oot entamé, samedi, une grève illimitée à laquelle le personnel administratif devait se joiodre lundi, – la hausse vertigineuse des prix et le méeonteotement social qu'elle engendre.

Au désenchantement perceptible dans de nombreux milieux, qui pourrait se traduire par un fort taux d'abstentions si élections il y a, s'ajoute maintenant la crainte de voir se répéter les événements de juin. De fait, la situation est, à maiots égards, analogue à celle qui prévalait il y a cinq mois. Aujourd'hui comme hier les islamistes ne disent pas formellement s'ils joueront le jeu, laissant la porte ouverte à toutes les mobilisations et, dans un contexte socio-économique encore plus délicat, à tous les dérapages.

GEORGES MARION

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Audience

Ça faisait six mois qu'il avait pas mis les pieds à Matignon, Rocky. Il y est retourné lundi à l'invitation de la Cresson. Pour vingt minutes. En audiance. C'est comme ça qu'on désigne les rendez-vous accordés par nos princes. Il fait un peu antichambre. Arrive son ex-huissier : Heureux de vous revoir, monsieur le premier ministre. Mme le premier ministra va vous recevoir. Non, pas par ici, par là. Son bureau ast installé dans l'ancien fumoir.

Il entre, Rocky. Il reconnaît plus rien :

– T'as tout changé !

– Comment tu savais pas ? T'as paa vu le reportage dans Paris-Match ? J'étais très bien aur les photos. J'ai voulu du modern, du design, pareil que mon Mimi pour ses eppartamants privés au château. Lea dorures, laa tablaaux, les tapiaaeriaa, ça cadrait paa avec mon côté abbé Pierre.

– T'as raison ! Ça ferait très joli soua una tente de sans-abri. Un peu cher, mais bon, rien n'est trop beau quand il s'agit d'aider les pauvres.

– Tiens, à propos, paraît que tu campea dans un trois-pièces, à présent ? T'es venu comment ? En métro ? Tu remarqueras que j'ai choisi un jour sans manif pour te convoquer. Je voulais pas que tu sois retardé.

– Ça, faut reconnaître, t'as bien réussi ! Les agriculteurs, les flics, les handicapés, les toubibs, les routiers, les bagagistes d'Air Inter, les énarques, ça se remue, dis donc !

– Oui, j'ai pas à me plaindre ! Comme il me donne systématiquement raison, là, maintenant, le Mimi, c'est tout bon pour moi. Même qu'il va me faire grand-croix de l'ordre du Mérite.

– Ben, tu vois, dans ces cas-là, c'est à moi qu'il donnait tort.

– C'est ta faute aussi ! T'as pas su y faire, mon pauvre Michel, avec ta politique des petits pas. Si t'avais mis le bordel à grands coups de gueule, il aurait été ravi, la patron. Il attendait que ça ! Tu l'as profondément déçu.

– Tiens donc !

– Absolument. Tu sais, le jour où il a exigé que je quitte ton gouvernement en claquant la porte, il m'a dit : Edith, la France a besoin de vous. Elle pantouffle, elle roupille. Faut me la pousser au cul et la forcer à descendre dans la rue, sinon elle sera en retard à son rendez-vous avec l'Europe.

Nominations d'évêques à Vannes et à Reims

Le pape a accepté, dimanche 17 novembre, la démissioo pour raisons de santé de Mgr Pierre-Auguste Boussard, évêque de Vannes depuis 1965, âgé de soixante-quatorze ans. Mgr François-Mathurin Gourves, nommé le 19 déeembre 1990 évêque coadjuteur (*le Monde* du 20 décembre 1990), lui succède.

Jeao-Paul II a égalemeot nommé, mardi 19 novembre, Mgr François Gourguillon, évêque auxiliaire de Mgr Jean Balland, archevêque de Reims.

[Né à Paris le 3 mai 1928, François Gourguillon était ingénieur des arts et métiers avant d'entrer au grand séminaire de Reims et d'être ordonné prêtre en 1955. Aumônier du Mouvement des cadres chrétiens (MCC), professeur de mathématiques et de sciences physiques, il était depuis 1986 responsable de l'équipe de prêtres de l'institution Saint-Rémi de Charleville-Mézières (Ardennes).]

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : libératioa d'un prisonnier soviétique.** – Uo prisonnier soviétique a été libéré par la résistance afghane à Djeddah, en Arabie saoudite, et a regagné l'URSS, a aononeé lundi 18 novembre à Ryad un diplomate soviétique. Il s'agit de la première libération depuis la récente visite de dirigeants meudjahidins à Moscou. D'autre part, le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a déclaré lundi que son organisation était disposée à contribuer au processus de transfert des pouvoirs à Kaboul à un *« gouvernement islomique de transition »*. – *(AFP.)*

□ **CHILI : le général Coetreras restera eo prisne.** – La Cour suprême a ceofirmé, lundi 18 novembre, les ordonnances de détention du général Contreras et du colonel Espinoza, en déboutant les deux efficiers de leur appel. Mis aux arrêts le 22 septembre, l'ancien chef de la police politique de la dictature (DINA) et son adjoint de l'époque sont accusés d'avoir commandité l'assassioat d'Orlando Letelier, ancien mioistre des affaires étrangères de Salvador Allende, perpétré à Washington en 1976. Tous les partis politiques exigent que la lumière soit faite sur ce crime, tandis que l'armée garde un silence prudent. – *(Corresp.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : nouvelles protestations après le massacre du 12 eovembre.** – Le chef de l'Etat portugais s'est déclaré, luodi 18 novembre, *« profondément indigné »* du massacre de civils par l'armée iodooésienoe à Dili, le 12 oovembre (*le Monde* du 19 novembre). M. Mario Soares va attirer l'attention de ses collègues européens et du pape sur la situation des droits de l'homme dans l'île. Pour sa part, le Canada a annoncé qu'il allait revoir son aide à l'Indonésie à la suite do massacre. De son côté, le gouvernement de Djakarta a démeoti qu'uoe seconde exéeutioo massive de civils ait eu lieu à Timor le 15 novembre. – *(AFP.)*

□ **FO appelle à un arrêt de travail à Air France le 22 novembre.** – Le syndicat FO d'Air France – premier syodicat de la compagnie, avec 37 % des voix du personnel au sol aux dernières élections – a appelé lundi 18 novembre le personnel au sol à un arrêt de travail de 3 heures 40 en fin de service le vendredi 22 oovembre, pour protester contre le projet de nouvelle grille des emplois et des rémunérations. La compagoie ne prévoit pas de perturbation dans les vols.

□ **Arrêt d'un troisième réacteur à la centrale du Bugey (Ain).** – La tranche numéro 5 de la centrale nucléaire du Bugey a été arrêtée *« préventivement »*, samedi 16 novembre, en raison d'une fuite légère entre les circuits primaire et secondaire d'un générateur de vapeur. L'incident *« n'a pas eu de conséquences sur la sûreté de l'installation ni sur l'environnement »*, précise EDF, lundi dans un communiqué.

□ **Report du 48e vol d'Ariane.** – Le 48e vol de la fusée Ariane, prévu pour le 3 décembre prochain, a été reporté en raison de l'indispooibilité de Télécom-2 et Inmarsat-2, les deux satellites qu'elle devait leneer. Des problèmes de corrosioo ayant été détectés lors de tests sur des composants électroniques du satellite français Télécom-2, les responsables de la coopérative internationale de télécommunication Inmarsat ont alors préféré remplacer les mêmes composants qui équipent leur propre satellite. Aucune nouvelle date de lancement n'a été fixée, mais, préciso-t-on à Arianespace, le tir ne pourra pas être effectué avant le 16 décembre.

□ **Accident ser la ligae C da RER.** – Un accident a fait deux morts et interrompu la circulation, mardi 19 novembre vers 7 heures du matin, sur la ligne C dn RER. Deux personnes qui avaient traversé les voies à un passage à niveau fermé à la hauteur de Breuillet-Village, entre Dourdan et Arpajon (Essonne), ont été tuées par no aotorail, a indiqué la SNCF. La circulation des trains, suspendne, a repris un pen avant 10 heures.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 novembre

Hésitation

Après la forte baisse de lundi (– 2,95 %) due principalement au relèvement des taux d'iotérêt pour défendre le franc, la Bourse était hésitaote mardi matio daos un marché plus calme que la veille. L'indice CAC 40, après avoir ouvert eo hausse de 0,22 %, perdait 0,24 % durant la matinée.

Après la présentation des cinquante mesures

Réactions indignées aux propositions du Front national sur l'immigration

Les cinquaote propositions du Front national visant au *« règlement du problème de l'immigration »* préseotées, samedi 16 oovembre à Marseille, par M. Bruno Mégret, délégué général du mouvement d'extrême droite (*le Monde* du 19 novembre), ont soulevé une vive indignation dans tous les autres milieux politiques.

Pour M. Emile Zuccarelli, président du MRG, il s'agit de *« propositions à rejeter en bloc car elles aboutiraient à faire de la France un pays d'apartheid »*. M. Michel Noir, maire de Lyon et député non inscrit du Rhône, estime que le FN tient *« un discours qui incite à la haine raciale »* et s'est mis *« hors de la France »*. M. Michel Aurillac, ancien ministre et président du Club 89 (gaulliste), qualifie cette liste d'*« absolument effrayante »* et de *« pure xénophobie »*. Selon M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris et présideot du Maoifeste contre le Front national qui organise oo rassemblement à la Mutualité, le 27 novembre, *« c'est une autre France coupée en deux avec une partie de la population sans droit qui verrait le jour »*, si le parti lepéniste arrivait au pouvoir.

Pour SOS-Racisme, le Froot national révèle *« sa vraie nature idéologique de parti richyste »* en voulant *« pousser la France à faire un bond de cinquonte ans en arrière »*.

SOMMAIRE

DÉBATS

Parler français en France. Pour un renouveau en Afrique noire. Bibliographie : les chemins qui mènent à la drogue 2

ÉTRANGER

La libération da deux otages ou Liban ..... 3 et 4
Yougoslavie : le président Franjo Tudjman est accusé par l'extrême droite croate d'avoir abandonné Vukovar 5
Tchécoslovaquie : la mort de Gustav Husak, l'homme de la normalisation 5
Un antretien avec le premier ministre cambodgien 8

POINT

La francophonie, un ensemble unique en son genre 6

POLITIQUE

Un antretian avac la maire da Nantes 9
Les socialistas toujours à la recherche d'un mode de scrutin .. 9
Le débat de censure à l'Assemblée nationale 10
Diagonales : « Et la bêtise dens tout ça ? », par Bartrand Poirot-Delpech 11
La débat budgétaire au Sénat ... 11

SOCIÉTÉ

Lea juridictions pénales décideront des suites à donner à l'affaire Urba, instruite à Lyon 12
Les victimes d'hépatites post-tranafusionnellas ne bénéficieront pas de la loi d'indemnisation 13

SCIENCES ◆ MÉDECINE

■ Le premier « roi » de Thulé ■ Lea frisaons de Vénus ■ Les affairea du sang contaminé par la sida à travers le mende ..... 17 à 19

CULTURE

La politique musicale de M. Jack Lang pour 1992 14
Vemes : triste automne 14
Théâtre : Cent Millions qui tombent, de Feydaau à Gannaviliers 15
Photo : sur les tracaa de l'Amérique 15

ÉCONOMIE

Las réactions des marchés financiers après lea turbulences de Wall Street 21
Laa ministres de l'industrie da la CEE veulent favoriser la coopération entre les entreprises d'électronique européennes 22
Le rapport du CERC sur le RMI .. 22

COMMUNICATION

Le groupe Ediprenne prend le controla de la Tribune de Genève 26

Services

Abonnemants 18
Annonces classées . VI à XVIII
Carnet 26
Marchés financiers 24
Météorologie 27
Mots croisés 26
Radio-télévision 27
Spectacles 16

Le télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVIII encarté entre les folios 20 et 21

Le numéro da « Mende » daté 19 novembre 1991 a été tiré à 520 174 exemplaires.

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies englaises
Fabrication traditionnelle.
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

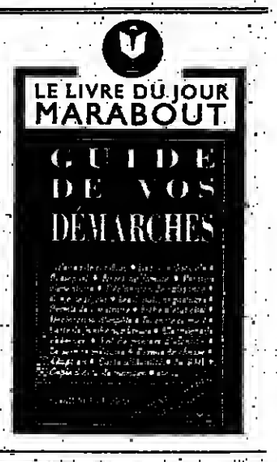

MACINTOSH FAIT PEAU NEUVE

PowerBook, Quadra, Classic II...
du portatif à la station de travail, SVM Mac passe pour vous les nouveaux Macintosh au banc d'essai.
. Les imprimantes couleur pour tous.
. Exclusif : Les secrets de fabrication de Terminator 2.
Et comme chaque mois, le cahier pratique avec toutes les ostuces pour oller plus vite, plus loin avec votre Macintosh.

SVM Mac

LE PÉRIPHÉRIQUE INDISPENSABLE DE VOTRE MAC